TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 545 — VENDREDI 12 MARS 1982

Des désordres sociaux auraient fait plusieurs morts à Madagascar

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Occident et l'énigme libyenne

Washington a choisi le jour où le colonel Kadhafi, qu'aucune des capitales européennes n'avait souhaité recevoir, commençait une visite controversée à Vienne pour rendre publique, mercredi 10 mars, les ultimes mesures destinées à réduire à néant les rapports économiques entre les Etats-Unis et la Libye.

L'arrêt total des achats de pétrole libyen par les Américains et l'embargo sur toute exportation de matériel énergétique et technique des Etats-Unis à destination de Tripoli viennent mettre un terme à un paradoxe dans lequel se trouvait l'Amérique du président Reagan. Ne continuait-elle pas à commercer avec un pays qu'elle accuse depuis l'an passé — sans toutefois fournir de preuves irréfutables — d'activités terroristes et subversives internationales, dont la moindre n'est pas l'envoi d'un « commando ayant pour mission d'assassiner le chef de l'exécutif américain » ?

La décision drastique de Washington n'a pas paru émouvoir le « guide de la révolution libyenne ». Son « voyage non officiel » en Autriche, en compagnie d'une suite royale de cent personnes, semble avoir pour véritable objectif de s'adresser, à partir de Vienne, à ces Européens de l'Ouest dont les gouvernements, pour des raisons économiques, ne paraissent guère désireux de se joindre à la « croisade » de la Maison Blanche. L'Italie, la Grèce et la Turquie, forts consommateurs de naphte libyen, ont refusé de s'associer à l'embargo de Washington.

La France, en dépit de rebuffades, dont la dernière en date est la condamnation à la prison à vie pour « espionnage au profit de l'impérialisme américain et du sionisme » d'une famille française manifestement incapable de nuire en quoi que ce soit à la Libye, paraît préférer les voies diplomatiques — Washington lui-même n'a d'ailleurs toujours pas formellement rompu ses relations diplomatiques avec Tripoli — pour essayer d'arriver à un « modus vivendi » avec le colonel Kadhafi. La perspective, à partir de l'été prochain, de présider l'Organisation de l'unité africaine pourrait l'amener à adopter une conduite plus orthodoxe dans les relations entre puissances.

Qu'on l'appelle « refus des conventions », « violation continuelle des normes de conduite internationales », « aventurisme » ou « subversion tous azimuts », l'attitude de Tripoli continue d'être pour les chancelleries à la fois un embarras et une énigme, que le boycottage américain, dont le département d'Etat reconnaît déjà l'« effet économique limité », ne parviendra pas à résoudre.

L'insolite régime de Tripoli ne manque, de toute façon, pas d'amis à travers le monde, même s'il leur fait à eux aussi parfois grincer les dents, à commencer par l'Union soviétique, qui a surarmé la petite armée libyenne, sans toutefois parvenir à pouvoir exercer une influence sans partage sur le colonel Kadhafi. Mais, surtout, le « guide de Tripoli » a la chance, en dépit de tous les « comités populaires » qu'il a suscités dans son pays, de régner sur un peuple qui ne lui demande jamais de comptes à propos de l'utilisation du revenu national ou au sujet de ses engouements intempestifs et généralement passagers. Le caractère personnel, imprévisible et hautement révocable de ses initiatives réduit l'importance du rapprochement avec l'Europe qu'il semble vouloir amorcer.

(Lire nos informations page 5.)

Deux scrutins en Amérique

• GUATEMALA : victoire contestée du parti gouvernemental
• COLOMBIE : regain de violence avant les élections du 14 mars

● AU GUATEMALA, *après les accusations de fraude lancées par les trois candidats de l'opposition à l'élection présidentielle, du 7 mars, et les violentes échauffourées qui se sont produites, mardi, dans la capitale, le calme est revenu dans les dernières vingt-quatre heures. Le parti gouvernemental et les partisans du candidat officiel, le général Anibal Guevara, fêtent leur victoire.*

● EN COLOMBIE, *la violence redouble à l'approche des élections du 14 mars. Une voiture piégée a explosé, le mercredi 10 mars, à Bogota, devant le palais présidentiel, peu avant l'arrivée du chef de l'Etat, M. Julio Cesar Turbay. L'attentat, qui a fait trois blessés, a été revendiqué par le mouvement de guérilla M-19 (mouvement du 19 avril), qui avait promis de saboter les élections.*

Guérilla, banditisme, trafic de drogue...

De notre envoyé spécial

Bogota. — Paradoxale et complexe Colombie : l'insécurité, la déliquance, le banditisme, ont atteint des niveaux préoccupants ; le rapt est une industrie nationale ; pas de jour sans que les deux grands journaux de Bogota, *El Tiempo* et *El Espectador*, rapportent un enlèvement, un règlement de comptes sanglant entre trafiquants de drogue, l'attaque d'un train ou d'un village par une bande armée, un accrochage avec la guérilla. L'activité des mouvements insurrectionnels, endémique depuis plus d'un quart de siècle, connaît une relance spectaculaire depuis six mois avec la consolidation dans la province amazonienne du Caquete d'un « foyer » de guérilla du M-19.

Le M-19, ce « *cocktail bizarre sans idéologie bien définie* », selon la formule de M. Vasquez Carrisoza, président de la commission colombienne des droits de l'homme, mais dont les liens avec Cuba sont de plus en plus évidents, vient d'autre part de repousser l'offre d'amnistie conditionnelle du gouvernement Turbay, et jure « *de tout faire* » pour saboter les élections du 14 mars.

On s'attend donc à trouver un pays tendu, troublé, des villes quadrillées, une population à bout de nerfs. Rien de tout cela. Les candidats se déplacent sans guère de précautions, multipliant les bains de foule. Les chefs de file des trois principaux « courants » ont fait le forcing : M. Alfonso Lopez Michelsen, déjà président de 1974 à 1978, candidat officiel du parti libéral ; M. Luis Carlos Galan, porte-drapeau dynamique du Nouveau Libéralisme, hostile à l'appareil et aux caciques du parti libéral ; M. Belisario Betancur, champion modéré d'un parti conservateur qui a refait son unité.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 3.)

La loi sur l'audiovisuel

Les syndicats ont été informés du contenu du projet définitif

Les syndicats de l'audiovisuel ont été reçus, ce jeudi 11 mars, au ministère de la communication, par M. Georges Fillioud qui leur a fait part des arbitrages rendus au conseil interministériel, du 9 mars, concernant le projet de réforme de l'audiovisuel.

La rencontre est importante. Elle déterminera, dans les jours à venir, l'attitude des syndicats, très hostiles jusqu'à présent aux grandes orientations qui leur ont été communiquées en « avant-première », le 4 mars, afin qu'ils y apportent leurs critiques et commentaires.

Le ministre de la communication, dans l'article que nous publions, tire la philosophie de la réforme qu'il a mise au point et qui devrait engager l'avenir de l'audiovisuel en France.

Ouverture au grand angle

par GEORGES FILLIOUD (*)

Lorsque les murs de mai parlaient, ils parlaient déjà de libérer la télévision. Elle n'en est pas moins, depuis 1968, restée enchaînée à ses chaînes. Le dernier mai, déchaîné, criait à la Bastille qu'il voulait les briser. Le mai qui vient devrait les rompre... mais... personne n'en croit mais... Mais... personne non plus ne peut interdire à un arbre de fleurir au printemps.

Depuis ses origines, la télévision en France a toujours entretenu avec le pouvoir des relations de subordination. Subordination établie par les institutions ; subordination aggravée par la pratique ; subordination imposée et subordination consentie. Ceux qui réclament que cela change ne le souhaitent pas tous. Et ceux qui le demandent ne le demandent pas tous depuis longtemps. Les uns n'y croient peu, tandis que les autres n'y croient guère. Sans compter la plupart qui n'y croient pas.

Pour y réussir, il faut dépouiller le vieil homme. Lui ôter les habits qui le déguisent. Lui retirer l'uniforme raidi de ses habitudes. En arracher les épaulettes.

Il faut regarder, et si possible voir ; comprendre, et si possible accepter. Il faut en finir avec l'hypocrisie : les problèmes se posent en termes de pouvoir. C'est donc en termes de pouvoir que les solutions doivent être formulées. On ne réglera jamais les rapports de la communication de masse avec l'Etat autrement qu'en relations de force et en relations de droits.

(*) Ministère de la communication.

(Lire la suite page 31.)

LES POURSUITES CONTRE UN JOURNALISTE

Les fluctuations primordiales

par PHILIPPE BOUCHER

On dira ce qu'on voudra. On parlera de corporatisme, et, pourquoi pas, de copinage. Pourtant le fait demeure : un journaliste en prison (sauf un avocat, un écrivain ou un élu pourrait l'être aussi) ce n'est jamais un détenu ordinaire (sous la réserve qu'il existerait des détenus ordinaires). Car le journaliste, dans quelque situation qu'il se place ou qu'on le précipite, reste porteur de symboles. Ces symboles se résument parfois abusivement en éditoriaux triomphants, en reportages homériques ou en exclusivités bruyantes. Mais au-delà de ces paillettes, de ces fausses perspectives, l'information continue de nimber le journaliste et, dès lors, le suit en prison.

(Lire la suite page 12.)

POINT

Le « dégel » de l'automobile

Cette fois, on en est sûr : le marché français de l'automobile se dégèle.

Après un mois de janvier encourageant (en hausse de 6,8 % sur 1981), février rassure : les ventes d'automobiles particulières ont atteint 134 200 unités, soit 13,8 % de plus qu'il y a un an. C'est plus qu'un signe : c'est une amorce de reprise.

Depuis quatre mois, plusieurs éléments se combinent pour renverser la tendance. Outre les raisons techniques (renouvellement du parc) et le lancement, depuis l'automne, de plusieurs modèles (Renault 9, Samba) qui ont donné un coup de fouet aux ventes, l'attitude des consommateurs se modifie, apparemment en profondeur.

Si l'on en croit la dernière enquête de l'INSEE auprès des ménages (janvier 1982), ceux-ci montrent une préférence plus nette qu'auparavant pour la consommation, aux dépens de l'épargne. Les intentions d'achat de voitures progressent nettement (+ 8 %) par rapport à janvier 1981.

Le pessimisme ambiant semble s'atténuer un peu dans les classes moins favorisées, estime la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, ce qui se traduit par une reprise des ventes de véhicules d'occasion. Quant aux « possédants », leur morosité est compensée par le souci de mettre leurs économies à l'abri : la « fuite » devant le franc les conduit à acheter de grosses voitures, Mercedes, B.M.W., aisément revendables... même à l'étranger.

Il ne faut pourtant pas chanter victoire. La reprise réelle reste modérée, et pour une part artificiellement soutenue par les campagnes de promotion des constructeurs.

L'avenir reste incertain. On attend, pour cette année, au mieux, une amélioration légère par rapport à 1981, soit un marché d'environ 1,9 million d'unités en France. La vraie reprise, on le murmure, attendra 1983 et le lancement des nouveaux modèles de Peugeot, Citroën et Renault.

Une passe difficile

par RAYMOND BARRILLON

Les difficultés que créent respectivement à Mme Nicole Questiaux et à M. Gaston Defferre l'exploitation politique de l'« affaire Lucet » et l'agitation qui règne dans la police judiciaire, la récente escalade verbale de M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., affirmant que « *pour les entreprises la cote d'alerte est atteinte* », ne contribuent pas seules à donner l'impression que, dix mois après la victoire du 10 mai, le « nouveau régime », comme on dit abusivement, est dans une passe difficile.

Le cri d'alarme lancé, mercredi, par M. Fabius contre les risques de dérapage budgétaire, les consignes données par M. Mitterrand et selon lesquelles « *les dépenses anciennes devront être réexaminées, voire remises en cause, et les dépenses nouvelles sélectionnées avec rigueur* », posent la question de savoir si le chef de l'Etat va pouvoir continuer de tenir les promesses qu'il avait faites et d'honorer les engagements qu'il avait pris au cours de sa campagne du printemps 1981.

Le parti communiste se réjouit, certes, du mot d'ordre présidentiel qui affirme ou plutôt confirme la « priorité de l'emploi », mais M. Marchais exclut totalement que « *les travailleurs se montrent moins exigeants* » et « *acceptent un abaissement de leur pouvoir d'achat* ».

M. Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, exige « *la poursuite des réformes engagées* » et écarte catégoriquement l'idée d'une « *pause quelconque* » qui signifierait « *l'abandon dans la lutte contre le chômage et l'aggravation de tous les problèmes* ».

S'il demeure fort clair que le P.C.F. n'aurait rien à gagner à une rupture avec le P.S., de tels propos n'en constituent pas moins des avertissements.

Les difficultés du pouvoir et les choix délicats qui s'imposent à lui comblent d'aise les opposants et relancent leur combativité à trois jours du premier tour des élections cantonales.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., qui avait retenu, il y a quinze jours, l'éventualité d'élections législatives anticipées, appuie fortement sur la pédale et n'hésite pas à affirmer que « *l'opposition risque d'être rappelée plus rapidement qu'on ne le pense à reprendre la responsabilité des affaires* ». M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., se garde, lui, de toute prophétie aventureuse mais n'en est pas moins sévère puisqu'il reproche aux gouvernants de « *vider les caisses* ».

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

DÉFICIT

Il faudra réduire le déficit budgétaire en 1983. Pour financer le changement sans ruiner la nation.

Il faut soutenir la consommation sans accroître le déficit du commerce extérieur.

Il faut réduire les inégalités sans augmenter la pression fiscale.

Il faudra, surtout, surveiller le déficit de l'espérance. Canton par canton.

BRUNO FRAPPAT.

GALERIES DE PORTRAITS

« Papiers » de famille

Nous devenons les parents des générations qui nous ont précédés, puisque c'est par nous qu'elles survivent. Aussi bien, c'est une tentation pour les écrivains d'affirmer ce privilège, en relatant l'histoire de leur famille.

Il peut être fascinant de donner, par l'écrit, une seconde existence à des ancêtres plus ou moins éloignés. Certains auteurs se sont accordé, dans cette entreprise, toutes les libertés romanesques. D'autres, plus soucieux de la vérité historique, se sont inspirés des archives et des « papiers » familiaux qu'ils avaient pu consulter.

Ainsi Jean Delay a reconstitué, grâce à ses recherches, le trajet de ses ancêtres du seizième au dix-neuvième siècle (1). Récemment, Michelle Maurois, la fille d'André Maurois, et Jean Freustié ont adopté la même démarche, donnant à la généalogie une place dans les genres littéraires. La première dépeint les mœurs et les travers d'une famille de grands bourgeois. Le second nous présente une galerie de portraits, à la fois émouvants et pittoresques.

Deux autres livres paraissent, qui ont été faits à partir de « papiers » familiaux. L'un nous entraîne du côté de chez Proust. L'autre nous permet de découvrir l'étonnante destinée d'une certaine Marthe, à travers des lettres retrouvées dans un château de province.

(*Voir nos articles dans « le Monde des livres », page 18.*)

(1) *Avant mémoire*. Deux tomes. Gallimard. Voir les articles de Bertrand Poirot-Delpech dans *le Monde des livres* du 8 juin 1979, et du 25 avril 1980.

Le Monde

publiera lundi (numéro daté mardi) les résultats du 1er tour des élections cantonales

Exceptionnellement :

LE MONDE DE L'ECONOMIE paraîtra samedi (numéro daté dimanche-lundi)

Le Monde

idées

Décentralisation

En attendant la reprise du débat parlementaire sur la décentralisation, à la rentrée d'avril, le débat tout court se poursuit dans l'opinion. Maurice Le Lannou montre la nécessité de concilier deux séries de nécessités contraires : le vieux et le neuf, le commun et l'individuel, etc. René Dozière et Jean Mastias s'interrogent, à la veille du premier tour des cantonales, sur le rôle futur des conseils généraux. Enfin, Honoré Cambon montre ce qu'il faudrait faire pour que les futures chambres régionales des comptes ne soient pas des faux-semblants.

Désert français ou France du vide ?

par MAURICE LE LANNOU

IL est, en géographie comme en toute science sociale, de ces expressions-chocs, de ces formules à succès qui, si elles ont le mérite de braquer l'attention sur des faits jusque-là trop négligés, ont *aussi le défaut d'en rendre* un compte exagéré ou inexact. Tel est le « désert français » que J.-F. Gravier popularisa il y a quelque trente-cinq ans, et que nous voyons aujourd'hui pas si désert que cela. En tout cas, pas si simple.

Dans un ouvrage richement documenté et fort impartialement pensé, Roger Béteille nous montre que la *France du vide*, infiniment plus variée, somme toute, que celle du plein, conserve, à des degrés divers, une substance humaine bien loin d'être négligeable, riche en univers mentaux et en contradictions internes, et qui pose à la France globale de bien délicats problèmes (1). Nous sommes fort éloignés des grands vides simplistes que des pays comme la Grande-Bretagne ou la Suède se sont contentés de consacrer sans chercher à y maintenir des hommes dans des activités déclassées. Chez nous, le désert reste, d'une certaine manière, chargé de drame, comme en litige entre des prospectives contradictoires, celle qui lui promet une rénovation des lieux et un rajeunissement démographique sans rupture avec le passé, et celle qui viserait plutôt à le rendre plus désert encore, afin de le faire plus désirable, sinon à de nouveaux habitants, du moins à de nouveaux utilisateurs. Cette qualité particulière des déserts de France est le fruit de l'histoire : l'industrialisation et l'urbanisation ont été chez nous plus tardives qu'ailleurs et, partant, plus brutales ; inversement, ce pays très vieux, très précocement parvenu à *une civilisation paysanne* peuplante, et incomplètement vidé *par l'exode rural*, reste plus chargé que tout autre de ces sensibilités traditionnelles de l'ordre social qui font la vie dure à l'aménageur.

Il faut dire que l'évolution brusque du monde contemporain ne ménage guère ces vieilles institutions, si bien agencées qu'elles aient été. Elles étaient marquées par la solidité des communautés élémentaires et par une certaine souveraineté, peut-on dire, du local, résultat d'une confrontation stricte des hommes et des lieux, lesquels lieux gardaient des vertus propres et n'étaient point encore *dilués dans l'anonymat de* l'espace. Mais voici ces villages, ces paroisses, ces « pays » vivement insérés dans une société globale et une économie encadrante qui leur imposent des inspirations nouvelles et les font véritablement éclater.

Il n'y aurait que demi-mal si ces *encadrements nouveaux étaient* eux-mêmes bien assurés, mais ils portent en eux, contradictoirement, sous les apparences d'une grande uniformisation socio-culturelle et technique, le principe de conflits enchevêtrés dont la politique est prompte à s'emparer. Roger Béteille note ce paradoxe qu'une nouvelle géographie de la France du vide est ainsi en passe d'être conçue *« par des cercles totalement étrangers aux populations qui y vivent encore »*. Le mot cercle évoque avec force l'aliénation et la contrainte. Et il est *bien vrai que* les groupes locaux en voie de désertification *sont* aujourd'hui assujettis à de nouveaux marchés agricoles, étouffés par des marées de touristes, dénaturés par la résidence secondaire, expulsés par d'irrésistibles pressions foncières. Cette liste non exhaustive montre en tout cas la variété des menaces, *laquelle*, ajoutée à l'extrême diversité de la France vide, fait de l'aménagement du territoire préparé et mis en œuvre par le pouvoir national un casse-tête sans fin. Béteille ajoute malicieusement à cette déconcertante confusion que *« l'espace à aménager est aussi un espace électoral »*. Où sont, en cette matière, les *relatives mais rassurantes* sérénités d'antan ?

Aménager pour quoi ?

Aménager pour quoi ? Pour repeupler ou pour enrichir ? Il est malaisé d'atteindre à la fois l'un et l'autre objectif. Repeupler un demi-vide, dans la conjoncture actuelle, c'est souvent achever *de la* vieillir, car ce sont le troisième âge et la catégorie des inactifs qui fournissent aujourd'hui, par la retraite, les plus gros contingents des repeuplements. Quant à l'enrichir, il apparaît souvent plus expédient de le laisser faire tout seul que de chercher à y pourvoir. Les mutations récentes de l'économie ont nettement séparé, au point de les rendre parfois antithétiques, deux termes – *abondance des* hommes et capacité de profit – *qui* étaient naguère les traits distinctifs *et complémentaires du « bon pays »*. De nos jours, l'indigence démographique *n'est plus nécessairement* le signe de la pauvreté. Il lui arrive même de favoriser très exactement le contraire. Précisément parce qu'ils sont quasiment vacants, certains cantons peuvent offrir des chances à d'étonnantes réussites individuelles capables de secouer efficacement leur atonie. On oublie trop aisément, écrit Béteille, qu' *« il existe en France des régions presque vides d'hommes et pourtant dynamiques »*, et qu'il y a sur notre sol bien des exemples d' *« économies locales de conquête »*. La remarque est lourde de sens. Dans le processus de reprise des territoires en anémie, l'avantage est aujourd'hui à ce pionnier nouveau genre qu'est le jeune agriculteur. C'est que la communauté traditionnelle ne compte plus guère dans les devenirs de ces pays, sinon comme groupement résiduel de résignés et d'assistés, et donc comme une pesanteur.

On comprend assez que la chance individuelle, trop facilement liée à la désertification, ne suffise pas au renouveau d'un territoire national encombré des réussites anciennes de ses propres colonisations. L'aménagement ne saurait se contenter de manifestations pionnières, et il ne serait pas judicieux non plus qu'il se bornât à maintenir sans rénover. Mais comment rénover sans aliéner ? *Depuis qu'a été constatée* la faillite des décentralisations industrielles, *l'espoir a pu être mis dans le tourisme et dans le loisir sous les* diverses formes qu'ils revêtent aujourd'hui. Et il est certain que ces migrations ajoutées à la mode croissante d'activités « ludiques » variées – la planche à voile est la plus récente – ont permis d'obtenir certains succès. Mais qui ne voit l'aspect risqué de ces réussites, et surtout, pourrait-on dire, en dépit de leur grand appétit d'espace, leur caractère hors sol, autrement dit leur précarité.

C'est la grande contradiction d'un aménagement du territoire déjà tiraillé entre le principe technocratique et la sensibilité si nuancée des régions à ranimer, que d'avoir à concilier deux séries parallèles de *nécessités contraires*. Comment accommoder le vieux et le neuf, le commun et l'individuel, l'autochtone et l'étranger ? Comment ménager à la fois les chances de rentabilité et la qualité de la vie ? Comment protéger de la dégradation et « conserver » – je pense aux « parcs » nationaux et régionaux, ces solutions paresseuses – sans véritablement dénaturer ? Comment choisir entre l'espace et le lieu ?

Comment, d'un mot, régionaliser ? Bonne chance, monsieur Defferre ! Mais n'oubliez pas de consulter (pourquoi ne pas commencer par cette *France du vide* si pénétrante de Roger Béteille ?) les géographes.

(1) Roger Béteille, *la France du vide*, Librairies techniques (Coll. « Géographie économique et sociale », dirigée par Paul Claval), 1981, 256 pages.

Demain, le conseil général

par RENÉ DOSIÈRE * et JEAN MASTIAS **

LONGTEMPS méconnu, le conseil général, à l'heure de la décentralisation, se trouve au centre de l'actualité. Le mercredi 24 mars, les préfets auront vécu. Les « commissaires de la République » ne seront plus que les représentants de l'Etat. Le président du conseil général, lui, préparera et exécutera les décisions de l'assemblée locale.

Les conséquences pratiques de ce transfert d'autorité sont importantes. Depuis de nombreuses années, les conseils généraux interviennent discrètement dans tous les domaines de la vie quotidienne. C'est aussi grâce à l'aide financière *du département que les maires* des trente-deux mille sept cents communes rurales de moins de deux mille habitants peuvent réaliser les travaux communaux nécessaires, l'Etat orientant ses subventions vers les agglomérations les plus importantes. Quant aux impôts départementaux, ils atteignent souvent (en ville) le tiers de l'impôt communal ; en milieu rural, il n'est pas rare qu'ils soient plus élevés.

Les conseils généraux réglant désormais par leurs délibérations toutes les affaires du département, des compétences nouvelles leur étant demain octroyées et des ressources nouvelles attribuées, ces tendances s'accentueront. La question de la nature de cette assemblée et celle de son mode de désignation sont donc posées.

Assemblée de compromis, entre notables issus des mêmes catégories socio-professionnelles et parlant le même langage, le conseil général va-t-il devenir lieu d'affrontement ? Des signes passés témoignent déjà d'un changement. Le taux d'abstention a diminué. Le nombre de duels s'est accru au second tour et ira en s'amplifiant, compte tenu d'accords qui renforcent la bipolarisation. Les élus rajeunissent : cinquante-trois ans en moyenne en 1979 contre cinquante-six en 1973. Les candidats sont moins nombreux : à peine quatre pour un siège en 1982.

Observateurs et acteurs s'accordent tous maintenant pour donner valeur politique à une compétition longtemps vécue et présentée comme une affaire de choix de bons *administrateurs. Encore devraient-ils* le faire avec prudence. La commission des sondages n'a pas eu tort d'émettre des réserves sur des enquêtes réalisées à partir d'un échantillon national, alors qu'un siège sur deux seulement est renouvelable et que les considérations locales restent importantes. Ceux qui veulent déjà *rapprocher les futurs résultats* des cantonales de ceux, passés, des présidentielles et des législatives seraient bien inspirés de ne comparer que ce qui est comparable et de se référer aux scores de 1976 qui concernent la série aujourd'hui renouvelable. S'imaginer enfin que le clientélisme et la coloration rurale vont d'un coup s'évanouir est rêve de Parisien.

Pour apprécier les forces respectives de la majorité et de l'opposition, deux baromètres existent : les suffrages recueillis au premier tour, la répartition des présidences. La *progression régulière depuis 1973* du parti socialiste se poursuivra-t-elle ? Il y a six ans, les socialistes obtenaient 26,5 % des suffrages exprimés (et à peu près 27 % en 1979). De son côté, le parti communiste réalisait un score de 22,8 %, supérieur de deux points à celui des législatives. Toutes tendances confondues, la gauche pouvait être créditée d'environ 56 % des voix. *Maintiendra-t-elle cet étiage ?* Réussira-t-elle surtout à conquérir de nouvelles présidences ? Actuellement, en métropole, l'opposition en détient quarante-neuf sur quatre-vingt-quinze, dont quatre au bénéfice de l'âge. Verra-t-on la majorité nationale conquérir la majorité départementale au moment où elle fait *le pari de la décentralisation ?*

Une réponse positive ne manquerait pas d'intérêt, si l'on observe que la nature des règles électorales lui est favorable. Le mode de scrutin avantage les notables modérés et concourt au cumul des mandats. Le découpage est largement anachronique, même si l'on vient de créer cent soixante-cinq cantons dans cinquante-six départements, ce qui est peu, rapporté aux deux mille vingt-neuf sièges à pourvoir. D'ailleurs, la circonscription elle-même est à la recherche de son identité. Si un canton exprime peut-être une certaine communauté en zone rurale, quelle signification a-t-il dans les villes, alors que les citoyens n'en connaissent pas les limites et ne le perçoivent pas comme un cadre de vie ?

Une des ambiguïtés de l'assemblée départementale est bien là, dans le divorce entre sa base de représentation et les pouvoirs qui seront maintenant les siens. Une autre est dans le compromis qu'elle impose entre les élus et le représentant de l'Etat. *Le sujet est certes renouvelé*, mais il subsiste de multiples inconnues sur la coordination entre le président du conseil général et l'ancien préfet, comme sur le parfait fonctionnement de services qui seront alternativement à la disposition de l'un et de l'autre. Or, de la manière dont les relations s'établiront, *dépendront l'harmonie de la vie départementale* et l'efficacité de l'action de l'instance collégiale.

La spécificité du budget départe*mental et son rôle de péréquation* renforcent la particularité de cette assemblée, dont la gestion ne saurait être assimilée à celle d'une commune, fût-elle importante.

Un budget d'investissement consacré, pour moitié, à aider les collectivités locales et les syndicats intercommunaux (prêts, subventions) ; l'existence de nombreux fonds départementaux (fonds scolaire, fonds de la taxe professionnelle...) pour lesquels le conseil général fixe les modalités d'affectation de ressources apportées par d'autres (États ou communes) ; la fixation, dans le cadre de services départementaux, de cotisations obligatoires pour les communes (aide sociale, service d'incendie...), autant de caractéristiques qui exigent un sens aigu du dialogue que possédait bien, *dans l'ensemble, le corps préfectoral*, et que l'on retrouverait dans des bureaux où l'opposition départementale serait représentée.

Enfin, quels seront les rapports entre la collectivité départementale et la collectivité régionale ? Déjà, le transfert de l'exécutif régional, le 15 avril, et les attributions nouvelles, en matière de développement économique et de planification, renforcent *l'autonomie de l'assemblée régionale*, qu'accentuera fortement l'élection au suffrage universel prévue pour l'an prochain. Les risques de conflit en seront accrus dès lors que la taille étroite de la plupart des régions conduit à de multiples querelles d'attribution.

La solution n'est pas seulement affaire de texte. La personnalité des élus et leur orientation politique pèseront lourd dans les réponses à ces questions.

(*) *Président P.S. du conseil régional de Picardie.*

(**) Chargé de conférences à la Sorbonne.

Les chambres régionales des comptes : un faux semblant ?

par Honoré CAMBON (*)

LES chambres régionales des comptes n'existent encore que sur le papier. Mais la loi de décentralisation s'applique dès *aujourd'hui. Les collectivités locales*, du plus petit village à la plus vaste région, jouissent désormais d'une entière liberté dans la gestion de leurs finances.

Les préfets et les trésoriers-payeurs généraux, anciens tuteurs de ces collectivités, disparaissent en tant que tels. Les finances régionales et locales ne seront plus à l'avenir contrôlées qu'après coup par ces chambres régionales, qui, certes, sont prévues, mais qui sont loin d'être organisées.

Voilà donc désormais les assemblées *régionales et locales et leurs* exécutifs, maires ou présidents élus, libres de *définir une politique et* d'en décider le financement, notamment par l'impôt et par l'emprunt. Seul rempart contre l'erreur ou la faiblesse humaine, qu'elles prennent la forme de la simple irrégularité ou de la dilapidation des fonds publics, voire de la corruption : un contrôle *a posteriori*, dont les futures chambres régionales seront responsables. Mais leur responsabilité sera-t-elle réelle ou seulement apparente ?

Cette question essentielle n'est pas encore tranchée : les compétences des nouvelles juridictions sont encore mal définies ; leurs moyens demeurent incertains, et leur indépendance reste à garantir.

La loi est claire, dans sa lettre comme dans son esprit : elle donne compétence de droit commun aux chambres régionales pour assurer le contrôle *a posteriori* des finances locales et régionales. Elles seules peuvent, sous réserve du rôle de juge d'appel confié à la Cour des comptes, mettre en jeu la responsabilité personnelle des comptables. *Elles seules peuvent, à cette occasion*, formuler des critiques sur la *gestion des collectivités*, faire connaître leurs remarques aux élus, et assurer ainsi indirectement l'information des administrés, qui ont, par leur bulletin de vote, le pouvoir de sanctionner les erreurs commises.

En confiant ces attributions aux chambres régionales, le législateur a ainsi voulu que fût assuré un contrôle juridictionnel satisfaisant de la gestion des collectivités décentralisées. Le contrôle ne saurait être *tel si, tirant* prétexte de commodités administratives, le gouvernement adoptait l'interprétation de certains services qui, désirant restreindre la portée de la réforme intervenue, voudraient voir les trésoreries générales conserver *de facto* l'apurement des comptes des collectivités les moins importantes. Les nouvelles juridictions ne doivent pas être une simple façade derrière laquelle se dissimuleraient des services extérieurs du ministère des finances.

Encore faudra-t-il pour que le contrôle *a posteriori* soit satisfaisant que les chambres régionales soient dotées de moyens suffisants en quantité et surtout en qualité. Ce sont, en effet, les comptes et la gestion de trois mille ou quatre mille collectivités ou établissements publics de nature et de taille diverses qu'une chambre régionale d'importance moyenne devra contrôler. Or la loi de décentralisation se borne, en matière de contrôle, à définir les principes. Elle n'a pas traité – ce n'était d'ailleurs pas son objet – des moyens accordés aux nouvelles juridictions. Alors que celles-ci doivent pouvoir fonctionner dès le 1er janvier 1983, le budget de 1982 ne les dote que d'effectifs squelettiques, dérisoires. Seul le budget de 1983 permettra de savoir si les pouvoirs publics entendent donner la possibilité aux chambres régionales de jouer pleinement leur rôle.

Elles ne pourraient s'affirmer si, pour disposer du personnel indispensable, elles devaient dépendre de divers services, tout naturellement tentés de mettre à leur disposition leurs moins bons agents, si leurs magistrats ne pouvaient s'appuyer sur des équipes d'assistants suffisamment nombreux et qualifiés, et si rien n'était prévu pour assurer la formation de leurs personnels.

Et il en serait de même si, ne disposant pas de locaux qui leur soient propres, elles devaient demander l'hospitalité à des services de l'Etat ou à des collectivités qu'elles auront pour tâche de contrôler.

Les chambres régionales seront proches des administrés et des élus. Ce sera pour elles un atout précieux en même temps qu'un risque évident. Quel sera leur poids face à des élus locaux et régionaux auxquels la réforme donne des pouvoirs accrus et, par là, une puissance nouvelle ?

Les qualités de caractère et la *compétence professionnelle* des futurs magistrats financiers ne sauraient être mises en doute. La loi leur accorde la collégialité et l'inamovibilité, fondements de leur indépendance. Mais les garanties concrètes de cette indépendance restent encore à définir. Il est indispensable que soit créé un conseil supé*rieur des chambres régionales*, analogue au conseil supérieur de la magistrature, chargé d'exprimer un avis sur toutes les nominations, promotions et mutations des conseillers.

Quant aux présidents de ces chambres, la loi a décidé qu'ils seraient recrutés parmi les magistrats de la Cour des comptes, désignés à leur demande et sur proposition du premier président, pour exercer cette fonction. Leur inamovibilité et les conditions habituelles *de leur recrutement garantissent* leur indépendance. Encore faut-il que cette disposition ne soit pas qu'une apparence ; que ces désignations interviennent sans qu'il soit dérogé aux règles statutaires, fixées par la loi, de nomination des magis*trats de la Cour. S'il devait en* être autrement, les fonctionnaires ainsi nommés, quelles que soient leurs qualités personnelles, pourraient être suspectés d'avoir été nommés pour « rendre des services et des arrêts ». Une telle image ne saurait les aider à affirmer le prestige des nouvelles juridictions.

Jusqu'ici, dans le contrôle des finances locales, la Cour des comptes a tiré profit de son expérience plus que séculaire et, dans une certaine mesure, de son éloignement géographique. Les chambres régionales, proches des *réalités* locales, devront s'affirmer d'emblée par leur dynamisme autant que par l'indispensable sérénité dont leurs *constatations et leurs décisions* devront faire preuve. Mais leur en donnera-t-on la possibilité ?

(*) *Membre du Syndicat des magistrats de la Cour des comptes.*

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Colombie

Guérilla, banditisme, trafic de drogue...

(Suite de la première page.)

Les députés et les sénateurs du nouveau Congrès élus le 14 mars sous les bannières des trois « grands » pourront réviser éventuellement leurs alliances de mars à mai. La politique politicienne est reine en Colombie, et le Parlement, à la disposition de l'exécutif, est passablement discrédité. Les plans des états-majors peuvent aussi être bousculés par la balle d'une fanatique ou par une opération surprise d'un commando du M-19. Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prévues une semaine avant les élections, et c'est l'armée, pour première fois, qui veillera à la régularité des scrutins. « *Mais aucun plan n'est parfait,* soupire avec résignation M. Turbay, dont le mandat présidentiel s'achève le 7 août. *Vous ne pouvez rien contre un commando suicide.* »

M. Turbay ne semble pas fonder beaucoup d'espoirs sur sa nouvelle offre d'amnistie, bien qu'il revendique la reddition « d'une centaine de *guérilleros* » seulement. « *Il y a deux types de violence,* dit-il, *celle qui se réclame du marxisme-léninisme et qui est liée à Cuba : celle-là est difficile à réduire. Mais on peut agir sur la violence liée à la délinquance et à la misère sociale.* »

M. Turbay, qui termine son mandat dans une certaine morosité, n'a manifestement pas réussi à pacifier le pays. C'est son grand regret, bien qu'il affirme que « *le risque d'explosion sociale est plus dangereux que la guérilla* ». Il n'a pas non plus réussi à réduire le trafic de drogue, cette « économie parallèle » qui a, en 1981, « rapporté » 2 milliards de dollars, deux fois plus que le café, premier produit d'exportation, il est vrai en baisse.

Les « parrains » en action

Non seulement le trafic n'a pas diminué, *mais* les trafiquants sont de plus en plus audacieux et surtout influents. En février, à Cali, quatre cents « parrains » de la Mafia colombienne ont décidé de partir en guerre contre les auteurs d'enlèvements, crapuleux ou politiques. Ils ont mis la coquette somme de 8 millions de dollars, pour commencer, à la disposition d'une organisation intitulée MAS (Mort aux ravisseurs) et qui dispose, paraît-il, de huit mille hommes de main.

Motif de cette colère spectaculaire : l'enlèvement de la fille du « parrain » de la Mafia de Medellin, deuxième ville de Colombie, où tous les records de criminalité sont battus depuis un an. Le commando du M-19 qui avait séquestré la jeune femme a baissé les bras sans conditions et libéré son otage dans les trois jours. Ailleurs le MAS est passé à l'action. Il a réussi, par exemple, à exécuter deux truands responsables de l'enlèvement et de la mort d'un enfant de trois ans, alors qu'ils étaient détenus dans un quartier de haute sécurité de la prison de Medellin. Aucune enquête officielle n'a été encore entreprise sur les activités du MAS.

C'est dans ce climat de violence que la classe politique se livre au jeu des pronostics et des sondages. La démocratie « en état de siège » de la Colombie fonctionne, c'est un fait, mais elle tourne un peu à vide. La corruption (le directeur général des douanes vient d'être incarcéré), le « caciquisme », l'immobilisme des partis traditionnels (libéral et conservateur), le peu de prestige des *politicos* autant de raisons qui expliquent, au moins en partie, les taux d'abstention records : près de 70 % aux dernières élections.

Les amis de M. Lopez Michelsen sont confiants. Pourtant, l'ancien président, âgé de soixante-neuf ans, s'est fait bien des ennemis, pendant sa première présidence, en mettant en œuvre une réforme fiscale. Il a dû affronter, en outre, le boom de la drogue, la crise pétrolière et l'apparition du M-19. Mais il a bénéficié aussi, de 1974 à 1978, des bonnes recettes du café, que son concurrent au sein du libéralisme, M. Galan, lui reproche « d'avoir gaspillées ».

Esquisses de réformes sociales, répression et concentration capitaliste : le premier règne de M. Lopez Michelsen a été ambigu. Le candidat fait campagne sur le retour de la paix. Il préconise une « négociation » avec la guérilla, la fin des mesures de sécurité, un nouveau modèle de développement axé sur l'agriculture, une décentralisation « à l'allemande » et l'adhésion du parti libéral à l'Internationale socialiste.

La politique française en Amérique centrale n'est pas absente de la campagne : M. Lopez Michelsen, francophile, ayant fait des études à Paris, a violemment attaqué récemment les ventes d'armes au Nicaragua et mis en cause le statut privilégié de Renault en Colombie.

Il doit affronter non seulement la concurrence du « jeune Galan » (il a trente-neuf ans) qui fait appel au sein du parti libéral aux « *jeunes contre les caciques* » et déclare la guerre « *aux incapables qui nous gouvernent* », mais aussi l'hostilité des deux anciens présidents libéraux, Lleras Restrepo et Lleras Camargo, symboles d'une oligarchie honnête, cultivée, que choque l'apparition sur la scène politique des hommes des classes moyennes.

Les préférences de Garcia Marquez

En revanche, il a reçu un soutien inattendu, celui de l'écrivain Gabriel Garcia Marquez, ami de Fidel Castro, « réfugié » au Mexique, qui estime que « *Lopez Michelsen est la dernière chance de la démocratie en Colombie* ».

Il est vrai que la « vraie » gauche est bien absente de ce débat. Elle a fait un score ridicule aux dernières élections. M. Gérardo Molina, candidat de la gauche et du P.C. (qui est légal, bien que son « *bras armé* », les FARC — Forces armées révolutionnaires de Colombie, — poursuive la guérilla), est un homme âgé, fatigué, honnête mais sans perspectives. Autre « liste » de gauche : celle du MOIR (Mouvement ouvrier de la gauche révolutionnaire), vaguement pro-chinois et dont la candidate aux élections est Mme Consuelo de Montero, qui a bien du mal à dissimuler ses origines « oligarques ».

Quant à M. Belisario Betancur, il observe paisiblement les déchirements du parti libéral et espère bien en profiter. Conservateur de tendance « social-chrétienne », à l'heure où le parti libéral se découvre une vocation « social-démocrate », il se montre soucieux de modernisation. Mais celle-ci n'aurait de chance de se réaliser que si l'article 120 de la Constitution était abrogé, ainsi que le réclame M. Lopez Michelsen.

Le pacte de front national, qui prévoyait le « partage » de toutes les charges publiques entre libéraux et conservateurs, a pris fin en 1974. Il n'y a plus d'alternance présidentielle et les libéraux, majoritaires dans le pays, ont conservé la magistrature suprême.

Mais l'article 12 de la Constitution a permis le maintien du « partage » à tous les autres niveaux, ce qui favorise la corruption, l'immobilisme et empêche la formation d'un Etat « moderne ».

MARCEL NIEDERGANG.

Guatemala

Le parti gouvernemental l'a emporté aux élections générales

De notre envoyé spécial

Guatemala. — Orchestres folkloriques contre concert de klaxons : à Guatemala, les affrontements du mercredi 10 mars ont été moins brutaux que ceux de la veille. Si la tension a baissé, c'est peut-être en raison de l'enjeu : la survie d'un système qui a fait la preuve de son efficacité dans la résistance au changement. Les militants du parti gouvernemental, le Front démocratique et populaire, ont fêté au son des marimbas (xylophones en bois) une victoire qu'ils estiment indiscutable et méritée. Selon les résultats définitifs, en effet, c'est le candidat officiel, le général Anibal Guevara, qui l'a emporté à l'élection présidentielle de dimanche, avec 35 % des suffrages contre 26 % à M. Sandoval (extrême droite, 21 % à M. Maldonado (modéré) et 9 % à M. Ansueto (droite) (1). En attendant la confirmation de leur victoire par le Congrès, qui devrait avoir lieu dans moins d'une semaine, les partisans de M. Guevara menacent de descendre dans la rue au cas où le scrutin serait plus longtemps contesté.

Les partis d'opposition ont passé la journée à chercher une stratégie commune et à multiplier les contacts avec les « forces vives de la nation ». Le secrétaire général de la démocratie chrétienne, qui appuie M. Maldonado, a proposé que tous les candidats (y compris le général Guévara) démissionnent. De nouvelles élections seraient alors organisées, dont le vainqueur formerait un gouvernement d'union nationale. Pour appuyer cette proposition, il a demandé à tous les automobilistes mécontents de klaxonner tous les jours à midi et à 18 heures. Mais lorsque les premiers automobilistes se sont manifestés, mercredi après-midi, un détachement de la police, arme au poing, les a dispersés. Certains ont été agressés et blessés « *par des individus non identifiés* ».

Les partis d'opposition ne renoncent pas à demander l'annulation du scrutin, mais ils se heurtent à de sérieuses difficultés. Les actions légales n'ont aucune chance d'aboutir. Les autres grèves ou manifestations — présentent des risques énormes. Déjà un candidat à la députation de l'Union d'opposition, a été assassiné. Et depuis dimanche, huit scrutateurs ont disparu et deux autres ont été tués.

Le « dossier de la fraude », enfin, n'est pas encore convaincant. Il est fait de mêmes incidents et de présomptions d'ensemble. Couper les lignes téléphoniques des partis politiques au moment du dépouillement n'est, certes, guère civilisé, mais est-ce une preuve suffisante ? Constater que M. Maldonado gagne partout où les contrôles sont relativement faciles à effectuer et le général Guevara dans les zones les plus reculées ne serait pas décisif pour un tribunal mal disposé à l'égard des plaignants.

L'issue de la lutte menée par les trois candidats d'opposition (qui viennent de recevoir l'appui de la démocratie - chrétienne d'Amérique latine) dépend de l'attitude que prendront les Etats-Unis.

Une fraude massive et prouvée, s'ajoutant à des violations de droits de l'homme reconnues, rendrait difficile le vote, au Congrès de Washington, d'une aide importante au gouvernement guatémaltèque. En revanche, l'annulation du scrutin de dimanche débiliterait davantage un système déjà affaibli par la crise économique et les attaques de la guérilla. Elle montrerait en outre combien sont discutables les scrutins organisés en temps de guerre dans des pays qui n'ont jamais connu de consultation digne de ce nom. Or, des élections doivent avoir lieu au Salvador le 28 mars et l'administration Reagan leur attache beaucoup d'importance.

Malgré ces difficultés, les opposants sont décidés à poursuivre leur lutte. Ils affirment avoir de bons contacts avec certains membres du patronat qui ont peur d'une radicalisation politique et ont accepté de discuter un éventuel appel à la grève.

Mais la question qui revient le plus souvent, c'est de savoir si l'armée ne sera pas tentée de profiter de l'occasion. Elle ne cesse de rappeler son respect de la Constitution. Mais un dépérissement du système serait considéré comme une faiblesse dans la guerre livrée à la guérilla. Il pourrait inciter à « l'action » des officiers décidés à lutter énergiquement contre les insurgés et convaincus que de véritables réformes sont nécessaires.

FRANCIS PISANI.

(1) MM. Guevara : 379 071 ; Sandoval : 275 485 ; Maldonado : 221 818 ; Ansueto : 99 046 ; nuls et blancs : 101 214 ; votants : 1 082 351, soit environ 45 % des inscrits.

Nicaragua

L'ambassadeur à Washington dément la présence de conseillers militaires soviétiques

L'ambassadeur du Nicaragua à Washington, M. Francisco Navarro, a répondu, le mercredi 10 mars, aux accusations lancées la veille par le directeur adjoint de la C.I.A., l'amiral Inman, sur le renforcement du potentiel militaire du régime sandiniste.

Dans une interview à la chaîne de télévision A.B.C., M. Navarro a déclaré : « *Nous n'avons aucun conseiller militaire soviétique, et pas plus d'une dizaine de conseillers militaires cubains.* » L'amiral Inman avait affirmé que cinquante à soixante-dix officiers soviétiques se trouvaient au Nicaragua, et environ deux mille conseillers militaires cubains.

L'un des dirigeants sandinistes, M. Jaime Wheelock, ministre de l'agriculture, qui se trouve à Washington, a également démenti les affirmations lancées la veille par le directeur adjoint de l'agence de renseignements du Pentagone sur l'agrandissement des aéroports militaires nicaraguayens. Ces travaux ont été décidés sous le régime de Somoza, a précisé le ministre, et sur les conseils de consultants américains.

Tandis que le Nicaragua protestait auprès des Etats-Unis sur la violation de son espace aérien par des avions-espions américains (ceux qui ont pris les photos présentées mardi à Washington pour étayer les accusations contre les sandinistes), l'agence Tass condamnait, dans une dépêche, les « *sales insinuations* » et les « *fantastiques inventions* » des responsables du contre-espionnage américain.

● *Le secrétaire d'Etat américain,* M. Alexander Haig, a déclaré mercredi devant une sous-commission du Sénat, que l'aide militaire et économique américaine au Salvador ne suffirait pas à résoudre le conflit qui l'affecte. Celui-ci, a-t-il dit en substance, est la manifestation locale d'un problème global : l'offensive soviéto-cubaine contre la liberté dans le monde.

M. Haig s'est montré néanmoins réceptif aux propositions mexicaines, visant à parvenir à un accord au Salvador et à améliorer les relations entre Washington et Managua. « *Nous explorons toutes les voies possibles vers une solution pacifique* », a-t-il affirmé. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Suriname

TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT ?

Une fusillade a éclaté, le jeudi 11 mars dans la matinée, près du campement militaire de Paramaribo, la capitale du Suriname, a annoncé l'agence de presse surinamienne S.N.A., dans une dépêche reçue à La Haye. Il s'agirait, selon des informations non officielles, d'une tentative de renversement du conseil militaire. Le conseil militaire contrôle depuis un coup d'Etat, en février 1980, la vie politique de cette ancienne colonie néerlandaise, qui a accédé à l'indépendance en novembre 1975. — (A.F.P.).

AVANT LA VISITE DE M. MITTERRAND AUX ÉTATS-UNIS

Les dirigeants américains ont conscience d'une détérioration des relations avec Paris

De notre correspondant

Washington. — M. Mitterrand n'était pas attendu de sitôt à Washington. Les responsables américains affirment qu'ils ne sont pour rien dans l'avancement de cette visite, mais apprécient de pouvoir s'entretenir, dès le vendredi 12 mars, avec le président français. Ils constatent, en effet, que les relations entre les deux pays se détériorent et que l'alliance atlantique est dans le brouillard.

Si M. Mitterrand souhaite s'entretenir de l'économie avec ses interlocuteurs et préparer le sommet des sept grands pays industrialisés, convoqué en juin à Paris, M. Reagan et M. Haig veulent surtout parler politique. Ils s'attendent à des récriminations sur le dollar (trop fort) et les taux d'intérêt américains (trop élevés). Une idée fait lentement son chemin à Washington : pour calmer leurs partenaires, les Etats-Unis pourraient soutenir les monnaies européennes en attendant une normalisation du crédit.

La principale récrimination des dirigeants américains à l'égard de la France concerne les relations Est-Ouest. Ils estiment que Paris a bien réagi sur la Pologne, mais n'a pas su en tirer les conséquences pour ses rapports avec l'U.R.S.S. Peut-on acheter du gaz à ce pays, lui fournir des crédits avantageux, comme si de rien n'était ? « *Les tractations commerciales habituelles* (business as usual) *sont désormais impossibles,* souligne-t-on à Washington. *La France continue de raisonner en termes de business, malgré des proclamations, excellentes au demeurant, sur la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes.* »

Les Etats-Unis ont quasiment renoncé à obtenir de leurs alliés l'abandon du gazoduc sibérien. Ils ne semblent même pas prêts à prendre des mesures unilatérales pour en perturber la construction. Mais si Paris et Bonn obtenaient le feu vert, de fait, pour le gazoduc, on leur demanderait en échange une autre sanction contre l'U.R.S.S., par exemle la restriction des crédits.

M. Mitterrand s'entendra dire, en tout cas, qu'un courant isolationniste traverse le Congrès. Certains élus réclament le rapatriement des troupes américaines parce que les Européens ne veulent prendre aucune sanction contre l'U.R.S.S. et ne faire aucun effort sérieux pour assurer leur propre défense. La France n'est pas visée par ce dernier point, mais beaucoup finissent par l'assimiler à l'Allemagne.

La deuxième récrimination de Washington concerne l'Amérique centrale. Les Français sont accusés d'avoir reconnu les fronts d'opposition salvadoriens et de vendre des armes au Nicaragua. On les soupçonne de mal connaître cette région, et, plus encore, de l'utiliser à des fins discutables. « *Les Caraïbes, c'est loin de Paris, ce n'est pas dangereux,* souligne un responsable. *Cela permet de faire plaisir aux militants socialistes. Imaginez que nous fassions la même chose avec un pays d'Afrique francophone ?* » La discussion avec M. Mitterrand ne peut se limiter à cette remarque polémique. Les dirigeants américains essaieront de voir si la France — mieux encore que le Mexique — ne pourrait jouer un rôle de médiation le moment venu.

Pour le Proche-Orient, la polémique n'a pas de raison d'être. Sans partager tous les points de vue de M. Mitterrand, Washington juge l'attitude de la France « *plus équilibrée* » que sous le précédent gouvernement. On veut connaître les impressions, encore fraîches, du chef de l'Etat sur la visite en Israël. Une visite à laquelle la presse américaine avait attaché beaucoup d'importance.

S'ils en ont le temps, MM. Reagan et Haig aborderont avec leurs interlocuteurs français un sujet plus marginal mais qui leur tient à cœur : le terrorisme. Malgré une bonne coopération des autorités françaises après les attentats contre deux diplomates américains à Paris, on se déclare « *troublé* » ici par la manière trop laxiste dont la France sanctionnerait les activités terroristes sur son sol.

« *Nous voulons clarifier tout cela,* affirme-t-on à Washington. *Mais il ne faut pas perdre de vue une entente avec la France dans beaucoup de domaines, notamment la sécurité européenne.* » Ces convergences seront sans doute soulignées publiquement par les Américains à l'occasion de la visite de M. Mitterrand. Paris est un partenaire incommode et l'a toujours été. Mais il reste un allié solide, susceptible d'influencer Bonn et d'empêcher que les événements de Pologne et leurs suites ne se transforment en crise interne du bloc occidental.

ROBERT SOLÉ.

AFRIQUE

République Centrafricaine

APRÈS L'OCTROI DU DROIT D'ASILE A M. PATASSE

Les autorités de Bangui veulent éviter l'aggravation de la tension avec Paris

Bien que Paris ait décidé d'accorder le *droit d'asile* à M. Ange Patasse, *leader* de l'opposition centrafricaine, toujours réfugié à l'ambassade de France à Bangui, la tension dans les relations franco-centrafricaines est retombée. De part et d'autre, on continue de dédramatiser la situation et les autorités centrafricaines donnent le sentiment de vouloir jouer l'apaisement.

M. Lionel Jospin, dont s'était réclamé M. Patasse pour pénétrer dans l'ambassade de France à Bangui, a fait savoir dès mercredi qu'il n'avait jamais rencontré ce dernier. D'autre part, le P.S. a précisé qu'« aucun membre de la direction ou du secrétariat international du parti n'a eu de rencontre avec M. Patasse ».

De son côté, de retour d'Abidjan, au terme d'une visite au Mali et en Côte-d'Ivoire, M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, a affirmé jeudi 11 mars que les rumeurs selon lesquelles certaines personnalités françaises de son ministère auraient été impliquées dans la tentative de coup d'État de samedi dernier à Bangui sont « sans aucun fondement ». « Ces rumeurs font partie d'une vague d'intoxication qui a entouré cette affaire depuis le début. »

De notre envoyé spécial

Bangui. — Les jours se suivent et ne se ressemblent guère sur les rives de l'Oubangui. Après le remue-ménage diplomatique de la veille, le mercredi 10 mars aura été le jour de l'apaisement, notamment dans les relations franco-centrafricaines. A telle enseigne que certains y niaient presque l'existence d'une « *crise* » entre Paris et Bangui.

L'ultimatum diffusé à trois reprises mardi par Radio-Bangui — *réclamant* la *remise* à la justice centrafricaine de M. Ange Patasse dans un délai de quarante-huit heures — n'était plus qu'un malentendu le lendemain. En fait, on ne réclamait plus, comme l'a indiqué mercredi le Quai d'Orsay, qu'une *réponse* française à la demande d'extradition formulée dimanche soir par le gouvernement centrafricain. Autrement dit, après la brève visite de M. Guy Penne — qui s'est déroulée mardi dans une atmosphère de « *courtoisie* ». — il y avait accord, de part et d'autre pour « *dédramatiser* » la situation. On imaginerait ensuite une solution tenant compte du souci de la France, exprimé par *M. Beregovoy, de « respecter le droit d'asile »*.

Pour les uns, la raison a fini par prévaloir. Quelques policiers sont demeurés en faction devant la chancellerie française, exerçant un contrôle plutôt débonnaire des visiteurs, tandis que l'ambassadeur de France était reçu *par le chef de* l'État, le général Kolingba. On en oubliait même qu'une semaine plus tôt des opposants avaient tenté de prendre le pouvoir par la force et que deux officiers généraux, radiés depuis des cadres de l'armée, étaient en *fuite* et que les principaux dirigeants du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.) de M. Patasse — mouvement dissous — étaient sous les verrous. Pour les autres, donc, la mariée était un peu trop belle.

Radio-Bangui devait, dans son flash de mercredi *midi*, prendre un ton nouveau de compromis en *indiquant que le comité militaire* de redressement national, tout en *« exigeant l'extradition de M. Patasse »*, souhaitait que *« le problème soit réglé dans l'intérêt de la France et de la République centrafricaine ainsi que dans celui de notre souveraineté, sans déboucher nécessairement sur une crise majeure »*. Bref, on était loin de l'affirmation sèche de la veille selon laquelle les autorités locales avaient *« demandé que M. Patasse soit remis à la justice centrafricaine dans un délai de quarante-huit heures »*, cela au moment même où le conseiller de M. Mitterrand se trouvait dans le bureau du général Kolingba.

Beaucoup d'inconnus

Une nuée de questions demeure cependant en *suspens*. Tout d'abord, Paris ayant accordé au *réfugié* centrafricain le droit d'asile, il ne faut pas sous-estimer, quelle que soit leur réaction sur le champ, l'ampleur de l'amertume des dirigeants militaires centrafricains ainsi « *frustrés* » d'une victoire complète sur la « *bête noire* » du régime. Pendant des mois, par une campagne de tracts clandestins, M. Patasse a *nargué les autorités et tenté de* creuser le fossé ethnique entre le nord et le sud du pays. Après son retour, ses amis ont appelé à population de Bangui à l'insurrection. Le gouvernement centrafricain ne pourra pas s'empêcher d'estimer son *autorité battue* en brèche par un droit d'asile accordé à un adversaire qui, en cas de succès de son entreprise, aurait été peut-être sans merci, du moins l'estime-t-on ici dans les milieux officiels.

> **L'INVIOLABILITÉ DES AMBASSADES**
>
> **Depuis la convention de Vienne de 1962, la notion d'« extraterritorialité », des *ambassades a fait place à l'« inviolabilité »*. Dans la pratique, certains effets sont les mêmes : la police ou l'armée n'a pas le droit de pénétrer dans une ambassade ou de l'investir, sauf à la demande du chef de poste. Cependant, *juridiquement*, le territoire de l'ambassade n'est *plus considéré comme* se situant en dehors du pays hôte. L'ambassade ne peut plus donc, en droit, donner refuge en refusant toute explication, à une personne recherchée par le gouvernement du pays hôte ; celui-ci en revanche ne peut poursuivre la personne recherchée *dans les locaux ou sur le terrain* de l'ambassade. Seule une solution politique peut mettre fin au différend. C'est précisément ce cas qui se passe à Bangui.**

Il ne faut pas oublier non plus que les responsables centrafri*cains jugent — des documents* le prouveraient — que M. Patasse était d'accord avec M. Idi Lala, chef du M.C.L.N. (Mouvement centrafricain de libération nationale) clandestin, qui a revendiqué l'attentat du 14 juillet dans un cinéma de Bangui et dont les liens avec Tripoli sont généralement admis. Autrement dit, M. Patasse serait lié aux Centrafricains de la *« légion islamique »* libyenne, réinfiltrés clandestinement dans leur pays d'origine.

Si les autorités centrafricaines parlent de *« présomptions de complicités concernant certaines « personnalités françaises »*, elles *se gardent* de mettre en doute l'attitude de l'Élysée. Ce qui leur paraît incompréhensible, c'est que *M. Patasse, pendant* cinq mois de séjour en France, ait pu avoir *certains contacts officieux* à Paris. *« On se fiche des socialistes. Le Centrafrique n'est pas la France de Mitterrand »*, dira un peu brutalement un haut fonctionnaire à propos des échos, inintelligibles ici, de la polémique entre le *Quotidien de Paris* et M. Jospin à propos de M. Patasse.

Cette question pose le problème plus grave des relations entre la France et l'Afrique francophone. Les pouvoirs en place ici ne parviennent toujours pas à imaginer que le parti socialiste puisse tenir un langage différent de celui du gouvernement français. Là où il peut y avoir dualité, on traduit aussitôt, sur ce continent, duplicité. On parle alors de *« complicité »* avec des *opposants*, voire même de *« double jeu »*. Les pouvoirs africains ne peuvent admettre qu'une seule voix française et des relations bilatérales au sommet.

Quoi qu'il advienne désormais, le sort de M. Patasse promet, au moins dans les prochaines semaines, d'empoisonner les relations entre Paris et Bangui.

Actuellement, Bangui la Coquette somnole. Une manifestation anti-française y paraît peu probable et la volonté de compromis avec l'ancienne métropole — première puissance donatrice — l'emportera au *sein* du comité militaire au pouvoir. En bref, le temps fera son œuvre et l'amitié franco-centrafricaine aidant, la cicatrice s'effacera d'elle-même. Disons que mercredi a donné raison aux optimistes, et espérons simplement que la suite des événements ne leur donnera pas tort *dans ce pays aux équilibres* précaires et qui a déjà subi assez d'épreuves pour ne pas avoir à en connaître de plus pénibles.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Madagascar

DES DÉSORDRES SOCIAUX AURAIENT FAIT PLUSIEURS MORTS DANS LE NORD DU PAYS

Tananarive *(A.F.P.)*. — Dans plusieurs villes de la province d'Antsiranana (anciennement Diégo-Suarez) au nord de Madagascar, des manifestations violentes auraient fait, au cours des dernières semaines, selon divers témoignages non confir*més officiellement*, plusieurs morts et de nombreux blessés. Le gouvernement malgache observe un mutisme total sur ces événements, qui ont entraîné la démission du président du conseil exécutif d'Antsiranana (chef de province), M. Diny Georges.

Le quotidien *Madagascar-matin*, qui a évoqué simplement la *« crise du Nord »* dans détails, ni *commentaires, dans son* édition de mardi, a été censuré mercredi 10 mars pour y avoir fait à nouveau allusion dans son billet quotidien.

Les événements les plus graves ont eu lieu, selon les témoignages, le week-end dernier, dans l'île de Nosy Be, située au nord-ouest. Un *meeting y aurait dégénéré* en manifestations de rues suivies d'incendie de bâtiments administratifs et du pillage de magasins. Divers témoignages font état de cinq morts et de plusieurs blessés.

Parmi les causes de cette violente agitation sociale, on note la grave crise économique que traverse le pays et les *pénuries* de produits de première nécessité (riz, sucre, savon, médicaments, etc.) qu'elle engendre.

Le calendrier scolaire et universitaire étant, par ailleurs, perturbé, l'agitation estudiantine *s'est également manifestée*, en particulier à Antsiranana il y a plusieurs semaines, donnant le signal d'une contestation qui s'étend aujourd'hui à plusieurs localités de la région et touche une frange de la population de *plus* en *plus importante*.

République Sud-Africaine

Les mercenaires ne sont plus ce qu'ils étaient...

De notre envoyé spécial

Pietermaritzburg. — Les mercenaires ne sont plus ce qu'ils étaient. Telle est la conclusion que l'on retire d'une première rencontre avec les quarante-trois inculpés que la justice sud-africaine s'est résolue à poursuivre, après la tentative de putsch aux Seychelles en novembre 1981. Le procès a lieu à Pietermaritzburg, tranquille petite ville du Natal. A les voir alignés, le mercredi 10 mars, dans le box des accusés, l'une des raisons de leur piteux état saute aux yeux. Pour la plupart, ils n'ont pas, ou n'ont plus, la condition physique de leur emploi. Voûté par l'arthrite, leur chef, le « colonel » Mike Hoare (soixante-deux ans), n'a plus rien du prestigieux chef du « Commando des oies sauvages *», personnifié naguère par Richard Burton à l'écran. Ses lieutenants n'ont pas meilleure allure.*

Pour son piètre travail de recrutement et d' « organisation », *le patron de l'équipe aurait touché 2 millions de francs, somme qu'il consacrerait aujourd'hui à la défense de ses hommes. Eux auraient reçu 6 000 francs chacun avec promesse d'en toucher dix fois plus si le coup réussissait.*

La plupart d'entre eux sont des chefs de famille, des petits propriétaires de pavillon de banlieue ou des employés modèles. Le mercenariat s'est embourgeoisé. « Ce sont des soldats de l'anticommunisme, des idéalistes », affirme un homme d'affaires de Durban, M. Norman Reeves, qui vient de lancer une souscription nationale pour aider Mike Hoare à payer les frais du procès. « Ceci est un appel au public, *écrit-il,* pour qu'il vienne au secours de ces hommes dans notre cause commune. » *Ici peut-être, plus qu'ailleurs, le mercenaire est un personnage romantique. L'Afrique du Sud a le culte du pistolero, surtout quand il met son art au service du renversement de* « régimes marxistes ». *Le pays constitue le meilleur marché étranger du magazine américain* Soldiers of Fortune, Mensuel des aventuriers professionnels, *dans lequel on peut recruter par petites annonces un* « soldat de fortune » « pour un jour ou un mois au pôle Nord ou à Quito ».

Un pays peuplé d'aventuriers

Depuis la tristement glorieuse époque des « affreux », l'Afrique du Sud est sans doute, avec l'Amérique du Sud, le pays le plus peuplé d'aventuriers. Que l'opinion publique se soit rangée de leur côté n'a rien d'étonnant. Mme Pamela Reid, maire de Pietermaritzburg, est d'ailleurs ravie de l'événement. Elle regrette de n'avoir pas pu inviter « Monsieur Hoare et ses camarades » *au cocktail de la presse* — « Mon conseil municipal m'a refusé l'autorisation », — *mais elle se console car « ce procès va nous amener une publicité formidable ».*

Le procès, dont la première audience fut consacrée, pour l'essentiel, à l'enregistrement des identités, pourrait se prolonger plusieurs semaines. Outre les quarante-trois inculpés, qui plaideront tous non coupables, il reste plus de soixante-dix témoins à entendre. On ignore dans quelle mesure ceux qui seront appelés à la barre évoqueront les conditions, la préparation et l'exécution de l'opération. Ce n'est pas la tentative de coup d'État qui est, en effet, reprochée aux inculpés — la déstabilisation de gouvernements étrangers ne figure pas dans le code pénal sud-africain, — mais l'acte de piraterie aérienne qui leur a permis de « décrocher » après leur échec. Seuls, les sept malchanceux qui n'ont pu se replier à temps seront jugés pour ce crime aux Seychelles, où ils risquent leur tête.

Quant aux complicités officielles sud-africaines, dont auraient bénéficié les soldats perdus, il n'en sera apparemment pas question à Pietermaritzburg. Accusée, l'armée a fait sa propre enquête, déniché quelques coupables, dont les noms n'ont pas été révélés, et sévi. Pour elle et pour le gouvernement de Pretoria par la même occasion, l'incident est clos.

PATRICE CLAUDE.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LE MINISTRE DE LA DEFENSE, le général Mohammed Rafi, a regagné Kaboul, mercredi 10 mars, après un séjour de quatre mois en U.R.S.S., a indiqué la radio afghane captée à Islamabad. La radio a précisé qu'*« il avait suivi à Moscou des « cours de perfectionnement »*. Son éloignement, et son remplacement par le général Qader avaient été interprétés comme un épisode des luttes de clans au sein du régime afghan. D'autre part, le président Reagan a dédié au peuple afghan le prochain vol de la navette spatiale américaine, le 22 mars. Une Journée de l'Afghanistan aura lieu la veille aux Etats-Unis, qui vont envoyer une aide alimentaire supplémentaire aux réfugiés s'élevant à 23 millions de dollars et portant leurs contributions à 200 millions de dollars depuis trois ans. — *(A.F.P.)*

Chine

● CAPTURE D'UN BATEAU VIETNAMIEN. — *Le Quotidien du peuple* a annoncé ce jeudi 11 mars la capture d'un bateau de reconnaissance vietnamien, avec dix personnes à bord, la semaine dernière, à proximité des îles Paracels (occupées par la Chine et aussi revendiquées par le Vietnam). La veille, Pékin avait protesté officiellement auprès de Hanoï, ac*cusant la marine vietnamienne* d'avoir mitraillé une flotille de pêche *chinoise* (dix-huit disparus et six blessés). — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● DEMENTI SUD-YEMENITE. — Le comité central du parti socialiste yéménite (au pouvoir au Sud Yémen) a démenti mercredi 10 mars une déclaration du parti socialiste français, selon laquelle la République démocratique du Yémen aurait envoyé des forces militaires en Ethiopie pour lutter contre les séparatistes érythréens. Une source officielle au sein du département des relations extérieures du comité central a affirmé qu'il n'y avait *« pas une once de vérité »* dans ces accusations et a réaffirmé *« le soutien du Sud-Yémen à l'Ethiopie socialiste dans son combat pour atteindre le progrès économique et social »*. — *(A.F.P.)*

Tonga

● UNE AIDE FRANÇAISE a été accordée à l'archipel du Pacifique sud, ravagé récemment par un violent cyclone qui a détruit une grande partie des habitations et anéanti les cultures. Un avion militaire français venu de Papeete a transporté à Tonga 10 tonnes de vivres et de médicaments et des tentes, le 6 mars dernier ; une aide humanitaire a aussi été apportée au royaume par l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Turquie

● M. ECEVIT INTERDIT DE SORTIE. — M. Ecevit, ancien premier ministre, s'est vu refuser, le 10 mars, l'autorisation de se rendre aux Etats-Unis, où il devait donner une série de conférences. Les autorités turques ont justifié cette interdiction par le fait qu'une enquête est en cours contre certains membres du parti républicain du peuple, que dirige M. Ecevit, afin d'établir les relations qu'entretenait ce parti, avant le coup d'État militaire du 12 septembre 1980, avec *« les organisations terroristes d'extrême gauche, le parti communiste et certains syndicats »*. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

« Le président Mitterrand n'a pas dit aux Israéliens tout ce qu'ils auraient dû entendre »

nous déclare le cheikh Zayed, chef de l'État des Émirats arabes unis

De notre envoyé spécial

Abou-Dhabi. — Les retombées de la visite de M. Mitterrand à Jérusalem n'occupent plus les premières pages des journaux du Golfe, mais l'impact qu'elle pourrait avoir sur les relations franco-israéliennes, notamment dans les domaines du nucléaire et des armements, suscite interrogations et inquiétudes. Dans la perspective des prochaines conversations entre le chef de l'Etat et le président Reagan, certains éditorialistes posent la question de savoir si la France ne se ferait pas le « *relais* » de la stratégie américaine au Proche-Orient.

Le silence que se sont imposé les gouvernements de la région — qui se consultent sur l'attitude à adopter à l'égard de Paris — a été rompu dans un entretien que nous a accordé le cheikh Zayed Ben Sultan Al-Nahyane, le président de l'Etat des Emirats arabes unis. La Fédération, qui regroupe sept principautés du Golfe, se targue d'avoir le revenu le plus élevé au monde par tête d'habitant.

De toute évidence, le président Zayed — un Bédouin qui a forgé un Etat moderne à la force du poignet — fera tout ce qui est en son pouvoir pour conserver de bonnes relations avec Paris. Mais il n'hésitera pas, le cas échéant, assure-t-il avec fermeté, à infliger des sanctions économiques à la France. Voici les principaux traits de l'entretien qui s'est déroulé au palais de Batine, en présence du ministre de l'information, le cheikh Ahmed Ben Hamad, du ministre de l'intérieur, ainsi que de plusieurs proches collaborateurs du président de la Fédération.

« *La visite de M. Mitterrand en Israël n'a rien de répréhensible en soi* », déclare d'emblée le président de l'Etat. « *La France est un pays indépendant et son président se rend là où bon lui semble. Il est parfaitement honorable de vouloir être l'ami de deux parties en conflit et de chercher à les réconcilier.*

» *Cependant, nous soutenons qu'une telle position exige une rigoureuse impartialité, même au prix de heurter de front la sensibilité de l'une ou des deux parties à la fois.*

» *Malheureusement, nous n'avons pas eu le sentiment que le président Mitterrand ait observé toutes les règles qu'exige l'équité, qu'il ait dit aux Israéliens tout ce qu'ils auraient dû entendre. Ses déclarations ne sont pas à nos yeux équilibrées. Il ne leur a pas dit de restituer aux Arabes tous les territoires conquis, la ville de Jérusalem, comme le Golan, la Cisjordanie, Gaza. Il ne les a pas conjurés de renoncer à l'expansion, aux agressions répétées contre les pays arabes, contre le Liban en particulier. Il ne leur a pas reproché d'avoir chassé les Palestiniens de leur patrie et de leurs foyers pour installer à leur place des juifs russes ou américains. Il n'a pas dénoncé les violations des droits de l'homme, les internements arbitraires, les persécutions, le dynamitage de milliers de maisons dans les territoires occupés. Ces omissions ont insinué le doute dans nos esprits sur l'impartialité d'un homme qui veut rendre justice aux deux parties.*

— N'avez-vous pas oublié, pour votre part, que M. Mitterrand est le premier chef d'Etat français à prôner la création d'un Etat palestinien et la reconnaissance mutuelle des deux peuples en conflit ?

— *Nous remercions le président Mitterrand pour cette prise de position qui l'honore. Ce qu'il propose est naturel, voire indispensable, en commençant par la reconnaissance des droits légitimes et imprescriptibles du peuple palestinien. Nous lui reprochons, en revanche, d'avoir évoqué le sort des populations résidant en Cisjordanie et à Gaza seulement, en passant sous silence le peuple palestinien dans son ensemble, dans son droit à l'autodétermination et à une existence indépendante. Nous lui reprochons, encore de ne pas reconnaître l'O.L.P. comme le seul représentant légitime du peuple palestinien, le seul qui soit habilité à parler en son nom.*

— Pensez-vous que la politique française au Proche-Orient pourrait avoir des répercussions sur les relations entre Paris et le monde arabe ?

— *Oui, c'est évident. Je vais être franc avec vous. Nous avons autant besoin de la France que la France a besoin de nous. Nous voulons conserver une amitié et ses conséquences mutuellement bénéfiques qui nous lient. Nous serions profondément peinés de la perdre. Je l'ai dit à M. Cheysson lors de sa récente visite chez nous, et je le répète : le monde arabe et l'Europe sont intimement interdépendants et ce serait bien dommage de porter atteinte aux intérêts vitaux des deux parties.*

» *Je le dis avec la même sincérité et franchise : si la France devait s'engager sur une voie que nous estimerions partiale et nuisible aux droits légitimes des Arabes, nous serions contraints de prendre des mesures appropriées. Nous pourrions, par exemple, détourner notre commerce vers d'autres puissances européennes qui, elles, tiennent compte de nos intérêts et de notre sensibilité.*

— N'êtes-vous pas ainsi plus sévère pour la France que pour les Etats-Unis, dont la politique proche-orientale est loin de vous satisfaire ?

— *Les intérêts qui lient le monde arabe aux Etats-Unis, notamment dans les domaines financier et commercial, sont supérieurs à ceux qui nous attachent à l'Europe, tout le monde le sait. Malgré cela, nous critiquons la politique américaine beaucoup plus violemment que l'attitude française. Il n'en reste pas moins que Washington nous a promis de favoriser un règlement conforme aux aspirations arabes et à l'équité.*

— Faites-vous confiance aux promesses des Etats-Unis ?

— *Les Américains font valoir qu'ils ont tenu parole en faisant restituer le Sinaï à l'Egypte. Ils nous demandent de patienter, afin de leur donner le temps d'obtenir l'évacuation des autres territoires occupés. Nous avons décidé de vérifier la validité de leurs propos, tout comme nous mettrons à l'épreuve la France. Cela dit, si les Américains devaient nous décevoir, nous n'hésiterions pas non plus à prendre des mesures à leur encontre.*

» *Il faut nous comprendre. Si nous paraissons parfois plus sévères à l'égard de la France, c'est que celle-ci nous a habitués à davantage de compréhension et d'amitié, et parce qu'elle occupe dans le monde arabe une position privilégiée que lui envient nombre d'autres puissances.* »

ERIC ROULEAU.

● PRECISION. — M. Léon Benaroya, chef du service des écoles de l'Alliance israélite universelle, nous indique, à la suite de notre article sur les francophones en Israël (*le Monde* du 5 mars), que les lycées de l'Alliance sont, dans ce pays, au nombre de trois (et non pas de deux) et ont, globalement, quatre mille deux cents élèves (et non pas deux mille cinq cents).

Iran

UNE MISSION DE PAIX ISLAMIQUE N'A PU RENCONTRER L'IMAM KHOMEINY EN RAISON DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE CE DERNIER.

Le ministre des affaires étrangères du Bangladesh, M. Chamsoul Houqqui, a qualifié mercredi 10 mars à Dacca de « satisfaisants » les résultats de la navette effectuée sous sa direction en début de semaine entre l'Iran et l'Irak par les cinq membres de la mission de paix islamique, a précisé que celle-ci n'avait pu, à Téhéran, s'entretenir avec l'imam Khomeiny, en raison de la « mauvaise santé » de ce dernier. C'est la première fois qu'un responsable d'un pays entretenant des rapports normaux avec la République islamique fait allusion à la « maladie » dont serait frappé l'imam et sur laquelle des rumeurs circulent depuis plusieurs jours hors d'Iran.

On relève, d'autre part, que M. Mahmoud Hussein Bachrari, secrétaire général du Front arabe de libération d'El-Ahouaz (Khouzistan iranien), a annoncé, mercredi 10 mars à Paris, la reprise de la lutte armée de son mouvement, soutenu par l'Irak, en vue de l'« autodétermination » de la population arabophone de cette province pétrolière du sud-ouest de l'Iran.

A Téhéran, la presse a annoncé le même jour que quatre trafiquants de drogue et sept personnes accusées d'adultère ont été exécutées, après avoir été récemment condamnées à mort par les tribunaux de la Révolution islamique de Bojnourd (Khorassan, nord-est de l'Iran), et de Hamadan (ouest). — (A.F.P. A.P.).

Aujourd'hui dans Le Monde

transactions immobilières

5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 8ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ arrondissements

LE COLONEL KADHAFI A VIENNE

M. Kreisky semble embarrassé par une visite effectuée « à la demande de Tripoli »

De notre correspondante

Vienne. — Le colonel Kadhafi, « chef de la révolution libyenne », a commencé, le mercredi 10 mars, une visite de quatre jours en Autriche, au cours de laquelle il aura plusieurs entretiens avec le chancelier Kreisky et se rendra notamment à Linz, à l'usine sidérurgique Voest-Alpine, qui participe à la construction d'une aciérie à Misurata.

Ce voyage a suscité un embarras considérable aussi bien dans les milieux officiels que dans l'opinion publique. Le chancelier Kreisky a dû préciser que la visite avait lieu « *à la demande du colonel Kadhafi* ». Une invitation avait été adressée au chef de l'Etat libyen à l'occasion du voyage effectué par le chancelier autrichien en Libye en février 1975 au nom de l'Internationale socialiste, mais une certaine confusion est apparue lors de l'annonce unilatérale des jours derniers, par l'ambassade de Libye, d'une « *visite officielle* » du colonel à Vienne.

Le protocole de la chancellerie fait valoir que M. Kadhafi ayant officiellement renoncé en 1979 à toutes ses fonctions publiques, pour être simplement le « *guide de la révolution* » ne pouvait être reçu en visite d'Etat. Il reste cependant que sa venue constitue une « première ».

Le colonel Kadhafi a limité jusqu'à présent ses rares séjours en Occident à des « *voyages privés* », comme celui qu'il avait accompli en 1973 à Paris. Cette fois-ci, il est arrivé à Vienne à la tête d'une délégation d'une centaine de personnes, dont plusieurs hauts fonctionnaires ayant rang de ministre. En outre, le colonel donne une conférence de presse ce jeudi 11 mars au soir. Cette volonté affichée de s'adresser au monde occidental depuis le territoire d'un pays neutre est-elle la clé du mystère ?

Si le « *chef de la révolution libyenne* » veut profiter de sa visite en Autriche pour préparer un rapprochement avec les Européens, il a sans doute bien choisi son « introducteur », le chancelier Kreisky, qui entretient de nombreuses amitiés tant en Europe qu'au Proche-Orient, et avait été en 1979 également le premier chef d'un gouvernement occidental à recevoir à titre officiel M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine.

La justification purement économique du voyage, invoquée ici, est assez difficile à admettre. Des contrats industriels importants entre la Libye et des firmes autrichiennes ont été signés l'année dernière et sont en cours de réalisation. Une entreprise autrichienne construit un réseau de canalisations en Libye. Les négociations sont en bonne voie pour la signature d'accords commerciaux. Enfin, la Libye est le troisième fournisseur de pétrole de l'Autriche. On ne voit quel élargissement spectaculaire de cette coopération économique pouvait exiger un déplacement à un niveau aussi élevé.

WALTRAUD BARYLI.

M. CHEYSSON REÇOIT M. KADDOUMI UN DES DIRIGEANTS DE L'O.L.P.

M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine (le « ministre des affaires étrangères » de l'O.L.P.), arrivé mercredi à Paris « à titre privé », a été reçu ce jeudi 11 mars, à 10 h 30, par M. Cheysson, ministre des relations extérieures.

C'est la première rencontre entre un représentant du gouvernement français et un responsable de l'O.L.P. depuis le voyage de M. Mitterrand en Israël la semaine dernière. L'O.L.P. avait critiqué le discours devant la Knesset du président français, estimant que celui-ci, en déclarant, notamment, que l'O.L.P. « parle au nom des combattants », se montrait restrictif sur la représentativité de l'organisation palestinienne.

Liban

DEUX VOITURES PIÉGÉES EXPLOSENT PRÈS DE BEYROUTH

(*De notre correspondant.*)

Beyrouth. — La violence au Liban a pris une nouvelle fois la forme d'une épreuve de force entre les deux secteurs du pays. Deux voitures piégées ont en effet explosé mercredi 10 mars, à vingt minutes d'intervalle, à quelques kilomètres de distance, sur la route côtière de part et d'autre de Jounieh, en secteur chrétien. La première charge placée à Zouk, à proximité d'un centre pour jeunes équipé de jeux électroniques, a fait douze blessés légers ; la seconde, placée à Maameltein, près d'un casino, n'a provoqué que des dégâts matériels.

Les deux attentats ont été revendiqués par un « Mouvement d'éradication du péché », totalement inconnu. M. Béchir Gemayel, commandant des forces libanaises (chrétiennes), a néanmoins accusé Abou Ayad, un des principaux responsables palestiniens, d'en être l'organisateur.

EUROPE

Irlande du Nord

LA « GUERRE SECRÈTE » CONTRE LE TERRORISME

La police et l'armée tirent parti de plusieurs défections dans les rangs de l'IRA

La guerre souterraine que livrent à l'IRA « provisoire » et à l'INLA (1) les services spécialisés de l'armée britannique en Irlande du Nord et de la police connaît depuis quelques semaines des développements dont on attend beaucoup à Londres. La satisfaction anglaise devant les succès enregistrés se nuance toutefois d'une certaine inquiétude devant le risque de voir ces organisations, surtout la première, porter le conflit sur le territoire de la Grande-Bretagne. En particulier, d'actives recherches, à la suite de l'interception de certaines informations, sont actuellement menées dans la région de Southampton.

Mais la lutte contre l'IRA a incontestablement avancé sur le terrain. Au moins vingt-quatre personnes, dont certains responsables importants, ont été arrêtées depuis le début de l'année. Le chiffre peut sembler modeste au regard de celui des sympathisants du mouvement parmi la communauté catholique. Mais il est, en réalité, alarmant pour une organisation qui n'a jamais cherché à recruter en masse et a toujours préféré de petits effectifs très actifs.

Ce choix répondait aux nécessités de l'attentat ou de l'embuscade autant qu'à celles de la clandestinité. Mais en mettant la main sur deux douzaines de cadres de l'IRA et de l'INLA, les autorités pourraient avoir porté un coup très dur aux deux « armées » nationalistes. La seconde, en particulier, aurait perdu dans l'opération son chef militaire de la région de Belfast, et serait, aux dires de certains observateurs peu suspects d'hostilité à sa cause, dans un état proche de la dislocation.

Ces arrestations sont d'autant plus préoccupantes pour l'ensemble du courant « républicain » qu'elles se sont accompagnées de saisies d'importants stocks d'armes et de munitions. On estime ainsi qu'en cinq ou six semaines l'IRA a perdu environ les trois quarts de son arsenal, du moins en Ulster. Mais surtout, l'IRA et l'INLA se trouvent confrontées au grave problème des « informateurs ».

Ceux-ci, assure-t-on dans les milieux proches des deux organisations, ne sont qu'au nombre de deux, s'agissant du moins des « traîtres » susceptibles de divulguer des secrets de quelque importance. L'un se serait détourné de l'IRA et de la lutte armée à la suite d'une conversion religieuse. L'autre aurait abandonné l'IRA, en faisant des révélations à la police, en échange d'une promesse d'impunité.

Il semble cependant que ce mouvement de défection soit plus vaste. Une certaine désaffection se serait fait jour chez des militants en désaccord avec la stratégie des grèves de la faim, qui devaient coûter la vie, l'an dernier, à Bobby Sands et neuf de ses compagnons de captivité en raison de l'intransigeance de Mme Thatcher. Informés de ce malaise, les spécialistes britanniques se sont employés à transformer la fissure en brèche et à « retourner » un certain nombre de ces militants. Le plus souvent en leur promettant une amnistie totale, ainsi que les moyens de gagner la Grande-Bretagne et l'étranger pour y refaire leur vie sous une autre identité. Et en faisant valoir que c'était là le seul moyen, pour ceux qui souhaitent déposer les armes, de vivre en paix.

Il suffit de quelques défections pour en amener d'autres, et le Royal Ulster Constabulary, la police d'Irlande du Nord, a ainsi réussi à mettre la main sur de nombreux cadres importants de l'IRA et de l'INLA. Ce problème des informateurs est devenu si aigu pour les deux « armées » nationalistes que celles-ci ont récemment décrété une trêve de deux semaines au cours de laquelle les « traîtres » étaient assurés de l'impunité s'ils venaient se confesser aux dirigeants de ces mouvements, après quoi ils seraient autorisés à quitter le pays sans subir de représailles. Ceux qui ne viendraient pas spontanément, ajoutait l'IRA, étaient de toute façon connus et seraient abattus. On voulait en effet faire le point, à l'état-major de l'organisation, sur l'ampleur des informations désormais en possession de l'armée et de la police, pour prendre les mesures nécessaires. Pour autant qu'on puisse le savoir, cet appel n'a été que très partiellement entendu.

Le changement politique qui a eu lieu à Dublin à l'occasion des dernières élections législatives, en revanche, peut apporter quelque soulagement aux nationalistes du Nord. Sans renier la tradition patriotique irlandaise, M. FitzGerald, premier ministre sortant, avait manifesté plus de compréhension à l'égard de Londres que son prédécesseur, et la coopération entre les polices et les armées respectives d'Ulster et de République d'Irlande s'en était trouvée facilitée. Vaincu l'an dernier, M. Charles Haughey, leader du Fianna Fail, est d'un nationalisme plus ombrageux, même s'il ne peut évidemment passer pour un supporter de l'IRA.

Mais c'est, dans l'immédiat, sur un terrain plus directement technique et militaire que l'IRA et l'INLA vont devoir tirer les leçons de leurs revers actuels. Il est vrai que la forme choisie par les organisations « républicaines » pour leur combat leur impose de lier constamment le politique et le « militaire ».

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Irish National Liberation Army, considérée comme marxiste.

Finlande

En faisant à Moscou son premier voyage officiel

Le président Koivisto a cherché à dissiper la méfiance du Kremlin

De notre correspondant

Moscou. — Reçu, mardi 9 mars, par M. Brejnev, à l'occasion d'une « *visite de travail* » dans la capitale soviétique, M. Mauro Koivisto, nouveau président de la République de Finlande, qui effectuait son premier déplacement à l'étranger depuis son élection, le 26 janvier, a tenu à son hôte le langage que celui-ci attendait. Au cours des pourparlers des deux délégations, puis du dîner offert en son honneur, il a en effet déclaré que le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle signé entre les deux pays en 1948 demeure le « *noyau* » de la politique étrangère de la Finlande, qu'il « *conserve invariablement son actualité dans toutes ses clauses* », qu'il « *correspond aux intérêts vitaux tant de la Finlande que de l'U.R.S.S.* », qu'il permet de maintenir leurs rapports « *en dehors des fluctuations conjoncturelles de la politique internationale* » et fait de ceux-ci un « *véritable modèle* ».

Cette prise de position n'est pas nouvelle, mais il importait aux Soviétiques qu'elle fût solennellement réaffirmée à Moscou, où l'élection de M. Koivisto avait été accueillie avec une certaine réserve : si Radio-Moscou avait salué la victoire des « *forces de la gauche* » contre celles de la bourgeoisie (*le Monde* daté 24-25 janvier), aucun organe de presse n'avait repris ce commentaire. Le Kremlin, qui n'avait pas misé sur M. Koivisto, restait dans l'expectative.

La visite du président finlandais suffira-t-elle, toutefois, à effacer la méfiance réciproque ? M. Koivisto s'est exprimé avec prudence, sans aller, semble-t-il, au-delà des termes convenus, en souhaitant que tous les moyens soient mis en œuvre pour revenir « *au processus de la détente et du renforcement de la confiance entre les peuples* », en se prononçant pour « *la voie des ententes et des compromis* » à la conférence de Madrid. Et, sur le plan bilatéral, en soulignant l'accroissement des échanges commerciaux soviéto-finlandais.

En contrepartie, M. Brejnev a assuré que « *jamais l'Union soviétique n'a tenté d'imposer ses opinions à la Finlande, de s'immiscer dans ses affaires intérieures* », assurance qui vaut évidemment pour l'avenir autant que pour le passé. Il a précisé que le traité de 1948 est conçu « *comme un traité entre deux partenaires à égalité de droit, qui ont décidé d'établir leurs relations sur un respect total et la prise en compte réelle des droits et intérêts mutuels* ». Il a souligné, pour s'en féliciter, que l'on avait vu « *se consolider les bases de la politique pacifique indépendante de la Finlande* », qui a, d'autre part, été pour l'U.R.S.S. « *un bon et loyal voisin* ».

Mais le chef de l'Etat soviétique n'a pas mentionné, dans son discours, la proposition finlandaise de création d'une zone dénucléarisée dans le nord de l'Europe. Cette omission comme l'insistance de M. Brejnev sur la nécessité d'un « *effort long et opiniâtre* » pour asseoir les relations entre les deux pays sont peut-être le signe que du côté soviétique aussi « *toutes les incertitudes ne sont pas dissipées* ».

THOMAS FERENCZI.

Pologne

LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU VEUT ENVOYER UNE COMMISSION D'ENQUÊTE.

La commission des droits de l'homme des Nations unies a adopté mercredi 10 mars à Genève, par 19 voix contre 13, une résolution demandant l'envoi en Pologne d'une commission d'enquête sur la violation des droits de l'homme. La résolution était présentée par le Danemark, l'Italie, les Pays-Bas et la R.F.A. Le représentant de la Pologne, M. Lopatka a aussitôt déclaré cette résolution « *illégale, nulle, non avenue et politiquement néfaste* ».

La commission a également décidé par consensus, sur proposition de la France, la reconduction du mandat de deux ans du groupe de travail sur les disparitions dans le monde.

A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay a, d'autre part, annoncé mercredi que la France refusera les demandes d'asile de citoyens polonais qui « *ne seraient pas libres de leurs mouvements et de leurs décisions* ».

« *Il est clair*, a ajouté le porte-parole, *que les autorités polonaises espèrent ainsi se défaire des personnes qui les gênent. Loin de reprendre le dialogue avec les responsables de Solidarité comme leurs déclarations permettaient de l'espérer les autorités polonaises exercent des pressions sur les internés et leurs familles afin de les contraindre à l'exil. Le gouvernement français ne peut admettre cette nouvelle atteinte aux droits de l'homme.* »

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont adopté la même attitude.

Le gouvernement français a, d'autre part, levé vendredi dernier les restrictions à la circulation des diplomates polonais en France. Ces restrictions avaient été imposées début janvier par mesure de réciprocité à des restrictions analogues imposées à Varsovie aux diplomates étrangers et qui ont été levées il y a quelques jours.

La dette polonaise

NOUVEAU DÉFAUT DE PAIEMENT

Nouvel épisode dans l'affaire de la dette polonaise. La banque Handlowy du commerce extérieur n'a pas remboursé une obligation émise sur le marché international à taux variable de 35 millions de dollars qui venait à échéance en janvier. Elle n'a pas non plus, révèle notre confrère le *Financial Times*, acquitté le paiement des intérêts sur une autre obligation de 30 millions de dollars. Dans le premier cas, c'est l'American Express qui est chargé de recevoir les paiements au nom des porteurs, dans le second cas, c'est la Banque nationale de Paris.

Ces nouvelles n'ont pas manqué de raviver les inquiétudes des milieux financiers. Il suffirait, en principe, qu'un porteur demande que la Pologne soit officiellement déclarée en faillite, pour que la procédure soit engagée devant un tribunal. Or, jusqu'à maintenant, les Etats et les banques créancières de Varsovie ont refusé de prendre ce parti, préférant négocier avec les autorités polonaises des accords de rééchelonnement de la dette.

Cependant, comme on le sait, l'accord concernant la consolidation de la dette polonaise vis-à-vis des banques, venu à échéance en 1981, n'a toujours pas été conclu, parce que la Pologne n'a toujours pas payé la totalité des intérêts dus.

DIPLOMATIE

L'ÉCHÉANCE DE 1984

L'Assemblée européenne se prononce pour un mode d'élection uniforme : un scrutin proportionnel régional

De notre correspondant

Strasbourg. — L'Assemblée européenne s'est prononcée, mercredi 10 mars, par 158 voix contre 76 et 27 abstentions, pour un scrutin uniforme proportionnel et régional pour les élections européennes de 1984. Les représentants britanniques (conservateurs *et travaillistes*) à *deux ou trois* exceptions près, ont voté contre la résolution ainsi que les communistes grecs et italiens ; les communistes français se sont abstenus : les gaullistes se sont abstenus ou ont voté contre.

La proposition *présentée* par M. Seitlinger (démocrate-chrétien, France), en préparation depuis près de deux ans, comporte, à l'issue du vote final (quatre-vingt-quinze amendements avaient été présentés) une anomalie de *taille. Deux amendements* contradictoires ont, en effet, été retenus *par la majorité des députés.* Présenté par les conservateurs britanniques, le premier élimine un paragraphe du texte initial, qui demandait aux Dix d'accorder le droit de vote aux ressortissants d'un autre Etat membre résidant sur leur *territoire* depuis au moins cinq ans. Le second, présenté par les socialistes, offre l'éligibilité à un citoyen de la Communauté s'il est installé (toujours de puis cinq ans) dans un autre pays que celui de sa nationalité. Autrement dit, le *texte* prévoit qu'un ressortissant de la Communauté peut, dans certaines circonstances, être éligible à l'Assemblée européenne sans être électeur.

Dénonçant l'incohérence du texte amendé, l'ancienne présidente, Mme Veil, s'est abstenue, contrairement au groupe libéral (*auquel elle appartient*) *qui* a qualifié de « *scrutin historique* » le vote de mercredi.

Autre anomalie : Britanniques, Belges, Néerlandais et Allemands de l'Ouest, vivant dans un pays de la Communauté autre que le leur, *pourront désormais participer* aux élections européennes, ce qui leur est, jusqu'à présent, interdit. En revanche les Français et les Italiens résidant hors de la Communauté, qui peuvent aujourd'hui participer aux élections selon *diverses procédures*, ne pourront plus participer au scrutin européen.

MARCEL SCOTTO.

[*Le traité de Rome* (1957) *prévoyait* que les députés de l'Assemblée européenne seraient élus au suffrage direct selon « une procédure uniforme ». L'Assemblée devait proposer elle-même cette procédure sur laquelle les gouvernements devaient *se prononcer à l'unanimité.* En décidant en 1976 de procéder à l'élection directe (qui eut lieu en 1979), les gouvernements ne purent se mettre d'accord sur le mode de scrutin. Chaque Etat resta libre de choisir le sien, mais la première Assemblée européenne élue directement devait présenter un nouveau projet de procédure uniforme, ce qu'elle vient de faire. Il reste qu'en dernier ressort, les gouvernements devront se prononcer à l'unanimité avant le prochain scrutin (1984). L'accord sera très difficile, les Britanniques étant quasi unanimement *hostiles* à la proportionnelle. En France, le R.P.R. est très hostile aux circonscriptions régionales.]

M. CHEYSSON : je ne porte pas de dentelles.

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a participé à la campagne des cantonales dans le Pas-de-Calais en prenant la parole à deux meetings réunissant quelque trois cents personnes à Liévain et à Barlin. M. Cheysson, au cours de ses exposés, a évoqué la politique extérieure. A propos du Proche-Orient, il a déclaré : « Il ne doit pas y avoir de partage du Proche-Orient, comme ce fut le cas en Europe. Il ne faut pas placer les frontières là où se sont arrêtées les armes. Il ne doit pas y avoir de Yalta au Proche-Orient. »

Répondant à ceux qui critiquent ses « excès de langage », *le ministre a déclaré :* « Le style de notre politique étrangère a changé. J'ai eu et j'aurai toujours un langage différent de la diplomatie classique. Je serais honteux de m'exprimer avec la confusion des diplomates du siècle dernier. Je ne porte pas de dentelles. Le gouvernement socialiste n'a pas été élu pour porter de la dentelle... »

LES ADIEUX DE L'AMBASSADEUR DU PAKISTAN

L'ambassadeur du Pakistan, qui vient d'être nommé ministre des affaires étrangères, et la Begum Yaqub-Khan, ont donné une réception, mercredi, pour prendre congé de leurs nombreux amis. Militaire reconverti en diplomate, polyglotte, le général Yaqub-Khan, dont c'était la seconde mission à Paris, après avoir représenté son pays, entre-temps, à Washington et à Moscou, laissera le souvenir d'un homme d'une grande distinction et d'un remarquable analyste politique. — (A.F.)

M. CHRISTIAN D'AUMALE EST ÉLEVÉ A LA DIGNITÉ D'AMBASSADEUR DE FRANCE

Le conseil des ministres du mercredi 10 mars a élevé M. Christian d'Aumale, chef de la délégation permanente auprès de l'Organisation de coopération et de développement *économique*, à la dignité d'ambassadeur de France.

[*Né en 1918,* entré dans la carrière diplomatique en juillet 1943 et engagé le mois suivant dans les Forces françaises de l'intérieur, M. Christian d'Aumale a été en poste à Copenhague, à Tokyo et à Bonn comme conseiller (1962) et ministre conseiller (1963-1968) ainsi qu'à l'administration centrale : à la direction d'Asie, d'Europe et à deux reprises à la direction des affaires économiques, notamment de 1968 à 1978 comme chargé des accords bilatéraux. *Il est depuis 1978* ambassadeur auprès de l'O.C.D.E.]

Le même conseil des ministres a nommé M. Jean-Paul Anglès, ancien *chef du protocole*, ancien ambassadeur à Lisbonne et ancien inspecteur général des affaires de l'étranger et des étrangers en étrangères, directeur des Français France.

● *Le nouveau secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique,* M. François *Owono* Nguéna, ancien ministre d'Etat gabonais à la culture, aux arts et à l'éducation populaire, a pris ses fonctions à Paris le 1er mars. L'agence compte maintenant trente-huit membres répartis sur les cinq continents. *La nouvelle adresse de son siège* est 13, quai André-Citroën, 75 015 Paris, tél. 575-62-41.

ATIE

NCE DE 1984

...péenne se prononce
d'élection uniforme ;
...portionnel régional

MARCEL SCOTTI

M. CHRISTIAN D'AUM...
EST ÉLEVÉ À LA D...
D'AMBASSADEUR DE ...

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION

AUVERGNE : stabilité

Chaque grande formation politique détient une présidence de conseil général dans la région Auvergne : M. Guichon (P.C.) dans l'Allier, M. Raynal (R.P.R.) dans le Cantal, M. Boulay (P.S.) dans le Puy-de-Dôme, et M. Barrot (U.D.F.) en Haute-Loire. Peu de modifications sont à attendre, sauf, peut-être, *dans* l'Allier, où les socialistes espèrent reconquérir la présidence de l'assemblée départementale.

Les socialistes sont, en revanche, largement majoritaires quant à leur représentativité à l'Assemblée nationale. Sur les treize sièges que compte la région, ils ont huit élus, contre trois pour l'U.D.F., un pour le R.P.R. et un pour le P.C. La présidence du conseil régional est, en outre, assurée par M. Pourchon, député socialiste.

L'Auvergne, c'est également la région où se situe la commune de *Chamalières. Dans ce canton, le candidat de l'opposition* s'appelle M. Giscard d'Estaing...

PUY-DE-DOME : un « républicain d'union » à Chamalières

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Trente-six *cantons sont à pourvoir, dont douze* récemment découpés. La gauche (composante politique majoritaire du département) est certaine de conserver sa suprématie dans le département le plus peuplé de la région Auvergne, où cent dix-huit candidats se présentent. La plupart des cantons à pourvoir lui sont en effet très favorables (1). Dans le canton de Chamalières, dont les limites géographiques correspondent à celles de la commune qui fut le berceau du giscardisme, M. Giscard d'Estaing (qui se présente comme « républicain d'union »), arpentant inlassablement un terrain d'ores et déjà conquis, a renoué avec son comportement d'origine en adressant une *lettre à ses vingt mille électeurs* pour leur dire que, maire de Chamalières depuis 1967, conseiller général du Puy-de-Dôme depuis 1958 (dans le canton de Rochefort-Montagne à cette époque), il a dû, *« à regret, démissionner de ces deux fonctions »* lors de son élection à la présidence de la République. Il ajoute : *« Bien entendu, je pense aussi à la France, à ses problèmes et à ses inquiétudes (...). Je souhaite vivre cette période avec vous. »*

Comme l'ancien président de la République, d'autres candidats savent qu'ils seront élus facilement, ainsi M. Arsène Boulay (P.S.), ancien député, qui assure son troisième mandat de président du conseil général et qui se présente dans le nouvau canton d'Aubière, issu du canton de Clermont-Ferrand-Sud, dont il est le conseiller sortant, ou encore M. Maurice Pourchon, député socialiste, président du conseil régional d'Auvergne, qui brigue les suffrages des électeurs de Clermont-Nord, issu du canton de Clermont-Est. En revanche, dans les nouveaux cantons de l'agglomération clermontoise, la lutte sera plus âpre. Sur la seule ville de Clermont-Ferrand, quatorze membres du conseil municipal (cinq communistes, sept socialistes et deux M.R.G.) sont candidats.

En fait, sans la candidature imprévue de M. Giscard d'Estaing, les élections dans le Puy-de-Dôme n'auraient pas acquis un tel intérêt. Sa candidature estompe les quelques manquements enregistrés çà et là, au sein de l'opposition, au principe de candidats uniques soutenus à la fois par l'U.D.F. et le R.P.R.

A Royat (nouveau canton), le docteur Jean-Claude Pons, maire de la station thermale (qui devient chef-lieu), se présente, alors que l'opposition a désigné M. Georges Monnet (R.P.R.), maire d'Orcines. M. Pons, bien que se situant dans l'opposition, n'est inscrit à aucun parti. *« Ma candidature relève du bon sens,* a-t-il expliqué. *La commune de Royat représente 40 % de la population du canton et possède les moyens techniques et administratifs à même de supporter un siège de conseiller général (...). » « Si je suis distancé par M. Monnet,* a-t-il ajouté, *je me désisterai en sa faveur, et il fera de même dans le cas inverse. »*

La gauche elle aussi connaît des difficultés internes : dans le canton de Châteldon, le conseiller général sortant, M. Michel Citerne, qui a été « exclu » du parti socialiste pour avoir accordé son parrainage à Mme Huguette Bouchardeau, candidate du P.S.U. lors de l'élection présidentielle, se maintient *sous* l'étiquette de *« socialiste indépendant »*.

Le parti socialiste a désigné comme candidat officiel M. Bernard Jaillot, adjoint au maire de Puy-*Guillaume, qui est M. Charasse, sé*nateur socialiste et proche conseiller de M. François Mitterrand. *Il n'est* toutefois pas impossible que M. Citerne, *qui avait mené campagne* contre l'éventuelle implantation *d'une centrale nucléaire dans* la région de Puy-Guillaume, soit réélu. A l'issue du second tour, le nouveau conseil général du Puy-de-Dôme, aux compétences accrues, devra élire son président. Il ne fait guère de doute que M. Arsène Boulay sera présenté par le groupe socialiste, pour un quatrième mandat.

J. P.-R.

(1) Le conseil général du Puy-de-Dôme comprend cinquante sièges. Il est composé de 29 P.S., 6 U.D.F.-P.R., 5 U.D.F., 3 P.C., 3 mod., 2 div. g., 1. U.D.F.-Rad. et 1 U.D.F.-C.D.S. En *1979*, M. Arsène Boulay (socialiste) avait été élu par 41 voix contre 2.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article relatif à la préparation des élections cantonales dans les Bouches-du-Rhône, paru dans *le Monde* du 6 mars, nous avons indiqué par erreur que la candidate du parti socialiste dans le canton de Aix-Centre est Mme Germaine Pivasset. En réalité, c'est Mme Rosette Gay. Mme Pivasset est candidate du P.S. dans le canton d'Aix-Nord-Est.

CANTAL : « statu quo » ?

De notre correspondant

Aurillac. — Dans un département essentiellement rural, traditionnellement jugé comme conservateur et légitimiste, la prochaine consultation ne bouleversera en aucun cas l'équilibre politique du conseil général, qui demeurera solidement acquis à l'ancienne majorité. Il est même possible que l'on assiste à un complet *statu quo*. Parmi les treize cantons à pourvoir, dix sont tenus par des représentants de l'ancienne majorité, les trois autres par des membres du parti socialiste.

De part et d'autre, on considère qu'il n'existe pratiquement qu'une *petite incertitude et que toute autre* modification pourrait prendre allure *de coup de théâtre. Avec le retrait* dans le canton d'Aurillac-I de *M. René Souchon, député socialiste* et maire de la ville, la succession *ainsi ouverte apparaît comme une* prise de risque pour la gauche. Il *n'est en effet nullement certain que* le siège revienne au parti socialiste, *dont le candidat, M. Olivier, maire* de Naucelles-Reilhac, devra affronter *M. Dejou, maire de Jussac,* président de l'association des maires du Cantal, conseiller régional (candidat unique de l'opposition), mais aussi M. Taurand (P.C.), adjoint au maire d'Aurillac, et M. Mézard (M.R.G.), avocat au barreau d'Aurillac, fils de l'ancien maire indépendant.

Dans l'ancienne majorité, qui présentera partout des candidatures uniques dès le premier tour, à l'exception du canton *d'Aurillac-IV où* une primaire aura lieu entre le docteur Maurs (U.D.F.), conseiller général sortant, et M. Veyrat (U.D.F.-C.D.S.), *maire de Saint-Simon,* la seule inquiétude porte sur le canton *de Saignes : M. Besse (R.P.R.),* conseiller sortant, se trouvera opposé *à MM. Perry (P.C.), conseiller* municipal d'Ydes, Mas (P.S.) et *Deguilhem, également socialiste,* mais sans investiture du P.S. On *murmure à Saignes* que M. Besse pourrait être en difficulté et que, s'il *conserve son siège dans cette an*cienne région minière où sont implantés *de nombreux Polonais* ayant fait souche en Haute-Auvergne, il le devra *en partie au... général* Jaruzelski. — J.-H. L.

HAUTE-LOIRE : un bastion de l'opposition

De notre correspondant

Le Puy-en-Velay. — Dix-sept sièges de conseillers généraux sur trente-trois sont renouvelables en Haute-Loire, département qui n'a pas été touché par le nouveau découpage. Parmi ceux-ci, quatorze sont détenus par les élus de la majorité départementale, qui est devenue la minorité nationale, et trois par la gauche. M. Jacques Barrot, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, retrouvera aisément à la fois son siège et la présidence du conseil général. La Haute-Loire, qui s'est prononcée à 56,02 % en faveur de M. Giscard d'Estaing le 10 mai 1981, et dont les deux députés, MM. Barrot et Proriol (U.D.F.), ont été réélus en juin, ne changera pas d'équilibre politique à l'occasion des cantonales.

Celles-ci ont *suscité* soixante-trois candidatures, dont celles de cinq femmes. Quatre conseillers sortants ne se représentent pas : M. Brustel, le doyen de l'assemblée départementale, à Pinols ; MM. Itier à Cayres, Chapuis à Craponne-sur-Arzon et *Dupuy à Bas-en-Basset. Ils* appartiennent tous les quatre à l'opposition. *Si leurs sièges sont convoités* par de nombreux candidats, les plus sérieux d'entre eux se réclament tous de la majorité départementale. Cela ne signifie toutefois pas que les relations soient tendues à l'intérieur de celle-ci, car, dans les cas de candidatures multiples, des accords de désistement automatique au second tour ont été conclus.

A gauche aussi, les choses se sont, dans l'ensemble, bien passées. Avec toutefois une exception dans le canton du Puy-Nord : le sortant, M. Maurice Gardes (divers gauche), qui avait appelé à voter en faveur de M. François Mitterrand en mai 1981, sera opposé au premier secrétaire du P.S. de Haute-Loire, M. Louis Valentin ; ce qui a provoqué quelques remous au sein de la fédération départementale socialiste.

Les deux partis de gauche ont un *candidat dans chaque canton, sauf à* Retournac (municipalité où la gau*che est majoritaire) où le P.C.* n'a pas présenté de candidat. Le conseiller sortant, M. Communal (C.D.S.) affrontera un candidat socialiste et le maire communiste de Retournac, M. Dechiron, qui est présenté par son conseil municipal. Mais celui-ci, tout en bénéficiant du soutien actif de son parti, n'est pas directement présenté par ce dernier. Peut-être afin de ne pas effaroucher les électeurs de gauche modérés ? Le siège de M. Communal serait menacé dans ce canton.

D'autre part, dans le canton du Puy Sud-Est, Mme Geneviève Pubellier (C.D.S.) affrontera son successeur à la mairie de Coubon, M. Salgues (P.S.). Enfin, à Aurec-sur-Loire, la réélection de M. Vincendon (P.S.) sera difficile.

ALLIER : une présidence communiste convoitée

De notre envoyé spécial

Moulins. — *L'Humanité Dimanche*, datée du 5 mars, consacrait deux pages de reportage à M. Henri Guichon, président communiste du conseil général de l'Allier. L'enjeu est en effet d'importance : l'Allier est l'un des cinq départements à direction communiste. La reconquête de la présidence de l'assemblée départementale constitue le principal objectif du parti socialiste. En 1976, M. Georges Rougeron (P.S.) avait succédé à M. Jean Cluzel (centriste) et, en 1979, il avait laissé sa place à M. Guichon, le P.C. devançant à son tour les socialistes. Officiellement, les communistes mènent campagne avec l'unique souci de *« battre la droite »*, mais soulignent le caractère *« loyal »* que doivent revêtir les primaires, au premier tour, au sein de la gauche. M. Crespin, secrétaire départemental, membre du comité central, voit en effet *« une ambiguïté certaine »* dans le discours que tiennent les candidats socialistes, lesquels, il est vrai, insistent adroitement sur une vérité d'évidence : la présidence du conseil général de l'Allier ira à un socialiste ou à un communiste. Littéralement, on ne peut rien reprocher à un tel constat. La composition actuelle du conseil général (11 P.C., 8 P.S., 1 app. P.S., 1 M.R.G., 1 U.D.F.-Rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 1 R.P.R., 6 mod. d'opposition) ne laisse aucune chance à l'opposition, même si celle-ci espère mettre en difficulté les candidats sortants socialistes dans les cantons de Chevagnes et de Gannat.

M. Page, *premier secrétaire fédéral* du P.S., faussement naïf, met les points sur les « i » : *« En votant communiste, les gens doivent savoir qu'ils favorisent la présidence du conseil par le P.C. »* Les communistes, bien sûr, se méfient d'un *« appel déguisé à la droite »*. Pour le moment, ce procès s'est révélé infondé : M. Cluzel, sénateur centriste, chef de file de l'opposition dans le département, s'est refusé à envisager de telles *« magouilles »*. Pour faciliter l'élection d'un président socialiste, il suffisait en effet que l'opposition ne présente pas de candidat dans les cinq cantons où l'issue des primaires P.C.-P.S. n'est pas jouée d'avance. Si le P.C. devance d'un siège le P.S. au conseil général, les socialistes ne présenteront pas de candidat à la présidence. En principe. Reste l'hypothèse d'une égalité des suffrages, qui constitue le cas de figure le plus favorable pour les socialistes. Si un arbitrage national n'impose pas à l'un ou l'autre parti de se retirer, il n'est pas évident, malgré les assurances de M. Cluzel, que les conseillers généraux de l'opposition adoptent au second tour une position commune, en se réfugiant, par exemple, dans l'abstention. A *choisir, tel ou tel* d'entre eux sera peut-être tenté de *privilégier le candidat socialiste*. M. Page, candidat à Montluçon-Est, *rappelle, dans son programme* électoral, que le conseiller sortant, M. Brun, avait appelé à voter socialiste lors des dernières élections législatives.

Déjà majoritaire, le parti communiste peut espérer augmenter sa représentation au conseil général. Ses cinq sortants (sur seize cantons renouvelables) devraient normalement être réélus et, dans le nouveau canton de Montluçon-Nord-Est, M. Goldberg, maire de Montluçon, devrait l'emporter. Les socialistes et l'opposition s'étonnent d'ailleurs de ce redécoupage sur mesure qui divise en deux un fief traditionnel du P.C. M. Cluzel reconnaît cependant que la création de ce nouveau can*ton était justifiée par le nombre* d'habitants. Tout en ne mésestimant pas le caractère particulier des élections cantonales et l'influence *importante du P.C. en milieu rural*, les socialistes mettent leurs espoirs dans *la dynamique des élections* présidentielle et législatives, à l'occasion desquelles ils ont ravi trois des *quatre* sièges de députés. Dans plusieurs cantons *actuellement* détenus par le P.C. ou l'opposition, le P.S. s'est retrouvé majoritaire en *juin 1981*.

A Moulins, le maire, M. Hector Rolland, ancien député R.P.R., n'a pas encore accepté sa défaite. Minoritaire dans sa propre ville, conseiller général sortant à Moulins-Sud, il ne se représente pas, par souci de *« partager (ses) responsabilités »*. Le P.S. et le P.C.F. vont tenter, cha*cun de son côté,* de battre M. Jean-Paul Martin, candidat de l'« *opposition unie* », *dauphin de M. Hector* Rolland. L'exemple de Moulins-Sud *risque d'être déterminant pour* l'avenir. A tort ou à raison, une défaite de M. Martin serait ressentie comme une nouvelle preuve de la perte d'influence du maire de Moulins, ce qui aurait des conséquences lors des élections municipales de 1983. De même, le P.C. a-t-il absolument besoin de la victoire de M. Goldberg (battu aux élections législatives par M. Chaubard (P.S.) pour revendiquer, quand le problème se posera, la tête de liste pour les élections municipales à Montluçon.

Les relations entre les partis de gauche, qui sont relativement bonnes entre les périodes électorales, se détériorent à l'approche d'un scrutin. Personne, dans l'Allier, n'a oublié qu'en juin 1981 une partie de l'électorat communiste s'est prononcé pour le candidat de l'opposition dans la 2e circonscription (Montluçon), tout en n'empêchant pas l'élection de M. Chaubard, ni cellede M. Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, n'a pas bénéficié de toutes les voix socialistes dans la 4e circonscription. Si le scrutin du 14 mars est très serré, de telles « bavures » risquent de se produire, au second tour, pour les reports de voix au sein de la gauche. Les communistes mènent une active campagne pour souligner les aspects positifs de la gestion de M. Guichon au conseil général, en mettant l'accent sur l'ampleur des aides accordées par l'assemblée départementale, notamment en matière sociale. L'opposition dénonce, elle, le « gâchis économique ». Comme sur le plan national, les socialistes rappellent qu'ils sont les mieux placés pour mettre en œuvre la loi de décentralisation.

Au-delà de l'enjeu que constituent les résultats des scrutins des 14 et *21 mars, la rivalité* P.C.-P.S. pour la présidence du conseil général s'ex*plique également* par *la volonté de* chaque parti d'assurer sa prédomi*nance dans différents* organismes... accessoirement grands pourvoyeurs de *subventions. A toutes fins* utiles, et quel que soit le nouveau président du conseil *général (M. Guichon* est candidat à sa propre succession), il *sera assisté de plusieurs* vice-présidents, chacun ayant des respon*sabilités* et un secteur d'intervention bien définis.

LAURENT ZECCHINI.

DANS LA RÉGION PARISIENNE

HAUTS-DE-SEINE : l'opposition tient bon

Un sénateur, deux députés, mais seulement trois maires et deux conseillers généraux ! Dans les Hauts-de-Seine, ce n'est pas sur des victoires aux élections locales que le parti socialiste a bâti un succès qui, au printemps, lui a permis d'enlever deux sièges à l'Assemblée nationale. C'est donc maintenant qu'il s'efforce de traduire en mandats locaux les 51,18 % des voix que M. Mitter*rand a obtenues le 10 mai 1981 dans* un département jusque-là bien tenu *par la droite. Améliorer sa situation* ne devrait pas être trop difficile. *Seulement, si l'on s'en tient aux derniers* résultats électoraux, les socialistes risquent de progresser au détriment des communistes plus qu'à celui de la *majorité R.P.R.—U.D.F.* du conseil général.

Toutefois, jusqu'à présent, le P.C. a mieux résisté ici qu'ailleurs ; il a en effet réussi à préserver ses cinq sièges de député. Mais ces résultats masquent l'effritement de ses positions : il a actuellement seize conseillers généraux, dont dix sont soumis à réélection, mais trois seulement peuvent attendre le scrutin sans trop d'appréhension. A Antony comme à Châtillon-sous-Bagneux, à Clichy-la-Garenne comme à Issy-les Moulineaux-Ouest (où se représente M. Guy Ducoloné, vice-président communiste à l'Assemblée nationale), les candidats du P.C. avaient été largement devancés par ceux du P.S. aux élections législatives. A Levallois-Perret-Sud et à Colombes, le P.C. avait mieux résisté, mais les candidats de droite l'avaient emporté au deuxième tour.

Enfin, il y a Sèvres. Les communistes avaient cru préparer sérieusement la successsion de leur vieux leader local, M. Georges Lenormand. En 1978, celui-ci avait laissé son fauteil de maire à un jeune « apparatchik » promis à un bel avenir, M. Roger Fajnzylberg ; et tout laissait penser que, cette fois, il lui transmettrait le canton. *Mais* entretemps, le nouveau maire de Sèvres s'est rangé aux côtés de M. Henri Fiszbin ; il s'est donc retrouvé, *sans l'avoir voulu, hors* du parti. M. Lenormand a repris du service. *Un moment tenté de partir à la* bataille, M. Fajnzylberg aurait sou*haité que les partis de gauche lui* laissent le champ libre. Le P.S. et le P.S.U. présentant chacun un candidat, il y a renoncé, décidant d'apporter un soutient discret au conseiller sortant.

Sèvres est en effet depuis longtemps sur le fil du rasoir : le 10 mai, M. Giscard d'Estaing y a obtenu 50,4 % des suffrages exprimés. L'opposition espère donc bien profiter de cette confusion à gauche. M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, fut un temps tenté de se présenter lui-même dans ce canton qui fait partie de sa circonscription législative. Il y a renoncé. C'est M. Jean Caillonneau (U.D.F.), dont la femme fut conseiller général de Sèvres de 1971 à 1977, qui défendra les couleurs de la droite.

R.P.R. et U.D.F. espèrent bien ainsi reconquérir au moins un siège sur le P.C. pour compenser celui qu'ils peuvent perdre à Villeneuve-la-Garenne : seule la personnalité du maire, M. Roger Prévot (U.D.F.-C.D.S.) a permis à l'opposition de garder ce canton.

Disposant, dans le conseil général sortant, de vingt-deux sièges sur quarante, la droite ne craint pas de perdre la présidence. Cela ne signifie pas que M. Jacques Baumel, député *(R.P.R.), la conservera :* M. Paul Graziani (lui aussi R.P.R.), *premier adjoint au maire* de Boulogne-Billancourt, ne fait pas mystère *de son intention de postuler* à la présidence.

Faisant campagne sur le thème : « Il faut éviter de donner aux socialo-communistes un nouveau pouvoir », l'opposition ne présente des candidats communs que dans douze des vingt et un cantons renouvelables.

Outre Chaville, où le maire U.D.F., M. Marcel Houlier, n'accepte pas que le R.P.R. tente de garder un siège devenu vacant, Courbevoie est la principale pomme de discorde entre les deux composantes de l'opposition. Le conseiller sortant R.P.R., M. Lucien Pinchaux hésitant à se représenter, le maire M. Charles Deprez, député U.D.F., voulut capter l'héritage de son deuxième adjoint, soit pour lui, soit pour son gendre, ce qui déchaîna la fureur de M. Charles Pasqua, sénateur R.P.R. du département, qui envisagea d'être lui-même candidat. Finalement, déposèrent leur candidature à la préfecture M. Pinchaux, M. Deprez, son gendre, et deux autres conseillers municipaux de Courbevoie. Puis, le maire et M. Jean-Paul Condizi (divers droite) ont retiré leur candidature. Restent donc en lice le conseiller (R.P.R.) sortant M. Pinchaux et deux candidats classés « divers droite », MM. Sorensen et Maroteau.

Des « petits » pourront-ils profiter de ces discordes chez les « grands » ? Le P.S.U. présente quinze candidats, le M.R.G. quatre, et il y a, en dehors de Courbevoie, cinq divers droite.

Enfin les écologistes présentent huit candidats, plus M. Dominique Grisoni qui, présenté par la Fédération d'associations pour une écologie de santé (FAPES), est personnellement candidat dans chacun des vingt et un cantons en jeu le 14 mars ! (1).

Th. B.

(1) Le code électoral dispose dans son article L 209 : *« Le conseiller général élu dans plusieurs cantons est tenu de déclarer son option au président du conseil général dans les trois jours qui suivent l'ouverture de la session... A défaut d'option dans ce délai, le conseil général détermine, en séance publique, et par la voie du sort, à quel canton le conseiller appartiendra »*.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

PAYS DE LA LOIRE : toujours une terre de mission pour la gauche

SARTHE : trois épines pour la rose socialiste

De notre correspondant

Le Mans. — S'il fallait ne s'attacher qu'aux chiffres des derniers scrutins présidentiel et législatif de 1981, majorité et opposition devraient se répartir les quarante sièges du conseil général de la Sarthe à part rigoureusement égale. Une telle situation redonnerait aux « socialistes indépendants » (des « républicains » de centre gauche) le rôle-clé qu'ils ont joué naguère, et qui leur avait même valu la présidence en 1976 ; ils ne sont cependant plus que trois candidats à se présenter sous cette étiquette, deux autres conseillers restant en place jusqu'en 1985.

Mais les amis de M. Michel d'Aillières (U.D.F.-P.R.) installé à la présidence depuis 1979, misent sur quelques épines, qui ont poussé sur la rose socialiste, pour conserver la majorité, en gagnant quelques sièges inattendus sur les vingt et un remis en jeu.

La première de ces épines est apparue dans le canton d'Ecommoy. En 1976, Mme Jeannine Bonneau avait été élue sous la bannière du parti socialiste. Elle avait, à l'époque, le double mérite d'être la seule femme du conseil général et d'en être la benjamine. Pourtant, les sections socialistes du canton lui ont préféré M. Louis Houdbine, le suppléant du député, M. Guy-Michel Chauveau, vainqueur de M. Bertrand de Maigret (U.D.F.-P.R.) en juin dernier. Mme Bonneau n'a pas renoncé. Elle a quitté le P.S. avant d'annoncer sa candidature sous l'étiquette « majorité présidentielle ». L'ancien suppléant de M. de Maigret, M. François Jacob, pourrait tirer profit de cette situation.

Un duel insolite

La seconde épine a surgi dans le canton de La Suze. Les sections du canton ont réinvesti M. Albert Fouet, un des piliers du socialisme dans le département, puisqu'il a été député de 1962 à 1968 et qu'il est installé à son poste de conseiller général depuis trente ans. Mais son concurrent dans la course à l'investiture, M. Louis Guérétin, maire de La Suze, a préféré lui aussi quitter le P.S. pour présenter sa candidature sous l'étiquette de « socialiste indépendant ». Cette attitude a provoqué une vive réaction de l'ensemble des conseillers socialistes et communistes, dont il avait conduit la liste en 1977 : ils lui ont demandé de se démettre de son mandat de maire. M. Guérétin a refusé : il se maintiendra jusqu'en 1983, a-t-il annoncé, en espérant un climat plus serein après le 21 mars. La droite, pour l'instant, se contente de compter les points ; elle ne présente pas de candidat.

En revanche, l'opposition espère bien tirer parti d'une autre épine, plantée cette fois dans le canton de Vibraye. Aux élections de 1976, c'est M. Hervé, maire de Vibraye, un « divers gauche », qui avait été élu. Mais aux scrutins de 1981, le canton a voté à droite. C'est là que le parti socialiste a choisi de présenter une religieuse. Sœur Christiane (Mme Thérèse Marguerite), adjointe au maire de Vibraye, pour tenter de doubler le conseiller sortant et pour faire pièces à la candidature de Mme Marie-Solange d'Harcourt, conseillère municipale à Vibraye. Ce duel insolite entre une religieuse et une comtesse n'étonne pas outre mesure : déjà, aux élections municipales, la « sœur infirmière » avait fait le meilleur score de la liste de gauche et la châtelaine était arrivée en tête de la liste de droite. Mais ce duel dérange l'évêché : l'évêque du Mans, Mgr Gilson, juge « inopportun » le nouvel engagement politique de Sœur Christiane, dont la candidature constitue « *une ambiguïté dommageable* », même s'il affirme « *respecter la responsabilité personnelle du choix politique de chacun* ».

Le dosage des alliances

Au Mans, l'enjeu est différent. Mathématiquement, les quatre nouveaux cantons doivent revenir à la gauche. Mais les élections cantonales se jouent sur fond de municipales. A gauche comme à droite, chacune des composantes cherche à poser ses jalons et à marquer ses différences. L'enjeu est donc le dosage des alliances de 1983. Les socialistes n'ont pas cherché par hasard à mettre le P.C. en difficulté sur la question polonaise, au cours d'un récent conseil municipal : ils entendaient faire entériner par l'ensemble de cette assemblée à majorité communiste la demande formulée par plusieurs organisations syndicales (C.F.D.T., F.O., C.F.T.C.) de transformer l'actuelle place Stalingrad (le long de la Bourse du travail et du Palais des congrès en construction) en square Solidarnosc. Ils comptaient notamment sur l'appui de M. Lelièvre. Mais l'adjoint au maire communiste expliqua : « *Je me suis élevé dès le début contre les atteintes graves aux libertés en Pologne. Au sein de mon parti, cette prise de position me vaut des sanctions que je n'accepte pas et qui sont scandaleuses et absurdes. Mais, à quelques semaines des cantonales, la proposition d'un square Solidarnosc peut apparaître comme une atteinte à l'union de la gauche et je me suis toujours élevé contre ces atteintes.* »

Pour le maire communiste, M. Robert Jarry, il n'est « *pas question de débaptiser cette place Stalingrad* ». « *Je n'accepte pas les arrestations et les condamnations en Pologne*, a ajouté M. Jarry, *et je suis prêt à recevoir d'autres propositions pour donner le nom de Solidarnosc à un lieu de la ville.* »

Au Mans, les cantonales ne constituent qu'une simple répétition générale pour 1983.

PHILIPPE MACHEFER.

VENDÉE : solidement ancrée à droite

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — Composé de vingt et un « opposants » et de cinq représentants de la majorité (trois P.S., deux M.R.G.), le conseil général de la Vendée est et devrait rester fortement ancré à droite. Sur les quinze cantons à renouveler, quatre seulement peuvent créer la surprise, et ce dans les deux camps. Celui de Luçon, où le conseiller général sortant, M. Jean de Mouzon, cinquante huit ans, maire de Luçon (M.R.G.), a fort à faire avec le jeune candidat unique de l'opposition, M. Serge Poitevineau (P.R.), trente-six ans. M. de Mouzon, son pharmacien et notable, avait été élu dès le premier tour en 1976 avec 51,39 % des voix : il devra peut-être cette fois affronter un second tour, le parti communiste présentant lui aussi un candidat.

Dans le canton de Fontenay-le-Comte, après la démission du conseiller général sortant, M. André Forens (app. R.P.R.), battu aux dernières élections législatives, l'opposition présente un candidat sans étiquette et un candidat R.P.R. (MM. Gérard Sorin et Louis Massé), tandis que la majorité joue sur trois tableaux : P.S., P.C., M.R.G. En 1976, le candidat de l'ex-majorité l'avait emporté facilement avec 60,89 % des voix. Mais personne n'oublie la défaite de M. Forens, battu au mois de juin dernier par un candidat socialiste, seul parlementaire de la majorité élu en Vendée : M. Pierre Metais (P.S.).

A Saint-Hilaire-des-Loges, le conseiller général sortant, Jacques de Certaines (opposition) est décédé au mois de novembre 1981 ; la bataille n'est gagnée d'avance ni pour la gauche ni pour la droite. Elu avec 57,41 % des voix en 1976, Jacques de Certaines n'avait pas préparé sa succession. Cinq candidats brigueront cette succession, deux d'entre eux paraissent devoir s'affronter au second tour : M. Louis Moinard, agriculteur, cinquante et un ans, maire de Nieul-sur-l'Autise (divers droite), et M. Jean Mallet, également agriculteur, soixante ans, maire de Puy-de-Serre (P.S.).

Enfin, à La Roche-sur-Yon-Sud, une élection partielle au mois de novembre dernier avait donné l'avantage, au second tour, au candidat de l'opposition (divers droite), M. Auguste Grit (51,13 %). M. Grit retrouvera M. Philippe Pusud (P.S.), premier adjoint au maire socialiste de La Roche-sur-Yon, en un combat on ne peut plus « politique » : M. Auguste Grit F.N.S.E.A. et président départemental de la F.D.S.E.A. Candidat de l'opposition, il jouit d'une grande audience dans le monde agricole. Or, le canton de La Roche-sur-Yon-Sud comporte une importante zone rurale.

Le mieux placé, M. Philippe Pusud (P.S.) est apparu ces derniers temps à La Roche-sur-Yon aux côtés de MM. Michel Crépeau et Pierre Mauroy. Le parti socialiste a tiré parti de la visite du premier ministre à La Roche-sur-Yon le 26 février dernier, à l'occasion du « baptême » d'une filiale d'entreprise nationalisée. A cette occasion, M. Mauroy avait affirmé : « *La Vendée est en train de bouger !* »

H.L.

● RECTIFICATIF. — *Rhône-Canton de Saint-Priest.* — Le candidat investi par les instances fédérales du P.S. (M. Bruno Polga) se voit opposer un candidat socialiste dissident qui n'est pas M. Louis Giraud, maire de Saint-Priest (*le Monde* du 11 mars), mais M. Jean Carrier.

Les Pays de la Loire restent, pour la gauche, une terre de mission. Et les élections cantonales ne sont pas de nature à déstabiliser une droite solidement implantée. Elle contrôle, en effet, outre le conseil régional, que préside M. Olivier Guichard (le maire de La Baule ne sollicite pas le renouvellement de son mandat de conseiller général), tous les conseils régionaux. Même si l'actuelle majorité nationale parvenait à atteindre les résultats des mois de mai et juin derniers, il n'en irait pas autrement : à l'élection présidentielle, seule la Sarthe avait basculé à gauche (57,7 %) ; la Loire-Atlantique avait fait de même le 14 juin, au premier tour des élections législatives (50,8 %).

Des succès aussi étroits ne peuvent remettre en cause la suprématie de l'opposition. Hormis dans la Sarthe, où le rapport de forces peut être serré, celle-ci n'est nulle part en difficulté : mais elle le doit en partie à nombre de candidats « sans étiquette ». L'intérêt du scrutin cantonal réside donc surtout dans le fait qu'il constituera dans certaines villes un banc d'essai en vue des élections municipales de 1983.

LOIRE-ATLANTIQUE : sans enjeu

De notre correspondant

Nantes. — Cent vingt-deux candidats sont en compétition en Loire-Atlantique pour trente sièges à pourvoir. Après la création de trois nouveaux cantons en secteur urbain : Saint-Herblain, Orvault et Saint-Nazaire, le département en compte aujourd'hui cinquante-six. Ce scrutin ne devrait pas modifier l'équilibre politique de l'assemblée départementale, où l'opposition (U.D.F., R.P.R., indépendants et divers), détient 70 % des sièges, même si le parti socialiste réussit à augmenter sensiblement ses positions. De neuf élus en 1976, le P.S. est passé à douze en 1979. Il peut raisonnablement compter conserver les six sièges de ses sortants et même gagner quelques sièges supplémentaires, notamment dans les zones urbaines de Nantes et Saint-Nazaire.

Cette absence d'enjeu dans le département peut expliquer une campagne électorale sans éclat. Pourtant, le retrait de personnalités politiques de premier plan a laissé le champ ouvert à d'intéressantes compétitions. M. Olivier Guichard, député R.P.R. et président du conseil régional, a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. Il a choisi de consacrer désormais tout son temps et toute son énergie à la région des Pays de la Loire pour tirer le meilleur profit des pouvoirs accrus promis aux régions dans le cadre de la décentralisation.

M. Alain Chenard, maire de Nantes, député, Jacques Floch, maire de Rezé (38 000 habitants), député, et Jean-Marc Ayrault, maire de Saint-Herblain (47 000 habitants) ne se représentent pas non plus. Il s'agit d'une décision de principe : ils n'ont pas voulu continuer à « *cumuler des mandats* ». Dans ces trois cas, les conseillers municipaux de leur équipe sont en excellente position pour assurer la relève... et la continuité de l'action politique.

Le parti communiste est présent dans tous les cantons, comme d'habitude. Mais cette fois, il mobilise surtout ses énergies pour tenter de sauver le siège de Montoir, conquis en 1966 par M. Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac, qui a été le premier conseiller général communiste à siéger à l'assemblée départementale. Le parti socialiste et les radicaux de gauche font alliance pour tenter d'emporter cette fragile position communiste. Ils soutiennent M. Yannick Vaugrenard (P.S.), adjoint au maire de Trignac. En échange, le P.S. a laissé le champ libre à un radical de gauche, M. Gabriel Bertrand, adjoint au maire de Nantes, pour tenter de faire échec à la réélection, dans le canton de Nantes IV, de M. Loïc Le Masne, président départemental de l'U.D.F. ; mais il s'agit d'un quartier « bourgeois et conservateur », où M. Giscard d'Estaing a obtenu 66 % des suffrages le 10 mai 1981.

Deux autres « notables » sont en lice : un sénateur, M. Paul Guillard, soixante-douze ans (C.N.I.P.), qui a été réélu sans interruption depuis 1962 à Nantes II, et M. Xavier Hunault, maire de Châteaubriant, député non inscrit mais soutenu alternativement à chaque scrutin par toutes les formations de l'actuelle opposition nationale.

R.P.R. et U.D.F. ont mené de laborieuses négociations pour éviter les primaires. Quatre cantons seulement échappent à leur contrôle dont celui de Guérande, où le dauphin désigné par M. Olivier Guichard, M. Jean Rousseau, maire de Guérande, trouve sur son chemin un candidat U.D.F.-P.R., M. Yvon Brasselet. M. Rousseau se présente sans étiquette, comme tous les notables ruraux. R.P.R. et U.D.F. ont eu beau proclamer que ces cantonales sont une élection politique, ils n'ont pas pu convaincre les conseillers « indépendants », pourtant farouchement hostiles à la gauche, de se ranger sous leurs couleurs pour mener campagne à visage découvert. Toues les sortants « conserveteurs » ont prudemment repris une couverture de « sans étiquette », même ceux qui se sont le plus marqués au printemps, comme M. Yves Mesnier, maire de Pontchâteau, suppléant de M. Olivier Guichard aux élections législatives. Même M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, président sortant du conseil régional, qui, hier encore, s'affichait U.D.F. radical.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

[Composition du conseil général actuel : 53 cantons ; R.P.R. : 5 ; U.D.F. : 7 ; indépendants (S.E.) : 25 ; divers gauche : 2 ; parti socialiste : 12 et parti communiste : 2.]

MAYENNE : les efforts de la majorité

De notre correspondant

Laval. — « *C'est dur d'être candidat socialiste dans un département qui a voté à 60 % giscardien.* » De l'aveu même du premier secrétaire fédéral du P.S., M. Sorin « *l'étiquette majorité ne renversera pas le rapport des forces au sein du conseil général de la Mayenne* ». Trois conseillers sur vingt-neuf la représentent, dont deux sont sortants : MM. Buard (Montsûrs) et Renard (Pré-en-Pail).

« *On part de loin* », et le P.S. ne cache pas qu'il y a eu quelques problèmes pour investir un candidat dans chacun des quinze cantons concernés. Un certain nombre de militants pressentis ont décliné l'offre, soit pour des raisons personnelles, soit par suite de pressions familiales ou professionnelles, soit aussi parce qu'ils veulent ménager leurs chances pour les municipales prochaines. En conséquence, sept des candidats du parti socialiste n'habitent pas le canton où ils se présentent et ont des responsabilités au sein de la fédération ou des sections. Celle-ci soutient, par ailleurs, la candidature de deux militants de vingt-deux ans du Mouvement des démocrates, dans les cantons de Couptrain et du Horps.

Le parti communiste, comme à l'habitude, présente des candidats partout, une partie d'entre eux s'estimant « *personnellement* » représentatifs de la majorité actuelle.

A contrario, dans l'opposition, l'étiquette « sans étiquette » ou « modéré » est beaucoup plus recherchée que l'investiture de l'U.D.F. ou du R.P.R. Cinq conseillers sortants ne se représentent pas et, parmi eux, un seul affichait une couleur — U.D.F.-C.D.S. — le sénateur N. Vadepied, maire d'Evron. Officiellement, des candidatures U.D.F et R.P.R. ne se concurrencent que dans trois cantons sur les quinze, mais un certain nombre de candidatures individuelles, de personnalités locales divisent cette opposition. En particulier dans ce canton d'Evron et dans celui de Laval-Est nouvellement créé.

Dans le premier, M. Hubert Gueniffey, adjoint au maire du chef-lieu, et M. Michel Nicolas, président du réputé festival de la viande, briguent la succession de M. Vadepied. Dans le second, M. René Roueil, directeur d'institut rural, bénéficie de l'appui de l'U.D.F. face à M. Jean-François Miche, directeur adjoint d'entreprise, membre du R.P.R. mais qui n'en a pas l'investiture. M. Yves Masfarand, principal de collège, qui se classe dans les « divers opposition », est également en lice.

Un contexte d'autant plus « favorable » aux socialistes dont les candidats dans ces deux cantons ne sont justement pas « parachutés ». Dans celui d'Evron, M. Paul Hainry, maire de Voutré est vice-président du SIOM. A Laval, M. Serge Rillié est conseiller municipal de la ville. — *G.L.*

MAINE-ET-LOIRE : le cocktail angevin garde la même saveur

De notre correspondant

Angers. — Vingt-deux sièges sont à pourvoir dont trois sont vacants, celui de Pouancé du fait du décès de l'élu sortant (C.D.S.) ; celui de M. Foucher (modéré), qui ne se représente pas au Lion-d'Angers ; et enfin celui d'un canton urbain (Angers-Avrillé) créé au mois de janvier dernier.

Pour ces vingt-deux places, quatre-vingt-trois candidats sont en course : à gauche vingt-deux socialistes, vingt-deux communistes, trois P.S.U. et deux M.R.G. ; côté opposition sept R.P.R. (dont trois sortants), trois C.D.S. (dont deux sortants), un radical-valoisien, un « gaulliste libre », deux « union de l'opposition », et un U.D.F. (tous nouveaux candidats) ; il faut ajouter un candidat d'union cantonale (sortant) et... dix-huit candidats sans étiquette (dont onze sortants), parmi lesquels bon nombre de personnalités proches de l'un ou l'autre des grands partis d'opposition, voire connues pour leur engagement dans ces formations, comme M. Edmond Alphandéry, député (U.D.F.-C.D.S.), maire et conseiller général sortant de Longué. Il n'est pas toujours facile, dans ces conditions, de déterminer avec précision quels seront les principaux protagonistes des primaires de l'opposition qui n'opposeront « officiellement » R.P.R. et U.D.F. que dans *trois* cantons.

Chez les socialistes, deux sortants seulement retournent devant les électeurs : MM. Jean Monnier et Jean Rousseau dans les cantons d'Angers I et II. Le P.C. angevin, en perte de vitesse et fort malmené par le maire d'Angers, au sein du conseil municipal, a cependant fait acte d'allégeance en votant sans hésitation ni murmure le budget de la ville : M. Monnier, son charisme personnel aidant, ne devrait donc pas être inquiété par ses trois adversaires de l'opposition. M. Rousseau peut sembler un peu plus fragile, mais ses chances demeurent sérieuses face à quatre opposants. Et le P.S. semble en mesure de conquérir deux sièges supplémentaires : à Cholet-III, son candidat, M. Emile Coutolleau, pourrait l'emporter sur le sortant M. Francis Bochereau (modéré), ce dernier est apparemment en perte de vitesse, malgré l'appui du député et maire de la ville, l'ancien secrétaire d'Etat, M. Maurice Ligot (U.D.F., ex-CNIP) ; dans le nouveau canton d'Angers-Avrillé, le maire socialiste d'Avrillé, M. Guy Pasquier, apparaît en position favorable.

Dans le canton d'Angers-VII, M. Jean Sauvage, sénateur (U.C.D.P.), président départemental du C.D.S. et conseiller sortant, est menacé par son concurrent socialiste, mais la stature politique personnelle de M. Sauvage peut lui permettre d'obtenir son septième mandat consécutif de conseiller général.

L'assemblée départementale de Maine-et-Loire ne devrait donc pas changer de couleur. Elle changera néanmoins de président : élu il y a trois ans, M. Lucien Gautier, sénateur (R.P.R.), a fait savoir qu'il ne serait pas candidat à sa propre succession, estimant que la politisation inévitable du conseil dans ses nouvelles attributions risque de créer un climat de heurts « *incompatible avec une gestion tenant compte des besoins de tous* ».

CLAUDE-HENRY GAY.

M. MAUROY : l'opposition dramatise artificiellement le débat politique.

De notre correspondant

Grenoble. — M. Pierre Mauroy, a participé, mercredi soir 10 mars, à Grenoble, à une réunion électorale de soutien aux candidats socialistes dans le département de l'Isère. Devant deux mille personnes rassemblées au palais des sports, le premier ministre, évoquant les thèmes de la campagne de l'opposition, a notamment accusé celle-ci de « *dramatiser artificiellement le débat politique pour pouvoir accuser le gouvernement et la majorité de durcissement* ». « *Et, au nom de ce durcissement, inventé de toutes pièces, l'opposition pourrait recourir à des méthodes sinon violentes, du moins plus dures*, a-t-il ajouté. *Il suffit, pour comprendre le mécanisme, de se reporter à ce qu'écrivent certains cercles de la « nouvelle droite » qui sont fort actifs dans les états-majors R.P.R. et U.D.F. Il suffit de lire les textes de certains clubs dont l'horloge retarde à l'évidence. On annonce, à plaisir, l'échec et la guerre civile comme si on voulait, par avance, justifier certaines initiatives. Les Français ne sont pas dupes. Le gouvernement n'est pas dupe. Nous sommes le gouvernement de la force tranquille et nous sommes décidés à le demeurer. Nous observons toutes ces manœuvres avec sang-froid et sérénité.* »

M. Chirac : l'opposition pourrait reprendre le pouvoir plus rapidement qu'on ne le pense

M. Jacques Chirac répète plus volontiers depuis quelques semaines que « *l'opposition risque d'être rappelée plus rapidement qu'on ne le pense à reprendre la responsabilité des affaires* ». Il l'a redit au micro d'Europe 1 mercredi 10 mars et le lendemain dans une interview accordée à *France-Soir*.

L'opposition devrait devenir majoritaire en voix à l'occasion d'élections générales, c'est-à-dire lors des municipales de 1983, ses leaders feraient alors pression sur le gouvernement pour qu'il en tire les conséquences et qu'il décide des élections législatives anticipées. La confiance de M. Chirac est fondée sur le comportement du pouvoir qui « *constitue l'atout déterminant de l'actuelle opposition* ». Il accentue donc sa « *fonction de contestation* » de l'ensemble de la politique du gouvernement en dénonçant systématiquement son « *incohérence* » et ses « *improvisations* ».

Ainsi M. Chirac exprime son scepticisme à l'égard des recommandations de plus grande rigueur budgétaire faites par M. Mitterrand, qui ne seront que des « *vœux pieux* ». Il estime que le voyage du chef de l'Etat en Israël n'a eu qu'un résultat « *tout à fait modeste et même négatif* ». Il dénonce enfin les « *gages systématiques* » que le pouvoir donne à la C.G.T. et au parti communiste, le développement de la « *chasse aux sorcières* » et l'influence excessive du pouvoir syndical.

La critique du président du R.P.R. s'étend également à d'autres domaines. La télévision est, selon lui, « *étonnante de médiocrité* », et c'est un mythe que de croire que la création et la culture soient à gauche, car « *la gauche, c'est généralement la médiocrité et la facilité* ». Il se prononce donc pour une quatrième chaîne de télévision privée.

M. Chirac formule aussi des contre-propositions qui s'inspirent des thèmes qu'il avait développés pendant sa campagne présidentielle de 1981. Mais il les actualise en précisant que, si l'opposition devenait majoritaire, elle procéderait à des dénationalisations, procéderait à la relance par l'allégement des charges fiscales sur les entreprises et les personnes, et par la limitation des dépenses de l'Etat.

Si M. Chirac admet que les élections cantonales seront « *très politisées* », il ne veut pas pour autant les condidérer comme un « *test national* ». Il ne doute pas, cependant, que les voix de l'actuelle majorité enregistreront un « *tassement sérieux* ». Il en voit une preuve dans l' « *inquiétude* » des responsables du gouvernement, du P.S et du P.C., qui « *se dépensent beaucoup pour soutenir leurs candidats* ».

ANDRÉ PASSERON.

M. MARCHAIS : accélérer la mise en œuvre du changement.

M. Georges Marchais, qui était mercredi 10 mars l'invité du journal de T.F. 1, a déclaré : « *Je crois que la nouvelle majorité dont nous faisons partie est sur de bons rails ! Mais cela étant dit, nous avons bien conscience que nous avons devant nous de sérieux problèmes qui restent à résoudre.* »

Le secrétaire général du P.C.F. cite les problèmes de l'emploi — « *Il faut*, dit-il, *lancer une grande politique industrielle et agricole* », — du pouvoir d'achat — « *Il y a une petite tendance à l'essoufflement* » — et des pouvoirs des travailleurs dans les entreprises. Pour M. Marchais, les élections cantonales ne peuvent « *modifier quoi que ce soit dans une situation qui a été établie le 10 mai* », mais il invite les électeurs à donner aux communistes les moyens « *d'accélérer la mise en œuvre du changement* ».

Mercredi, M. Marchais a pris la parole au cours d'un meeting à Villejuif (Val-de-Marne). Il a préconisé la relance de la consommation et propose de créer des « *contrats de production et de compétitivité* » pour réduire les importations inutiles et reconquérir le marché intérieur.

POLITIQUE

LES SOCIALISTES, LE POUVOIR ET LE SCRUTIN CANTONAL

La gauche cherche à obtenir la majorité des présidences de conseil général

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., a haussé le ton à quelques jours du premier tour des élections cantonales. Le numéro deux du P.S. a vigoureusement pris à partie l'opposition, mercredi 10 mars, au cours d'une conférence de presse, en lui contestant le droit de se poser en défenseur de la liberté (« le Monde » du 11 mars). Cette vivacité s'explique par la nécessité, pour les socialistes comme pour l'ensemble de la gauche, de mobiliser un électorat soupçonné de relative indifférence depuis les élections législatives partielles du 17 janvier dernier.

En revanche, le pouvoir craint une forte mobilisation de l'électorat de l'opposition. Il s'assigne pour objectif la conquête de la majorité des présidences de conseils généraux. Les responsables socialistes ont fait part à MM. Mitterrand et Mauroy, le mercredi 10 mars, des craintes que, dans cette perspective, certaines initiatives du pouvoir leur inspirent. D'ores et déjà, chacun s'accorde à reconnaître que les élections cantonales des 14 et 21 mars seront plus politiques qu'à l'ordinaire : les enquêtes publiées jusqu'au 5 mars attestent de cette politisation qu'accompagne une forte polarisation de l'opinion.

Plus personne ne songe, aujourd'hui, à l'instar de M. Pierre Messmer en 1973, à parler d'élections administratives. Les responsables socialistes eux-mêmes, qu'ils soient hommes de gouvernement ou de parti, attendent de ces élections cantonales la confirmation du *« nouvel ordre électoral »*, selon l'expression de M. Gérard Le Gall (1), marqué par la prééminence de l'ensemble de la gauche dans le pays et, au sein de celle-ci, par la domination du P.S. sur le P.C.

Cette prééminence s'établissait, lors des précédents scrutins de 1976 et de 1979, à un niveau confortable (52,4 % et 52,3 %), le P.S. atteignant 26,5 % et 27 %, le P.C. reculant légèrement de 22,8 % à 22,5 %. Attendre des élections de 1982 une vérification des modifications survenues au printemps 1981 signifie donc, dans un rapport de force gauche-droite *grosso modo* identique, attendre une progression du P.S. et un recul du P.C. C'est pourquoi M. Lionel Jospin a fixé les espoirs des socialistes autour de 30 % le 14 mars prochain. Pronostic prudent, compte tenu de l'ampleur du recul communiste enregistré en mai et juin dernier. *« 28 % serait un succès. Etre en dessous de cette barre serait un échec »*, a déclaré le premier secrétaire dans une interview à *Paris-Match*. M. Jospin estime d'autre part que le score du P.C.F. ne devrait guère dépasser 16 %.

Cette prudence, née de la *« douche froide »*, selon l'expression de M. Delanoë, qu'ont été les élections législatives partielles du 17 janvier, se traduit par la définition d'un objectif en sièges, et non en voix.

Faute d'espérer une progression de la gauche en voix par rapport à ses résultats de juin 1981 (37,51 % pour le P.S. et le M.R.G., 16,17 % pour le P.C.F.) MM. Pierre Mauroy et Lionel Jospin ont assigné à celle-ci une ambition en sièges : la conquête de la majorité des présidences de conseil général. Les gains escomptés sont, selon les évaluations de M. Le Gall, de cent quatre-vingts à deux cent soixante sièges, et de six à treize présidences (elle en a actuellement en métropole quarante quatre contre cinquante et une à l'opposition).

En soi, la réalisation de cet objectif n'est pas négligeable, la gauche même majoritaire n'y étant, jusqu'à présent, jamais parvenue. Ainsi en 1979 avec 52,3 % de voix, la gauche n'avait obtenu que 47 % des sièges et 45 % des présidences d'assemblées départementales.

Il reste que la majorité, pour réussir, doit surmonter des handicaps d'ordre institutionnel : en l'absence d'enjeu central — la majorité parlementaire n'est pas en cause — l'opposition bénéficie traditionnellement d'une sorte de prime due à une volonté sinon de défoulement d'une partie de l'électorat, du moins d'expression d'un mécontentement. Cet élément a pu jouer, dans le passé, en faveur de la gauche : elle pourrait en être à son tour la victime.

Surtout les électeurs des cantons ruraux sont souvent plus nombreux à se déplacer, alors que la gauche puise ses forces électorales dans les zones urbaines.

En revanche la gauche — compte tenu du taux de réélection généralement élevé dans ce type d'élections — peut bénéficier de l'acquis du scrutin de 1976.

Les relations P.C.-P.S.

La majorité doit, en tout cas, mobiliser son propre électorat. La présence des candidats communistes est de nature à favoriser cette mobilisation. M. Marchais, à l'occasion de ses déplacements en province, multiplie les appels, aux femmes et aux travailleurs le 4 mars à Saint-Quentin (dans l'Aisne), par exemple, ou bien le 9 mars à Tulle, en direction des paysans. Chaque fois, le secrétaire général du P.C.F. souligne que le vote communiste *« servira à surmonter les obstacles »* au changement et à *« aller de l'avant »*.

Pour aider à cette mobilisation de l'électorat de toute la gauche, le premier ministre multiplie les réunions publiques : il en tient une chaque soir pendant la semaine précédant le scrutin. Surtout, il a fait une bonne manière aux communistes en adressant aux membres socialistes du gouvernement une circulaire leur enjoignant de ne participer à aucun meeting de soutien à des candidats du P.S. là où des membres communistes (et radicaux de gauche) du gouvernement sont eux-mêmes candidats. M. Jospin a étendu cette consigne aux dirigeants socialistes, en leur demandant de ne pas mettre en difficulté par leur présence des responsables communistes de haut rang.

Ces différentes directives n'ont guère été appréciées « à la base » ; ne serait-ce que parce que la désignation, à la faveur du premier tour, du meilleur représentant de la gauche, reste un enjeu entre P.S. et P.C.

Cette rivalité ne doit pas, cependant, aller trop loin, car il existe peut-être un seuil au-dessous duquel la majorité dans son ensemble pâtirait du recul communiste : tant que la progression socialiste se nourrit de la perte communiste, le total gauche n'est pas affecté. Mais une crainte se fait jour : qu'une trop forte baisse du P.C. ne profite à personne, certains électeurs, qui quittant la mouvance communiste, préfèrent aller grossir le rang des extrémistes. Le souci des dirigeants socialistes est donc, autant que faire se peut, de prévenir une telle évolution.

Outre les mouvements profonds de l'électorat, il existe des *facteurs conjoncturels* qui déterminent le choix des citoyens. A cet égard, toute la campagne socialiste a été axée sur la mise en valeur du bilan — en forme d'énumération des réformes entreprises — de l'action gouvernementale. (M. Mauroy a donné l'exemple le 7 mars au club de la presse d'Europe 1). Les responsables socialistes espèrent également tirer avantage des multiples déplacements du chef de l'Etat à l'étranger, notamment les rencontres avec le pape et avec les dirigeants israéliens. En outre, le P.S. met en avant l'idée selon laquelle, promoteur de la loi de décentralisation, ses représentants seraient le mieux à même de l'appliquer. Enfin ils critiquent vertement l'opposition, coupable à leurs yeux, de ne rien proposer et de « caricaturer » l'action du pouvoir. Aux accusations de *« charcutage »* électoral opéré, selon l'opposition, à la faveur du redécoupage cantonal, les socialistes répondent, par la voix de M. Jospin, que l'absence de redécoupage en 1976 et 1979 (le recensement de la population date de 1975) a permis à l'ex-majorité de conserver précisément la majorité des présidences du conseil général.

Quel que soit l'impact de cette campagne, le pouvoir devra compter avec la persistance de mécontentements catégoriels (cadres, paysans, petits commerçants notamment). Il devra tenir compte aussi de la multiplication d'épisodes — tel le conflit entre M. Defferre et les hauts cadres de la police — propices à une opposition qui cherche à accréditer l'idée d'une *« chasse aux sorcières »*. Sans parler de la hausse du prix de l'essence, perçue comme une mesure « électoraliste », ou, de la hausse du prix du fuel, mal acceptée par certaines couches populaires et critiquée par les communistes.

Les dirigeants socialistes se sont fait l'écho de ces diverses préoccupations, mercredi, à l'Elysée, au cours du déjeuner qui, chaque semaine, réunit MM. François Mitterrand, Pierre Mauroy, Pierre Bérégovoy, Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, Lionel Jospin, Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean Poperen, Paul Quilès, et, souvent, M. Laurent Fabius, ministre du budget. Outre la hausse du prix du fuel et la décision de ne pas contrarier les dirigeants communistes candidats sortants aux élections cantonales, ils ont évoqué le projet, annoncé, lundi 8 mars, par le président de la République, d'instaurer un quota de femmes (30 %) pour les candidatures aux élections municipales et régionales de 1983. Ce quota leur paraît irréaliste dans la mesure où le P.S. lui-même se situe en deçà. Les socialistes présentent moins de 10 % de femmes parmi ses candidats aux élections cantonales.

Pour les 14 et 21 mars, on ne saurait formuler le moindre pronostic. Tout au plus peut-on chercher quelque enseignement dans les résultats des élections cantonales partielles qui ont eu lieu entre les mois de mai et de décembre 1981. Elles font apparaître, selon M. Jean-Luc Parodi, le maintien du rapport de forces de 1976.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Délégué général du P.S. aux élections, M. Le Gall a décrit le « nouvel ordre électoral » dans un article de la *Revue politique et parlementaire*, n° 893, publié au mois d'octobre 1981.

(2) Le secrétaire général de la Fondation nationale des sciences politiques a fait une communication, non publiée, sur ce sujet.

Une passe difficile

(Suite de la première page.)

Dans la mesure où gaullistes et giscardiens nous annonçaient dès l'été dernier les pires catastrophes et, condamnaient l'entreprise de gauche avant même qu'elle ne fût sérieusement amorcée, on ne saurait s'étonner de tels propos. Il est plus surprenant et plus préoccupant que les amis les plus proches de M. Mitterrand laissent paraître une certaine impatience, déplorent le défaut de concertation, et jugent prématurés ou insuffisamment étudiés certains des projets annoncés aussi bien par M. Mauroy que par M. François Mitterrand à l'occasion de la « journée des femmes ».

Privilégiant de façon très gaullienne la politique internationale, le président de la République multiplie depuis le début de l'année les initiatives à l'extérieur. Après sa visite de travail à Rome, fin février, son voyage en Israël, début mars, et les quelques heures qu'il passera, vendredi, à Washington, bien d'autres déplacements sont inscrits sur son agenda pour les mois qui viennent.

A courir le monde, ne risque-t-il pas de perdre un peu trop de vue la France, ses espérances et ses inquiétudes ? Sa stratégie de discrétion, voire de silence, ne contraste-t-elle pas par trop avec celle de son prédécesseur à l'Elysée ? Explique-t-il, s'explique-t-il suffisamment ?

RAYMOND BARRILLON.

M. LAJOINIE (P.C.) : le déficit budgétaire a atteint un point limite.

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, qui était l'invité, mercredi 10 mars, de l'émission « Face au public », sur France-Inter, a estimé que le déficit budgétaire a atteint aujourd'hui un point *« limite »*, ajoutant : *« On ne peut certes aller vers une extension indéfinie de ce déficit. Mais cela n'a rien à voir avec une pause quelconque qui voudrait dire, par exemple, abandon dans la lutte contre le chômage et, au bout du compte, aggravation de tous les problèmes. Là serait le vrai cycle infernal. »* Le député de l'Allier a poursuivi : *« Il y a des choses à changer. On peut frapper plus fort les grandes fortunes (...). Le déficit peut être réduit de deux façons : en rognant sur les dépenses sociales, ce qui aggraverait encore la crise et ce que nous refusons ; en dégageant des ressources par la chasse à tous les gaspillages. »* Le P.C.F., a-t-il souligné, *« n'acceptera pas »* que l'on fasse *« payer les plus petits »*. M. Lajoinie a pris l'exemple des compagnies pétrolières qui, selon lui, échappent en bonne partie à l'impôt, *« et surtout les compagnies étrangères, puisque les filiales de Shell et de B.P. ne versent pas un sou à l'Etat français! »*.

PRÉCISION

A la suite d'un article sur la préparation des élections cantonales dans les Alpes-Maritimes, paru dans *le Monde* du 6 mars, nous avons reçu une lettre de M. Roger Duhalde, maire de Mougins, dans laquelle celui-ci estime que cet article *« porte préjudice »* à sa candidature. Nous écrivions notamment : dans le canton de Mougins, *« la candidate unique de l'opposition, Mme Maddy Amar (U.D.F.), affronte au premier tour le maire radical de Mougins, M. Roger Duhalde, dont la décision lui a valu d'entrer en conflit avec les instances de son parti »*.

M. Duhalde reconnaît que Mme Amar *« est investie par l'U.D.F. »* mais conteste qu'elle soit la candidate unique de l'opposition, puisqu'il est lui-même *« soutenu par le R.P.R. »*. Le maire de Mougins nous fait parvenir à cet égard une lettre de soutien signé du *« chargé de mission »* de la fédération des Alpes-Maritimes du R.P.R. Il ajoute : *« J'ai, depuis de longue date, milité à l'U.D.F.* (parti radical), *j'en ai démissionné et je suis adhérent direct de l'U.D.F. depuis janvier 1982, sous le numéro de carte 068538. Il n'y a donc jamais eu de conflit avec les instances de mon parti. »* M. Duhalde précise que le *« Rassemblement républicain, présidé par M. Jacques Médecin, ainsi que le Centre national des indépendants »* lui ont apporté leur soutien.

[N.D.L.R. — Mme Amar n'est effectivement pas la candidate unique de l'opposition. D'autre part, M. André Charles Blanc, président de la fédération des Alpes-Maritimes du parti radical-socialiste, nous a précisé que M. Duhalde avait démissionné du parti radical, celui-ci ayant refusé de lui donner son investiture, qu'il avait déjà accordée à Mme Amar. M. Duhalde s'est ensuite inscrit à l'U.D.F., mais cette formation a accordé son investiture nationale à Mme Amar. Enfin, M. Duhalde s'est fait inscrire à la préfecture, le 19 février 1982, comme candidat aux élections cantonales, sans mentionner d'étiquette politique. Le 24 février, il a adressé une lettre complémentaire à la préfecture pour préciser qu'il se présente comme « candidat d'opposition avec le soutien R.P.R. ».]

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni mercredi 10 mars 1982, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● L'ESPAGNE ET L'ALLIANCE ATLANTIQUE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation du protocole conclu, le 10 décembre 1981, entre les quinze Etats membres de l'alliance atlantique, protocole dont l'application permettra à l'Espagne, comme son gouvernement en a exprimé le vœu, d'adhérer dès le printemps prochain au traité de l'Atlantique-Nord.

● LES DROITS SOCIAUX DANS L'ARTISANAT ET LE COMMERCE

Sur proposition du ministre du commerce et de l'artisanat, le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif au statut des conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale.

Ce projet ouvre aux conjoints la possibilité d'opter entre trois statuts différents :

— Celui de conjoint collaborateur. Ce statut consacre des droits électoraux des conjoints dans les chambres de métiers ou les chambres de commerce et d'industrie, et améliore le régime de l'assurance-vieillesse. Les femmes collaboratrices bénéficieront, en outre, d'une indemnité de repos maternel ;

— Celui de conjoint salarié, qui permet au conjoint de bénéficier de la législation du travail et, avec ses ayants droit, de la protection sociale du régime général des salariés ;

— Celui d'associé : le statut lui donne des droits sociaux, professionnels et d'administration de l'entreprise, pour la plupart égaux à ceux des chefs d'entreprise. Il permet, en outre, aux époux de constituer une société à responsabilité limitée ; les conditions de transmission de l'entreprise entre les mains du conjoint en cas de décès du chef d'entreprise sont améliorées.

Ainsi, ce texte dotera de droits sociaux et professionnels dont elles étaient jusqu'ici dépourvues les centaines de milliers d'épouses d'artisans et de commerçants, qui jouent un rôle actif et indispensable dans la vie des petites entreprises.

● LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ARTISANS

Sur proposition du ministre du commerce et de l'artisanat, le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif à la formation professionnelle dans l'artisanat.

Ses dispositions essentielles sont les suivantes :

Les artisans qui s'inscriront désormais au registre des métiers devront avoir suivi un court stage d'initiation à la gestion, organisé par les chambres de métiers, les établissements d'enseignement et les centres conventionnés. Ce stage ne sera pas assorti d'un diplôme : des dispenses pourront être attribuées.

Les mécanismes actuels de financement de la formation continue dans l'artisanat seront adaptés, afin de procurer des ressources à un fonds national qui les répartira à des fonds d'assurance formation, créés d'une part par les chambres de métiers, d'autre part par les organisations professionnelles de l'artisanat.

Ainsi sera mis en place dans l'artisanat un dispositif de nature à répondre, en matière de formation permanente, aux besoins des professionnels et aux exigences de l'évolution de cet important secteur d'activité.

● LA RECHERCHE AU NIVEAU DE LA C.E.E.

Le ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, et le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, ont fait une communication sur le conseil des ministres de la recherche de la Communauté qui s'est tenu le 8 mars dernier.

Les ministres de la recherche des Communautés européennes ont adopté trois programmes :

— Développement de la fusion thermonucléaire contrôlée pour lesquels des moyens financiers importants sont dégagés sur la période 1982-1986 : ce programme permettra en *particulier* le financement à hauteur de 45 % de l'appareil TORE SUPRA qui sera installé à Cadarache ;

— Recherche sur l'exploration, le traitement, la production, la transformation, l'utilisation et le recyclage des matières premières (1982-1985) ;

— Définition d'un programme des activités scientifiques et techniques communautaires visant notamment à créer un espace scientifique et technologique européen.

● PRÉPARATION DU BUDGET 1983

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget au sujet de l'organisation des travaux de préparation du budget de 1983.

● LA SITUATION DES INSTITUTEURS

Le conseil des ministres a approuvé le plan présenté par le ministre de l'éducation nationale concernant la revalorisation de la situation des instituteurs dans la perspective d'une réforme globale de l'école. Ce plan sera mis au point au cours des prochaines semaines. Il concernera, dès la rentrée de 1982, les maîtres issus de la nouvelle formation *initiale*.

Ce programme, dont la première étape se terminera en 1988, se traduira par des améliorations indiciaires intervenant chaque année et bénéficiant en priorité aux instituteurs en début et en fin de carrière.

Il aura pour effet :

1) De doter progressivement l'ensemble de la profession d'une échelle de rémunération unique culminant, en 1988, à l'indice 489 et, dans douze ans, à l'indice 544 ;

2) *d'attribuer aux maîtres exerçant* des fonctions spécialisées ou de direction des avantages indiciaires modulés selon les responsabilités, et s'ajoutant à leur rémunération d'instituteur ;

En 1988, les instituteurs spécialisés et les directeurs d'écoles les plus importants atteindront ainsi, en fin de carrière, l'indice 504, sans que soient remises en cause certaines situations particulières.

3) De faire bénéficier les instituteurs retraités des améliorations accordées aux maîtres en activité.

Parallèlement à l'application de ce programme, le ministre de l'éducation nationale réexaminera les conditions de la *formation* initiale et continue des instituteurs, à partir des propositions qui lui seront présentées par le groupe de réflexion constitué à cet effet.

(Lire page 22.)

● LES OFFICES PAR PRODUITS AGRICOLES

Le ministre de l'agriculture a fait une communication sur l'état d'avancement des travaux en ce qui concerne la création d'offices par produits.

Un projet va être soumis pour avis aux organisations professionnelles concernées et à la commission de la concurrence, à l'issue de ces consultations, et après avis du Conseil d'Etat, le projet de loi sera délibéré, en conseil des ministres, et déposé devant le Parlement pour être voté et adopté au cours de la session de printemps ; les décrets d'application devront intervenir pour l'essentiel au cours du *deuxième* semestre 1982.

Seront ainsi créés avant la fin de cette année : l'office des vins, l'office des fruits et légumes, l'office des viandes, l'office de la lavande.

L'office du lait sera créé de façon à pouvoir fonctionner pour la campagne qui débutera le 1er avril 1983.

Ces offices associeront tous les partenaires de la filière : producteurs, transformateurs, négociants, salariés et consommateurs, ainsi que les administrations concernées. Ils disposeront de délégations régionales pour assurer une liaison avec les collectivités territoriales et permettre une gestion efficace des marchés. Les offices coordonneront l'action des comités économiques agricoles et des interprofessions. Ils agiront en conformité avec les *orientations* du Plan.

Ainsi qu'il s'y était engagé, le gouvernement a conduit deux actions convergentes.

1) Il a proposé à nos partenaires au sein de la Communauté européenne une réforme de la politique agricole commune, de façon à assurer une plus grande équité dans le soutien des revenus ; les objectifs de cette réforme sont d'améliorer la hiérarchie des prix, de rétablir l'unité du marché, d'appliquer effectivement le principe de la préférence communautaire, de doter la communauté d'une politique active d'exportation, et, enfin, d'assurer aussi vite que possible la différenciation des garanties de prix en fonction des quantités livrées par les producteurs ;

2) Il aménage un dispositif qui tend à mieux appliquer sur le territoire français la réglementation communautaire et notamment assurer une meilleure répercussion au niveau des producteurs des prix décidés à Bruxelles ; organiser la gestion des marchés dans le cadre communautaire pour limiter les mouvements spéculatifs ; gérer les marchés dans le cadre national lorsque la réglementation communautaire le permet.

Ce dispositif constitue un élément essentiel de la politique du gouvernement en faveur d'un soutien efficace du revenu des producteurs agricoles.

● LA MICRO-ÉLECTRONIQUE

Le ministre de l'industrie a présenté les mesures prises afin de donner un nouvel essor à la recherche, au développement et à l'industrialisation de la micro-électronique en France ainsi qu'à la formation des hommes nécessaires à cette action. Ce plan doit être intégré à l'action qu'entend mener le gouvernement en faveur de la filière électronique qui est l'une des priorités industrielles nationales.

Ses orientations sont les suivantes :

1) Accroissement du potentiel national de recherche en micro-électronique ;

2) Diffusion dans tout le tissu industriel de l'utilisation des circuits intégrés ;

3) Soutien de la demande dans des secteurs tels que l'automobile, l'audiovisuel, l'électroménager, les jeux et jouets ;

4) Amélioration de la formation afin de remédier à l'insuffisance reconnue en ingénieurs et techniciens spécialisés.

Pour l'année 1982, les ministères concernés affecteront sur leur budget 490 millions de francs d'aides publiques à la recherche et au développement effectués dans le domaine de la micro-électronique. Des financements privilégiés pourront être trouvés pour les projets d'investissements, qui seront proposés et dont le niveau a été évalué à 340 millions de francs.

Pour la période 1983-1986, il est prévu que l'industrie de la micro-électronique, dont les structures devront s'adapter à son environnement, doit faire des investissements de l'ordre de 2 milliards de francs. Pendant la même période, l'effort de recherche et de développement assurant les conditions d'une compétitivité ultérieure est estimé à 3 milliards et demi de francs. Il s'agit donc d'un doublement de l'effort antérieur, destiné à placer la France aux tout premiers rangs dans le monde.

Les quatre mois qui viennent seront consacrés à la définition précise du Plan, dont les grandes orientations ont été décidées. Celle-ci se fera sous la responsabilité du groupe interministériel pour les circuits intégrés.

(Lire page 36.)

● LA FRANCE ET LE PROCHE-ORIENT

Le conseil a marqué l'importance qu'il convient d'attacher à la visite présidentielle en Israël, qui s'inscrit dans la démarche persévérante de la France pour la paix au Proche-Orient. Le président de la République a pu, à *Jérusalem* comme ailleurs, affirmer les principes fondamentaux qui guident cette démarche.

L'écho de ses propos dans le monde souligne l'audience de la France, que rien ne détournera des objectifs qu'elle s'est fixée.

(Lire page 4.)

MESURES INDIVIDUELLES

● *M. Jean Aurelaux*, préfet hors cadre, a été mis en position de détachement et mis à la disposition du département de la Loire-Atlantique pour exercer *des fonctions de directeur* des services administratifs du conseil général de ce département dans le cadre de la loi sur la décentralisatin, qui transfert aux conseils généraux le pouvoir exécutif. De même, M. Henri Guyon, préfet de la Mayenne, est mis en position de détachement et mis à la disposition du département du Calvados.

Quant à M. Gérard Delorgey, préfet hors cadre, il est mis en position de détachement et mis à la disposition de l'Institut de développement industriel.

M. Jacques Gandouin, préfet en service détaché, est nommé préfet hors cadre.

Le Monde

régions

LE CALENDRIER DE LA DÉCENTRALISATION

24 mars : naissance d'un nouveau préfet

On connait maintenant avec quelques détails le calendrier des prochaines *étapes* de la réforme de la décentralisation. La date la plus importante est celle du 24 mars ; ce jour-là, les conseils généraux renouvelés auront *été* convoqués, pour la dernière *fois*, par le préfet, sous l'empire de la loi de 1871. Ce jour-là aussi, le préfet transférera au *président* du conseil général l'ensemble des attributions du pouvoir exécutif.

Déjà la loi « droits et libertés des communes, des départements et des régions » est entrée en application le 2 mars, jour où elle a été promulguée par M. Mitterrand (ou plus exactement le jour où le *Journal officiel* publiant cette loi est arrivée au chef-lieu d'arrondissement).

Le ministère de l'intérieur et de la décentralisation, assailli de demandes d'informations par des maires et des préfets après la décision du Conseil constitutionnel annulant certains articles relatifs au contrôle, a dû envoyer, le 5 mars, à « Madame et Messieurs les préfets », une longue circulaire (écrite en accord avec les neuf « sages ») qui précise de quelle façon, dans la période transitoire, doivent être transmis ou notifiés aux représentants de l'Etat tous les actes des collectivités locales.

Dans quelques jours, une autre circulaire aura trait au contrôle budgétaire et au contrôle des comptes. En effet, en 1982, tant que n'auront pas été instituées les chambres régionales des comptes, ce sont les préfets qui joueront ce rôle. Ils vérifieront que l'équilibre des budgets — section par section — est correctement assuré, et que les communes, départements ou régions ne recourent pas à la « cavalerie », cette pratique pernicieuse qui consiste à lancer des emprunts pour rembourser... des emprunts antérieurs.

Parallèlement, pour « tenir » les engagements pris par M. Defferre, les services du ministère et notamment la direction générale des collectivités locales préparent une série de lois complémentaires sur les ressources financières, le statut des personnels, les sociétés d'économie mixte, la coopération intercommunale, la participation des citoyens aux affaires locales.

Mais, dans l'immédiat, deux questions délicates sont à résoudre.

La mise au point définitive du projet de loi sur la répartition des compétences entre l'Etat, les régions, les départements et les communes (*le Monde* du 18 février) donne lieu à un certain « tirage » au sein du gouvernement. Un conseil restreint devrait trancher fin mars, avant que le texte ne soit envoyé au Conseil d'Etat. A la mi-avril, le conseil des ministres se prononcera officiellement et le texte sera déposé au Parlement, et d'abord, probablement sur le bureau du Sénat.

Plusieurs ministres, poussés par leurs services, ne montrant pas un grand empressement à jouer loyalement la carte de la décentralisation et même de la déconcentration, M. Mauroy a dû réagir. Il a écrit à ses ministres pour les rappeler à l'ordre : si vous voulez adresser à vos services extérieurs (dans les départements et les régions) des circulaires pouvant avoir une influence sur la décentralisation, vous ne pourrez le faire qu'avec l'aval de M. Defferre, a-t-il indiqué en substance. Autrement dit, il ne faut pas que tel ou tel ministre marche plus vite ou moins vite que la musique...

On soulignera aussi, au chapitre de l'impact économique de la réforme, que dans son projet actuel le transfert administratif des compétences se traduira par un transfert de charges et de ressources correspondantes de 40 milliards de francs environ dont 25 pour les départements, moins de 10 pour les communes et 5 à 7 milliards pour les régions, ces dernières voyant ainsi doubler leurs budgets (non compris l'Ile-de-France).

Pour gérer ces nouvelles enveloppes financières et pour diriger les services administratifs des collectivités locales de plein exercice investies de responsabilités accrues, les départements et les régions vont embaucher des fonctionnaires rompus aux subtilités de la vie publique. Le Calvados, la Loire-Atlantique, les Alpes-Maritimes viennent déjà de recruter, avec l'accord de M. Defferre, des préfets ; telle autre région va recruter un secrétaire général de grande ville. De nombreux sous-préfets et même quelques ingénieurs des ponts et chaussées ont été sollicités.

D'où l'urgente nécessité de fixer, avec précision, non seulement les règles de détachement des membres du corps préfectoral séduits, aujourd'hui, par des responsabilités locales, mais aussi le titre et les pouvoirs qu'auront, demain, les préfets, commissaires de la République.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LES DIFFICULTÉS DU TRANSPORT AÉRIEN RÉGIONAL

Air Alsace est mise en règlement judiciaire

De notre correspondant

Mulhouse. — *La société Air Alsace, qui emploie deux cent vingt personnes, s'est vu contrainte de déposer son bilan au tribunal de Colmar* dont la *chambre commerciale a prononcé, mercredi matin 10 mars, la mise en règlement judiciaire et nommé deux syndics, Mᵉ Mulhaupt et Mᵉ Harquet (Colmar), ainsi qu'un administrateur, Mᵉ Lafon (Paris). Son P.-D.G., M. Jean Risser, attribue cette issue à une* « insuffisance de trésorerie », *aggravée* « par les conditions météorologiques des deux derniers mois ». *Elle survient alors que, selon M. Risser,* « l'harmonisation des lignes desservies n'a cessé de s'améliorer », *permettant d'atteindre des coefficients de remplissage (55 % à 60 %) supérieurs à la moyenne des compagnies de troisième niveau.*

L'entreprise avait déjà, à la fin des années 1970, connu de graves difficultés, encore accrues par les grèves des contrôleurs aériens de l'automne 1979. Le choix du matériel n'avait pas été sans conséquences sur ses résultats : Air Alsace avait *opté* pour deux types de biréacteurs — un français, le Corvette, et un allemand, le VFW 614 — dont les constructeurs n'avaient pu honorer les contrats de maintenance du fait de séries trop réduites. Le transporteur alsacien est d'ailleurs toujours, à ce propos, en procès avec la SNIAS, constructeur de la Corvette.

Après qu'une fusion avec Air Alpes eut été écartée, les institutions consulaires et les collectivités locales décidèrent, début 1980, d'apporter un soutien financier à l'entreprise. La chambre régionale de commerce et d'industrie, les municipalités de Strasbourg et de Colmar, les conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin — auxquels devait se joindre un an plus tard la chambre de commerce et d'industrie de Belfort — ainsi que, pour près de moitié, l'établissement public régional, apportèrent 11 millions de francs pour constituer une société d'équipement, la Société de matériel aéronautique, qui acheta cinq biturbo-propulseurs Fokker 27 et quatre biréacteurs F-28 qu'elle loua à Air Alsace, laquelle devenait dès lors une simple société d'exploitation.

Après un bon redémarrage, l'entreprise devait pourtant assez vite se heurter à de nouveaux problèmes financiers. A côté des insuffisances de trésoreries évoquées par M. Risser, on avance que ses difficultés pourraient non seulement provenir du renouvellement un peu rapide de la flotte mais encore de la politique des tarifs spéciaux menée en faveur de certaines catégories d'usagers. Le coefficient de remplissage serait trompeur, résultant pour moitié justement de ces tarifs.

Pour l'heure, M. Jean Risser a annoncé que la compagnie maintiendrait tous ses vols sur les lignes Colmar-Paris et Belfort-Paris, qui ont totalisé en 1981 près de trente-cinq mille passagers chacune. Les collectivités mosellanes ont, par ailleurs, garanti la poursuite des lignes Metz-Paris et Metz-Lyon reprises à Air Inter et Air Alpes en 1981. Restent les liaisons Mulhouse-Nice (le week-end) et Mulhouse-Lyon. Le dépôt de bilan ne devrait pas davantage avoir de conséquence sur les affrètements au départ de Lyon et de Strasbourg vers les principales capitales européennes pour le compte d'Air France (dix mille heures de vol, cent mille passagers par an), compagnies dont Air Alsace assure plus des deux tiers des affrètements.

Le personnel d'Air Alsace devait se réunir jeudi 11 mars en assemblée générale. La section d'entreprise C.F.T.C. souhaite que « *ce dépôt de bilan permette une fois pour toutes de trouver une solution durable aux problèmes de l'exploitation des lignes aériennes de troisième niveau* ».

BERNARD LÉDERER.

● *Deux nouveaux services appartenant à la direction générale des postes* vont être décentralisés : le service de la maintenance postale (S.M.I.P.) va s'installer à Chartres, le service de recherche des techniques de la poste (S.R.T.P.) à Nantes.

Antérieurement, des services de la direction générale des postes ont quitté la région parisienne pour Périgueux, Libourne, Morlaix, Limoges, Orléans, Lyon et Douai ; des services de la direction générale des télécommunications sont partis pour Toulouse, Bordeaux, Lannion, Grenoble, Montpellier, Rennes et Lanester. Enfin, des sections des services généraux se sont installés à Lannion.

FAITS ET PROJETS

TUNNEL SOUS LA MANCHE : FEU VERT DANS UN MOIS ?

Les gouvernements français et britannique feront une déclaration commune à la fin du mois de mars, ou plus vraisemblablement, au début du mois d'avril, sur le projet de tunnel sous la Manche.

Cette déclaration sera *fondée* sur le rapport du groupe de hauts fonctionnaires chargés par le président Mitterrand et Mme Margaret Thatcher, en septembre dernier, de reprendre l'étude du projet et qui a achevé, le 9 mars, à Londres, la rédaction de son rapport (*le Monde* du 10 mars).

Selon des informations en provenance de Londres, le rapport estimerait « *désirable* » la construction d'un tunnel ferroviaire de 7 mètres de diamètre que pourraient emprunter, sur wagons, non seulement les voitures particulières, mais aussi les camions.

Le premier tunnel, dont le coût serait de l'ordre de 1,1 milliard de livres (12 milliards de francs), aux prix courants, devrait pouvoir être inauguré vers 1990-1991, à condition que les négociations et traités indispensables soient conclus sans délai.

AIRBUS : LA REPRISE A LA FIN DE L'ANNÉE.

Airbus-Industrie prévoit une reprise du transport aérien dès le deuxième semestre 1982.

Après Boeing, le numéro un mondial de la construction aéronautique, qui estimait dans une récente étude que les commandes d'avions de transport à réaction des compagnies aériennes devraient reprendre progressivement cette année, le consortium européen pense que la récession qui a régné ces deux dernières années devrait maintenant prendre fin.

Dans le dernier numéro de sa lettre mensuelle, Airbus-Industrie estime que 8 550 appareils seront livrés aux compagnies d'ici à l'an 2000, dont 7 100 avions court et moyen-courriers et 1 450 long-courriers.

Le remplacement des appareils gros porteurs long-courriers devrait intervenir, selon Airbus, vers la fin des années 80 et celui des gros porteurs moyen-courriers au cours de la première moitié des années 90.

De leur côté les spécialistes de Boeing, soulignant que l'âge moyen de la flotte commerciale mondiale (5 814 appareils) est actuellement de 9,2 ans, estiment que le monde aura besoin, au cours des dix prochaines années, de 4 037 appareils commerciaux de transport, dont 1 692 seront des « gros porteurs ».

LE TEMPS LIBRE QUOTIDIEN

« *Comme les organisations syndicales, nous souhaitons que les trente-cinq heures de travail hebdomadaires puissent se traduire par une heure supplémentaire de congé chaque jour plutôt que par une demi-journée fériée chaque semaine* », a déclaré M. André Henry, ministre du temps libre.

Pour préparer les décisions gouvernementales dans le domaine de « l'organisation du temps quotidien », le ministre a confié à M. René Teulade, président de la Fédération de la mutualité française, une mission d'étude qui portera sur l'aménagement des horaires dans les entreprises. Cette mission s'achèvera à la fin du mois de juin 1982.

DÉVELOPPER LE MÉCÉNAT.

Les possibilités du mécenat sont encore inexploitées en France, alors que dans de nombreux pays d'Europe et aux Etats-Unis le mécenat a permis nombre de remarquables réalisations, notamment dans l'amélioration des conditions de vie et l'enrichissement du patrimoine artistique.

Telle est l'une des principales conclusions du rapport remis au Conseil économique et social par M. Jean Salvanès, rapporteur de la section cadre de vie de cet organisme. Le mécénat paraît en France davantage une couverture fiscale qu'une réalité.

Selon la direction générale des impôts, le total des sommes que les contribuables auraient déduit de leur déclaration au bénéfice de la Fondation de France dépasse 162 millions de francs en 1978. Or, bon an mal an, ladite fondation ne reçoit effectivement en dons des particuliers que 15 millions de francs.

● *Le programme d'investissement de la mission interministérielle* pour l'aménagement de la Corse représente au total 139 466 000 F, annonce un communiqué de la Datar, qui indique que la première tranche de crédits mise à la disposition de la mission s'élève à 16 565 000 francs.

Le Monde

société

JUSTICE

AUX ASSISES DES HAUTS-DE-SEINE

Quatre des agresseurs de M. Chapour Bakhtiar sont condamnés à la réclusion à perpétuité

Au terme de dix journées d'audience, la cour d'assises des Hauts-de-Seine a condamné, mercredi 10 mars, à la réclusion criminelle à perpétuité, quatre des cinq membres du commando qui avait tenté, en juillet 1980, d'assassiner l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar, tuant l'une de ses voisines et un gardien de la paix, et blessant très grièvement un autre policier (« le Monde » du 28 février). Le cinquième homme a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle.

Demeuré vide de tout accusé depuis le quatrième jour de l'audience (le Monde du 5 mars), le box l'était encore, mercredi 10 mars, lorsque fut lu l'arrêt de la cour, après que les jurés eurent délibéré trois heures et demie durant, pour répondre à l'unanimité aux soixante-sept questions qui leur étaient posées.

Se montrant plus sévère que l'avocat général, M. Michel Perceval, qui, la veille, n'avait requis de peine à perpétuité que pour Anis Naccache, Nejad Tabrizi et Fawzi El Satari, les trois coauteurs de l'agression appréhendés sur les lieux, le jury n'a pas accordé à Salah-Eddine El Kaara les circonstances atténuantes que le ministère public avait cru devoir lui reconnaître. Ainsi, seul Mohammed Jenab a échappé à la perpétuité, pour se voir condamné à vingt ans de réclusion criminelle.

Procès insolite que celui de ces terroristes dont le fanatisme politico-religieux avait armé le bras, et qui, dès la première minute de leur comparution, avaient clamé leur refus d'être jugés par une instance qu'ils estimaient incompétente à apprécier leurs actes, répétant que la place qu'ils occupaient n'était pas la leur, mais bien celle de M. Bakhtiar, le seul responsable — aux yeux de la justice divine — de toute l'affaire, et, partant, le seul coupable méritant le châtiment suprême.

Procès déroutant, dès lors que les accusés, qui n'ont d'ailleurs pas nié un seul instant avoir commis les actes dont ils auraient dû répondre, se référaient à une décision du tribunal islamique de Téhéran, en date du 23 septembre 1979, condamnant à la peine capitale, par contumace, un « *ennemi combattant contre Dieu, corrompu et comploteur contre la République islamique d'Iran et contre l'Iman de la nation* », M. Bakhtiar.

Puisque « *donner la mort à ce criminel est permis aux enfants vaillants de l'Islam, même sans la permission des autorités juridiques* », comme le précise en manière de conclusion le texte de ce jugement de Téhéran, les cinq hommes avaient beau jeu de crier pays autre que l'Iran qu'il doive à l'erreur judiciaire, forts de ce qu'ils croient assurément être leur bon droit, serait-ce dans un pays autre que l'Iran qu'il doive s'exercer...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Le procès Von Bulow à Newport

Un « soap » plus vrai que nature

De notre correspondante

New-York. — Les *soap operas* sont à la télévision américaine ce que les romans-photos sont à la presse italienne : les descendants de nos bons vieux feuilletons. *Dallas* est le plus célèbre d'entre eux, mêlant, selon un dosage qui a fait ses preuves, les affaires [illegible] d'argent, « [illegible] », comme disent plus brutalement les Américains.

L'*Affaire Von Bulow* est un « soap » plus vrai que nature. Tout y est : le cadre luxueux, les héros ultra-riches et ultra-aristocratiques. Le mystère. Une [illegible] trop fidèle servante, une [illegible] repliée sur des secrets sans doute peu reluisants, et le soupçon, dans le bon peuple, que des gens aussi huppés ne risquent pas grand-chose de la justice.

M. Claus Von Bulow, descendant d'une grande famille allemande, mais [illegible], quinquagénaire, [illegible] beau, homme d'affaires [illegible] qui a, pendant un temps, été l'homme de confiance de Paul Getty, l'un des magnats du pétrole, a-t-il, par deux fois, tenté de tuer sa femme, née Martha Aitken, et héritière d'une fortune estimée à plus de [illegible] millions de dollars (180 millions de francs).

Mme Von Bulow, une très jolie femme, qui menait une vie très mondaine, est aujourd'hui âgée de cinquante ans. Elle est hospitalisée à New-York, dans le coma, depuis le 21 décembre 1980. Les médecins ont déclaré son état irréversible. Quelques mois avant son accident, Mme Von Bulow avait déjà été victime d'un épisode comateux. Les deux enfants du premier mariage de Mme Von Bulow avec un aristocrate autrichien, M. Von Auersperg, et sa femme de chambre allemande accusent M. Von Bulow d'avoir tenté de tuer son épouse en lui faisant une injection massive d'insuline.

La « coterie » de Newport

Les Von Bulow font partie de la coterie très snob, très riche et très fermée qui habite New-York l'hiver et possède à Newport, le port de plaisance de l'America Cup, une résidence d'été en forme de château, [illegible] Von Bulow [illegible] lait au [illegible] répliques des « folies » Renaissance ou gothique d'Europe, est Clarendon Court, qui ressemble à une gentilhommière anglaise du dix-huitième siècle.

Le procès a justement lieu en ce moment à Newport, au grand dam des habitués de [illegible]

[illegible] villas [illegible]. Mais ils [illegible] les [illegible]

[illegible] Von [illegible]

[illegible] Mme Von Bulow [illegible] des années, un [illegible] prettable [illegible] drogues et [illegible] ruinaient peu [illegible]. En outre, [illegible] homme d'a[illegible] n'avait nul b[illegible] tune de sa femme, dont il était héritier, au même titre que ses beaux-enfants.

L'accusation produit un sac noir trouvé dans les affaires de M. Von Bulow, dans lequel une seringue hypodermique a été découverte. Elle estime aussi que l'accusé n'a pas de fortune personnelle, ni de vie professionnelle stable, et que le profit pourrait être le mobile du crime. Au surplus, M. Von Bulow avait d'assez nombreuses relations féminines qui lui coûtaient peut-être cher. La femme de chambre de Mme Von Bulow assure que sa maîtresse ne buvait pas, ne se droguait pas, mais était malheureuse en ménage et voulait divorcer.

Homme affable, cultivé et disert, M. Von Bulow compte de nombreux amis à New-York qui ne croient pas un mot de ce dont on l'accuse. Les enfants et la famille de Mme Von Bulow ont versé quelque 100 000 dollars de provision à un avocat new-yorkais pour faire la preuve de l'accusation. Sur son lit d'hôpital, Mme Von Bulow ne sait rien de tout cela. Selon certaines rumeurs, aucune disposition n'existe dans son testament, selon laquelle sa fortune pourrait, de son vivant, aller à ses héritiers.

NICOLE BERNHEIM.

● *Serge Rezvani condamné à verser 11 000 francs à Claude Lanzmann.* — La première chambre civile du tribunal de Paris s'est prononcée, mercredi 10 mars, sur l'instance engagée par M. Claude Lanzmann et sa mère, pour se plaindre de diffamation, d'atteinte à la vie privée et d'atteinte à la mémoire de Mme Evelyne Lanzmann (sœur de M. Claude Lanzmann) contenues dans le livre de M. Serge Rezvani, *le Testament amoureux*, publié par Stock et diffusé par Hachette. Le tribunal a condamné solidairement les défendeurs à verser 11 000 francs de dommages et intérêts à M. Claude Lanzmann et 8 000 francs à sa mère (*le Monde* du 5 février). Le tribunal ordonne, en outre, la suppression des divers passages incriminés pour les trois motifs invoqués. Dans son dernier livre, M. Rezvani, qui fut le beau-frère de M. Lanzmann voilà trente ans, traite ce dernier, d'« *entremetteur-né* » et le décrit comme un « *juif fanatique* ».

Un gynécologue britannique exerçant à Paris est inculpé de viols et d'attentat à la pudeur

Mme Nida Bertolini, juge d'instruction à Paris, a inculpé, le 5 février dernier, le docteur Stanley Bond de « viols sur personnes particulièrement vulnérables », et d'« attentat à la pudeur ».

Après une garde à vue, ce gynécologue, âgé de soixante-dix ans, a été placé sous contrôle judiciaire. Aucune interdiction ne lui a néanmoins été faite de continuer à exercer la médecine. Le docteur Bond est installé depuis quatre ans en France, où il est inscrit à l'ordre national des médecins.

L'affaire a commencé par une lettre anonyme adressée au palais de justice de Paris. Une feuille calligraphiée comme un tract qui dénonçait « *les fantasmes sexuels d'un vieux docteur* ». Une feuille accusatrice qui donnait les coordonnées précises du docteur Stanley Bond. Après ouverture d'une instruction, la police retrouvait l'auteur de la lettre : une jeune fille qui accusait le praticien d'un viol commis alors qu'elle était venue à son cabinet pour une interruption volontaire de grossesse.

Mineure à l'époque des faits allégués, elle n'a pas voulu directement porter plainte, ne tenant pas à ce que sa famille puisse être informée de l'affaire. C'est la même jeune fille, semble-t-il, qui — sans apparaître directement à l'écran — a rapporté les mêmes faits lors de l'émission « Les gens d'ici », diffusée le 11 février sur Antenne 2.

Bien que peu d'adresses de patientes aient été trouvées au cabinet du docteur Bond, une dizaines de femmes — pour la plupart d'origine étrangère — ont pu être interrogées. Deux plaintes de viol et d'attentat à la pudeur ont alors été déposées. Référence était notamment faite à des « *attouchements* », des attitudes provocantes et des questions surprenantes concernant les orgasmes et la vie sexuelle des patientes. Témoignages parfois étonnants, puisque une femme précise, par exemple, qu'elle est retournée au cabinet du docteur Bond après qu'il lui ait semblé lors d'une première visite que ce médecin ait abusé d'elle.

Au Mouvement français pour le planning familial, où l'on envisage de se constituer partie civile, on n'est pas mécontent qu'une telle affaire soit révélée. « *En règle générale, les femmes concernées*, explique-t-on, *sont aux prises avec de telles difficultés qu'elles ne veulent pas porter plainte.* » On souligne aussi qu'on dispose de nombreux témoignages de femmes, « *dont quelques-uns écrits* », mettant aussi en cause le gynécologue britannique.

L'instruction n'est pas encore close. Un point particulier reste cependant en suspens. Toutes les parties ayant eu connaissance de l'affaire soulignent qu'il ne fait aucun doute que le docteur Bond pratiquait des I.V.G. dans son cabinet. Sur le plan judiciaire, pourtant, l'information est ouverte pour les seuls viols et attentat à la pudeur et non pour les « *délits connexes* ». Pour sa part, l'ordre des médecins indique qu'il n'a été saisi d'aucune plainte.

Dans l'immeuble de la rue Pierre-Leroux (septième arrondissement) où se trouve le cabinet du docteur Bond, aucune plaque, aucun nom. Le numéro de téléphone et l'adresse de ce médecin se [illegible] chez [illegible] notamment [illegible] « Planning national de la famille ». Depuis quelques jours, aucun rendez-vous ne peut être pris. Le docteur Bond [illegible] sur les conseils de son avocat [illegible]

JEAN-YVES NAU.

UN PLAN DE RECRUTEMENT D'UN MILLIER DE MAGISTRATS

M. Badinter veut lancer un plan de quatre ans de recrutement de magistrats. Des négociations en ce sens ont commencé avec le ministère du budget. Ce plan couvrirait les exercices budgétaires 1983 à 1986 inclus. Huit cents à mille magistrats seraient recrutés au total au cours de cette période dont les deux tiers au moins par la voie normale de l'Ecole nationale de la magistrature. Dans cette affaire, le ministère doit faire face à une situation difficile : il manque presque partout des magistrats et, sur un effectif budgétaire de cinq mille cinq cent soixante-quatorze postes, trois cent cinquante à cinq cents sont en permanence inoccupés.

Pour faire face à cette situation, M. Peyrefitte avait lancé des concours exceptionnels de recrutement aux échelons moyens de la hiérarchie, provoquant l'hostilité des organisations de magistrats. Un seul de ces concours a eu lieu en 1981 et M. Badinter a renoncé à organiser les deux autres.

Le plan de quatre ans que [illegible] le nouveau ministre est destiné à se substituer à ces concours. Mais ce plan donnera la priorité aux élèves sortant de l'Ecole, le [illegible] — environ un tiers des [illegible] postes prévus — étant assuré par un recrutement latéral [illegible] beaucoup plus [illegible] syndicats. En même temps, le ministère [illegible] à partir de la fin [illegible] qui permettra de limiter le recrutement direct aux échelons moyens de la hiérarchie et favorisera un recrutement plus important à l'issue de l'Ecole.

Les fluctuations primordiales

(Suite de la première page.)

L'information est à son tour incarcérée, comme le serait, pour l'avocat, la défense ; pour l'écrivain, l'expression ; pour l'élu, la démocratie. Encore que le journaliste ait existé avant l'élu : l'histoire en témoigne, le journaliste, c'est-à-dire celui qui fait connaître, qui laisse savoir, par une démarche qui est à la démocratie ce que furent, à la formation des galaxies, ce que les savants nomment *fluctuations primordiales*.

Il n'y a cependant que malaise personnel et pour ainsi dire affectif lorsque l'accusation est manifestement sans lien avec le domaine d'intérêt professionnel de l'accusé. Mais que penser lorsque l'accusation est à l'évidence liée avec ce domaine d'intérêt ; lorsque, à l'évidence, des conflits antérieurs existent à son propos avec les autorités qui animent les poursuites ?

C'est dans ce dernier cas de figure que se présente M. Jean-Paul Généraux, collaborateur à plein temps durant sept années du quotidien *Libération* où il signait ses articles du patronyme plus bref de Jean-Paul Géné. La drogue était son sujet, comme il l'est pour tant d'autres journalistes dans tant d'autres publications. La drogue l'a conduit en prison le 28 octobre 1981 et l'y retient depuis lors. Il comparaît le 12 mars sous la prévention d'usage et de trafic de stupéfiants.

Il n'appartient certainement pas à qui n'a ni conduit l'enquête, ni concouru à ses conclusions, ni rencontré celui qu'elles visent, d'affirmer qu'il serait innocent. Bien que l'alibi qu'il a fait valoir au cours de la procédure ne puisse être de ceux qui sont fournis par complaisance.

Mais il n'est interdit à aucun citoyen de rappeler que la présomption d'innocence, déjà largement méconnue par une détention préventive (tout autre appellation serait un euphémisme) bientôt longue de cinq mois, aurait dû plus que jamais être la règle d'or d'une démocratie que l'on dit restaurée.

Dans le droit fil des journalistes de *Libération*, Jean-Paul Généraux n'a jamais cru que des pudeurs devaient le retenir dans la recherche des informations qu'il était chargé de rassembler. On peut gloser sur ce rejet de la pudeur. L'école n'est pourtant pas détestable — si elle connaît ses limites.

Il est bien clair (ne l'a-t-il pas dit dans ses articles ?) qu'il a lui-même fait usage de la drogue. Le cas est-il pendable, quoi que disent les codes, qui ne le disent d'ailleurs pas si nettement ? Si oui, il va falloir songer sérieusement à bâtir dare-dare de nouvelles prisons pour y parquer tous ceux qui sont dans le même cas, puisque la loi est égale pour tous.

Veut-on des noms ? Des noms célèbres ? Des noms honorables ? Des noms [illegible], respectables, exemplaires, admirables ? Des jeunes, des vieux, des hommes, des femmes ? Des gouvernants, des [illegible], des pères ou des fils ? Ce journal-ci [illegible] ou un autre, n'y suffirait pas. Mettons un moment de côté l'hypocrisie et convenons que la drogue est aussi une voisine de palier.

Elle risque d'aboutir à l'horreur ? Assurément. Plutôt cent fois qu'une. A côté d'elle, l'alcoolisme paraîtrait vétilles si, dans un papier que publiait le 12 décembre 1980 *Libération*, Jean-Paul Généraux n'avait rapproché les cent dix-sept morts par overdose des trente-cinq mille victimes de l'alcool (1).

Mais les chiffres ne sont que des certitudes superficielles. A-t-on jamais vu que l'alcoolisme ruine un homme à vingt-cinq ans et parfois le tue à vingt ? A vrai dire oui, et la circulation automobile le démontre. Mais alors la prison n'a pas son mot à dire.

Or, elle l'a déjà hautement fait retentir pour Jean-Paul Généraux, dont on ne voit pas que le rôle serait plus que subalterne, épouserait-on complètement l'accusation qui sera publiquement formulée le 12 mars.

A moins que n'aient pu jouer contre lui les guérillas qu'il a autrefois conduites sur des sujets voisins à l'occasion de procès intentés à son journal taxé de « *présentation de la drogue sous un jour favorable* » ? Ecartons l'idée qu'il pourrait être la victime d'une vengeance de cour.

Mais est-ce aux policiers qui l'ont conduit devant un tribunal, aux magistrats qui l'y retiennent, qu'il faut citer d'autres noms, de défunts ou de vivants, qu'on n'a jamais vu et qu'on ne verra jamais à pareille place ?

Serait-ce qu'ils sont plus puissants ? Ou plus habiles ? Ou que jamais leurs activités ne les ont conduits à s'interroger sur cette drogue, dont l'extension, quoi qu'on en pense, est d'abord un fait que les lois ne suffiront pas à réduire ?

Serait-ce que leurs activités ne les ont jamais conduits à s'opposer publiquement aux autorités chargées, dans les conditions que l'on sait, à poursuivre de réels drogués qui ne sont que de prétendus trafiquants ?

Jean-Paul Généraux ne souhaite probablement pas un jugement, et encore moins une défense, qui ne le rendrait à la liberté que par comparaison. Ce serait le rendre aussi à l'univers de la délinquance, où veut le maintenir l'accusation, alors que tel n'est pas, peut-on croire, ce qu'il juge de sa propre affaire ; que telle n'est pas non plus, par parenthèse, l'idée qu'il doit se faire de la délinquance. Mais il a, bien sûr, une certaine idée du journalisme. Une condamnation prononcée contre lui aurait aussi une signification pour l'exercice de sa métier.

Les poursuites contre Jean-Paul Généraux s'inscrivent dans ce cadre : celui d'un journaliste qui, ayant peut-être une vision précise de sa fonction, devient aussi la victime de sa précision. Alors ? Vivent les flous ? Qui oserait le vouloir ?

PHILIPPE BOUCHER.

(1) « [illegible] », *Libération* du 12 décembre 1980.

FAITS ET JUGEMENTS

Un otage tué au cours d'un hold-up.

Trois gangsters ont attaqué, mercredi 10 mars, une succursale de la Société générale, avenue du Général-Leclerc à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) et ont pris en otage une employée, Mme Corinne Le Tégnier, trente ans, pour protéger leur fuite. Mais une fusillade a éclaté entre les malfaiteurs et la police qui avait mis en place un plan de surveillance après un hold-up commis dans une autre banque. Au cours de l'échange de coups de feu, Mme Le Tégnier, grièvement blessée, est décédée à l'hôpital Ambroise-Paré. Deux des malfaiteurs blessés aux jambes ont été interpellés, tandis que leur complice réussissait à prendre la fuite. Le montant du hold-up, 25 000 francs, a été récupéré.

Six milliards de francs de cocaïne saisis à Miami.

Miami (A.F.P.). — La compagnie de fret aérien colombienne Tampa pourrait être impliquée dans un trafic de cocaïne entre la Colombie et les Etats-Unis, laissait-on entendre officiellement, mercredi 10 mars, à Miami, au lendemain de la plus grosse saisie de cocaïne (plus de 1,8 tonne) jamais effectuée aux Etats-Unis.

Les vingt-deux caisses de drogue, déchargées d'un Boeing-707 de cette compagnie arrivée, mardi, à Miami en provenance de Medellin (Colombie), ont été découvertes au cours d'un contrôle de routine des douanes américaines. La valeur de la drogue au détail a été estimée à près de 1 milliard de dollars (6 milliards de francs). L'un des responsables des douanes américaines à Miami, M. Robert Battard, a indiqué que la compagnie Tampa (Transportes aereos mercantiles panamericanos), créée il y a quatre ans, faisait l'objet d'une surveillance de la part des services de lutte antidrogue des Etats-Unis depuis environ un an.

« *Un employé peut introduire clandestinement une caisse à bord d'un avion, mais il semble difficile de charger et de décharger vingt-deux caisses de cocaïne sans qu'un responsable n'y sache rien* », a souligné M. Battard.

M. Batard a qualifié la compagnie Tampa de « *compagnie aérienne à haut risque* » et rappelé qu'en février dernier 140 kilogrammes de cocaïne également déchargés d'un avion de la Tampa avaient été saisis à Miami. Malgré la surveillance dont fait l'objet la compagnie colombienne, le chargement a été découvert par hasard, a admis M. Battard. « *Il n'y avait rien de spécial sur ce vol* », a-t-il dit. Les inspecteurs des douanes n'ont fait *que leur travail, qui consiste à examiner les avions à l'arrivée.* »

La drogue a été découverte par l'inspecteur [illegible] qui avait sondé par routine l'une des caisses — censées contenir des vêtements — avec un tournevis. Il avait retiré l'outil couvert de poudre blanche.

● *Impliqué dans le rapt du banquier Bernard Mallet*, M. Guy Lachant, entrepreneur à Saint-Quentin (Aisne), qui avait disparu depuis le jour de l'enlèvement le 9 août 1977 et était, sous le coup d'un mandat d'arrêt, s'est constitué prisonnier au début de ce mois au parquet du tribunal de Paris.

● *Un des vigiles de la société de gardiennage* Compagnie force intervention internationale, incarcéré après la mort d'un vagabond au Forum des Halles à Paris (*le Monde* du 30 décembre 1981), a été remis en liberté. Il s'agit de M. Pradith Sananikone, vingt-cinq ans, arrêté aussitôt après les faits.

Les travaux préparatoires à l'installation d'un accélérateur dans le pays de Gex étaient légaux.

Les travaux préparatoires à l'installation dans le pays de Gex d'un accélérateur de particules résultaient d'une décision légale de l'administration. Ainsi vient d'en décider le Conseil d'Etat, annulant un jugement du tribunal administratif de Lyon.

Le 25 juin, ce tribunal avait jugé illégal un arrêté du préfet de l'Ain autorisant le CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) à occuper pendant [illegible] des terrains agricoles à Crozet dans le pays de Gex. Ces terrains devaient être traversés par une galerie de reconnaissance en vue du percement du grand anneau du LEP, l'accélérateur souterrain dont le CERN a décidé la réalisation.

Le tribunal administratif avait estimé que le préfet de l'Ain avait, par sa décision, autorisé la réalisation d'installations permanentes et non temporaires et avait ainsi détourné la loi. Satisfaction était donnée à plusieurs plaignants, dont le maire d'Echenevex (Ain), M. Jean-Roger Honorat, le président du Syndicat agricole de Crozet, l'Association gessienne de protection de la nature et l'Union locale C.F.D.T. du pays de Gex (*le Monde* daté 28-29 juin 1981).

La décision du Conseil d'Etat, que la galerie de reconnaissance relations extérieures, annule le jugement du tribunal administratif de Lyon, insiste sur le fait que la galerie de reconnaissane un ouvrage permanent, puisque un ouvrage permanent, puisque le CERN n'avait pas donné suite à ses projets. Le Conseil d'Etat estime, en outre, que l'ouvrage en question était assimilable à des travaux publics. Dans ces conditions, c'est à bon droit que le préfet de l'Ain avait autorisé l'occupation temporaire de terrains privés pour y réaliser ces travaux publics, ainsi que le prévoit une loi du 29 décembre 1892.

Suicides de détenus.

Une information a été ouverte par le parquet du tribunal de Nice après le suicide, dimanche 7 mars, d'un détenu, Christian Calvert, vingt et un ans, dans une chambre-cellule de l'hôpital Pasteur à Nice. Christian Calvert, en détention préventive, depuis le 22 février pour une affaire de cambriolage, s'était pendu à l'aide de morceaux de draps à la fenêtre de sa chambre. Deux infirmiers de l'hôpital auraient été appelés en vain avant qu'un troisième ne se déplace plus d'une demi-heure après. Le détenu est décédé, lundi, et une information a été ouverte pour « *rechercher les causes de la mort* » et pour « *non-assistance à personne en danger* ».

D'autre part, les parents de Jacky Weiss, vingt et un ans, qui a été découvert mort, mardi 9 mars, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Strasbourg (*le Monde* du 11 mars), ont porté plainte avec constitution de partie civile pour « *non-assistance à personne en danger et empoisonnement* ». Leur avocat, Me Joseph Rennemann, se demande comment ce détenu, qui devait être jugé, le 23 mars, pour deux agressions, a pu conserver des barbituriques alors que la prise de médicaments doit s'effectuer sous la surveillance étroite des gardiens. Des examens toxicologiques ont été ordonnés.

Ces deux décès portent à neuf le nombre de suicides dans les prisons françaises depuis le début de l'année.

POLICE

UN POLICIER LYONNAIS SUSPENDU DE SES FONCTIONS

Lyon. — Dans un bref communiqué, M. Bernard Grasset, préfet de police de Lyon, vient de confirmer la suspension provisoire de M. Alain Parat, trente-deux ans, commissaire de police au service régional des renseignements généraux. Cette mesure a été prise *« dans l'attente des résultats d'une instruction judiciaire en cours et d'une enquête de l'inspection générale de la police nationale ouverte depuis mardi 2 mars »*.

L'affaire remonterait au 23 février. Au cours d'une enquête sur le meurtre d'Alain Lema, trente-deux ans, trafiquant de drogue en semi-liberté, les policiers mettaient en cause Guy Laumont, trente-trois ans, et Gérard Ciesla, dix-neuf ans. Les deux hommes étaient aussitôt inculpés de tentative de vol à main armée et Laumont, qui s'était constitué prisonnier, de tentative de meurtre. C'est au cours de son interrogatoire que Laumont aurait fait état de ses *« bonnes relations »* avec le commissaire Parat. Selon d'autres hypothèses, l'affaire serait également liée à l'enquête concernant deux hold-up en décembre 1981 et en janvier 1982. — *(Corresp.)*

● *Un brigadier de police vient d'être inculpé* à Marseille de corruption passive de fonctionnaire et écroué. Ce policier de la voie publique, dont l'identité n'a pas été révélée, est accusé par une jeune femme d'avoir eu une relation sexuelle avec elle et obtenu une chaînette en or en échange de la libération de son compagnon qui venait d'être arrêté pour port d'arme prohibé. L'homme fut cependant déféré au parquet en dépit, selon l'accusatrice, de la promesse du policier.

CARNET

Naissances

— M. Philippe BILGER et Nicole, née Paucot, Laurent, Delphine, Sébastien, Charlotte et Elodie ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

le 9 mars 1982.
23, avenue Léopold-II,
75016 Paris.

— M. Adriano MAZZEO et Mme, née Solange Kraus, partagent avec Eléna et Isabelle la joie d'annoncer la naissance de

Flora,

le 3 mars 1982.
La Garde (Var).
Lycée Amirouche,
Tizi-Ouzou (Algérie).

— Yolande et Armand TOUATI ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien-Maxime (Touati),

le 7 mars 1982, à Marseille.
59, rue Marx-Dormoy,
13004 Marseille.

Décès

— Le directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer,
Les collaborateurs de la direction,
Et ses amis du secrétariat d'Etat aux départements d'outre-mer,
font part du décès de

M. Mohamed Ennour AMEUR,
administrateur civil hors classe,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, le 8 mars 1982.

— Les membres de la section du spectacle du parti socialiste ont la douleur de faire part du décès de leur ami

Max AMYL,

survenu le 2 mars 1982.
Messe célébrée le samedi 13 mars 1982, en l'église Saint-Roch (296, rue Saint-Honoré, Paris).

— Mme Edmond Dely,
son épouse,
Me Alain Dely et Mme,
Mme Elisabeth Dely,
Mlle Martine Dely,
ses enfants,
Renaud et Bérénice Dely,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond DELY.

Les obsèques civiles et l'incinération auront lieu le vendredi 12 mars 1982, à 14 heures, au cimetière de Lyon - La Guillotière neuf.
108, rue Henon,
69004 Lyon.
51, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.
40, rue de la Colonie,
75013 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Francis Dollfus,
Matthieu et Camille,
ses enfants,
Agnès Kressmann-Dollfus,
leur mère,
Pauline Hertzog,
sa belle-fille,
M. et Mme Jean-Gaspard Dollfus,
ses parents,
M. et Mme Edouard Sautter et leurs enfants,
M. et Mme Jean Maroger-Westcroft,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Francis DOLLFUS,

survenu le 6 mars 1982.

« L'Eternel a donné, l'Eternel l'a ôté.
Que le nom de l'Eternel soit béni. »

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité, le 10 mai 1982, au cimetière de Bouzy-la-Forêt.

— L'Institut français d'architecture a la douleur d'annoncer le décès de

Francis DOLLFUS,
sous-directeur des sites
à la direction de l'urbanisme et des paysages, qui a créé l'Institut, puis l'a dirigé pendant la longue et difficile période de sa mise en place.

— Le directeur et le personnel de la direction de l'urbanisme et des paysages du ministère de l'Urbanisme et du Logement ont la tristesse de faire part du décès de

M. Francis DOLLFUS,
sous-directeur
des sites et espaces protégés.
(Le Monde du 9 mars)

— M. et Mme Jean Obertin,
M. et Mme Yves Quittet et leurs enfants,
M. et Mme Paul Brochard et leur fille,
M. et Mme Hubert Kalonji et leurs enfants,
M. et Mme Michel Brochard et leurs enfants,
M. et Mme René Gauthier et leur fils,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mlle Andrée DUVERNEUIL,
sous-directrice honoraire
du C.E.S. Hector-Berlioz,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

leur sœur, belle-sœur, tante et grand-tante,
survenu le 9 mars 1982, à l'âge de soixante-dix ans, en son domicile, à Vincennes.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Vincennes (82, rue Raymond-du-Temple), où l'on se réunira le vendredi 12 mars 1982, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Vincennes, dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

30, avenue du Château,
94300 Vincennes.

— Mme S. Hadida,
M. Paul Hadida,
M. et Mme Roger Hadida et leurs enfants,
Les familles Hadida, Cohen, Tobia,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Samuel HADIDA,

leur époux, père, grand-père, frère et oncle,
survenu le 10 mars 1982, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 12 mars, à 9 h. 30, au nouveau cimetière d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

5, allée des Merisiers,
93600 Aulnay-sous-Bois.

— **Marie Eugénie HEBRAIL**,
née Esbelin,

est passée de ce monde au Père, le 9 mars 1982.

Pierre Hebrail,
Madeleine et Roger Faucher,
ses enfants,
Jean-Marc, Philippe et Solange Faucher, ses petits-enfants,
Son frère Paul,
Ses belles-sœurs, sa famille, ses amis,
la confie à votre prière et partagent avec vous leur peine et leur espérance.

Nous célébrerons l'Eucharistie à Sainte-Geneviève d'Asnières (place de l'Eglise), le samedi 13 mars 1982, à 10 h. 30.

A la place des fleurs, donnez à ceux qui ont faim. Merci.

5, rue Alfred-Savouré,
94220 Charenton-le-Pont.

14, rue Maurice-Bokanowski,
92600 Asnières.

— M. Gilbert Lugol,
Geneviève et Paul André Canel et leurs enfants,
Xavier Lugol,
Denis Lugol,
M. et Mme Amédée Michard,
M. et Mme André Michard et leur fille,
Mme Pierre Lugol,
M. Gérard Lugol,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Suzanne LUGOL,
née Michard,
survenu le 9 mars 1982, dans sa cinquante et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 mars, à 16 heures, en l'église Saint-Martin de Meudon (rue de la République).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Trivaux (avenue de Trivaux, à Meudon).

36, rue Henri-Barbusse,
92190 Meudon.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**José Antonio
NUNEZ de La BARCA
y ALVAREZ de QUINDOS
comte de CHACON**,
humaniste scientifique
et
artiste-peintre,
ancien responsable
de l'Agit-Prop
de l'Internationale révolutionnaire
à Malaga,

DOBOROWSKI
pour ses amis
de la Fédération française des échecs,

SUVIMAL
pour les
membres du *Centre védantique*
du Cossier (Genève),
né à Malaga le 18 novembre 1903, pieusement entré dans l'Eternité à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, le 8 mars 1982.

L'enlèvement de sa dépouille mortelle aura lieu à l'amphithéâtre, à 10 heures, et son inhumation, à 10 h. 30, au cimetière de Vaugirard (320, rue Lecourbe, Paris-15e), le vendredi 12 mars 1982.

Ni fleurs ni couronnes, mais selon sa volonté, des offrandes de messes ou des dons à la Communauté des Filles de Marie-Immaculée (58, rue Saint-Didier, 75016 Paris) pour leur Mission de Bombay, aux bons soins de Mme la Mère supérieure Loreto.

De la part de :
Trinidad Savarit, Olga Vara Nunez, Isabelle Savarit, ses nièces,
Jean Panaget,
Tous ses proches et la famille.

— Mme Jean B. Panouse,
M. et Mme Jacques J. Panouse,
M. et Mme Michel Panouse,
M. et Mme Jacques Michelet et leurs enfants,
M. Bertrand Panouse,
M. et Mme Alain Guelfi et leurs enfants,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. Antonin PANOUSE,

leur père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu le 1er mars 1982, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, le 4 mars 1982, suivie de l'inhumation au cimetière de Gentilly, dans le caveau de famille.

Camblanès,
33360 Latresne.
12, rue Grosjean,
25000 Besançon.

— Jean-Michel et Françoise Quintard,
Yvan et Hélène Quintard,
ses frères et belles-sœurs,
Jean et François Quintard,
ses neveux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Edmond QUINTARD.

Les obsèques ont eu lieu au temple de Saint-Sauvant, et l'inhumation dans le cimetière familial, le vendredi 5 mars 1982.

« Je crois ! Viens au secours de mon incrédulité. »
(Marc, 9-24.)

Meknès (Maroc).
Saint-Sauvant,
86600 Lusignan.
79400 Saint-Maixent-l'Ecole.

— M. et Mme Henry Huguet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Smolikowski, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Françoise Smolikowska et ses enfants,
Mme Jean Courtoux, ses enfants et petits-enfants,
Et leur famille,
ont l'honneur de faire part du retour à Dieu, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Mme SMOLIKOWSKA,
née Marie-Jeanne Vialla,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et alliée.

Les *obsèques*, célébrées le 5 mars dans l'intimité en la cathédrale de Chaumont, ont *été* suivies de l'inhumation, dans le caveau de famille, où elle *repose* auprès de son époux.

Priez pour elle.

7, rue Tisserand,
92100 Boulogne.

— Nous apprenons la mort de
M. Jacques VERNEUIL,
ancien député,
ancien sénateur,
décédé le 9 mars 1982, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu au temple de Gémozac (Charente-Maritime), le samedi 13 mars, à 16 heures.

[Jacques Verneuil, né le 29 septembre 1899, à Cozes (Charente-Maritime), avait été élu député en juin 1951 et avait siégé au groupe radical de l'Assemblée nationale jusqu'en juin 1955, époque où il avait commencé à représenter la Charente-Maritime au Sénat. Réélu sénateur en septembre 1962 et 1971, Jacques Verneuil, membre du groupe de la Gauche démocratique, ne s'était pas représenté en 1980. Membre du bureau interprofessionnel du cognac, président de la Fédération des viticulteurs charentais, il s'était fait une spécialité, au Sénat, des questions agricoles.]

Anniversaires

— Il y huit ans mourait
Michel CROISET,
quelques jours après
Emmanuelle et Chloé,
ses petites filles.
Sa femme, ses parents, remercient tous ceux qui l'ayant connu, aimé, penseront à lui.

Communications diverses

— Loge Goodwill no 17. Rite anglais Emulation. Lundi 22 mars, à 19 h. 30 : Les instructions du premier et du deuxième grade. Sur invitation.
L.N.P. : B.P. 81 - 75160 Paris - Cedex 04. Envoi de la charte de la Maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

Parfois c'est agréable de dire non!

Avez-vous des guichets séparés d'enregistrement?



-OUI



Ai-je un siège attribué, à l'avant?



-OUI



Le repas est-il servi chaud?



-OUI



Les alcools et les vins sont-ils gratuits?



-OUI



Aurai-je plus de place pour mes jambes?



-OUI



Y a-t-il un supplément?



-NON



Notre nouveau service EuroClass sur toute la Scandinavie est très simple à expliquer.

Vous nous demandez en quoi il consiste. Nous vous répondons "Oui, bien sûr, vous bénéficiez de services dignes d'une Première Classe".

Vous nous demandez s'il y a un supplément. Nous vous répondons "Non".

Avec EuroClass, vous payez le simple tarif économique. C'est tout.

En plus, nous vous témoignons des attentions auxquelles vous n'auriez pas pensé. Comme les salons privés "Scanorama lounges" dans les principaux aéroports scandinaves où il est agréable de se détendre, prendre le thé ou le café, s'offrir un verre ou travailler un moment avant le décollage.

Tout est compris.

SAS
EuroClass
la Classe Affaires sans supplément.

'e non!



-OUI



-OUI



-NON

iable de se
, s'offrir un verre
lage.

is
ipplement.

Le Monde

LIVRES

Marthe Robert analyse Kurt Tucholsky

Le hasard, par quoi toute chose finit par arriver, fait que trois livres, presque simultanément, viennent d'être publiés en France d'un auteur à peu près inconnu chez nous : Kurt Tucholsky (Berlin 1890 - Gripsholm, en Suède, 1935).

Une bonne édition — bilingue — intitulée Apprendre à rire sans pleurer *(Aubier, 1974) était jusque-là la seule introduction disponible en français à l'œuvre immense et polymorphe d'un écrivain de talent qui avait été un témoin passionnant et passionné de son époque et dont le destin tragique symbolise le gâchis d'une génération.*

Dans les deux Allemagnes, où ses œuvres complètes ont connu de multiples éditions, sans oublier de nombreux disques de sketches et de chansons, l'étude de « Tucho » a servi de base à de nombreuses études sur la République de Weimar et la montée du nazisme. Interrogations sur un passé qui n'est pas vraiment mort et qui ne cesse de remonter (cf. le succès de Méphisto, le film, la pièce et le roman) sans qu'on ait trouvé les moyens de l'exorciser. Tucholsky a sans doute eu le tort de croire qu'on pouvait avoir une action morale et politique grâce à des écrits. Il a choisi, avant tout, d'être journaliste ; il écrivait pour être consommé tout chaud, pour se battre au moment où il en était encore temps, et le reproche qu'on peut lui faire est d'avoir vieilli, d'avoir parlé d'événements qui ne nous évoquent rien, d'avoir cru qu'on pouvait se battre avec des mots. Mais contre des tueurs les mots ne tuent pas. A qui la faute ?...

Tucholsky avait tous les dons : né à Berlin en 1890 dans une famille juive aisée, il passe son enfance à Stettin, où il découvre la beauté de la Baltique (« Chacun possède son Allemagne à lui. La mienne est au nord... », écrit cet homme qui restera toujours amoureux de son pays sans être « patriote ») ; à dix-sept ans, il publie son premier article dans Ulk, *le supplément satirique du* Berliner Tageblatt *— qu'il dirigera plus tard — et triomphe bientôt dans le pamphlet, la critique littéraire, le billet, l'aphorisme, le sketch de cabaret, le style chansonnier, mais aussi la poésie et le roman :* Rheinsberg, un livre d'images pour amoureux, *son premier livre, lui apporte à vingt-deux ans un très grand succès (plus de cinquante mille exemplaires) ; pour son autre roman,* Un été en Suède, *il fabriquera en 1931, avec beaucoup de savoir-faire, une jolie bluette pleine de joie de vivre et de bonne humeur, alors qu'il est en exil (quelle idée bizarre d'avoir traduit le bas allemand en chtimi !).*

Mais l'important, pour ce touche-à-tout boulimique qui veut tout saisir de son temps, c'est de s'attaquer à bras-le-corps à l'actualité, de batailler sur tous les fronts. Cet homme d'une culture et d'un humour prodigieux, qui n'a jamais eu d'ambition politique, cet « écrivain de l'inutile et de l'important », *comme le qualifie Dieter Welke, préfacier de* Bonsoir révolution allemande !, *croyait qu'en le nommant on pouvait* empêcher la catastrophe. Lorsqu'en 1924 *il part pour Paris* « se reposer de sa patrie », *il ne croit plus en le pouvoir des mots. En 1933, il sera un des premiers à être privé de la nationalité allemande. Ses livres seront brûlés. Exilé de son pays et de sa langue, il ne publiera plus une seule ligne.*

Etabli en Suède, où affluent de nombreux Allemands — de ceux qui lui disaient : « Je ne comprends pas ce que vous voulez, ce n'est finalement pas si mal que ça », *— le 19 décembre 1935, il absorbe le poison qu'il portait avec lui. Dans son carnet, il avait inscrit peu de temps auparavant :* « Si je devais mourir à l'instant, je dirais : c'est tout ? Et aussi : je n'ai pas bien compris. Et aussi : ça faisait trop de bruit. »

Marthe Robert déplorait dans la Vérité littéraire *(Grasset, 1981) que la France* « continue d'ignorer *(Kurt Tucholsky)* bien qu'au cours de son tragique exil il ait trouvé refuge chez nous ». *Nous l'avons interrogée — elle qui partage avec « Tucho » la même admiration de Lichtenberg et de Kafka — pour mieux comprendre les raisons de notre « oubli ». Qui était donc Kurt Tucholsky ?*

N. Z.

« Une intelligentsia qui s'est trompée d'ennemi »

« IL est très difficile de caractériser Tucholsky. Il avait beaucoup de cordes à son arc : poésie, journalisme, activité de chansonnier et de satiriste, pamphlétaire politique, critique de théâtre, j'en oublie certainement.

» Qu'était-il au fond et qu'aurait-il voulu être ? Le journalisme a tenu une très grande place dans sa vie. Il est certain qu'il avait un tempérament plus spontané que réfléchi, et qu'il éprouvait le besoin de réagir le plus vite possible à l'événement. On a souvent dit qu'il était « le Heine du vingtième siècle » ; lui même s'insurgeait contre cette sorte de slogan. Il disait : « *Heine est le maître, nous ne sommes que des apprentis.* » C'est vrai, et j'ajouterai en ce qui le concerne : non seulement un apprenti, mais peut-être aussi un dilettante.

» Tucholsky produisait énormément, ainsi lorsqu'il collabore à la *Schaubühne*, qui prend ensuite le nom de *Weltbühne*, il est presque seul à faire le numéro ; de là les cinq pseudonymes, qui sont, dit-il, comme les cinq doigts de sa main. Une production conçue à ce rythme ne peut naturellement pas avoir la profondeur, le recul qu'on attend d'une œuvre littéraire plus mûrie. Il a payé d'une certaine « frivolité » sa passion pour tout ce qui se passait. Cette frivolité était peut-être tiré par l'extrême gauche, il a avait fait ; ou de la pente où l'entraînait son grand talent. Car du talent, il en avait presque trop.

» Tucholsky est l'un des cas les plus tragiques de cette période de l'entre-deux-guerres en Allemagne, où le tragique est pour ainsi dire quotidien. Un homme révolté, bouillant d'indignation, fraternel, possédé par le besoin de justice, antimilitariste forcené, haïssant la violence et violent dans ses propos. Un faisceau de contradictions.

Transformer sa machine à écrire en mitraillette

» Cet homme, profondément pacifique, a pris pour écrire et pour dénoncer la société qui s'était réformée tant bien que mal en Allemagne, après la guerre de 1914-1918, des accents d'une virulence stupéfiante. Attiré par l'extrême gauche il a même fait partie, un temps, du parti socialiste allemand, le parti de Liebknecht et de Rosa Luxemburg, il vit intensément le drame des intellectuels de cette époque : l'échec de la révolution les a laissés inconsolables, tandis que leur haine de l'Etat bourgeois ne leur permet ni de s'affilier à un parti ni même de se reconnaître dans une doctrine. Tucholsky a partagé le sort de ceux qui, ayant passionnément voulu participer à leur temps, se sont préalablement condamnés à la solitude. Bien qu'il ait eu à un certain moment beaucoup de succès, il est resté seul jusqu'au bout, et dans quel désespoir, sa mort nous le laisse imaginer.

» Le grand drame de sa vie, c'est cette position politique intenable ; il se disait lui-même placé « *entre deux chaises* », comme beaucoup d'autres intellectuels allemands de l'époque sans doute, mais en ressentant plus profondément que d'autres ce tiraillement entre une révolte qui ne pouvait s'exprimer que dans la satire et le désir de se servir d'armes réelles. Erick Kastner a dit, très joliment, de lui : « *Un petit Berlinois rondouillard qui a voulu arrêter la catastrophe en braquant sur l'ennemi sa machine à écrire.* » Transformer sa machine à écrire en mitraillette, bien sûr, Tucholsky a dû se contenter d'en rêver. De là aussi son amertume.

— *Cet échec politique, s'ajoutant à l'échec de son action de pamphlétaire, puis le fait de s'être déraciné, de s'être coupé de sa terre, de sa langue, ne créeront-ils pas les conditions de son suicide ?*

— Il avait quitté l'Allemagne très tôt, dès 1924. Comme Heine il ne pouvait plus supporter son propre pays. Là, il est vrai, on trouve des points communs : comme Heine, fils de bourgeois juifs très aisés, Tucholsky, tout à fait détaché de la religion, plus hostile encore au judaïsme que son aîné, et fils comme lui d'une révolution ratée. Après avoir cru que cette Allemagne traditionnelle et militariste dont il avait horreur allait disparaître à jamais, il a assisté à l'effondrement de tous ses espoirs, et sa vie personnelle en a été assombrie. En fait, il ne s'en est jamais remis, et c'est pourquoi, me semble-t-il, toute sa satire sociale et politique, bloquée à ce moment de l'histoire, a, pour ainsi dire, cessé d'évoluer. Aussi a-t-il continué à traiter les libéraux, socio-démocrates et républicains — il y en avait peut-être peu, mais il y en avait tout de même — avec la violence et le mépris que l'on réserve à ses pires *ennemis*.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE (avec une citation de GROSZ).*

Clairvoyant et aveugle

» Pourtant, il a bien vu venir le nazisme. Il l'a même, en un sens, prophétisé dès 1922, au moment du putsch de Kapp. Cependant, quelques années plus tard, il n'a pas vu qu'il fallait changer de cible et que la République de Weimar, si faible, si décevante, si lâche qu'elle fût, devait, quand même, être activement défendue. Tucholsky a continué de la vitupérer et de la condamner sans appel, alors qu'elle devenait la seule chance de salut. En cela, il est bien le représentant de cette intelligentsia allemande de gauche qui, à la fin des années 20, s'est tragiquement trompée d'ennemi.

» Il est parti avant que le nazisme ne l'ait chassé, donc sans la moindre nécessité. Mais sa haine de l'Allemagne ne pouvait faire qu'il ne fût Allemand par la langue, par la culture, par la littérature, qui tenait une si grande place dans sa vie. De même, tourné vers le matérialisme sans être vraiment marxiste, il récusait le judaïsme comme une survivance archaïque, et refusait pour sa part de se sentir lié en quelque façon par ses origines. Suivant la théorie de Marx sur le capitalisme juif, il identifiait sans réserve capitalisme et judaïsme, ce qui l'a poussé à créer le personnage de « M. Wendriner », cette caricature de l'homme d'affaires juif, qui n'est sûrement pas ce qu'il a fait de plus subtil. Ainsi, de tous côtés, il a nié son identité. De là, je crois, le grave malaise intérieur, et le sentiment de culpabilité qui l'ont finalement acculé au suicide.

— *Il était pourtant d'une extraordinaire clairvoyance...*

— S'il est vrai qu'en 1922 il a dépeint à peu près ce qui allait se passer en 1933, il n'a jamais pris Hitler au sérieux. Comme tout le monde d'ailleurs. On disait alors : plus vite il prendra le pouvoir, mieux ça vaudra et plus vite ce sera fini. Il ne faut pas s'étonner que des natures particulièrement sensibles, des artistes, des poètes, n'aient pu résister à cet effondrement : Toller, Benjamin, Stefan Zweig, plus tard Klaus Mann, sans compter Josef Roth, tué par l'alcool. L'intelligentsia allemande s'est souvent frappée elle-même, comme pour se punir de n'avoir rien pu empêcher.

» Tucholsky a aussi assez vite percé le régime stalinien à jour, et cela à cause de l'exil de Trotsky : il avait trouvé un bulletin de l'Armée Rouge, publié par les soviets, où le nom du fondateur de l'Armée Rouge n'était même pas mentionné. Profondément honnête comme il l'était, Tucholsky en a été tellement indigné que, dès cet instant, l'U.R.S.S. a cessé de le fasciner.

» Il était à la fois clairvoyant et très aveugle. Par exemple, il n'avait aucun scrupules à généraliser. Il parle, à la suite de Nietzsche, de « l' » Allemand en tant que tel qui est lâche, mesquin, militariste sans appel, — « du » juif, lâche lui aussi, qui « *ne sait ce qu'est la liberté et ne le saura jamais* » —, mais quand il vient à Paris, en 1924, il voit partout une population charmante, des gens courtois qui se cèdent mutuellement leur place dans les autobus, bref une vie aimable et raffinée. Même les petits-bourgeois lui font plaisir à regarder ; en revanche il n'a apparemment ni yeux ni oreilles pour les défilés des ligues patriotiques, les bagarres du quartier Latin et les proclamations de notre chauvinisme forcené.

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 18.)

le feuilleton

« Paris-Montpellier », d'E. Le Roy Ladurie

L'énigme du stalinisme reste entière

LE vingtième siècle risque de s'achever sans avoir tiré au clair une énigme particulièrement douloureuse, parce que propre à condamner et à décourager la bonne volonté. Qu'est-ce qui a fait que, à trois reprises au moins, en Russie dans les années 20, en Allemagne dix ans plus tard, et en France durant la guerre froide, des jeunes gens parmi les plus généreux et braves de leur génération ont été fascinés par des régimes totalitaires et sanguinaires ?

Sur la dernière de ces aberrations, le stalinisme dans la jeunesse française vers 1950, les confessions de repentis ont apporté plus de mises en garde, parfois très staliniennes, que d'explications. Après Claude Roy, Pierre Daix, Edgar Morin, Dominique Desanti et bien d'autres, Emmanuel Le Roy Ladurie nous laisse à son tour sur notre faim. D'autant plus qu'il avait tout, son livre l'atteste, pour ne pas succomber : l'intelligence aiguë, la passion de la vérité, et les meilleurs antidotes à l'endoctrinement que sont le bon sens terrien

par Bertrand Poirot-Delpech

et l'humour. Si ces qualités n'ont pas suffi à le préserver, que s'est-il donc passé ? Et comment ne pas craindre que d'autres esprits et cœurs droits ne succombent encore, comme devant le maoïsme ou le terrorisme aveugle ?

Paris-Montpellier ne se limite pas à un itinéraire politique : on y voit s'affirmer une vocation de grand universitaire, on y respire l'air d'une époque très fidèlement rendue — foi de contemporain !, — et on y savoure des goûts, rarement réunis, pour le savoir, la vie, le terroir, l'amitié. Mais la période considérée — 1945-1963 — reste dominée par un engagement sur les motifs duquel l'historien de première force qu'est devenu l'ancien militant se casse encore les dents.

TOUT commence en 1948, quand le jeune Emmanuel, dix-neuf ans, entre en khâgne au lycée Lakanal. Jusque-là, ce fils de hobereau normand passé de Vichy à la Résistance s'est coulé allégrement dans le moule des bonnes familles catholiques et droitières. Elève des Pères, boy-scout, il a porté la francisque quelques semaines, dessiné des cuirassés, rêvé de galons, de soutane. A Henri-IV, où il commençait à préparer Normale, il en est resté à Gide et Claudel, à l'absurde selon Sartre et Camus, tout juste un peu de Miller et de Vian. A Sceaux, en revanche, son ami Genette lui fait lire Vailland et Henri Lefebvre. Subit-il le choc de la victoire communiste en Chine, ou tout simplement l'entraînement du nombre, comme dans *le Rhinocéros*, de Ionesco ? Sitôt entré rue d'Ulm, en 1949, comme Henri Mitterand, Michel Crouzet, François Furet, Pierre Juquin, et des dizaines d'autres puisque l'école compte alors un communiste sur quatre ou cinq élèves, Le Roy Ladurie entre au parti, avec le même dévouement soumis qui a failli le conduire au séminaire.

Après l'agrégation, en 1952, il se rendra utile, en tout cas : fraternel, en militant à Montpellier avec les syndicats ouvriers et universitaires. Mais à Normale le P.C., comme pour briser toute velléité critique, et au prix d'un beau gâchis vu le niveau intellectuel des militants, impose à ces derniers des tâches ineptes : célébration des anniversaires de Staline et de Thorez, vénération des dignitaires, vente de journaux, coups de poing dans les réunions titistes ou contre « Ridgway-la-peste ».

Les esprits ne sont pas moins domestiqués, à force de slogans stupides. L'auteur avale sans broncher les calomnies à l'égard de Tito, Rajk, Slansky ou London, et les sornettes sur science bourgeoise et science prolétarienne. Jdanovien, lyssenkiste, le voilà parfait « crustacé stalinien ». C'est seulement vers 1955, avec le retard que la province prenait alors sur les cellules parisiennes, que Le Roy Ladurie, dessillé sur la République démocratique allemande par son service militaire en Allemagne, commence à douter. Il se réjouit encore des succès communistes aux élections de 1956, mais le rapport Khrouchtchev et l'intervention russe en Hongrie ont raison de ses restes de foi. Il rend sa carte à la section de Montpellier, où, peut-être, elle traîne encore...

« BERNÉ », « honteux », le « renégat » se cherchera une idéologie et une camaraderie de remplacement du côté des trotskistes et du groupe Socialisme ou barbarie, de Castoriadis et Lefort. Il militera au P.S.U., contre la guerre d'Algérie. Après quoi, vers 1963, où s'interrompt *Paris-Montpellier*, il se « *coulera sans bruit hors de sa vieille peau* », et mettra « *sa conscience politique en veilleuse* ».

(Lire la suite page 21.)

la vie littéraire

De Max-Pol Fouchet à Prométhée

A Tarbes, cité internationale des pèlerinages peu habituée à ce genre d'événements, a été décerné, le dimanche 7 mars, à Mme Geneviève d'Hoop, professeur d'art à Sterrebeck (Belgique), le premier prix littéraire de poésie portant le nom du poète-romancier et critique Max-Pol Fouchet, prématurément disparu. Ce prix a distingué, parmi les envois de deux cent vingt-neuf poètes francophones, cette jeune femme belge pour son œuvre *Creuser la soif*. La préface en a été écrite par M. Robert Mallet, en tant que membre d'un jury comprenant Mme Marie-Claire Bancquart, MM. Yves Berger, romancier et directeur littéraire des éditions Grasset, Jacques Chancel, Georges-Emmanuel-Clancier, Pierre Emmanuel, de l'Académie française, Charles Le Quintrec, Jean Orizet et Pierre Seghers.

M. Robert Mallet, poète, essayiste, recteur honoraire de l'université de Paris, membre de l'Académie Mallarmé (au sein de laquelle siégeait aussi son ami Max-Pol Fouchet), a ainsi tenu à rendre, au nom du jury, hommage à la lauréate du premier prix en date perpétuant la mémoire de Max-Pol Fouchet, qui se disait marié avec la poésie.

Au cours de la même cérémonie, à laquelle prenaient également part la veuve et la fille de Max-Pol Fouchet, a été décerné le prix Prométhée 1982 à M. Jacques Mondin, âgé de quarante-sept ans, originaire d'Auch, dans le Gers, actuellement attaché de direction dans une entreprise de l'Isère.

C'est parmi cent trente-six manuscrits venus de tous les pays francophones que le livre *Retour à Yuste* de cet auteur à ce jour inconnu a été distingué par un jury international ainsi composé : MM. Tahar Ben Jelloun, Marocain ; Jean Carrière, Jacques Chancel, Paul Guth, Marcel Jullian, André Laude ; Jean-Pierre Otte, Belge ; Tchicaya u Tam'si, Congolais, et Françoise Xénakis.

Assurés de voir leur ouvrage diffusé en Suisse, mais aussi en France et dans toute l'Europe, la lauréate du prix Max-Pol Fouchet et le lauréat du prix Prométhée 1982 ont été édités non en France, mais en Suisse, par les éditions de L'âge d'homme de Lausanne. Et cela après que cette maison eût accepté de n'intervenir « *à aucun moment* » dans le processus des deux sélections confiées successivement à un jury départemental et régional, l'Atelier imaginaire. Cette association, composée de personnes émanant de tous les milieux sociaux, guidée par le seul plaisir de lire, a été fondée par un jeune animateur culturel de Lourdes, M. Guy Rouquet. Les jurys nationaux et internationaux déjà cités se sont prononcés en dernier lieu sur huit sélections préalables sans en connaître les auteurs. — GILBERT DUPONT.

Jean Duvignaud et la passion des revues

Aux côtés de Kostas Axelos, Edgar Morin, Roland Barthes et Pierre Fougeyrollas, Jean Duvignaud participa à l'aventure de la revue *Arguments* (1956-1962). Puis, après 1968, il fonda avec Georges Perec et Paul Virilio *Cause commune*, éditée d'abord par les éditions Denoël, puis par Christian Bourgois. Et voici maintenant qu'il lance *le Scarabée international* (Interédition, 87, avenue du Maine, 75014 Paris, 188 p. 60 F).

Au sommaire de ce premier numéro, justement, une réflexion de Roland Barthes sur « Vie et mort des revues » ; il rappelle dans un entretien réalisé en 1979, ce que furent ses rapports avec *Arguments*, rapports personnels d'amitié et de confiance, notamment avec Pierre Fougeyrollas et Edgar Morin. L'un et l'autre figurent d'ailleurs dans ce *Scarabée international* : le premier y parle avec sa fougue habituelle de la dimension politique d'Alexandre Dumas, cependant que le second évoque New-York, ville planétaire, ville d'extase. « *Il n'y a pas de monuments à New-York*, écrit Morin, *rien n'est construit pour l'art. Et c'est cela l'art. C'est en cela que tout est art. Cette ville a été construite pour sa fonction, pour le profit, pour l'économie ; toute l'édification a été guidée seulement par la géométrie et le hasard. Et c'est cela le chef-d'œuvre : Manhattan, sous quelque angle qu'il apparaisse. Couleurs, ciel, jeux de lumière.* »

Si la littérature et la création artistique sont largement représentées dans *le Scarabée international*, on y rencontre également des antipsychiatres, comme David Cooper et Ronald Laing. Car Jean Duvignaud a voulu créer un lieu critique, une revue de confrontation, un banc d'essai qui ne soit soumis à aucune doctrine, ni enfermé dans aucune spécialité. Ce premier numéro révèle une belle ambition et une passion singulièrement communicative.

ROLAND JACCARD.

Actualité de Fromentin

Il faudra bientôt rappeler qu'Eugène Fromentin est aussi l'auteur de *Dominique*, tant ses autres œuvres, moins connues, donnent lieu à rééditions.

Un été dans le Sahara, dont *le Monde* du 26 février 1982 signalait l'exhumation chez J.-M. Laffont, est également repris par les Editions Le Sycomore, qui publient, en outre, *Une année dans le Sahel* et un essai d'Anne-Marie Christin, *Fromentin conteur d'espace*.

vient de paraître

Romans

MICHEL JOBERT : *la Rivière aux grenades*. — Une évocation nostalgique et sereine de l'époque des Français au Maroc, au travers de la vie de modestes personnes. Par l'auteur de *Mémoires d'avenir*, prix Aujourd'hui 1974. (Albin Michel, 263 p., 59 F.)

REGINE DESFORGES : *les Enfants de Blanche*. — Familles, je vous aime ? L'auteur évoque la vie de sa parenté qu'enfant elle « détestait », dans une petite ville au début du siècle, et conte l'amour de Blanche et de Léon, dont elle est née. (Fayard, 257 p., 49 F.)

SERGE KOSTER : *l'Homme suivi*. — Nil est juif, Jean-Noël, son meilleur ami, ne l'est pas, et, durant la guerre, leurs pères s'affrontèrent, chacun dans son camp. Au seuil d'une brillante carrière, Jean-Noël veut récupérer un dossier compromettant que Nil détient... (Flammarion, 244 p., 65 F.)

PIERRE DEBRAY-RITZEN : *Tycho de Leyde, artiste peintre*. — Une réflexion sur la création à partir de la vie rêvée d'un peintre et de l'évocation de personnages historiques de la fin du dix-septième siècle. (Albin Michel, 185 p., 55 F.)

COPI : *la Guerre des pédés*. — Une fantaisie délirante à la manière de Copi, où se déploient des « brigades homosexuelles ». (Albin Michel, 188 p., 39 F.)

Récits

JEAN-PIERRE OTTE : *les Gestes du commencement*. — De l'atelier du serrurier à celui du souffleur de verre, des paysages d'enfance aux rites retrouvés des repas, une chronique « des sources et des sourciers ». (Robert Laffont, 186 p., 52 F.)

PHILIPPE LAMOUR : *les Hauts Pays*. — Histoires et scènes de la vie des hommes et des bêtes du haut pays et un chant d'amour pour la montagne, symbole de liberté. Par l'auteur du *Cadran solaire*. (Robert Laffont, 278 p., 59 F.)

HENRI QUEFFELEC : *De par les sept mers*. — Un recueil de onze nouvelles océanes où les hommes de la mer répondent à l'appel du large et de la découverte. (Presses de la Cité, 205 p., 60 F.)

Nouvelles

HUBERT HADDAD : *la Rose de Damoclès*. — Un recueil de dix-sept fictions sous le signe des mythes et des monstres. Par l'auteur des *Derniers Jours d'un homme heureux*. (Albin Michel, 226 p., 55 F.)

Recueil

BORIS VIAN : *la Belle Epoque*. — Un recueil de textes parus dans des publications, rassemblés, préfacés et annotés par Claude Rameil. (Christian Bourgois, 285 p., 50 F.)

Critique littéraire

MICHELINE TISON-BRAUN : *l'Introuvable Origine : le problème de la personnalité au seuil du vingtième siècle*. — L'identité du moi a été mise en crise par les artistes bien avant d'être mise en déroute par les philosophes antihumanistes contemporains. L'auteur en cherche les premiers ébranlements chez Flaubert, Mallarmé, Rimbaud, Valéry, Bergson, Claudel, Gide, Proust. (Librairie Droz, 258 p.)

Souvenirs

CHARLES GOMBAULT : *Un journal, une aventure*. — Les souvenirs et le témoignage d'un journaliste qui fut directeur de *France-Soir* aux côtés de Pierre Lazareff. (Gallimard, 212 p., 54,90 F.)

MARCELLE BERR DE TURIQUE : *Une vie de travers*. — L'auteur, qui a animé des galeries, livre ses souvenirs, évoque les célébrités qu'elle a connues et témoigne sur l'évolution de la peinture depuis un demi-siècle. (J.M.L., 331 p.)

ROGER GOUZE : *les Miroirs parallèles*. — Les souvenirs d'un spécialiste de la langue et de la civilisation françaises, des rives de la Saône au paysages tropicaux de l'Amérique latine, du Front populaire à la France libérée, d'Alain à Bernanos (Calmann-Lévy, 292 pages, 64 F.)

LUIS BUNUEL : *Mon dernier soupir*. — L'un des plus grands cinéastes du siècle donne le récit d'une vie entre hasards et liberté, évoque le surréalisme, la guerre d'Espagne, Hollywood, le Mexique, le vin, l'amour et Dieu. Avec la collaboration de Jean-Claude Carrière. (Robert Laffont, 318 p., 72 F.)

Biographie

HENRY BAUCHAU : *Mao Zedong*. — La vie et la pensée d'un des plus grands révolutionnaires du siècle. Avec la participation de Laure Bauchau. (Flammarion, 1 048 p., 00 F.)

Essais

MICHEL LELONG : *l'Islam et l'Occident*. — Après avoir cerné les risques et les périls que font courir les « réveils religieux », les différences et les convergences entre les religions, le Père Lelong essaie de contribuer à la réconciliation entre chrétiens, juifs et musulmans. Par l'auteur de *J'ai rencontré l'Islam*, prix de l'Amitié franco-arabe 1976. (Albin Michel, 265 p., 65 F.)

FRANÇOIS AUBRAL : *Génie de la création*. — L'auteur définit une politique culturelle qui met en mouvement la puissance créatrice de chacun. (Le Sycomore, 208 p., 58 F.)

Documents

ALBERT SPEER : *l'Empire SS*. — Le rêve de Himmler, approuvé par Hitler, était de créer, à l'écart de l'Etat, un empire économique SS, avec le concours forcé de millions d'esclaves. L'ancien ministre de l'armement du III[e] Reich a raconté ce projet délirant en se fondant sur ses souvenirs et des archives inédites. Traduit de l'allemand par Guy Fritsch-Estrangin et Jeanne-Marie Gaillard-Paquet. (Robert Laffont, 396 p., 85 F.)

JEAN-YVES POTEL : *Gdansk, la mémoire ouvrière 1970-1980*. — L'auteur livre les témoignages qu'il a recueillis auprès des travailleurs de Gdansk et qui permettent de comprendre le mûrissement et les luttes de tout un peuple entre les soulèvements de décembre 1970 et d'août 1980. Traduit du polonais par Anna Romanewska et adapté par Alain Wallon. (Maspero, 250 p., 55 F.)

Histoire

COLLECTIF : *la Notion d'autorité au Moyen Age : Islam, Byzance, Occident*. — Dix-sept communications, en français et en anglais, sur le concept d'autorité, dont le champ d'application n'est pas seulement politique, mais aussi religieux et intellectuel. (Presses universitaires de France, 285 p., 150 F.)

ANNIE FOURCANT : *Femmes à l'usine, en France, dans l'entre-deux-guerres*. — Une étude de sociologie historique à partir de documents originaux. (Maspero, 268 p., 60 F.)

SOPHIE ET DIDIER DECAUX : *la France et les Français au temps des précieuses*. — Portrait des mœurs entre 1589 et 1661. (J.-C. Lattès, 460 p., 115 F.)

HENRI CASTEX : *les d'Artagnan dans l'histoire*. — L'histoire véritable, retracée par un Gascon, de la famille des d'Artagnan Batz-Castelmore, dont l'un des membres servira de modèle à Alexandre Dumas. (Ed. L.P.F., 170 p., 53 F.)

en poche

LE MARXISME ET LA STATISTIQUE

LE marxisme peut mener à des résultats surprenants quand il effectue sa jonction avec l'empirisme, lorsque des chercheurs s'efforcent de confronter sa conceptualisation aux faits sociaux et économiques, tels qu'ils sont saisis et analysés par la statistique. C'est ce qu'ont fait les auteurs de *Qui travaille pour qui ?*, livre publié en 1979 par les éditions Maspero, mais dont l'actualité est aujourd'hui renforcée par la victoire de la gauche et la mise en place d'une politique économique visant à transformer les rapports sociaux. Baudelot, Establet, Toiser et Flavigny ont voulu mesurer en temps réel de travail les phénomènes d'exploitation et d'extorsion de plus-value. Ils ont abouti à un tableau complexe, nuancé, des phénomènes sociaux et à une idée simple mais utile : la modification des flux monétaires et financiers — salaires, prestations sociales — ne suffit pas. Derrière le voile des signes économiques existe un appareil productif réel, rigide, adapté à un équilibre de classes spécifiques et qu'on ne peut transformer par deux ou trois formules fiscales et législatives.

Cette démarche, rigoureuse, qui part d'un cadre conceptuel parfaitement défini et va aux chiffres, fut celle d'un grand marxiste, il y a bien longtemps. Edouard Bernstein, dans les *Présupposés du socialisme*, réédités en 1974 aux éditions du Seuil, confrontait les prédictions de Marx sur la polarisation sociale à l'évolution concrète de la stratification économique dans l'Allemagne impériale. La réponse fut négative et ouvrit la voie à ce que l'on appelle depuis le révisionnisme.

EMMANUEL TODD.

★ **QUI TRAVAILLE POUR QUI ? de Christian Baudelot, Roger Establet, Jacques Toiser, P.-O. Flavigny. Pluriel, 387 pages, 32 francs.**

∴

● Sous-titré *la Résistance française à la guerre d'Algérie*, l'ouvrage d'Hervé Hamon et de Patrick Rotman *les Porteurs de valises*, publié en 1979, constitue une somme sur les réseaux français d'aide aux Algériens en lutte pour leur indépendance. L'ouvrage reparaît, en « Points/Histoire », en une édition augmentée et préfacée par Pierre Vidal-Naquet.

● Georges Condominas a partagé pendant plusieurs années l'existence des Mnong Gar, montagnards des hauts plateaux du Vietnam central qui pratiquent l'agriculture itinérante sur brûlis. Il raconte cette expérience dans *Nous avons mangé la forêt*, réédité dans « Champs/Flammarion », et qui fut salué, lors de sa parution, par Claude Lévi-Strauss comme « *l'avènement dans la littérature ethnologique d'un genre entièrement nouveau* ».

● Le 10 février 1519, Hernan Cortés appareille de La Havane à la tête de dix vaisseaux pour la côte mexicaine. En deux années d'assauts, un empire et une culture se disloquent. De l'affrontement sanglant de deux civilisations naîtront une culture et un peuple nouveaux. Cortés rédigea un rapport à Charles-Quint. La collection « La découverte » de Maspero publie, sous le titre *la Conquête du Mexique*, la traduction de Désiré Charnay (1896), qui donne l'intégralité du texte de Cortés. S'y ajoutent une introduction et des notes de Bernard Grimberg.

en bref

● **LE PRIX DE LA FONDATION DU JUDAISME FRANÇAIS, remis pour la deuxième fois et doté d'une somme de 75 000 F, a été décerné à l'écrivain Edmond Jabès « pour l'ensemble de son œuvre ». La Fondation a pour mission de développer « tout ce qui touche au passé et au présent du judaïsme français, et vise à une meilleure intégration des sciences et des arts dans la vie des individus et des collectivités ». Le jury est présidé par André Lwoff, prix Nobel.**

● **« PENSER ET CLASSER. POUR REFLECHIR LA NOTION DE HIERARCHIE » est le thème du numéro 2 de la revue « le Genre humain » (Fayard). Des collaborateurs de la revue, N. Fresco, A. Jacquard, M. Olender, L. Poliakov, J. Pouillon et A. Schnapp, reprendront ce thème dans un débat à la petite salle du Centre Beaubourg, vendredi 12 mars, à 20 h 30.**

Après la mort de Georges Perec

L'engagement d'un joueur

REVENIR sur Georges Perec — tant sa mort prématurée nous a pris de court ce jeudi 4 mars — avec l'un de ceux qui l'ont bien connu, le poète Jacques Roubaud, son compagnon de l'Oulipo, son partenaire au jeu de go... Revenir sur lui après tout un dimanche passé à rouvrir cette œuvre et à se perdre dans sa diversité. Car il s'était juré de ne jamais écrire deux fois le même livre. Et il a tenu parole, si bien qu'on a du mal à le situer dans la littérature contemporaine. Dans la postérité de Raymond Queneau, dont il a souvent invoqué le parrainage et partagé les goûts encyclopédiques ? Dans celle de Raymond Roussel, qui comme lui, s'inventait des ruses et des systèmes pour produire ses textes ? Par ces deux-là, il touche aux marges du surréalisme. Mais son premier livre, *les Choses*, cette « histoire des années 60 », envahies par la vaine convoitise des objets, semblait relever du réalisme critique et dénoncer avant la lettre notre société de consommation.



★ *Dessin de CAGNAT.*

De la prouesse verbale à la confidence

A peine repéré comme « sociologue du quotidien », le voilà qui se lance dans une aventure tout intérieure : *L'homme qui dort* s'attache à décrire un état d'âme, l'indifférence. De là, Perec saute à ce roman écrit sans employer la voyelle « e ». Une pure prouesse verbale, *la Disparition*.

On le croit décidément absent de sa création, quand *W ou le souvenir d'enfance* nous apporte des confidences autobiographiques. On apprend ainsi qu'il est juif, d'origine polonaise, que son père est mort à la guerre, que sa mère n'est pas revenue d'Auschwitz. Tranquillement, sans pathétique, Perec reconstitue son passé d'orphelin et le croise avec une fiction où un déserteur caché sous le nom de Gaspard Winckler part jusqu'aux abords de la Terre de Feu à la recherche de l'enfant disparu dont il porte le patronyme et découvre dans l'île de W une société régie par l'idéal olympique. C'est sa manière à lui d'évoquer les camps de concentration.

A ce livre énigmatique a succédé le monstrueux exploit de *la Vie mode d'emploi*, où triomphent à la fois le romanesque et la fureur descriptive, le goût des inventaires, qui rattachent cette œuvre à l'hyperréalisme. *La Vie mode d'emploi*, c'est une fresque mais c'est aussi un jeu. Car cette machine à faire proliférer les histoires et les choses se présente comme un gigantesque puzzle avec lequel Perec convie son lecteur à jouer. Un index, une liste alphabétique des histoires, une récapitulation chronologique des faits, multiplient les entrées possibles dans ce roman plein de malice et de jubilation, plein de tendresse aussi.

Dans la tristesse qu'on éprouve devant cette vie et ce talent si tôt fauchés, l'éclatante réussite de *la Vie mode d'emploi* apporte au moins une consolation : Georges Perec ne nous aura pas quittés sans nous avoir donné un chef-d'œuvre et comme une somme de ses créations antérieures. Car elles y sont reprises d'une manière ou d'une autre. Voici Gaspard Winckler, le héros de *W*, voici l'étudiant de *L'homme qui dort*, voici l'histoire tirée de sa pièce *l'Augmentation* ; voici, multipliée par cent, la panoplie des *Choses*...

Comme le peintre Valène projetait de se mettre dans le tableau de l'immeuble qu'il voulait peindre, ainsi Perec s'est mis dans son puzzle. Cet écrivain si original et si fécond, qui semblait toujours jouer avec la littérature, était profondément engagé dans son œuvre.

JACQUELINE PIATIER.

La contrainte créatrice

EN accueillant, voici douze ans, George Perec à l'Oulipo, François Le Lionnais et Raymond Queneau ont donné à son œuvre une orientation décisive. Nul plus que Perec sans doute ne s'est consacré de manière aussi entière, appliquée, acharnée, passionnée, ivre et ironique à la fois à l'idée d'une littérature complètement déterminée par la contrainte, *par le choix de ces règles arbitraires, de ces espèces d'axiomes, qu'il s'imposait au moment de commencer à remplir la feuille de papier posée devant lui*. « *Etre Oulipien*, disait-il, *c'est être le rat qui construit lui-même le labyrinthe dont il se propose de sortir.* »

..Le jeu des contraintes librement choisies était pour lui la liberté de l'écrivain ; il lui permettait non d'échapper à toutes les autres contraintes, celles-là sombres ou vagues ou terrifiantes qu'il n'est pas en notre mesure d'infléchir, mais seulement de ruser avec elles, parfois de les ridiculiser, parfois simplement de les dire. C'était, bien sûr, un jeu, et il apportait au jeu d'écrire une gaieté, une invention, une effervescence, qui donnent à chacun de ses écrits une marque reconnaissable entre toutes, qu'il s'agisse d'une définition de mots croisés ou d'un roman immense comme *la Vie mode d'emploi*.

Le français sans e

Au début de sa rencontre avec l'Oulipo, Perec a été l'homme d'un exploit qui était aussi une sorte de démonstration : *la Disparition*, un roman de trois cents pages, qui était un lipogramme, et en outre le lipogramme le plus difficile, celui de la lettre e, qui est la lettre la plus fréquente en français ; la contrainte s'énonce simplement : écrire, raconter, sans employer jamais cette lettre ; si on essaye, cela semble impossible. Perec a travaillé deux ans sur ce livre : il vivait, mangeait, parlait, dormait sans e ; et le résultat, loin d'être le tour de force absurde, illisible et rébarbatif, monstrueux, qu'on attendrait est un vrai roman, étrange, passionnant et drôle, écrit dans une langue à la fois familière et distante, qui est le français sans e.

C'est en travaillant sur ce roman que Perec a mis au point sa méthode propre d'écriture sous contrainte, qu'il a ensuite portée à la perfection, et qui l'a conduit à la maîtrise invisible de ses derniers textes. Toujours, comme dans le cas du lipogramme de *la Disparition*, il vivait longuement avec une contrainte, il dressait de longues listes de choses qu'il était possible de dire dans la langue qui s'y soumettait ; il accumulait les expressions, il explorait le lexique, il cherchait à tout dire, à vaincre toutes les difficultés ; il réfléchissait dans l'univers provisoire de la contrainte : ensuite seulement, il écrivait. Et sans doute parce qu'il faisait ces choses apparemment sans sérieux avec le plus grand sérieux, le résultat est toujours surprenant, éblouissant.

La fascination de la lettre

Récemment, l'occasion lui avait été donnée de lire certains de ces textes, et l'on s'est rendu compte alors du naturel avec lequel de telles recherches pouvaient devenir du français oral, avoir toute la force d'entraînement de la poésie orale. Je pense en particulier à ce long texte accumulatif où il n'y a qu'une voyelle permise, le a, lu un soir au Centre Georges-Pompidou.

Le monde des livres de Georges Perec était fait de lettres. Si la littérature, pour Queneau, était «*bâtons, chiffres, lettres* », il est certain que c'est la lettre qui, par-dessus tout, fascinait Perec. Le livre se fait dans la page, page à page, avec des lettres ; et chaque page est un lit où couchent les lettres, le lieu du sommeil et de l'insomnie des lettres. Chaque page est une nuit envahie de lettres ; les pages tournent et, de nuit en nuit, se bâtit un livre. Georges Perec travaillait sur les lettres, sur leur présence, leur absence, sur leur ordre, sur leurs désordres, sur leurs formes, leurs retours, leurs énigmes.

Les échafaudages invisibles

Dans ses dernières années, il s'était peu à peu orienté vers ce qu'il appelait les « *contraintes douces* », qui permettaient un abord de lecture plus rapide, plus allusif, moins abrupt. Dans une série de très beaux poèmes, dédicaces ou épithalames à ses amis, il composait des moments de poésie, évoquant leur présence avec les seules lettres de leurs noms ; ainsi il les appelait, leur parlait, les nommait. En même temps, et dans le même esprit, il se dirigeait aussi vers des récits aux contraintes présentes mais invisibles, comme des échafaudages que l'on enlève après avoir achevé la maison afin qu'ils ne dissimulent pas la vue. Ecrite ainsi, *la Vie mode d'emploi* lui fit retrouver un public plus étendu encore que celui de son premier livre, *les Choses*, roman d'avant l'Oulipo.

Il était au début de tant d'autres livres.

JACQUES ROUBAUD.

Le « petit personnage » du tableau

« IL serait lui-même dans le tableau, à la manière de ces peintres de la Renaissance qui se réservaient toujours une place minuscule au milieu de la foule des vassaux, des soldats, des évêques ou des marchands ; non pas une place centrale, non pas une place privilégiée et significative à une intersection choisie, le long d'un axe particulier, selon telle ou telle perspective éclairante, dans le prolongement de tel regard lourd de sens à partir duquel toute une réinterprétation du tableau pourrait se construire, mais une place apparemment inoffensive, comme si cela avait été fait comme ça, en passant, un peu par hasard, parce que l'idée en serait venue sans savoir pourquoi, comme si l'on ne désirait pas trop que cela se remarque, comme si ce ne devait être qu'une signature pour initiés, quelque chose comme une marque dont le commanditaire du tableau aurait tout juste toléré que le peintre signât son œuvre, quelque chose qui ne devrait être connu que de quelques-uns et aussitôt oublié : à peine le peintre mort, cela deviendrait une anecdote qui se transmettrait de génération en génération, d'atelier en atelier, une légende à laquelle personne ne croirait plus, jusqu'à ce que, un jour, on en redécouvre la preuve, grâce à des recoupements de fortune, ou en comparant le tableau avec des esquisses préparatoires retrouvées dans les greniers d'un musée, ou même d'une manière tout à fait fortuite, comme lorsque, lisant un livre, on tombe sur des phrases que l'on a déjà lues ailleurs : et peut-être alors se rendrait-on compte de ce qu'il y avait toujours eu d'un peu particulier dans ce petit personnage, pas seulement un soin plus grand apporté aux détails du visage, mais une plus grande neutralité, ou une certaine manière de pencher imperceptiblement la tête, quelque chose qui ressemblerait à de la compréhension, à une certaine douceur, à une joie peut-être teintée de nostalgie. »

(Extrait de *la Vie mode d'emploi*. Hachette.)

LE ROMAN INACHEVÉ

GEORGES PEREC, quelques jours avant sa mort avait remis à son éditeur, Paul Otchakovky (Hachette POL), la première partie du roman qu'il était en train d'écrire. Titre prévu : *Cinquante-Trois Jours*. Perec y joue avec le roman policier, emboîtant plusieurs histoires les unes dans les autres, prenant plaisir à égarer le lecteur qui bientôt ne sait plus dans quel livre il se trouve ni à quel auteur, détective, assassin et victime, il a affaire.

Paul Otchakovsky a l'intention de publier ce roman dans son état inachevé. Nous avons pu en lire une trentaine de pages. Si celles-ci ne rendent pas tout à fait compte de la structure ludique de l'œuvre ni de ses glissements progressifs, du moins y trouve-t-on des malices qui sont bien dans la manière de cet écrivain : ainsi l'idée de détruire dans la seconde partie du roman ce qui serait édifié dans la première (rappelons qu'une même manie destructrice animait Bartlebooth, le héros de *la Vie mode d'emploi*, qui anéantissait une fois reconstitués, les puzzles qu'il avait pris tant de soin et d'années à faire réaliser d'après ses aquarelles peintes.) ; ou encore la contradiction entre le décor polaire où se déroule le livre et la situation tropicale où se trouve l'auteur qui l'écrit.

récits

Les « papiers » familiaux

La destinée de Marthe

● *Une étonnante correspondance, retrouvée dans un château de province.*

L'AFFAIRE se déroule voilà près d'un siècle, entre la Basse-Normandie, les Cévennes et les environs de Nice, dans une famille de petite noblesse, qui ne se soucie que des fermages et de ses maux d'intestin. La baronne Emilie de Montbourg, ayant mis au tombeau son époux et son fils, traque le mari pour l'une de ses filles, Marthe, enceinte d'un incertain Edouard, d'une condition sociale qu'on n'épouse pas. L'autre fille, Eléonore, pleure et se sacrifie pour la pauvre « hyst... » (on n'écrit ces mots-là qu'avec des points de suspension), en attendant que « *la glace de l'âge* » (ainsi parle l'oncle Charles) ait apaisé « *ses fureurs érotiques* ».

Les présentations, les annonces dans *le Chasseur français*, les obligeantes entremises d'ecclésiastiques ou de bons amis, aboutissent un jour. Marthe, qui a accouché d'un garçon, épouse un Robert à nom double et pourvu de particule. A-t-elle toujours le feu aux fesses ou son repentir se mesure-t-il à l'aune des besoins d'argent du jeune ménage ? Le gendre pourrait-il être autre chose qu'odieux ? La baronne et Eléonore s'enfuient à Montpellier, toujours bienfaitrices, de plus en plus messagères des bontés de Dieu, et assumant les frais de nourrice de Georges, l'enfant du péché, reconnu par l'époux de Marthe.

Dysenteries et entérites viennent à bout des héroïnes. Eléonore d'abord, puis sa mère. Marthe enfin, après son enfant. Et les terres, passant d'une femme à l'autre, reviennent finalement au neveu, chef de famille, dans un processus en somme « naturel » et qui fait triompher la morale.

Aucun romancier populiste, aucun écrivain de génie — Zola lui-même — n'aurait osé imaginer une pareille histoire. Moins encore l'écrire comme elle se raconte au fil d'une correspondance retrouvée dans un château de province, échangée entre la baronne, sa fille et son frère. Paraphrasant un jeu de société, on demanderait : « *Ce serait un roman de Mauriac, un film de Rohmer, une dramatique de Nina Companeez ? Qu'est-ce que c'est ? C'est* Marthe ».

Ce livre se lit comme un témoignage ethnographique sur un fragment de la société française à la fin du dix-neuvième siècle, comme un document tout prêt à être mis en images, comme un roman intermédiaire entre Maupassant et Paul Bourget, voire une histoire à la Delly. Il se lit surtout comme un cas clinique, où va de soi tout ce qui serait tenu pour excessif dans une étude de mœurs plus ou moins édulcorée.

D'où vient la force de ce texte, la cohérence de ces documents qui ne s'enchaînent pas, la fascination qu'ils suscitent et qui empêche d'employer le mot de mélodrame ? De cela précisément que le « mélodrame » vise à masquer : les malheurs de la fille sont inséparables de l'emprise de la mère. C'est l'histoire d'une symbiose qui ne réussit pas à se rompre, des machinations d'une « femme de bien », ne faisant que « le bien », ne voulant que « ses biens », pour « se garder » à ses filles, c'est-à-dire « pour garder ses filles à soi ». La mise en œuvre et la mise à nu des interminables engendrements, d'où les hommes sont rejetés, une fois utilisés pour leur sperme et pour leur argent. Tous, l'amant, l'époux, le fils, le gendre, sont liquidés, sauf le frère et son fils, gardiens du « nom de jeune fille », de la fortune et de ce qu'on nomme « l'honneur », soit plus explicitement la hantise du qu'en-dira-t-on.

L'histoire, l'intrigue, la tranche de vie, recouvrent mal ce schéma brut qui implique le lecteur en l'affrontant à ce que, dans sa propre histoire, d'autres noms, d'autres épisodes, d'autres secrets, ont travesti, au nom du sens de la famille et des traditions. De ce jeu de la vérité qui ne s'avoue pas, ce lecteur est aussi un enjeu, emporté par le rythme d'une correspondance que cassent les délais d'acheminement des lettres. L'écriture romanesque ménagerait mieux les sensibilités.

Il est difficile de douter de la caution de Monique Cahen, qui présente ce texte dans sa collection « Libres à elles », comme une correspondance retrouvée. Si seulement son inventeur se décidait à dire pourquoi il a rompu le secret sur cette femme dont « on ne parlait pas dans la famille »...

JACQUES NOBÉCOURT.

★ MARTHE, éd. du Seuil, collection « Libre à elles », 345 p., 65 F.

★ *Dessin de CAGNAT.*

Jean Freustié et son album de photos

● *Une philosophie douce-amère.*

QU'ALLONS-NOUS chercher sur les anciennes photos de famille, quand ceux qu'on y voit dans la force de l'âge sont morts depuis longtemps, quand les enfants qui y figurent sont devenus, à leur tour, presque des vieillards ? Dans l'enquête menée sur nos « proches », quelle curiosité nous aiguillonne, sinon celle de nous retrouver nous-mêmes et, passant la parentèle à la radioscopie, de nous comprendre un peu mieux ?

« *Nous vivons souvent dans un état de distraction extraordinaire qui nous laisse comme livrés au hasard* », constate Jean Freustié, et, s'il reste des témoins, ils sont si différents de ce qu'ils promettaient (à moins que ce ne soit nous ?) que mieux vaut se livrer à l'intuition, voire à l'imaginaire, pour déchiffrer notre propre histoire. « *Se souvenir, c'est romancer, c'est oublier* », dit encore notre auteur, dont l'ouvrage, ambigu, brode sur la mémoire avec les fils chatoyants de l'invention.

Une ambiguïté qui fait son charme, sa drôlerie parfois, plus souvent sa gravité. Avec brio, une démonstration est faite : l'incompréhension qui peut séparer un enfant de sa mère et de son père n'a d'égale que l'indifférence dont il les paie en retour. Triste constat, mais ici constat d'adulte qui ne pleurniche ni sur le passé ni sur ce qui y fut raté. Encore une fois, on s'amuse dans cette galerie de portraits, où Freustié fait l'appel des morts, qu'il ressuscite colorés, charnus, émouvants ou ridicules.

Voici l'oncle Anselme, le peintre du dimanche, le sympathique excentrique qui réussit le tour de force d'avoir de doubles funérailles, laïques et religieuses ; et voici Marceau, dit « Pitinmerde », son fils, dont les mauvaises manières et la conversation farcie d'allusions sexuelles effarouchaient le petit Jean. Chez la tante Viviane, celui-ci cherchait refuge, quand les disputes de ses parents prenaient de l'ampleur, tante Viviane disgraciée par la nature, qui avait trouvé le moyen de se faire enlever et qui était revenue au bercail après vingt-cinq ans de séquestration par un jaloux, lequel s'était finalement logé une balle dans la tête.

L'ami Haedens

Passent, au milieu des « proches », ces autres plus proches, que le hasard nous donne de surcroît : l'abbé Courcol, le supérieur du collège, tout pétri d'intelligente indulgence, ou encore l'ami Kléber Haedens, déjà boulimique de lectures, aux prises avec la terrible mère qu'il a peinte dans *Adios*. Et il y a Albertine, la camarade, bien plus liée aux temps de la jeunesse qu'Anne, la sœur à peine aînée, curieusement effacée de la mémoire par un mécanisme que l'auteur ne s'explique pas, gommée du passé, inexistante.

Une philosophie douce-amère se dégage de ces pages. Les générations se succèdent, rien ne change, au cours de nos vies trop courtes pour enregistrer le mouvement. « *Nous ne vivons pas une histoire, mais dans l'histoire, la petite ou la grande* ». Utile rappel aux justes proportions de l'aventure humaine. Sagesse.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LES PROCHES, de Jean Freustié, Balland, 220 p., 69 F.

Les mœurs des grands bourgeois

● *Sous le regard de Michelle Maurois.*

ANDRE MAUROIS, aujourd'hui un peu oublié et sans doute injustement, épousa deux femmes. De la première, il eut une fille, Michelle, l'auteur de ce livre, que Simone, la seconde, adopta sur le tard, jamais acceptée, semble-t-il, par cette fille de raccroc qui lui voue une haine tenace et fera d'elle le personnage central d'un prochain livre.

Simone Maurois, fille de Jeanne et Gaston de Caillavet, était la petite-fille de Mme Arman, l'égérie d'Anatole France. Les trois femmes ont passé une partie de leur temps à s'expliquer par lettres, à s'avouer, à se mentir à elles-mêmes et à mentir aux autres, héroïnes de roman dans l'intimité comme elles le furent pour le public : Mme Arman, peinte dans *le Lys rouge*, est un des modèles de Mme Verdurin ; Jeanne Pouquet, l'épouse de son fils Gaston de Caillavet, a été l'une des « jeunes filles en fleurs » de Proust, utilisée pour la création de Gilberte. Simone Maurois fut Mlle de Saint-Loup, dans *la Recherche*, avant de devenir l'Isabelle de *Climats*, un grand succès de son mari dans les années 30.

L'Encre dans le sang, cela donne des monceaux de correspondances et autres « écrivasseries », sans compter une masse considérable de documents accumulés depuis deux cents ans dans la propriété d'Essendieras, héritée par Michelle Maurois. Romancière, elle en fut d'abord accablée, puis elle se fit archiviste, dépouillant, classant, confrontant ces sources intactes, piégée, à la longue, par cette fausse famille dont elle avait connu plusieurs membres.

Marie Pouquet, la mère de Jeanne, est au cœur du livre, c'était un personnage peu banal, *deus ex machina* des amours de Jeanne et de Gaston, entretenues, chauffées presque par cette mère entremetteuse durant près de trois ans à l'insu de son mari, confidente et boîte aux lettres des deux amoureux, amoureuse, dirait-on, de son futur gendre. Jeanne, qui a le sang chaud, appelle avec impatience, dès ses seize ans, un mariage qui, accompli, sera un échec. Elle écrit à Gaston des lettres qui brûlent le papier, tandis qu'elle attribue au jeune Proust, pour l'entourage, le rôle du chandelier.

Chemin faisant, Michelle Maurois reconstitue un ensemble familial et toute une société de grands bourgeois dont elle montre la bonne conscience et les hypocrisies, la vie de représentation et son envers parfois répugnant, souvent mélancolique. De temps à autre, elle apporte une précision d'histoire littéraire, découvrant des détails inédits — ou qui avaient été faussés — sur la liaison d'Anatole France avec Léontine, par exemple.

Refermant l'ouvrage, on ne sait plus trop par quoi on a été le plus fasciné : par la personnalité brûlante des êtres qui s'y bousculent ou par le regard glacé de l'entomologiste qui les observe. — G. S.-A.

★ L'ENCRE DANS LE SANG, de Michelle Maurois. Flammarion, 425 pages. 100 F.

DU COTE DE CHEZ PROUST

SUZY MANTE-PROUST avait dix-huit ans à la mort de son oncle Marcel. Elle a fait beaucoup pour *A la recherche du temps perdu* et la compréhension de son auteur, ouvrant généreusement ses archives. Pendant trois ans, elle a raconté ses souvenirs devant le magnétophone de Claude Francis et de Fernande Gontier, deux universitaires américaines venues travailler sur la famille de Proust.

C'est la seconde partie du volume, assez décevante : un bavardage distingué qui reste à la surface des choses. La première partie, en revanche, fascine. Les deux familles de Proust, paternelle et surtout maternelle, côté Weil-Berncastel, montrent un échantillonnage extraordinaire de personnages dont le format dépasse, de loin, celui du commun. Voici Baruch Weil, l'arrière-grand-père porcelainier encouragé par Louis-Philippe, et voici Adolphe Crémieux, l'arrière-grand-oncle, deux fois ministre de la justice dans le gouvernement provisoire de la révolution de 1848 puis dans le gouvernement de défense nationale, le fondateur de l'Alliance israélite universelle, dont la femme, Amélie, tenait un salon célèbre où fut formée, parmi les plus belles intelligences du temps, Adèle Berncastel, la grand-mère des séjours à Balbec : de très grands et très riches bourgeois juifs, originaires du Wurtemberg, qui ont établi leur fortune et leur influence en France, entre 1800 et 1870.

Du côté Proust, née de modestes commerçants d'Illiers-Combray, une dynastie de grands médecins précurseurs, Adrien, le père de Proust, promoteur d'un organisme mondial de la santé et auteur d'une *Hygiène du neurasthénique*, et Robert, le frère de Marcel, novateur en matière de chirurgie cardiaque, dont les études sur l'hermaphrodisme étaient familières à Proust.

On croyait Painter imbattable. Ce supplément généalogique manquait à son œuvre. Avec Proust, il semble qu'on n'en ait jamais fini. — G.-G. P.

★ MARCEL PROUST ET LES SIENS, de Claude Francis et Fernande Gontier. Plon, 255 pages, 65 F.

QUAND LA GUERRE EST AILLEURS

« *PÉRIODE euphorique de baignades, de sorties, de mondanité débraillée, de débauche parfois...* » Cette époque fut vécue par un jeune homme, interne à l'hôpital de Philippeville, entre une épouse volage, des maîtresses passagères, des confrères plus ou moins attachants. Il laissait son destin « *se construire sans y participer* », n'avait guère de « *remords à prendre du bon temps quand le monde était à feu et à sang* », ne résistait pas aux appels de l'alcool et de la drogue.

Par son style, son ton de confidences feutrées, le récit de cette tranche de vie se suffirait à lui-même, quels que fussent le lieu et le temps. Mais cette période est celle de 1940 à 1942, dans une Algérie où le jeune démobilisé, après une sordide débâcle, découvre un monde que la guerre épargne encore : alors lieu et temps prennent une importance particulière. A tous les sentiments, amoureux et professionnels, s'ajoutent l'ennui, le laisser-aller et la culpabilité. Le retour au combat aura un air de délivrance, loin de la « *thébaïde de l'internat* ».

Jean Freustié se délivre-t-il de mauvais souvenirs ? C'est possible. Mais il n'en accable pas le lecteur. Evitant le piège du « je » narcissique, il raconte simplement un moment de sa jeunesse, avec l'humour que donne la lucidité.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ L'ENTRACTE ALGERIEN, de Jean Freustié. « L'instant romanesque ». Balland, 152 pages, 280 pages, 59 F.

lettres étrangères

Marthe Robert analyse Kurt Tucholsky

(Suite de la page 15.)

— *Pensez-vous qu'on puisse, comme certains l'ont fait, accuser Tucholsky et une certaine gauche* « qui n'était nulle part » *d'avoir fait le lit du nazisme ?*

— Je cite dans mon dernier livre un propos de Werfel qui m'a beaucoup touchée : « *Nous avons été*, écrivait-il en évoquant son passé de poète expressionniste, *les chauffeurs de l'enfer dans lequel le monde est en train de sombrer.* » C'est beaucoup dire, certes, mais il y a là un fond de vérité. L'échec d'un Tucholsky est navrant. Je me demande s'il n'est pas dû, au moins en partie, à sa prédilection pour la satire. La satire est un outil pratique, mais douteux, en ce sens que si elle aide à démasquer un état de choses révoltant, elle ne donne pas nécessairement le sens dans lequel elle doit être comprise, de sorte qu'elle peut rallier tous les mécontents, fussent-ils entre eux irréductiblement opposés. La satire dénonce et se dispense d'analyser, c'est pourquoi les opinions les plus diverses peuvent s'en réclamer. Au fond, les imprécations d'un Tucholsky convenaient parfaitement aux nationalistes et aux nazis qui, pour d'autres raisons, avaient exactement la même opinion de la République et rêvaient aussi de la détruire. Peut-être est-ce aussi ce sentiment d'avoir donné des armes à l'ennemi qui a désespéré le poète, quand vint le moment de faire son dernier bilan. »

Propos recueillis par NICOLE ZAND.

★ BONSOIR, REVOLUTION ALLEMANDE ! Traduit de l'allemand par Alain Brossat, Klaus Schaffels, Dieter Welke, Claudie Weill. Préface de Dieter Welke. Presses universitaires de Grenoble, coll. « Débuts d'un siècle », 220 pages, 65 F.

★ CHRONIQUES ALLEMANDES (1918-1935). Traduction et notes de Claude Porcell. Préface de Fritz J. Raddatz. Balland, 336 p., 82 F.

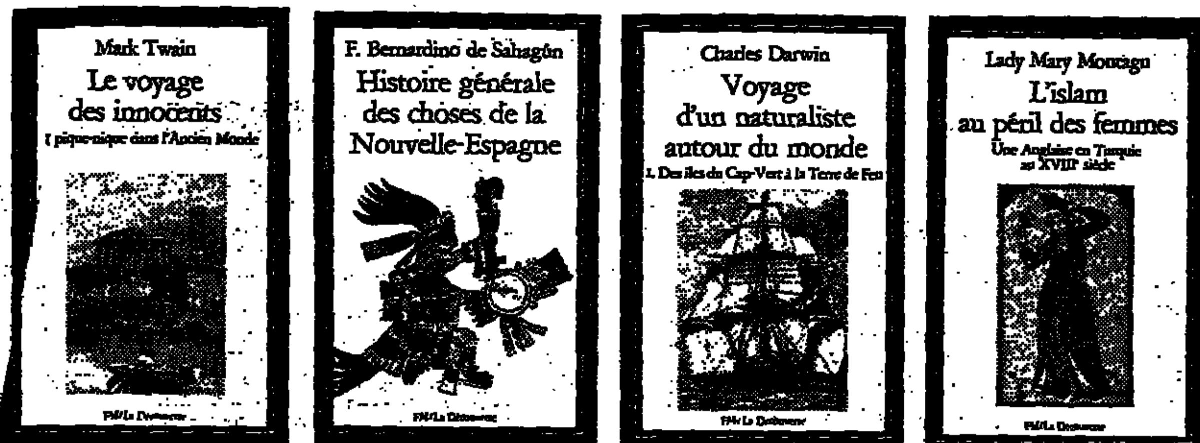
★ UN ETE EN SUEDE (roman). Traduction et préface de Pierre Villain. Balland, 200 pages, 69 F.



3 collections de poche pour réfléchir... et pour rêver Editions François Maspero

La Découverte

"Une nouvelle collection qui s'avère passionnante". Esprit



Parus depuis un an

Jacques Cartier, Voyages au Canada, 1503-1543. *Avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval***
Fray Bernardino de Sahagun, Histoire générale des choses de la Nouvelle Espagne***
Juan Perez Jolote, Tzotzil, *Récits de la vie d'un Indien mexicain au début du XXe siècle**
Hersart de la Villemarqué, Le Barzaz Breiz****
Guillaume-Thomas Raynal, Histoire philosophique et politique des Deux Indes***
Mehemet efendi, Le paradis des infidèles**
Mary Montagu, L'Islam au péril des femmes**
Mark Twain, Le voyage des innocents****
Diderot, Voyage en Hollande*
Charles Darwin, Voyage d'un naturaliste autour du monde, *2 volumes***
Hernan Cortés, La conquête du Mexique *(nouvelle édition)*****
Elisée Reclus, L'homme et la terre****
Alexandre Dumas, Impressions de voyages en Suisse, *2 volumes*****

Pour Débutants

En bandes dessinées... vous n'aviez jamais rêvé de les comprendre si facilement !

"Une inconstestable réussite". Le Monde



Viennent de paraître
L'énergie nucléaire
Le Capital de Marx
Trotsky

Déjà parus
Freud
Einstein
Lénine

Chaque volume : **40 F**

MIEUX ET PLUS QU'UN ATLAS

Les clés pour déchiffrer le monde

102 articles de fond
134 tableaux statistiques
110 bibliographies, 41 cartes
574 adresses utiles



512 pages. Format de poche, relié, 56 F.

"Travail de grand mérite et de forte utilité."
Alfred Sauvy, LE MONDE
"Sans aucun doute, le meilleur annuaire économique actuellement disponible."
François Sergent, LIBÉRATION
"Un instrument unique dans l'édition française, une réussite exemplaire."
Gilles Anquetil, LES NOUVELLES LITTERAIRES



FRANÇOIS MASPERO,
1 PLACE PAUL PAINLEVÉ 75005 PARIS.

Petite collection Maspero

268 volumes parus

Les nouveautés

Agnès Heller et Ferenc Feher, Marxisme et démocratie***
A.I.D.A., Argentine. Une culture interdite. 1976-1981**
A. Bennigsen, Ch. Lemercier-Quelquejay, Les musulmans oubliés****
M.-C. Ferrier et Syndicat de la magistrature, Enfants de justice****
Tricontinental II 1981, Amérique latine : luttes et mutations***
C. Baudelot, R. Benoliel, H. Cukrowicz, R. Establet, Les étudiants, l'emploi, la crise**
V. Sidane et W. Zafanolli, Procès politiques à Pékin**
Bénigno Cacérès, "Allons au-devant de la vie...!"***
J. Eglin et H. Théry, Le pillage de l'Amazonie**
Miguel Benasayag, Malgré tout. *Contes à voix basse des prisons argentines**
Guy Caro, La médecine en question (nouvelle édition)**
Anne-Marie Dardigna, Les châteaux d'Eros****
Maxime Rodinson, La fascination de l'Islam*
P.O. Lissagaray, Histoire de la Commune de 1871****
Pierre Salama, Sur la valeur**
Yves Lacoste, La géographie ça sert, d'abord, à faire la guerre**
Pierre Vidal-Naquet, Les crimes de l'armée française*
Frantz Fanon, Sociologie d'une révolution*
Frantz Fanon, Pour la révolution africaine*
Paul Nizan, Les chiens de garde*
Célestin Freinet, La santé mentale de l'enfant*
Tahar Ben Jelloun, Les amandiers sont morts de leurs blessures**
Paulo Freire, Pédagogie des opprimés*

Dernières réimpressions

Fernand Deligny, Les vagabonds efficaces*
P. Salama et J. Valier, Une introduction à l'économie politique**

Publiscope

Jusqu'au 15 avril
CE LIVRE GRATUIT
chez votre libraire, pour l'achat de 3 livres* de ces collections de poche



*y compris L'ETAT DU MONDE.

Pour recevoir gratuitement notre bulletin d'information trimestriel **Livres partisans,** retournez ce bon à :

FRANÇOIS MASPERO,
1 place Paul Painlevé
75005 Paris

Nom ____________
Adresse ____________
____

Prix PCM et La Découverte
* 25 F
** 30 F
*** 35 F
**** 40 F

au fil des lectures

lettres étrangères

LE RITUEL DE LA SÉDUCTION SELON BUKOWSKI

Don Juan à bedaine ou Casanova vérolé, Charles Bukowski a donné son maximum dans *Women*, un gros roman enfin traduit. Que les bégueules se préparent : il n'en rate pas une, virago, danseuse, Allemandes, Hilda ou Gertrude, Liza et Lydia.

L'art de Buk, c'était le cas dans les *Contes de la folie ordinaire* et *L'amour est un chien de l'enfer* (Sagittaire), manque de chiqué. Il réside dans la simplicité des phrases. *Women* commence par un aveu qui a l'évidence des grands débuts : *« J'avais cinquante ans et n'avais pas couché avec une femme depuis quatre ans. »*

Buk, ça n'est plus un secret pour personne, aime la bière, les vins du Rhin, les chevaux, la boxe, la musique classique et... le sexe. Le rituel de la séduction, c'est le sujet de *Women*, varie à peine selon les cas, les rencontres ou l'humeur. Buk mène à sa façon une petite guerre personnelle, contre la solitude et la folie. Les gestes les plus « obscènes » deviennent tendres et durs, naturels aussi. L'auteur en parle sans malice. Plus libéré que Miller, pas si débraillé qu'on le dit, il tranche avec les individus qui vivotent à Los Angeles, vagues zombis de l'ère *jogging*.

Avec *Women* — en attendant d'autres nouvelles et poèmes que l'on finira par traduire, — Bukowski gagne encore la partie. Il mérite plus qu'un engouement passager. *« Je désire être enterré près du champ de courses... pour pouvoir entendre les sabots dans la ligne droite. »*

Buk regarde ses rides, ses poils blancs, et il en tire non pas une philosophie, mais une incitation à faire ce pour quoi il s'imagine être ici bas : *« Cogner sur une machine à écrire »*.

RAPHAEL SORIN.

★ *Women*, de Charles Bukowski, traduit de l'américain par Brice Matthieussent. Grasset, 323 pages, 62 F.

UNE FEMME ÉGYPTIENNE ACCUSE

En 1960, les Français découvraient, traduit dans leur langue, le cri d'une femme arabe : *Je vis*, de la Libanaise Leila Baalbaki. La Syrienne Ghada Samann a pris le relais de ce défi romantique et connait un vif succès avec ses romans de psychologie amoureuse qui, eux, n'ont pas été traduits. Dans la longue marche de la femme arabe contemporaine pour affirmer ses droits et son identité, l'Egyptienne Naoual El-Saadaoui marque une rupture : en racontant comment Ferdaous (Paradis, en arabe) est devenue prostituée par révolte et pourquoi elle a tué un proxénète, elle fait le procès du système patriarcal, marital, policier, bureaucratique et même politique de l'Egypte. Mais sa démarche dépasse les frontières de ce pays.

Pour la première fois, note la préfacière algérienne Assia Djebar, *« l'oppression sexuelle séculaire commence à être dite de l'intérieur »*. Malgré des côtés mélos, ce roman fourmille de notations qui nous touchent par leur justesse et leur sobriété sur les jeux interdits des enfants, sur le plaisir, sur la société. Dans une Egypte où règne la pauvreté, Ferdaous raconte : *« Mon père ne dormait jamais sans avoir dîné... Il s'asseyait, mangeait, seul, tandis que nous le regardions. Une fois, je tendis la main vers son assiette : il me frappa sur les doigts. La faim me tenaillait tellement que je n'ai pas pleuré. »*

Connue surtout comme essayiste, Naoual El-Saadaoui avait été arrêtée en septembre 1981, lors de la grande rafle policière de Sadate. Sans doute le régime voulait-il faire taire cette voix qui dérangeait trop : elle ne plaidait pas, elle n'expliquait plus, elle accusait. Le président Moubarak a fait libérer Naoual El-Saadaoui. Le geste mérite d'être noté.

PAUL BALTA.

★ *Ferdaous, une voix en enfer*, de Naoual El-Saadaoui. Editions des femmes, 224 pages, 64 F.

romans

JEAN-MARC ROBERTS ET SA PETITE MUSIQUE DE NUIT

A l'ingéniosité un peu sèche de ses précédents romans, Jean-Marc Roberts mêle aujourd'hui la note lyrique qui donne à son nouvel ouvrage une émotion secrète. La trouvaille d'écriture réside dans la narration ambiguë que mène, à la première personne, le sujet du titre, cet *Ami de Vincent*, Albert Gange.

« Vous avez tué ma sœur » : cette apostrophe, jetée contre Vincent par une inconnue, incite soudain « l'ami » à en savoir plus sur cette accusation et le trou noir qu'elle creuse dans une existence qu'on croyait lisse. Sur fond de musique assourdie, nous voilà donc à la recherche des traces perdues et des mystères anciens. Vienne, Rome, Genève, Paris, semblent receler les « morceaux épars » d'une histoire brisée que peuplent et traversent des silhouettes de femmes rêveuses, lascives, fugaces, déchues. Surgie de l'adolescence et vouée à la mort, une « petite Italienne », folle des garçons et flanquée d'un frère débile, interpose son fantôme obsédant et fatal entre les deux amis qui furent aussi ses amants, le narrateur une seule fois, Vincent pour un bref et brûlant toujours.

Sa disparition fut-elle un meurtre, un accident, un suicide ? L'énigme dénouée, chacun reste, lecteurs et protagonistes, avec *« sa version des choses »*. Avec sa solitude. Et sa petite musique de nuit, laconique : c'est la touche de plume de ce romancier.

SERGE KOSTER.

★ *L'Ami de Vincent*, de Jean-Marc Roberts, éd. du Seuil, 206 p., 55 F.

LES CAUCHEMARS D'EUGÈNE SAVITZKAYA

Eugène Savitzkaya, jeune poète belge, a publié plusieurs récits qui, d'emblée, ont attiré l'attention sur un univers insolite, chatoyant et tourmenté. *La Traversée de l'Afrique* était le rêve adolescent d'un voyage vers un ailleurs imaginaire. Dans *la Disparition de maman*, on ne part plus, on est quitté, on reste seul, abandonné, infirme, idiot, qui sait ?

C'est un récit insaisissable, décentré par le glissement des temps, présent malade, passé élégiaque, conditionnel des jeux d'enfant. Qui parle, crie « moi moi moi » et a oublié jusqu'à son propre nom ? Quelqu'un qui, dans une rêverie destructrice, ressasse l'obsédante disparition de celle qui partit à « la chasse aux libellules », sur un navire, à Algésiras. Depuis, la tourmente est partout, la guerre, l'incendie, le déluge menacent.

Rien de si terrible n'a pu arriver sans une impardonnable faute, une interdiction bravée. On est coupable, puni pour on ne sait quelle transgression. C'est un cauchemar d'enfant et un conte enchanté, saccagé, violent, très doux : *« J'ai peur, où est maman maintenant, il y avait une odeur de fumée autour de ses vêtements, quand viendras-tu, si tu venais, viens. »*

MONIQUE PETILLON.

★ *La Disparition de maman*, d'Eugène Savitzkaya. Editions de Minuit.

« MADEMOISELLE » ET LE CURÉ

Les temps agités du « petit père Combes » sont passés quand débute le roman, à la rentrée scolaire de 1913, mais la lutte entre l'Ecole libre et « l'Ecole sans Dieu » reste, dans ce coin de Corrèze, une lutte au couteau. Cécile, fraîche émoulue de l'Ecole normale, débarque à Saint-Roch sous les huées orchestrées par le curé, un fort mauvais homme et passablement sournois.

Peu à peu, contre vents et marées, la jeune femme va pourtant augmenter ses effectifs, et sa popularité, grâce à une sauvageonne, Malvina, jusque-là considérée comme une « demeurée », et que « Mademoiselle » conduira, avec succès, jusqu'au certificat d'études. En juillet 1914, juste avant le cataclysme, les choses rentrent dans l'ordre, à Saint-Roch : le curé, qui a passé les bornes du tolérable, sera déplacé ; Cécile, triomphante, s'implantera définitivement dans la commune.

L'auteur tenait un bon sujet et il a incontestablement travaillé sur des témoignages qui donnent des détails vrais. Il a malheureusement affadi son récit avec deux aventures amoureuses de Cécile, pas très convaincantes, et aussi en unissant Malvina et l'institutrice par des sentiments excessifs. On est heureux, en revanche, de découvrir ici et là de savoureux régionalismes, dont la traduction est fournie en note.

G. G.-A.

★ *L'Orange de Noël*, de Michel Peyramaure. Laffont, 297 p. 60 F.

poésie

LE NAUFRAGE DE RENÉ DAUMAL

« Aujourd'hui que le verbe est prostitué, la Beauté vendue à la canaille des pinceaux ou de la plume, la Vérité vendue à la canaille de la science qui construit les machines à abrutir et à tuer, le Bien vendu à la canaille législative et policière, l'Esprit vendu à la canaille ecclésiastique » (1).

Les invectives de René Daumal et de ses amis du Grand Jeu étaient l'expression d'une révolte impitoyable qui ne s'embarrassait pas de la politesse bienséante des clercs.

René Daumal ou le Retour à soi ne présente, malheureusement, que 80 pages inédites de l'auteur du *Contre-Ciel*. Le reste de l'ouvrage étant consacré à des études, d'un intérêt inégal, sur son œuvre.

Ses écrits de jeunesse nous livrent un être torturé par sa lucidité. Daumal ne se résigne pas à *« la servitude de ses gestes »*. Il refusera toujours d'être un naufragé involontaire.

Séparés par la vie et par un désespoir devenu différent, Roger Gilbert-Lecomte et René Daumal se rencontrèrent, à quelques mois de distance, dans la mort. Ils n'avaient cessé, chacun à sa manière, de brûler leurs jours.

PIERRE DRACHLINE.

(1) *L'Evidence absurde*, essais et notes, 1926-1934, Gallimard.

★ *René Daumal ou le Retour à soi*, textes et études, éd. L'Originel (25, r. Saulnier, 75009 Paris), 304 p., 64 F.

histoire

LIBÉRALISME D'APRÈS LES POTENCES

Soixante ans tout juste séparent la révolte prolétarienne écrasée à Kronstadt par les bolcheviks des rafles de syndicalistes polonais sous le proconsulat de Jaruzelski. Presque à mi-chemin des deux drames, la Hongrie se soulève en 1956 contre la même dictature. Son insurrection se termine aussi par des combats et des morts. Originaire du pays, ancien attaché de son bureau d'information à Paris, François Fejtö retrace l'histoire et les suites de cette rébellion dans un ouvrage bref, dense et remarquablement documenté.

Trois ans après la mort de Staline, la dénonciation de ses crimes par son successeur, Nikita Khrouchtchev, bouleverse l'empire soviétique. Jusqu'alors inébranlable à Budapest, il vacille en quelques semaines. Armée, parti, gouvernement, tout bascule et passe à l'opposition. Vieux communiste pourtant, le premier ministre Imre Nagy consacre la légitimité du mouvement. Pendant quatre jours, le peuple unanime croit reconquérir son indépendance.

Dans l'ombre, les Russes tenaient cependant quelques hommes en réserve, et d'abord l'énigmatique Janos Kadar, ancien rescapé des prisons et des tortures staliniennes, mais *« très ambitieux, assoiffé de pouvoir »*, marxiste d'appareil rivé à son dogme comme un bagnard à sa chaîne. La tornade manque de l'emporter lui aussi. Il donne finalement sa bénédiction aux chars du Kremlin chargés de rétablir l'ordre. L'intervention étrangère écrase la résistance armée des usines Csepel et des mineurs de Pecs. Une fois de plus, un régime communiste noie une révolte ouvrière dans le sang, comme n'importe quel Etat bourgeois du dix-neuvième siècle.

Devenu le maître par cette répression, Janos Kadar s'efforça paradoxalement d'en atténuer très vite les rigueurs. Sans doute, il laissa pendre Imre Nagy et ses compagnons, et toléra un millier d'exécutions capitales. Mais il réduisit ensuite le rôle de la police, autorisa les voyages en Europe occidentale, adapta l'économie dirigée aux besoins d'une consommation raisonnable, favorisa la carrière de personnalités compétentes, même lorsqu'elles n'appartenaient pas au parti. Au fil des ans, il échangea son rôle de traître contre celui de patriote prudent, mais indéniablement populaire. François Fejtö dresse un bilan équitable et nuancé de sa politique.

GILBERT COMTE.

★ *Budapest, l'insurrection, 1956*, de François Fejtö. Ed. Complexe, 217 pages, 25 F.

LES IDÉOLOGIES AMÉRICAINES

Les Etats-Unis ont toujours été un laboratoire d'idées. Le premier mérite de l'*Histoire des idées aux U.S.A.* est de rappeler le rôle primordial de l'idéologique dans la « fabrication » de l'Amérique. L'accent est mis sur les deux faisceaux fondateurs, le théologique dans ses implications avec le quotidien et le politique, le laïque dans son rapport avec les institutions. Au-delà des influences européennes, ce sont les « lumières américaines » et la religiosité indigène qui sont étudiées.

Sans dogmatisme. C'est le second mérite de l'ouvrage de montrer la multiplicité, voire la prolifération des idées, en particulier à l'époque coloniale et révolutionnaire, et d'offrir un utile fléchage dans ce dédale de positions et d'oppositions. Jean Béranger et Robert Rougé n'hésitent pas à souligner les ambiguïtés, voire les contradictions, parfois créatrices d'une dialectique nouvelle, parfois, au contraire, débouchant sur des fanatismes.

Dans ce foisonnement, les auteurs font apparaître certaines constantes : l'éternelle quête d'unité spirituelle et nationale. L'incestueux rapport entre l'imaginaire et le moral. L'osmose entre religion, nationalisme et démocratie. Tout cela traverse le transcendantalisme, le darwinisme, le pragmatisme et autres « ismes » qui ont marqué la pensée, la mentalité et l'identité américaines.

PIERRE DOMMERGUES.

★ *Histoire des idées aux U.S.A.*, de Jean Béranger et Robert Rougé. PUF, 262 pages, 110 F.

correspondance

A propos de Drumont

L'article d'Henri Guillemin sur le livre de Michel Winock : Edouard Drumont et Cie *(« le Monde des livres » du 19 février) a suscité cette lettre de M. Jean Leroy-Beaulieu :*

Mes frères et moi n'apprécions guère les propos de M. Guillemin... Celui-ci insinue qu'Anatole Leroy-Beaulieu, *« conservateur alarmé »*, *« ne se serait opposé* [en février 1897] *à l'antisémitisme haineux de Drumont que parce qu'il percevait dans la pensée de ce dernier un « socialisme ingénu déguisé sous les vagues et rassurantes formules chrétiennes »* et qui, dans le fait, n'en travaillait pas moins au projet d'un autre socialisme, le socialisme révolutionnaire.

M. Guillemin n'oublie qu'une chose : c'est la date de parution des trois tomes composant l'œuvre magistrale d'Anatole Leroy-Beaulieu, *l'Empire des tsars et les Russes*, dont le troisième tome est intitulé : *la Religion*. C'est au cours de ses nombreux voyages en Russie qu'Anatole Leroy-Beaulieu a appris à connaître et à estimer Israël, dont *« tous les fils sont tenus par le Talmud depuis le huitième siècle à savoir lire et écrire »*... Le tome *la Religion* a paru en 1881, c'est-à-dire seize ans avant février 1897.

Aux propos fort désobligeants pour la mémoire de mon grand-oncle et parrain Anatole Leroy-Beaulieu, je ne vois meilleure réponse à faire qu'en priant la maison Calmann-Lévy de rééditer *Israël chez les nations*, dont cet éditeur tira douze éditions dès la première année 1893-1894, c'est-à-dire quatre ans avant 1897.

Ce « best-seller » de quatre cent trente-trois pages se termine par ces lignes admirables : *« Et moi aussi, en écrivant ces pages, et en repoussant de mes lèvres les paroles de haine, en me refusant de croire que la différence de sang a mis une inimitié éternelle entre la postérité de Japhet et les fils de Sem, j'ai conscience d'avoir contribué, pour ma trop faible part, à cette œuvre de paix — et, ce faisant, je crois avoir été fidèle à l'esprit de charité et de mansuétude qui a soufflé sur nous des collines de Galilée. »*

[Le fait est que j'aurais dû être plus précis : Anatole Leroy-Beaulieu condamnait, pour sa part, l'antisémitisme.

Reste que ni Michel Winock ni moi n'avons eu tort de souligner l'effroi qu'inspirait à Anatole Leroy-Beaulieu tout « socialisme ingénu », qui, même « de droite », précisait-il, et « déguisé sous de vagues formules chrétiennes », n'en constituait pas moins, à ses yeux, une dangereuse menace pour l'ordre établi. — H. G.]

essai

Misère de la polémique

● *« Des pensées pauvres, en style consternant »* (Camus)

A vingt-cinq ans, Claudine et Jacques Broyelle ont cru avec emportement et niaiserie — ce sont leurs propres termes — à l'illusion maoïste. Ils en sont revenus, après un séjour en Chine, et ils ont trompété leur erreur. A présent, ils croient aux vertus de l'Occident (*« La société occidentale est un miracle de l'histoire »*), à la démocratie et à l'Etat de droit. Nul ne songerait à leur reprocher ce ralliement, *s'ils n'y mettaient* le même emportement et, hélas, la même niaiserie. Une conviction ne fait pas un livre. Il y faut du travail, de la réflexion et un minimum d'honnêteté intellectuelle, c'est-à-dire des arguments qu'on puisse discuter.

Les Broyelle n'entament pas un débat, ils engagent une polémique. Apôtres tout frais du libéralisme, ils ferraillent contre les socialistes en ressuscitant une polémique ancienne, celle de Camus contre Sartre, ou *vice versa*. La victoire de la gauche serait celle des illusions sur la lucidité, et il faudrait ainsi se désoler : *« Sartre a toujours raison contre Camus. »*

Quel était, en 1952, l'enjeu de la controverse entre les deux écrivains ? La position à prendre vis-à-vis du parti communiste et de l'Union soviétique. Camus, soutenant que l'existence des camps de travail russes empêchait toute solidarité avec les communistes, reprochait à Sartre et à la gauche progressiste leur complaisance à l'égard du P.C. et du bloc de l'Est. Sartre répliquait que, à moins de bouder l'histoire en jouant les « belles âmes » au-dessus de la mêlée, il fallait choisir, et que *« la seule manière de venir en aide aux esclaves de là-bas* [c'était] *de prendre le parti de ceux d'ici »*.

On peut penser ce qu'on veut des arguments en présence, il suffit pour cela de relire les textes, qui restent un grand moment du débat intellectuel en France dans les années de guerre froide (1). Mais superposer purement et simplement c débat à la situation présente, c'est prendre les lecteurs pour des demeurés.

Quelle était la situation, au début des années 50 ? Une France appauvrie par la guerre, en plein marasme économique, un parti communiste puissant mais réprimé par une droite malthusienne avec laquelle une social-démocratie affaiblie était toujours prête à faire alliance. Un monde divisé en deux blocs antagonistes s'affrontant localement (la Corée) pour leur hégémonie, et exerçant chacun sur sa zone d'influence une autorité de fer. Au bout de ce conflit, la guerre. Les progressistes, Sartre en tête, jugeaient, à tort ou à raison, que l'infériorité de l'U.R.S.S. dans le rapport des forces mondiales la poussait, par intérêt, à préserver la paix et que le parti communiste, en France, s'identifiait à la cause des exploités.

Impossible de discuter cette position sans prendre en compte la situation historique concrète, les inégalités économiques criantes qui motivaient les luttes en France même. De cela, les Broyelle ne soufflent mot. La solidarité de l'intellectuel progressiste de l'après-guerre avec une classe ouvrière majoritairement communiste, solidarité en effet discutable à la lumière de ce que nous savons sur la nature du régime soviétique, ils n'y voient que la collaboration avec *« la dictature qui entoure* [cet intellectuel] *comme une odeur de fauve »*.

Quant à la situation présente, elle irrite les auteurs. Les socialistes, cédant aux communistes, comme le prouve la présence de ceux-ci au gouvernement, prépareraient, au mieux, un régression économique sans précédent, au pire, une tyrannie totalitaire. Argument ? Les nationalisations. Seule, en effet, la propriété privée et l'économie concurrentielle assureraient la démocratie. Cela peut sans doute se soutenir. Mais les Broyelle ne se soucient pas de démontrer. Avec leur livre, le débat intellectuel en France vient de descendre d'encore quelques crans : qui se contente d'affirmer s'expose à n'être que contredit.

MICHEL CONTAT.

★ LES ILLUSIONS RETROUVÉES : Sartre a toujours raison contre Camus, de Claudie et Jacques Broyelle. Grasset, coll. « Figures », 334 pages, 69 F.

(1) Les Broyelle, instruisant le procès de Sartre dans cette controverse, tirent un effet de manche imparable en disant que l'expression « liberté sans frein » sur laquelle Sartre ironisait durement (« la liberté n'a pas de roues, ni de pattes ») ne se trouve nulle part dans la lettre de Camus. Ils ont raison : Camus (*Essais*, Pléiade, p. 770) ne parlait pas de « frein » mais d'« entrave » !

L'énigme du stalinisme reste entière

(Suite de la page 15.)

Pas aussi en veilleuse qu'il ne le dit, et que ne l'indique le dos du livre, selon lequel l'auteur, de *« stalinien »*, serait devenu exclusivement *« historien »*. Ses engagements sont connus, et une postface en fait le point, après le 10 mai 1981. Tout en concédant que *« l'avenir français reste totalement ouvert »*, et en accordant un *« crédit maximum »* aux socialistes, il fait grief à ces derniers d'avoir accordé à l'*« imposture »* communiste un brevet de démocratie immérité et, avec Revel, il soupçonne certains courants du P.S. d'avoir hérité des *« énergies libérées par la déstalinisation »*.

L'expérience l'a convaincu que l'intellectuel devait traquer le vrai, et non se prêter aux tactiques politiques. Grâce à la lecture d'Adorno, d'Aron et de Cohn, il a substitué aux notions de droite et de gauche celles d'autorité et de liberté, au regard desquelles le communisme devient — comme du temps de Vichy — le danger suprême. *« De toute manière,* est-il tenté de dire avec son maître Braudel, *le capitalisme, c'est tellement mieux ! »* Ne serait-ce que parce que personne ne l'a inventé...

Avec un *fair play* qui caractérise tout le livre, Le Roy Ladurie ne nie pas que son passage au parti ait eu du bon. Il l'a aidé dans sa découverte de l'histoire quantitative et ses études sur la classe ouvrière parisienne. Le concept de lutte de classes, dont il rend la paternité à Guizot et Thierry, lui paraît encore utilisable. Avec un sens de l'entraide qui le caractérise également, il observe que ses amis universitaires comme lui réchappés du parti ont beaucoup et bien travaillé !

RESTE le mystère de ces années staliniennes. Dans un mouvement de contrition que ses confesseurs d'autrefois n'eussent pas manqué de juger *« parfaite »*, l'auteur en a éprouvé de la honte et même, ce sont ses termes, une certaine *« haine de soi »*.

On le comprend. Si sa démarche ne fut jamais *« déshonorante »*, comme il s'en accuse, sauf peut-être lorsqu'il maquille en légitime défense une agression contre un meeting titiste ou qu'il s'interdit de manifester son admiration à Tillon, c'était assurément une atteinte suicidaire contre son intelligence. Comment pouvait-il accepter les contrevérités et les bigoteries contre lesquelles son honnêteté, sa méfiance paysanne et sa drôlerie naturelles auraient dû le cabrer ? Comment sa passion d'historien pour le vrai a-t-elle pu connaître une éclipse telle que *« plus c'était bête »*, plus il *« adhérait » ? « Pourquoi diable ? »*, comme lui a dit un ami après lecture sur manuscrit.

Les raisons avancées au long du livre sont de divers ordres. Certaines s'imposaient à tous, comme le climat de guerre froide ou le besoin de s'enrôler, dans une classe d'âge trop jeune pour avoir combattu. D'autres motifs relèvent du destin personnel. Le Roy Ladurie se croit obligé d'expier le double péché originel d'être enfant de bourgeois et fils d'ancien ministre de Pétain. Il y prend presque plaisir. Cette rupture radicale avec l'éducation reçue lui permet d'affirmer son moi pour préparer le retour au giron socio-familial. Le bonheur éternel promis par Staline prend la place laissée vacante par la foi chrétienne perdue et l'absurde camuso-sartrien, tout en laissant le boy-scout libre de nouvelles B.A.

BIEN que le masochisme de bourgeois honteux de ses privilèges se combine parfois avec un plaisir sadique à opprimer l'inférieur dans la hiérarchie caporaliste du parti, Le Roy Ladurie manifeste une santé physique et mentale qui écarte l'hypothèse de la névrose. Son engagement lui est au contraire l'occasion de rompre avec le robinsonisme ombrageux de son adolescence, et d'aller passionnément vers l'Autre. C'est au P.C. qu'il rencontrera sa femme et ses meilleurs amis, avec qui se nouent des solidarités efficaces. Dès qu'il s'agit d'amis, Besançon, Crouzet, Genette, Morin, Nora, Ozouf, Revel, Todd, recenser équivaut — est-ce pour la rime riche ? — à encenser.

Et pourtant, ce n'est pas nous qui le disons, c'est l'auteur : *« L'énigme n'est pas éclaircie. »* Il y a même un paradoxe troublant à voir un chercheur minutieux et raisonneur se contenter d'à-peu-près si évasifs. Le communisme lui serait apparu *« comme une princesse lointaine »* ; dans ses bras il aurait vu, telle Piaf, *« La vie en rose »* ; l'instant *« ultime »* de l'adhésion resterait *« inexplicable »* comme un *« coup de foudre »*...

Nous voulons bien oublier, grands dieux, cette lointaine aberration qui nous a épargnés par miracle ! Mais puisque ses victimes tiennent tant à s'expliquer pour mieux nous prémunir contre les récidives, est-ce trop leur demander, surtout quand les repentis débordent à ce point de rigueur, de malice et de sympathie, d'abandonner l'argument d'autorité dont ils se disent guéris, et de ne pas nous laisser en plan avec des métaphores mystiques ou sentimentales ?

B. POIROT-DELPECH.

★ PARIS-MONTPELLIER, P.C.-P.S.U., 1945-1963, d'Emmanuel Le Roy Ladurie, collection « Témoins », Gallimard, 264 pages, [illegible] francs.

portrait

Hubert Juin, le bibliomane

HUBERT JUIN ressemble au *Bibliomane* de Charles Nodier. Les livres sont, pour lui, une forteresse qui lui permet de résister aux agressions des « temps modernes ».

Réfugié derrière sa bibliothèque, il accomplit une sorte de voyage *Le Double et la Doublure* est le journal de cette flânerie troublée d'interrogations et d'aveux : *« Comment vivre sans un bistrot à portée de marche. Nous parlions pour avoir soif puis nous buvions pour parler. »*

Ses lectures forcenées sont une farouche revanche sur une enfance où lire signifiait perdre son temps. Depuis, il hume et dévore, et tous les textes sont pour lui une *« nourriture »* et *« une odeur qui serait un incendie »*.

Quelquefois, la nostalgie l'envahit et, fermant les yeux, il revoit des amis disparus. Roger Vailland, avec qui il parlait abondamment, le plus souvent au bar Le Montana, dans la rue Saint-Benoît, de Choderlos de Laclos et du cardinal de Bernis. Ce bar représentait, pour les deux complices, un abri calme et confortable, où un excellent scotch et une barmaid aux formes exquises excitaient et relançaient la conversation sur le libertinage. André Hardellet, avec qui il fit durant de longues années bistrot séparé. Les travaux de construction du Centre Pompidou rendaient toute rencontre impossible. Chacun restant figé sur sa rive et se refusant à traverser « le désastre » pour aller boire chez l'autre (1). Depuis, Hardellet, l'enfant perpétuel, est définitivement à l'abri des adultes.

L'amitié, pour Hubert Juin, ne doit pas se plier aux lois stupides de l'état civil. Ses amis, en allés, l'habitent et le réchauffent.

« La poésie est ce présent absolu » qu'il traque dans des poèmes où les mots sont un acte de résistance contre la mort qui submerge tout. Il reste lucide et sait que son combat est perdu d'avance. Ses dernières défenses s'épuisent en des artifices mouillés : *« Mes mots ne sont plus les mêmes. »*

Face aux monstres qui, de partout, se lèvent et nous envahissent, Hubert Juin, le regard perdu au-delà de l'éphémère humain, attend que des livres viennent lui manger dans la main.

PIERRE DRACHLINE.

★ LE DOUBLE ET LA DOUBLURE, d'Hubert Juin, édit. Talus d'approche, 47, rue de la Station, 79730 LE ROEULX.

★ LE ROUGE DES LOUPS, poèmes d'Hubert Juin, éd. Belfond, 189 pages, 59 F.

Extrait

« Si les miens ne parlaient pas, les autres bavardaient. J'entends : les notables, les nantis, les établis. Ils tranchaient et décidaient. Ils se moquaient du silence, ignorant sa profondeur. Mais ce silence est fallacieux : son épaisseur désigne un gouffre où tout se perd. Pour les bavards, la parole erre et ment. L'idée m'est venue de découvrir ce que j'ai alors nommé « un langage juste ». Qui ait dans la désignation de la justice une justesse impeccable. J'ai découvert alors que les gens avaient peur des mots, et j'ai souhaité les guérir de cette peur. »

(1) Correspondance Hubert Juin/Hardellet, n° 4/5 de la revue *Givre*.

MÉDECINE

LA MÉFIANCE DES MALADES A L'ÉGARD DES MÉDICAMENTS

Prière d'« absorber la dose prescrite »

Il y a quelques dizaines d'années, la présentation des médicaments s'accompagnait d'une tête de mort. L'avertissement s'est quelque peu nuancé depuis, traduit par la formule : « Ne pas dépasser la dose prescrite. » Aujourd'hui, cette dernière pourrait s'exprimer par le conseil : « Absorber la dose prescrite », si grande est devenue la méfiance à l'égard des chimiothérapies. C'est par ce rappel que M. Pierre Joly, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, a ouvert, mardi 9 mars, la journée consacrée par le Comité national de prévention médicale (1) à l'« observance des traitements ».

Les malades, dans leur majorité, respectent-ils les prescriptions médicales qu'elles soient ou non médicamenteuses ? Relativement peu d'études ont été menées en France sur ce sujet. Pourtant les impressions des médecins concordent : dans une forte proportion, jusqu'à 50 %, voire plus selon la discipline, les malades n'observent ni les chimiothérapies qui leur ont été indiquées ni les règles de vie qui leur ont été conseillées.

Ainsi, dans le domaine de l'hypertension artérielle, a remarqué le professeur Joël Ménard, où les traitements sont de longue durée, provoquent des effets secondaires et sont souvent complexes, il est fréquent de constater, non seulement un abandon de l'absorbtion des médicaments, mais une *« disparition des malades »*, que le service hospitalier perd de vue, même dans un certain nombre de cas où le pronostic vital est en jeu.

Il l'est aussi souvent en matière de diabétologie. A cet égard, le professeur Henri Lestradet a remarqué que les formes non insulino-dépendantes, de loin les plus nombreuses, relèvent d'un traitement hygiéno-diététique davantage encore que des médicaments ; le diabète insulino-dépendant, qui frappe en France quelque 100 000 à 150 000 personnes dont 4 000 enfants, relève quant à lui d'un traitement hormonal substitutif. Dans les deux cas, l'observance des prescriptions peut se révéler cruciale pour l'avenir.

Mais des règles de vie draconiennes peuvent-elles être maintenues pendant de très longues périodes, voire définitivement ? L'expérience montre, a noté le professeur Marian Apfelbaum, que, dans les cas, par exemple, d'obésité ou de surcharge lipidique sanguine, *« seul un régime chronique permet le maintien du poids corporel ou des constantes biologiques »*. Or il est beaucoup plus acceptable pour le patient de se voir prescrire des règles hygiéno-diététiques réparties sur la semaine que sur la journée, car un traitement hebdomadaire permet beaucoup plus aisément *« de réaliser un compromis entre les contraintes thérapeutiques nutritionnelles et hédoniques »*.

Autre type d'exemple : les affections rhumatismales. Dans ce domaine aussi, ont remarqué le docteur Renée-Liliane Dreiser et le professeur Marcel-Francis Kahn, l'observance des traitements par les malades est relativement faible : il semble que quelque 40 % des patients ne prennent pas ou suivent inconsidérément ce qui leur est prescrit tant en pathologie inflammatoire que pour les troubles dégénératifs et qu'il s'agisse de l'absorption de médicaments, de l'observance des moyens orthopédique ou de la rééducation fonctionnelle.

D'une manière générale, ont estimé l'ensemble des praticiens réunis lors de cette journée, il n'existe pas de relation directe entre la gravité de l'affection et la rigueur dans l'observance du traitement. Seule une relation médecin-malade de qualité permet, semble-t-il, d'améliorer le respect par le patient de ce qui lui a été prescrit : le faible niveau de l'observance est davantage lié à la nature de cette relation qu'au caractère contraignant, pénible, voire risqué, du traitement ou de ses effets secondaires. Le professeur Ménard citait à cet égard le cas d'une consultation hospitalière où la faiblesse de l'observance du traitement avait pu être rattachée à une cause simple : l'attente y était de quatre-vingt-dix minutes pour un temps moyen de consultation qui n'excédait pas... sept minutes.

CLAIRE BRISSET.

(1) 56 ter, rue Perronet, 92200 Neuilly-sur-Seine, téléphone 637-33-80. Cette journée sera suivie au cours des prochains mois de quatre colloques qui auront lieu à Lyon, Orléans, Bordeaux et Montpellier et compléteront les points de vue exprimés à Paris.

SCIENCES

LE C.N.R.S. VEUT DÉVELOPPER SES RECHERCHES SUR LES MATÉRIAUX

Le conseil du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) vient de décider de créer un programme interdisciplinaire de recherches sur les matériaux (Pirmat).

Ce programme, dont la direction est confiée à M. Jean Hanus, professeur à l'université d'Aix-Marseille-II, devra développer et coordonner les recherches fondamentales que mènent, sur les matériaux, les diverses équipes françaises liées au C.N.R.S. où l'on souligne l'importance des matériaux dotés de propriétés spécifiques : matériaux semi-conducteurs pour l'électronique, matériaux pour la conversion et le stockage de l'énergie, matériaux magnétiques, supraconducteurs, matériaux à propriétés mécaniques particulières (alliages spéciaux, polymères, composites, verres et amorphes), etc.

Le C.N.R.S. a déjà créé, depuis quelques années, d'autres programmes interdisciplinaires sur l'énergie et les matières premières, le médicament, l'océanologie, l'environnement.

ÉDUCATION

Le fond des classes

« Les élèves dont les parents sont connus pour être giscardiens ou R.P.R. sont relégués au fond des classes. »

Ce doit être vrai, puisque c'est Mme Saunier-Seïté qui le dit. Devant les cent cinquante personnes présentes au Forum des libertés organisé récemment, à Paris, par le mouvement des Jeunes Giscardiens, l'ancien ministre des universités n'a pas donné dans la nuance.

L'auditoire acquis à ses propos et visiblement avide de se faire peur l'a entendue stigmatiser *« les manuels scolaires devenus honteusement marxistes »*, et prédire l'avènement de la *« médiocrité syndicale »* en place de cette *« méritocratie capitaliste que l'on veut supprimer »*. C'est sûr ; elle en aperçoit le signe précurseur dans le péril sur la liberté de l'enseignement. Pas au sens où d'aucuns l'entendent habituellement : *« L'enseignement catholique se défend très mal ; les évêques ne sont pas courageux, mais les protestants et les juifs feront en sorte qu'on n'osera pas supprimer l'école privée. »* Non, ce qui l'inquiète le plus, *« c'est la suppression des grandes écoles »*. Et comment supprimera-t-on les grandes écoles ? *« Pas en fermant Centrale ou les Arts et Métiers, mais en supprimant les classes qui en sélectionnent les élèves. »*

Ainsi Mme Saunier-Seïté donne-t-elle la primeur d'une décision que son successeur n'a pas prise : M. Savary répète à l'envi que la réforme de l'enseignement supérieur n'en est qu'au stade de la réflexion. Mais, que ne ferait-elle pas pour défendre la liberté qui, elle tient à le préciser, *« est un tout »*, ajoutant au cas où ses auditeurs n'auraient pas compris : *« C'est un tout, c'est un package. »*

Il ne restera plus à M. Roger Chinaud, conseiller politique du P.R., qu'à appuyer : *« La liberté vacille. »* La preuve ? *« Si j'ai pu, sans fortune, créer cinq cents emplois, c'est parce qu'il m'a été possible de trouver des crédits ; car nous vivions alors dans une société libre. »* Alors, pour empêcher le pire, il adjurera les Jeunes Giscardiens d'*« opposer les faits aux mensonges »* et, pour en convaincre un plus grande nombre, d'*« écrire à leurs petites amies qui sont dans des écoles de provinces »*.

CHARLES VIAL.

La revalorisation des traitements des instituteurs

SATISFACTION ET ESPOIR DE NOUVELLES NÉGOCIATIONS

La satisfaction, tempérée par quelques réserves, domine dans les syndicats d'enseignants, après l'annonce de la revalorisation du traitement des instituteurs (« le Monde » du 11 mars).

Pour le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (S.N.I.-P.E.G.C.) qui fut pratiquement le seul partenaire du ministère de l'éducation nationale dans la négociation de ce dossier, la décision du gouvernement est *« extrêmement importante même si nous aurions souhaité une plus grande rapidité dans l'application du plan* (d'augmentation) ».

M. Guy Georges, secrétaire général du syndicat, estime que *« l'instituteur ayant été l'objet de tant de mépris et de dénigrement, on comprendra qu'il voie dans cette décision la reconnaissance de son rôle et de l'importance de sa fonction dans la société »*. Il considère aussi que *« l'objectif de parvenir à un même traitement »* des instituteurs et des professeurs de collège est *« une étape décisive vers l'unification du cycle fondamental »*.

M. Joël Derrien, responsable de la tendance Unité et action (où militent les communistes) au sein du S.N.I.-P.E.G.C. *« prend acte avec satisfaction »* de ce que les mesures qui représentent *« un indéniable succès »*, concernent l'ensemble du corps des instituteurs. Il considère cependant que les délais imposés sont *« inacceptables »* et que le dossier *« devra faire l'objet de nouvelles discussions »*.

« Le gouvernement vient de signifier, affirme le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) *qu'il n'y avait pas dans l'école une hiérarchie des valeurs attachée à l'âge des élèves »*. La conséquence doit donc en être tirée en *« s'engageant clairement dans un processus d'unification de la situation des personnels enseignants d'éducation et d'orientation de la maternelle à la terminale »*.

Le syndicat C.F.T.C. de l'éducation nationale décèle *« un acte politique »* dans la décision du gouvernement *« prise à la veille des cantonales »*, et le Syndicat F.O. des instituteurs ne la considère que *« comme un acompte »*.

Enfin, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) *« demande que sans attendre plus longtemps le gouvernement accepte enfin de discuter de la revalorisation des professeurs du second degré des collèges et des lycées. »*

LE CONGRÈS DU S.N.P.D.E.S.-FEN

Les chefs d'établissement s'inquiètent des conséquences de la décentralisation

De notre correspondant

Montpellier. — Le congrès du Syndicat national du personnel de direction des établissements secondaires (S.N.P.D.E.S.-FEN), qui regroupe plus de quatre mille adhérents (proviseurs et censeurs des lycées d'enseignement général et technique, et principaux des collèges), s'est réuni récemment à Montpellier sous le signe de la décentralisation. Décentralisation *« qui n'est pas sans inquiéter*, devait déclarer le secrétaire général M. Edmond Benayoun, *dans la mesure où elle va bousculer habitudes et mentalités »*.

La place et le rôle du chef d'établissement dans cette perspective, qualifiée d'historique, ont été au cœur des débats. M. Benayoun a affirmé que *« les choses seront plus claires et que les interlocuteurs étant mieux situés, la solution des problèmes s'en trouvera facilitée »*.

Le congrès a estimé que la décentralisation impliquera une autorité attachée davantage à la compétence qu'à la légitimité. Mais il a demandé, aussi, un statut pour le personnel de direction des établissements face aux pouvoirs locaux. Les membres du S.N.P.D.E.S. veulent être les animateurs d'une communauté dans laquelle les différentes parties prenantes (élus, parents, personnels) auront le souci de leurs responsabilités. S'ils sont d'accord pour que les pouvoirs de décision reviennent aux conseils d'établissement dans le cadre de l'autonomie, ils souhaitent une définition des compétences respectives.

« Nos lycées et collèges, a ajouté M. Benayoum, *ont besoin de chefs d'établissement responsables (...), permettant aux objectifs à la fois nationaux et locaux de trouver leur réalisation. »* Il a insisté sur l'attachement du S.N.P.D.E.S. à son indépendance. C'est aussi pour assurer celle-ci que les congressites ont réclamé le retour à un grade.

Ils demandent aussi des moyens accrus pour mettre en œuvre l'autonomie des établissements, une pédagogie de la réussite, la lutte contre les échecs et les inégalités scolaires.

M. Edmond Benayoun reste secrétaire général du nouveau bureau national, élu avec 86 % des suffrages.

ROGER BÉCRIAUX.

SPORTS

PATINAGE ARTISTIQUE

Des couples sans surprise

Le premier titre des championnats du monde de patinage artistique, qui ont lieu jusqu'au 14 mars dans la capitale danoise, a été attribué, mercredi 10 mars, au couple allemand de l'Est Baess-Thierbach, au cours d'une compétition où le patinage le plus conventionnel a été récompensé au détriment de l'innovation.

Le Français Jean-Christophe Simond a une nouvelle fois compromis ses chances de figurer, ce jeudi soir 11 mars, sur le podium en ratant une combinaison de deux doubles sauts lors du programme court. Avant les figures libres, il était précédé au classement provisoire par l'Américain Hamilton, champion en titre, et il était en position défavorable par rapport à l'Allemand de l'Ouest Schramm, le Canadien Pocka et le Soviétique Bobrin.

De notre envoyé spécial

Copenhague. — La petite histoire, celle des anecdotes, de l'actualité quotidienne est faite d'événements qui se télescopent. Deux dates par exemple. Le 8 mars, des femmes descendaient dans la rue pour réclamer une fête nationale et pour célébrer leur victoire encore incertaine sur la misogynie et la phallocratie. Le 10 mars, treize couples rivalisaient pour être sacrés meilleure paire mondiale sur la glace.

Le contraste est plus cruel qu'il n'y paraît. Que signifie en effet une compétition mondiale réduite à treize concurrents ? Cela veut dire qu'il n'y a plus de couple, c'est-à-dire cette association forte ou tumultueuse d'une femme et d'un homme dans une patinoire. Les danseurs qui se trémoussent sur la glace, qui font du « racolage artistique » comme disait fort justement un confrère, prolifèrent en revanche. Ils sont au couple ce que le courrier du cœur est au roman. Mais leur mauvais genre fait fureur. Alors de plus en plus les tandems vont à la faciliter puisque, pour briller, il n'est plus nécessaire de prendre des risques insensés dans les sauts lancés et les portées à bout de bras.

Classicisme et puissance

La danse c'est beau, c'est facile, ça fait pleurer Margot. Mais le patinage à deux a une autre dimension plus sportive à préserver. Bref il faut considérer les couples comme une espèce en voie de disparition, les encourager. Le malheur c'est que les juges paraissent dépassés. Le patinage évolue mais ils continuent de noter comme avant 1974 on achetait une voiture sans regarder à la consommation, donc de noter à l'énergie de l'arraché et du lancer de la partenaire comme si le garçon était plus un haltérophile et un lanceur de poids qu'un patineur. L'innovation, l'originalité ne les intéressent pas, ne les concernent pas. Qu'un homme soit autre chose qu'une grue leur paraît aussi saugrenu que l'énergie solaire à un ingénieur nucléaire.

Certes, un championnat du monde n'est pas le concours Lépine ou la bourse de l'aventure des patinoires. Mais les acrobaties de l'Allemande de l'Ouest Bettina Hage, dans les bras de Stefan Zins, ou bien le saut de l'Américain Burt Lancon par-dessus Maria de Domenico, valaient bien, mercredi soir, un coup de cidre. Les juges n'ont retenu que leurs fautes, des pécadilles qui ne valaient assurément pas le bagne des dizième et onzième places. Les Carruthers, Kathleen et Peter, n'ont pas commis la moindre erreur. Ils avaient tout pour eux. On leur a néanmoins fait comprendre que la beauté du geste, la vitesse d'exécution et l'harmonie incomparable du frère et de la sœur n'étaient pas nécessaires pour être sacrés champions du monde. Ils ont dû se contenter de la médaille de bronze.

Classicisme et puissance — puissance surtout — suffisaient pour décrocher l'or. Les Soviétiques Marina Pestova et Stanislas Leonovitch, et plus encore les Allemands de l'Est Sabine Baess et Tassilo Thierbach, en ont fait étalage. C'était propre, net, sans bavure. Cela avait déjà été fait cent fois par Rodnina et Zaitsev pendant leur règne décennal. Qu'à cela ne tienne. Lui commandait, elle obéissait, les juges connaissaient, comprenaient et notaient en conséquence. Les Soviétiques se sont classés deuxièmes et premiers les Allemands de l'Est qui étaient déjà devenus champions d'Europe à Lyon. Deux couples d'un modèle revu et corrigé par la solide tradition misogyne et phallocrate. Celle précisément contre laquelle manifestaient les femmes le 8 mars.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL. — *En quart de finale du championnat d'Europe des espoirs (moins de vingt et un ans), l'équipe de France a été tenue en échec par l'Union soviétique (0 à 0), le 10 mars au Havre. Le match retour aura lieu le 24 mars à Erevan. Pour le compte des quarts de finale du Championnat d'Europe des cadets, la France et l'Italie ont fait match nul (2 à 2), à Martigues.*

DÉFENSE

RECRUDESCENCE DU NOMBRE DE DROGUÉS PARMI LES JEUNES RECRUES

Lors de la présentation de son unité à Pau, le général de brigade Maurice Schmitt, commandant la 11e division parachutiste (D.P.), a attiré, vendredi 5 mars, l'attention du ministre de la défense sur *« la recrudescence du nombre de jeunes appelés ayant « tâté » de la drogue douce avant leur incorporation »*.

Selon le général Schmitt, des chefs de corps, dans des régiments composant la 11e D.P., estimeraient qu'une recrue sur cinq était atteinte *« sans que ce phénomène ait, naturellement, l'ampleur de ce que l'on observe dans les forces américaines ou dans l'armée rouge en Afghanistan »*.

Interrogé, le général Jean Delaunay, chef d'état-major de l'armée de terre, a indiqué que cette recrudescence était enregistrée depuis un an à un an et demi, dans des unités de l'armée de terre française autres que la 11e D.P. Il s'agit d'une toxicomanie au canabis qui atteint tous les milieux sociaux, en particulier des recrues ayant appris à fumer au lycée.

Dans certaines unités, l'usage de la drogue rapproche sous-officiers et hommes du rang. Cette observation figure régulièrement dans les notes hebdomadaires de synthèse que rédige la direction de la sécurité et de la protection de la défense (nouvelle appellation de l'ancienne sécurité militaire).

● *M. Jacques Jessel*, ministre plénipotentiaire, a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 10 mars, secrétaire général adjoint de la défense nationale. Cet organisme, le secrétariat général de la défense nationale, animé par le général d'armée aérienne Roger Rhenter, dépend du premier ministre.

[Né le 2 juillet 1926 à Belfort (Territoire de Belfort), ancien élève de l'ENA, M. Jacques Jessel a été en poste à l'étranger, notamment en République fédérale d'Allemagne et aux États-Unis. Il était, depuis 1977, représentant permanent adjoint de la France au Conseil de l'Atlantique-nord.]

● *L'arme à neutrons, pour quoi faire ?* Dans son numéro daté du mois de mars, la revue *Défense nationale* tente de répondre à cette question, et consacre l'essentiel de son sommaire aux possibilités de cette arme qui complètera peut-être l'arsenal nucléaire français. En effet, les études sur l'arme à rayonnement renforcé continuent, comme l'a déclaré à plusieurs reprises le ministre de la défense, qui ajoutait que *« ce n'est qu'avec la progression des recherches qu'une décision politique pourra être prise sur ce type d'armement »*.

En attendant un tel engagement — le service d'information du ministère de la défense rappelle à ce sujet qu'aucune décision officielle n'a encore été prise, — *Défense nationale* a donc voulu présenter un dossier complet en accueillant notamment dans ses colonnes un article du général d'armée Guy Méry, ancien chef d'état-major des armées.

PRESSE

DÉCLARATION COMMUNE SUR LA MODERNISATION DANS LES JOURNAUX

La Fédération du livre C.G.T., la Fédération du livre C.F.D.T., les syndicats de journalistes S.N.J., C.F.D.T. et C.G.T. réaffirment, dans un communiqué publié mercredi 10 mars, leur attitude commune face à l'introduction des nouvelles techniques dans les entreprises de presse. Les signataires appellent *« leurs organisations à refuser toute introduction de matériel moderne et toute modification de l'organisation du travail tant qu'un accord concernant toutes les catégories professionnelles, n'aura pas été conclu au niveau national avec le patronat des diverses formes de presse »*.

« D'ores et déjà, ajoute le communiqué, *ils se rendront ensemble aux prochaines séances de négociations engagées par l'U.S.P.Q.R. et le S.Q.D. sur la modernisation des entreprises de presse »*.

Précisons que ces pourparlers entre la presse quotidienne régionale et les syndicats de salariés, engagés depuis plus de deux ans, n'ont toujours pas abouti à une rencontre commune.

« LA CROIX DU NORD MAGAZINE » LICENCIE LES PERMANENTS DE SA RÉDACTION.

(De notre correspondant.)

Lille. — La direction de *la Croix du Nord magazine*, hebdomadaire publié à Lille, vient de décider le licenciement de la quasi-totalité de sa rédaction permanente : trois journalistes, la rédactrice en chef, Mlle M.-J. Delmazure partant en préretraite. Deux employés sont également licenciés. L'effectif total était de vingt personnes. Le journal continuera à paraître sous la direction de M. Jean David, avec la participation d'un secrétaire de rédaction et de pigistes.

En dépit d'une vaste opération de relance lancée il y a dix-huit mois, le tirage stagne toujours aux environs de 25 000 exemplaires.

Le budget prévisionnel de 1982 prévoit un déficit de 500 000 francs, que les trois diocèses de Lille, Arras et Cambrai ne peuvent couvrir. Ils ont déjà assuré une partie importante de l'opération de relance (un million et demi de francs).

G. S.

GRANDES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS

L'avenir est au rapprochement

DEPUIS le début de l'année universitaire, les grandes écoles occupent l'actualité. Elles figurent en exemple de dynamisme dans le rapport rédigé par M. Laurent Schwartz pour la commission du bilan. Ces derniers jours, elles sont apparues comme enjeu dans le débat autour du projet actuellement en préparation au ministère de l'éducation nationale relatif à la nouvelle loi d'orientation de l'enseignement supérieur.

Les grandes écoles, ou les écoles spéciales comme on les appelait plus justement au dix-neuvième siècle sans les parer du superlatif, regroupent quelque trois cents établissements de tailles et de programmes de formation variés. La répartition en fonction des débouchés offerts permet de recenser cent soixante écoles d'ingénieurs, soixante écoles de commerce et de gestion et quatre-vingts établissements divers. En tout, ce sont près de cent mille élèves qui fréquentent ces écoles après avoir, dans la plupart des cas, effectué une ou deux années dans des classes préparatoires. Car ces écoles, à la différence des universités, sont des établissements sélectifs où n'entre pas qui veut. La possession du baccalauréat ne suffit pas. Il faut préparer un concours d'entrée et satisfaire à des entretiens qui permettent de sélectionner les futurs élèves. L'avantage de ce barrage à l'entrée de l'école est de permettre aux reçus d'être à peu près sûrs de sortir diplômés au bout de quelques années. Situation bien différente de l'université où, au contraire, l'entrée étant libre, les examens provoquent de réelles hécatombes dans les effectifs d'étudiants.

Deux systèmes différents, deux façons opposées de former des diplômés. Universités et écoles cohabitent plutôt mal. Les universitaires reprochent aux écoles leur élitisme, et, bien que l'argument tende à s'atténuer, leurs liaisons trop étroites avec les milieux industriels. Les responsables d'école critiquent le laxisme et le repli, voire la sclérose, des universités. En réalité, les deux parties de l'enseignement supérieur ne sont pas figées et, dans l'une comme dans l'autre, des évolutions, des modifications ont été tentées.

« Si universités et écoles prennent conscience, et c'est de plus en plus le cas, qu'elles vivront ou mourront ensemble et qu'elles ont besoin l'une de l'autre, une collaboration, une osmose, des échanges peuvent s'instaurer, et on peut espérer qu'à la fin de cette décennie les différences entre l'une et l'autre se seront très atténuées, pour le plus grand bien de tous », explique M. Schwartz. Un souhait qui ne semble pas partagé par tous les responsables des grandes écoles.

1968

PAPA, JE VEUX FAIRE LES BEAUX-ARTS!



(Dessin de PLANTU.)

Des évolutions qui favorisent les rencontres

« *IL faut mettre en marche la mobilisation générale contre le sacrifice des valeurs les plus sûres de l'enseignement supérieur : grandes écoles, classes préparatoires...* » Cette déclaration alarmiste du Collectif des étudiants libéraux de France (CELF, animé par des jeunes giscardiens) va-t-elle rencontrer un écho auprès des élèves des grandes écoles? Il est possible qu'elle ne provoque pas une forte adhésion. Mais, dans sa violence, elle est significative d'un malaise qui existe actuellement chez les enseignants et les étudiants des grandes écoles. Bien sûr, bon nombre d'entre eux refusent les opérations politiques tentées par l'opposition. Ils sont cependant inquiets pour l'avenir de leur établissement.

L'absence de toute déclaration officielle du ministre de l'éducation nationale ou de décision de ses services tendait, certes, à accréditer l'idée d'une quelconque atteinte aux grandes écoles. Mais il faut chercher les raisons de cette inquiétude ailleurs. L'élection de M. François Mitterrand, le 10 mai, n'a pas provoqué de panique dans les grandes écoles. Mais une mauvaise connaissance du programme commun de la gauche et du plan socialiste pour l'éducation nationale, une déformation volontaire de ces textes ont pu provoquer des craintes chez certaines personnes.

Le plan socialiste de 1977 précise : « *Les socialistes tiennent pour indispensable de se fixer comme objectif l'unification des formations supérieures par l'intégration dans des organismes d'un type nouveau — que l'on nommera universités, — des universités actuelles, des grandes écoles et de leurs classes préparatoires, ainsi que des autres établissements d'enseignement supérieur actuellement séparés des universités. Mais l'unification ne signifie pas l'uniformisation. Elle ne doit pas conduire à compromettre la qualité et le niveau du système de formation.* »

Il ne paraît donc pas dans les intentions affirmées par le P.S. de supprimer purement et simplement les grandes écoles mais de placer sous la responsabilité de la puissance publique l'ensemble des formations post-baccalauréat. Ce qui ne représente pas un bouleversement extraordinaire. L'amalgame trop souvent établi avec l'enseignement primaire et secondaire privé a développé l'idée qu'il existait un grand secteur supérieur privé, opposé à un secteur public. La réalité est bien différente: Si les établissements dépendant directement du ministre de l'éducation nationale ne sont pas les plus nombreux, beaucoup d'écoles sont de la responsabilité d'autres administrations (agriculture, armées, justice, transports, postes et télécommunications...). Il s'agit bien là d'établissements publics.

Un tableau réalisé par M. Bruno Magliolo, publié dans un ouvrage sur les grandes écoles, recense, sur trois cent deux établissements, cent quatre-vingt-neuf publics et cent treize non publics. Les deux tiers des écoles, notamment une forte proportion des écoles d'ingénieurs, sont des établissements publics. Inversement, en ce qui concerne les écoles de commerce et de gestion, quatre seulement sont publiques, les soixante-trois autres étant privées. Ce terme n'est d'ailleurs pas tout à fait juste puisqu'il s'agit pour la plupart d'établissements consulaires financés par les chambres de commerce ne poursuivent pas de but lucratif et ne sont souvent que des services particuliers de ces chambres. Les établissements entièrement privés sont finalement peu nombreux.

L'unification des établissements supérieurs imaginée par le P.S. permettrait une meilleure coordination entre les différents types de formation dans les écoles et les universités. En même temps, elle favoriserait le développement de « passerelles » donnant aux étudiants la possibilité de changer plus facilement de cursus en cours d'études. Il s'ensuivrait aussi un rapprochement entre les deux types d'établissements, bien que depuis quelques années des contacts existent notamment à Paris, et les universitaires pourraient faire profiter leurs collègues des grandes écoles des structures de recherche qui existent dans les établissements. Les enseignants des écoles (quand ils ne sont pas aussi chargés de cours dans une université) apporteraient leur connaissance du milieu professionnel.

Actuellement, chacun préfère se réfugier sur ses positions au nom de la spécificité. Mais, en même temps, convoite le voisin et s'inspire de ses méthodes. Les universitaires tentent de mettre en place des filières professionnelles, découvrent l'intérêt des vacations effectuées par des personnes extérieures issues des milieux vers lesquels ils destinent leurs étudiants.

SERGE BOLLOCH.

(Lire la suite page 26.)

Point de vue

L'importance et le rôle des classes préparatoires

par PIERRE LAFITTE (*)

LE caractère polyvalent des formations dispensées dans nos écoles implique un enseignement dense et diversifié. Celui-ci est aujourd'hui possible parce qu'il s'adresse à une population homogène d'élèves dotés de connaissances générales de base étendues et ayant acquis des méthodes de travail efficaces et indispensables.

Par expérience, les écoles considèrent que la sélection initiale par concours est plus claire pour l'élève, plus efficace pour l'enseignement et plus économique. Ces concours, ouverts à tous les candidats pour un coût modique d'inscription, ont un caractère national. Leurs programmes, leurs calendriers, sont coordonnés pour l'ensemble du pays. Pour préserver l'équité, il est indispensable de maintenir une coordination centrale des classes de préparation offrant aux futurs candidats des horaires, des programmes et des conditions de travail identiques, quel que soit le lieu de leurs études.

Sans en avoir le monopole, les élèves des classes préparatoires ont, à ce jour, un très large succès à ces concours. Il est clair que ces classes apportent à leurs élèves une formation adaptée aux exigences des écoles, exigences exprimées par chacune à travers la nature et la difficulté des épreuves de son concours. Il existe actuellement mille deux cents classes préparatoires, qui accueillent trente-neuf mille élèves.

Les élèves ainsi formés s'adaptent parfaitement, dans leur quasi-totalité, aux projets pédagogiques de nos établissements. Cette population de référence peut alors être enrichie par d'autres voies d'accès en provenance de l'Université et du monde socioprofessionnel (pouvant représenter jusqu'à 30 % des effectifs).

Si, à l'avenir, l'efficacité actuelle du cycle public préparatoire aux écoles était compromise, il est probable qu'un enseignement privé se constituerait naturellement pour prendre le relais soit intégralement, soit en distribuant des cours de complément, au détriment de toute justice sociale.

L'efficacité actuelle des classes préparatoires procède de plusieurs caractéristiques aisément identifiables :

— Une présélection rigoureuse des élèves, réalisée humainement et cas par cas dans les lycées au niveau du baccalauréat, suivie d'une réorientation progressive en cours de scolarité. Ce système permet de constituer des classes de niveau relativement homogène et garantit une véritable orientation scolaire et professionnelle assurant un débouché à la grande majorité des élèves ;

— Un encadrement adapté dans des classes d'effectifs modérés. Les élèves sont suivis et conseillés individuellement par une équipe de professeurs qui se consacrent essentiellement à leur formation et se soucient du succès de tous leurs étudiants ;

— Un choix et un contrôle rigoureux des professeurs, exercés par l'inspection générale, à la fois sur des critères de compétence scientifique et sur des critères de compétence pédagogique ;

— Des méthodes pédagogiques éprouvées et spécifiques : pour chaque discipline, un professeur unique assure non seulement les cours, mais aussi les travaux dirigés et l'ensemble des contrôles (correction des copies, interrogations, etc.). Par un labeur intense, régulièrement contrôlé, pendant dix mois par an, les élèves acquièrent méthodes et capacité de travail ;

— Une pluridisciplinarité effective de la formation, d'ailleurs prise en compte dans la nature des épreuves et leur pondération pour l'admission dans les écoles ;

— Une coordination centrale, garantie de l'équité de la sélection finale à l'entrée des écoles.

Actuellement, aucune de ces caractéristiques n'est réalisée dans le premier cycle des universités. Le transfert immédiat des classes préparatoires dans les universités altérerait, sans contrepartie évidente, un système de formation qui donne satisfaction aux écoles.

Au-delà, la présence des classes préparatoires dans les lycées présente des avantages qu'il convient de mesurer :

— Elles ont un effet d'entraînement indirect, par émulation, sur l'ensemble de l'enseignement secondaire (à la fois sur les élèves et sur les enseignants) (1) ;

(Lire la suite page 26.)

(*) Directeur de l'Ecole des mines de Paris, président de la conférence des grandes écoles.

(1) A ce sujet, on reproche, souvent à tort, aux préparations scientifiques et aux écoles d'ingénieurs d'être responsables du caractère « royal » de la filière C du secondaire. La vraie difficulté est l'absence de débouchés pour d'autres baccalauréats (A, B, D, par exemple) parce que d'autres formations supérieures (médecine, sciences économiques, etc.) ont trop systématiquement adopté les critères de sélection qui sont bien adaptés aux formations scientifiques et technologiques, mais ne prétendent nullement à l'universalité.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE NANTES

« Comme une petite entreprise »

« *LES trois années de scolarité nous permettent d'acquérir une grande polyvalence, une connaissance de l'entreprise, souvent de l'intérieur, et des problèmes qui se posent à elle.* » Elève de dernière année de l'Ecole supérieure de commerce de Nantes, Dominique apprécie l'enseignement qu'elle a suivi.

Cette future « cadre commerciale » qui ne sait pas encore si elle travaillera dans une entreprise, située en France ou à l'étranger, parle avec enthousiasme de la « grande compétence » qu'elle a acquise. Très décontractée, elle évoque les cours de gestion financière ou ceux de connaissance du marché, emploie, sans forfanterie, un vocabulaire où « *marketing international, management et jeu d'entreprise* » voisinent avec « *connaissance des partenaires sociaux de l'entreprise* ».

Dominique comme Hélène ou Christophe, d'autres élèves de troisième année, s'estiment satisfaits de leur scolarité et n'hésitent pas à vanter les mérites de leur école. Christophe, jeune Normand venu spécialement en Loire-Atlantique pour ses études commerciales, définit l'E.S.C. comme « *une grande école nationale* ».

« *Il est certain,* explique M. Francis Klein, directeur du programme de formation, *que le nombre de candidats au concours d'entrée a fortement augmenté au cours des dernières années.* » Pour 90 places en première année, il y avait 214 candidats en 1979, 289 en 1980 et plus de 450 en 1981. Une évolution rapide qui s'explique par la volonté du directeur, M. Jean-Christophe Clerget, nommé en 1978, de « *faire figurer notre école dans le peloton de tête des écoles supérieures de commerce et de gestion françaises* ».

Triple parrainage

Ancienne école municipale, l'E.S.C. de Nantes est, depuis 1968, administrée par un conseil composé de façon paritaire de représentants du conseil général, de la chambre de commerce et d'industrie et de la municipalité. Une formule assez inhabituelle dans les écoles de commerce, qui dépendent généralement plus étroitement des chambres de commerce. Ce triple parrainage, et cette triple source de financement (1) assurent à l'école une plus grande indépendance et lui permettent de définir son orientation en toute liberté.

A son arrivée à la tête de l'établissement, le nouveau directeur a souhaité dépasser le cadre régional et cherche à recruter des étudiants dans toute la France. « *Plus bâtisseur que réformiste, M. Clerget entreprit un certain nombre d'actions, ayant toujours à l'esprit que l'école devait être « managée » comme une petite entreprise* », précise le commentateur d'un magazine régional. Le directeur organisa donc la promotion nationale de son établissement, mais il choisit aussi d'en modifier la pédagogie. « *Nous avons préféré diminuer sensiblement les heures de cours au profit du travail personnel et de la recherche effectués par les étudiants* », explique M. Klein.

Au cours des trois années d'études, l'enseignement théorique est ponctué d'enquêtes dans les entreprises et de stages. Au total, près de six mois de stages dans des entreprises, en tant qu'« ouvrier » au début de la première année pour « découvrir le milieu humain et les relations hiérarchiques », ou comme « cadre » en troisième année pour « analyser en trois mois un problème spécifique de l'entreprise et proposer des solutions ». Selon M. Klein, ces stages — que les élèves sont obligés de trouver eux-mêmes : « *Cela leur sert de leçon pour chercher un emploi* » — permettent aux étudiants de mieux connaître leur futur milieu : l'entreprise. Ils facilitent aussi la mise en pratique des connaissances théoriques acquises à l'école et offrent la possibilité de vérifier ou de contrôler l'étendue de ce savoir.

« *Lors du dernier stage,* précise M. Klein, *nous ne leur demandons pas seulement de faire une analyse ou un beau dossier sur un problème d'une entreprise. Nous attendons et nous notons les moyens, les solutions immédiates et concrètes qu'ils envisagent pour le résoudre.* » Cette soutenance a lieu en présence du responsable de l'entreprise concernée qui peut l'apprécier, la commenter et même la faire sienne.

Favoriser le travail personnel

Les hommes du terrain, directeurs d'entreprise ou responsables de service, cadres bancaires ou commerciaux, participent activement à la vie de l'école. Ils sont nombreux à assurer des vacations régulières ou plus simplement à venir exposer à un groupe d'élèves « un cas », sujet, pour eux et leur enseignant, d'étude et de réflexion.

Les cours magistraux ne sont pas fréquents à l'école de Nantes. Les trois promotions de quatre-vingt-dix élèves sont divisées en quatre groupes qui eux-mêmes éclatent en sous-groupes en langues et sciences humaines. La disposition des bâtiments dans cette école, construite il y a dix ans, facilite le travail en petites unités. Quelques tables en rond dans une salle aux dimensions modestes permettent aux élèves d'examiner ensemble le plan comptable d'une entreprise. L'enseignant peut se rendre d'une pièce à l'autre et ainsi conseiller ou répondre aux questions de ses étudiants. Un petit amphithéâtre situé dans le même bâtiment lui donne la possibilité de réunir tous les groupes pour des explications théoriques.

« *Cette méthode de travail développe les attitudes et le comportement des élèves,* commente M. Henri Jarousseau, responsable du département finance-comptabilité. *Nous les obligeons à réfléchir, à analyser par eux-mêmes, à ne pas tout attendre d'un cours que l'on apprend par cœur.* »

Les élèves semblent apprécier cette méthode de travail qui leur accorde une grande autonomie. Ils jugent aussi positive l'utilisation en libre-service du laboratoire de langues et de la salle d'informatique où ils peuvent faire eux-mêmes des simulations, des analyses de données ou procéder à des calculs de statistiques ou des vérifications de comptabilité.

Au milieu des mimosas en fleur, proches des autres étudiants nantais qui fréquentent le même restaurant universitaire, les élèves de l'E.S.C. jugent agréable la vie dans leur école. Ils multiplient les activités sportives et culturelles en développant le ciné-club ou en favorisant les rencontres par la création d'un petit foyer. Bien sûr, le journal des élèves, *le Morpion*, n'hésite pas à dénoncer les tarifs de la cafétéria ou les non-réponses du quatrième étage (celui de l'administration) à certaines de leurs demandes. Mais, au-delà des quelques revendications matérielles, les élèves se déclarent « *fiers* » de leur école.

Trois mois aux États-Unis

Il est une chose que l'on apprécie par-dessus tout, à Nantes, c'est la possibilité d'effectuer un séjour aux Etats-Unis. Les élèves de deuxième année ont en effet à leur programme trois mois de cours au College of Business Administration, dépendant de l'université de Bowling Green, située dans l'Etat d'Ohio. A raison de douze heures de cours par semaine, dispensés en anglais, les élèves suivent les mêmes cours que les étudiants américains en comptabilité, finance, commerce international...

Selon M. David Read, enseignant d'anglais, ce séjour développe leur connaissance de la société américaine et amène les élèves « *à mieux parler anglais que quand ils allaient simplement quelques semaines en Angleterre* ». « *Pouvoir passer un trimestre aux Etats-Unis pendant la durée de sa scolarité, c'est très motivant* », reconnaît un élève qui, chance suprême, vient d'être admis à effectuer, au terme de sa scolarité, une quatrième année d'études complète à l'université de Bowling Green pour obtenir un Master of Business Administration.

Un attrait supplémentaire pour les élèves de classes préparatoires aux écoles de commerce qui seront peut-être encore plus nombreux à tenter, cette année, de rentrer à l'E.S.C. de Nantes. Une école qui envisage l'avenir avec optimisme en améliorant ou en créant de nouveaux secteurs d'activités : formation continue pour les cadres, service de recherches pour les entreprises de la région. « *L'école est passée très vite, en trois ans, d'un établissement de formation première à une structure plus complexe de centre intégré des affaires* », annonce avec une certaine fierté le directeur. Un moyen, aussi, de diversifier les recettes de l'école et de développer son audience.

S. B.

(1) Pour 1982, les recettes de l'école doivent se répartir de la façon suivante : subvention des trois collectivités : 55 %, frais de scolarité : 20 % (coût des études : 6 000 F par élève), taxe d'apprentissage : 13 %, formation continue : 4 %, divers, dont « Summer School », 8 %.

PETIT LIVRE POUR GRANDES ÉCOLES

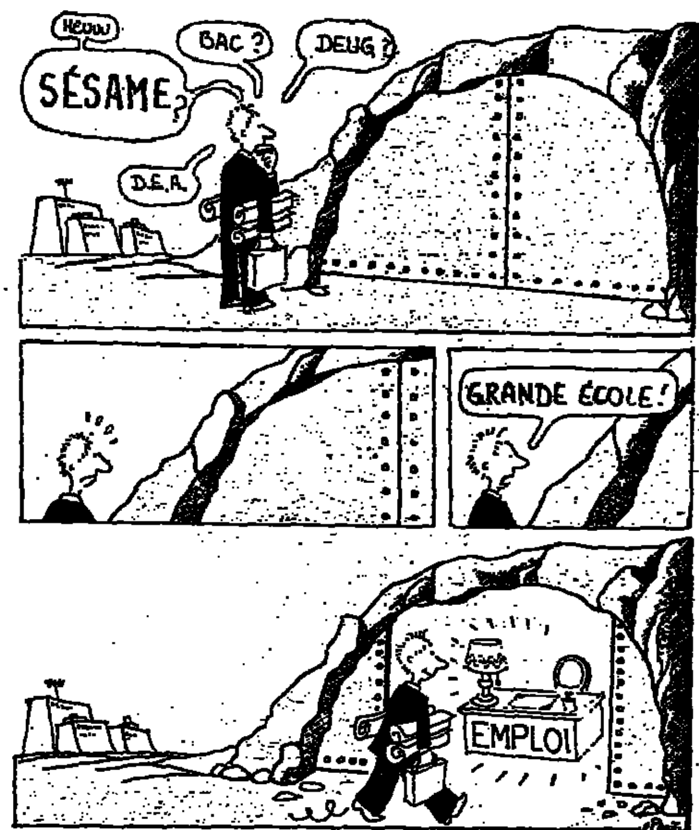
« *LES grandes écoles les plus prestigieuses sont précisément celles qui dispensent les formations les plus générales... Les grandes écoles fournissent indéniablement des jeunes gens plus conformes, mieux préparés à se plier aux contraintes et aux valeurs des univers auxquels ils sont destinés.* » Ces deux constatations sur les grandes écoles sont formulées par M. Bruno Magliulo, auteur d'un petit livre « Que sais-je ? » sur ce sujet (1). En cent vingt pages M. Magliulo fournit une somme de renseignements sur ces établissements divers et souvent mal connus. Il explique les processus de création et de consolidation des grandes écoles au dix-huitième siècle et au dix-neuvième siècle, définit la variété des statuts des établissements et surtout précise leurs sources de financement.

Mais la partie la plus intéressante de l'ouvrage de M. Magliulo, et aussi la plus nouvelle, concerne l'essai de définition qu'il propose des grandes écoles. Il démontre que ces établissements sont en réalité de petite taille, ce qui rend le qualificatif « grande » impropre. Le principe de la sélection à l'entrée permet aux écoles d'effectuer un tri et de n'accepter que des étudiants choisis. Les élèves admis sont, selon l'auteur, bien préparés, par des enseignants et des vacataires issus des milieux professionnels, à exercer leur futur rôle de responsabilité.

« *En se constituant en véritables lieux d'intégration, en initiant ses membres à l'exercice de leurs futures activités, en organisant l'apprentissage du corps, des codes qui font que, tout au long de leur carrière, les anciens se reconnaîtront, chaque grande école contribue à doter ses diplômés d'un capital social susceptible de compenser la dotation économique dont bénéficient certains.* » Le diplômé d'une grande école ou plutôt l'ancien élève, puisque dans ce cas l'examen final a moins de valeur que les années passées dans l'établissement, est ainsi le « *produit d'un univers* ». Un univers qu'il va s'efforcer de reproduire et aussi de consolider, un univers organisé, selon M. Magliulo, « *en vue de conserver et d'accroître le champ des privilèges dont le diplômé est dépositaire* ».

(1) Editions Presses universitaires de France, 17 F.





(Dessin de PLANTU.)

POINT DE VUE

Des acquisitions trop théoriques

par PAUL VERMANDE (*) et MICHEL ROUSSELOT (**)

LA loi d'orientation de l'enseignement supérieur qui doit être soumise au vote du Parlement à l'automne va-t-elle amener un changement fondamental pour la formation des ingénieurs ? Le problème le plus important est celui des classes préparatoires aux grandes écoles ; seront-elles maintenues ? Beaucoup pourraient penser qu'il s'agit là d'un sujet secondaire et que les préoccupations des hommes politiques, au moins en matière d'enseignement, sont ailleurs. Pour notre part nous croyons qu'un gouvernement de gauche aurait bien tort de se désintéresser de la façon dont sont formés les ingénieurs et cadres de demain ou de laisser des forces conservatrices, réactionnaires dans certains cas, totalement maîtres de ces formations.

Il s'agit en effet de savoir si l'on maintient la division actuelle du travail, avec les fossés hiérarchique et salarial que l'on connaît dans bien des entreprises et des administrations : les aspects les plus choquants résident dans le système des grands corps de l'État et dans le corporatisme des associations d'anciens élèves. L'état d'esprit de ceux qui ont intégré cet élitisme qui a présidé à leurs études (concours, grande école, classement, corps de l'État) a des répercussions sur l'ensemble de l'organisation du travail et sur tous les salariés, qui en pâtissent à un moment ou à un autre, si ce n'est constamment : c'est la difficulté du cadre à appréhender certaines réalités sociales et collectives, d'où son isolement, c'est le blocage de carrière de ceux qui n'ont pas emprunté la voie royale.

Le système des classes préparatoires donne des garanties peu discutables de connaissances théoriques. Mais, en prenant les étudiants qui ont le mieux réussi dans le secondaire, en les encadrant avec les professeurs agrégés dans les « prépas » et en contrôlant constamment leur travail, on voit mal comment les résultats pourraient décevoir sur un plan scolaire.



Ce que nous contestons et constatons, c'est un système trop fermé, qui isole les étudiants de leur classe d'âge et de la vie sociale pendant plusieurs années. Dès la classe de seconde, la plupart de ces jeunes sont obligés de travailler de façon intense les matières qui servent aux différentes sélections en abandonnant une partie de leurs activités sociales et en négligeant l'aspect culturel de leur formation. Ils se retrouvent en grande école et en sortent diplômés parce qu'ils sont scolairement doués et qu'ils ont été incités par leur milieu ou leurs enseignants.

Pour celui ou celle qui s'est engagé dans cette voie, le premier contact sérieux avec le monde du travail, avec la vie économique et sociale s'opère le plus souvent au cours du premier stage qui a lieu en fin de première année d'école d'ingénieur, c'est-à-dire trois ans après le début de ses études supérieures.

Pour l'institution, il s'agit de sélectionner des jeunes, de s'assurer de leur capacité de travail, et malheureusement cela aboutit à les « normaliser ». Pour l'étudiant, il faut réussir un concours et intégrer une école la plus prestigieuse possible.

A-t-on fait un bilan sérieux de l'année ou des années qui suivent la réussite au concours ? Bien des enseignants de grandes écoles se plaignent d'étudiants trop sûrs d'eux, difficiles à motiver, compensant un certain nombre de frustrations accumulées les années précédentes.

**

En définitive, notre principal reproche tient à ce que les acquisitions théoriques se font au détriment de la formation pratique, de l'initiation à l'esprit de recherche et de l'éveil aux réalités sociales et économiques. Il est bien évident que tout ne peut être fait en même temps, mais privilégier presque exclusivement la théorie en mettant tout le reste entre parenthèses, à un âge où se forme la personnalité, a des conséquences certaines : pendant toute la vie, ce sera elle qui primera, et tout le reste apparaîtra comme secondaire.

(*) Responsable national grandes écoles du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.).

(**) Secrétaire national de l'U.C.C.-C.F.D.T.

Les élèves-ingénieurs et la démocratie

QUI contrôle les écoles d'ingénieurs ? L'autorité de tutelle ou les futurs employeurs ? Le ministère de l'éducation nationale ou le « patronat » ? Telle est, en substance, la question posée par deux organisations syndicales enseignantes, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et le Syndicat général de l'éducation nationale SGEN-C.F.D.T.).

Dans les conseils d'administration des écoles, estiment-ils, le choix des « personnalités extérieures » ne représente pas le monde industriel dans sa diversité sociale : sur-représentation des anciens élèves et de la hiérarchie des entreprises ; sous-représentation ou, le plus souvent, absence des représentants d'organisations syndicales ouvrières.

Un exemple parmi d'autres : l'École nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM). Lors de son congrès d'octobre 1976, à Grenoble, la société des anciens élèves note « *deux faits remarquables* » : la présence dans les conseils d'administration de l'ENSAM (huit au total) « *de « personnalités » constituées pour l'essentiel de camarades « gadzarts » et de quelques autres du monde ingénieur* » et l'élection de son président d'alors à la présidence du conseil national de l'école. « *La philosophie de tout cela*, concluait son secrétaire, *c'est que notre école réclame et réclamera sans cesse la plus grande vigilance.* »

Intreventionnisme dont les finalités furent illustrées en mai 1980 lors des troisièmes entretiens des arts et métiers, par le président de l'Union des élèves de l'ENSAM, dans un discours prononcé devant les ministres de l'éducation et des universités d'alors. Insistant sur la nécessité de « *corriger* [le] *décalage entre l'école et l'industrie* », M. Didier Bordet, élève ingénieur et, depuis, ancien « gadzart », affirmait que « *le premier de ces remèdes peut être une remise en cause du statut des enseignants, le faisant évoluer vers un statut de contractuel plus apte à provoquer l'émulation parmi eux* ». Il conseillait également « *de fermement inciter les enseignants à retourner aux sources de l'industrie* » et de « *demander aux industriels de venir exposer leur expérience dans les grandes écoles* ».

Démarche quelque peu unilatérale que, le changement politique aidant, SGEN-C.F.D.T. et SNE-Sup voudraient remettre en cause. M. Elie Stephan, secrétaire national du SNE-Sup, demande une « démocratisation » des écoles d'ingénieurs et dénonce « *la mainmise actuelle du grand patronat sur les grandes orientations de la politique de formation* ». « *Il faut*, ajoute-t-il, *démocratiser les conseils, où le patronat est parfois souverain. Oui, le patronat a sa place dans les conseils, mais les confédérations syndicales aussi.* » Concrètement, il propose, dans les écoles publiques d'ingénieurs et à l'université technologique de Compiègne, l'élection des directeurs par les conseils d'administration, l'extension des responsabilités de ces derniers et « *la désignation par les élus du conseil des catégories auxquelles appartiennent les personnalités extérieures* ».

Responsable national « grandes écoles » au SGEN - C.F.D.T., M. Paul Vermande demande : « *Pourquoi la plupart des écoles d'ingénieurs fonctionnent-elles de façon non démocratique avec des directeurs et des responsables divers nommés autoritairement, imposés parfois malgré un avis défavorable du conseil d'administration ? Pourquoi la plupart de ces conseils sont-ils verrouillés par de nombreuses personnalités extérieures représentant les organisations patronales ?* Et il ajoute : « *C'est une bien curieuse façon de rendre responsables les futurs cadres, mais c'est une méthode très sûre pour leur faire comprendre que ceux qui ont le pouvoir doivent l'exercer sans partage. C'est une méthode très efficace aussi pour éviter que ces jeunes sortent de leurs préoccupations scolaires et prennent l'habitude d'avoir une attitude critique par rapport à ce qu'ils vivent.* »

E. P.

UN LIVRE DE MME SAUNIER-SEITÉ

Un brave petit mousse en première ligne

QUELLE femme extraordinaire ! La lecture du livre de Mme Alice Saunier-Seïté, *En première ligne* (1), apporte enfin cette révélation peu perceptible ces dernières années, alors qu'elle exerçait les fonctions de ministre des universités. Mme Saunier-Seïté est une personne hors du commun.

En 180 pages, elle résume, pour ses admirateurs, comment elle a pu dans ses fonctions de doyen de faculté, directeur d'institut universitaire de technologie (I.U.T.), recteur de l'académie de Reims, puis ministre, agir pour améliorer le système éducatif français. « *Je puis affirmer, sans forfanterie, que ma carrière universitaire est une vie de soldat au service de l'école* », écrit Mme Saunier-Seïté au début de son ouvrage. Fidèle aux images militaires, elle explique au long des pages ses différents combats pour « *sortir le collège universitaire de Brest de sa situation coloniale et obscure* », créer un I.U.T. à Sceaux ou « *mener la flotte universitaire vers des eaux plus heureuses, en tout cas moins houleuses* ».

Comme l'indique le titre de son livre, Mme Saunier-Seïté a une prédilection pour tout ce qui concerne la stratégie des champs de bataille. Mai 1968 a été l'occasion pour elle de lutter contre « *la véritable contestation, de plus en plus violente et hargneuse, qui apparaissait dans les attaques de certains assistants contre les mandarins* ».

C'est à cette époque aussi qu'elle faisait front à la critique des étudiants brestois. Racontant le soir même, lors d'une réception à bord de la *Jeanne-d'Arc*, à un amiral, comment elle avait prié un étudiant insolent de sortir d'un amphithéâtre, l'officier lui accorda « *avec sa gouaille de vieux baroudeur de mers* » le titre de « *Brave petit mousse* ». Pour Mme Saunier-Seïté, c'était là un fameux compliment.

En 1979, Mme Saunier-Seïté avait eu recours à un plumitif pour vanter ses mérites à travers un petit ouvrage *Seule, une femme* (*le Monde* du 10 octobre 1979). Cette fois, le 10 mai lui ayant laissé quelques libertés, elle a choisi de décrire elle-même l'importance de sa réflexion et la force de ses propositions. Sans jamais s'interroger, elle justifie toutes les décisions qu'elle a été amenée à prendre en quinze années de vie publique. Victoire, en mai 1968 à Brest, contre « *les professeurs et les étudiants vautrés au soleil sur les pelouses* » ; succès pour l'académie de Reims, qui grâce à son action, devint « *de lanterne rouge de France pour la préscolarisation, la région pilote pour l'accueil scolaire des petits enfants des zones rurales* ». Triomphe, enfin, dans les universités, qui, sous son autorité, sont devenues « *les meilleures du monde et un havre de tolérance et de science pour les plus brillants cerveaux français ou étrangers* ».

« Tous vos collègues vous aiment »

Tous ces résultats, Mme Saunier-Seïté les a obtenus en luttant contre les syndicats enseignants de la FEN, la presse, qui donne « *des universités l'image la plus dérisoire* », les enseignants au niveau trop faible, et même les conseillers d'orientation, « *noyautés par quelques marxistes ou gauchistes issus du premier degré, après avoir décroché un de ces diplômes de sciences sociales que l'on bradait si généreusement* ».

Même l'inspection générale de l'éducation nationale n'échappe pas aux critiques de l'ancien ministre. Ce « *vieux corps toujours renouvelé par cooptation, inamovible et sclérosé* », selon les termes de Mme Saunier-Seïté, est responsable du fait que la jeunesse actuelle ne sache correctement ni lire, ni écrire, ni compter. Seuls, deux ministres, MM. Alain Peyrefitte et René Haby, ont tenté de lutter contre le pouvoir de l'inspection générale, qui, d'après l'auteur, se conjugue à celui de la FEN pour « *multiplier le nombre des enseignants et limiter le pouvoir du ministre* ».

Dans sa dure bataille contre « *la politisation et la médiocrité* », le ministre a été aidé par de nombreux amis, dont elle décrit abondamment les qualités. Car Mme Saunier-Seïté n'avait que des amis. Elle nous révèle même que M. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, lui aurait déclaré, lors d'un déjeuner en tête à tête : « *Tous vos collègues du gouvernement vous aiment. Dites-moi pourquoi ?* »

Brave Alice, qui, malgré les manifestants qui criaient sous ses fenêtres de la rue Dutot, se sentait si indispensable et appréciée. Fière Alice qui modifiait la loi d'orientation pour faire élire les présidents d'université par leurs pairs, « *seul moyen de désigner des responsables choisis pour leur qualité et leur prestige* ». La belle histoire idyllique de « *l'Ardéchoise cœur-fidèle* » aurait pu être encore plus volumineuse si quelques conseillers de Matignon, « *que la confiance de Raymond Barre dotait d'un pouvoir supraconstitutionnel* », n'avaient pas « *grippé les rouages gouvernementaux* » (2). Ce sont eux qui ont « *démantelé* » les réformes sur le statut des personnels universitaires et « *enterré* » les projets de révision du système d'aide sociale aux étudiants. On savait que l'entourage du professeur Barre avait atténué les suppressions d'habilitations de diplômes nationaux décidées par Mme Saunier-Seïté, mais on ignorait son rôle pour éviter une forte diminution du nombre des étudiants boursiers.

S. B.

(1) Plon édit., 180 p., 48 F.
(2) *Le Canard enchaîné* du 24 février a publié quelques pages « *qui auraient dû figurer dans le livre* » où Mme Saunier-Seïté trace un portrait au vitriol de M. Raymond Barre.

Des évolutions qui favorisent les rencontres

(Suite de la page 23.)

Dans les grandes écoles, la recherche commence à être prise en compte et des laboratoires se créent ou se développent. Même la sélection, apanage des écoles, commence à faire des adeptes à l'université.

Si le ministre de l'éducation nationale réussit, comme il le souhaite, à développer les formations professionnelles dans les universités, il va placer ces dernières en position de concurrence avec les grandes écoles. Si cette formation est non seulement complète mais aussi proche de la réalité qui attend l'étudiant, et que, de plus, existent des possibilités de placement, un nouvel attrait pour les études universitaires apparaîtra peut-être.

Alors, universités et écoles seront deux cursus offerts aux titulaires du baccalauréat. Le choix deviendra plus important, et de ce fait la sélection, qui existe à l'entrée des grandes écoles, aura tendance à devenir moins sévère.

Mais des enseignants et des administrateurs de grandes écoles n'envisagent pas cette évolution de la situation avec optimisme. Entraînées depuis plusieurs années dans une compétition souvent acharnée, entre elles, certaines écoles, en particulier de commerce ou de gestion, sont devenues pour leurs responsables de véritables petites entreprises qu'il faut gérer suivant les lois du marché. Ces anciens professionnels de la vente ou de la promotion érigent ainsi leur école en produit dont il faut vanter les mérites et faire connaître les performances. Bien souvent, dans ces écoles, le service des relations publiques prend une place prépondérante. Et parfois une tendance à considérer les étudiants plus comme un marché qu'il faut conquérir ou des diplômés qu'il faut montrer partout, apparaît au détriment des études, aux dépens des aspects les moins prestigieux de la formation.

Se comparant facilement à des petites entreprises face au secteur nationalisé, ces écoles veulent défendre leur spécificité ou, à les entendre, leur originalité. A condition que cette « originalité » existe vraiment et ne se résume pas à la possibilité d'effectuer quelques stages dans des entreprises ou d'offrir aux élèves un laboratoire de langues en libre service. Ces écoles auront-elles les moyens financiers de rester indépendantes ? Le jour où les droits d'inscription atteindront des sommets, où les aides des chambres de commerce et la taxe d'apprentissage ne suffiront plus à assurer le financement de certaines écoles de commerce, ces dernières souhaiteront peut-être une aide de l'Etat. Et accepteront une intervention des pouvoirs publics.

SERGE BOLLOCH.

L'importance et le rôle des classes préparatoires

(Suite de la page 23.)

— Les classes de préparation sont harmonieusement réparties sur tout le territoire national (deux cent vingt-six lycées, dont les trois quarts en province, avec en particulier quarante et un dans des villes où n'existe aucun centre universitaire). Cette décentralisation géographique les rend physiquement et psychologiquement très accessibles aux élèves de toutes origines sociales.

— Le coût du cycle préparatoire est, par suite de cette répartition géographique, de l'existence d'internats et de bourses correspondantes, incomparablement moins élevé que celui de deux années d'études universitaires. Les classes préparatoires sont ainsi — pour une très forte part — à l'origine de la large et indiscutable démocratisation des cadres des entreprises françaises.

Par ailleurs, l'existence de filières spécifiques de préparation pour les écoles scientifiques, les écoles de commerce et de gestion, les écoles agronomiques, les écoles littéraires, est la meilleure garantie d'adaptabilité. Les accusations de « *sclérose* » faites aux classes de préparation témoignent simplement d'une méconnaissance de leur fonctionnement réel. Les écoles sont bien placées pour mesurer les insuffisances ou les imperfections de leur amont. Le dialogue permanent et organisé avec les responsables de ces classes et l'inspection générale (en particulier par les travaux des commissions amont de la commission des titres d'ingénieur, de la conférence des grandes écoles et de l'Ecole polytechnique) a permis une évolution considérable et une adaptation permanente aux besoins de la nation.

La mise en cause de ce système de formation, sans assurance sur son remplacement par un système de qualité et d'efficacité comparables, ferait courir à la nation un risque inutile, à une époque où chacun s'accorde à reconnaître que la capacité du pays à développer et à diversifier ses formations de cadres, d'ingénieurs, de chercheurs et de professeurs est capitale. Il est indispensable que les classes de préparation soient maintenues dans la continuité de leur action.

Cela n'empêche pas qu'une intensification du rapprochement entre les écoles et les universités soit souhaitable. La conférence des grandes écoles est prête à faire des propositions importantes et constructives au grand débat qui s'ouvre. On notera que, jusqu'à ce jour, les collaborations qui ont été engagées, dans le respect mutuel de l'identité de chaque système de formation, ont été particulièrement fécondes.

C'est dans cet esprit que doit être envisagée l'évolution des premiers cycles de l'enseignement supérieur :

— la création parallèle, dans les universités, de formations de premier cycle permettant la préparation des concours des écoles sur les programmes existant actuellement pourrait créer une émulation enrichissante pour tous et favoriser les rapprochements, sans contraindre *a priori* les spécificités ;

— La mise en place de dispositions réglementaires (par exemple : année sabbatique...) permettrait aux professeurs des classes préparatoires, sans altérer la qualité de leur action enseignante, de s'adonner en alternance à des travaux de recherche, d'approfondissement personnel ou d'ouverture sur les milieux économiques. Les laboratoires des écoles, les laboratoires des universités, les milieux industriels et les associations d'anciens élèves pourraient sans aucun doute dégager rapidement des propositions d'accueil si une telle suggestion était retenue.

PIERRE LAFITTE.

INFORMATIONS « SERVICES »

AUDIOVISUEL

La vidéo au Festival

Le Festival du son et de l'image vidéo (1) a ouvert ses portes au grand public le mercredi 10 mars, après trois journées réservées aux professionnels (*le Monde Dimanche* du 7 mars). Les visiteurs y trouveront de nombreux matériels audiovisuels qui n'étaient pas présents les années précédentes, quand seul le son avait droit de cité au Festival. Mais les véritables nouveautés sont rares.

Ce sont sans doute les tables de lecture — engins encombrants et fragiles — qui voient les plus grands progrès. Sharp présente un combiné radio-disque portable, contenant une platine tourne-disque verticale pouvant lire successivement sans manipulations les deux faces du disque. De même Mitshubishi affranchit la platine de l'horizontalité. Pioneer présente une mini-platine d'une profondeur inférieure à celle d'un disque 30 centimètres, et dont le plateau sort vers l'avant pour s'adapter à la taille du disque, le positionnement du bras étant automatique. Technics offre une mini-platine comportant de nombreux automatismes (positionnement du bras, recherche des plages...), automatismes qui tendent à devenir standards sur les platines de taille normale. De même que les bras tangentiels.

On ne peut considérer comme des nouveautés les nombreuses présentations annoncées de vidéodisques ou d'audiodisques numériques à lecture laser (Fischer, Gründig, Sony, Philips, Sansui). La nouveauté serait qu'ils soient commercialisés en France. Certains prévoient cette commercialisation pour les audiodisques numériques à l'automne de cette année. En tout cas, l'échéance paraît assez proche pour que Kenwood propose un amplificateur à fonctions multiples, pouvant être associé à un lecteur de vidéodisques, à un magnétoscope, aussi bien qu'à une table de lecture ou à un tuner.

On peut signaler aussi un système C.B.S. de réduction du bruit de fond des disques ; des téléviseurs à son stéréophonique ; des pochettes de disques antistatiques en fibres de carbone, exemple parmi d'autres de l'utilisation de matériaux nouveaux. Ceux-ci permettent aussi quelques progrès en matière de haut-parleurs. Mais bien des stands donneront une impression de déjà vu.

Heureusement, il y a Sony. La firme japonaise présente son Mavica, cette appareil photographique sans pellicule où l'image est enregistrée sur un disque magnétique et peut être visualisée sur un écran de télévision (*le Monde* du 26 août 1981). Le 3 mars dernier, Sony a dévoilé à Tokyo le Mavigraph, qui imprime les images du Mavica sur papier, en quadrichromie. L'appareil n'est pas présent au Festival, mais on peut voir des images ainsi obtenues, dont la qualité vaut largement celle de bon nombre de photographies.

Le Mavica et une version en petit format du Mavigraph devraient être commercialisés au Japon à l'automne de 1983, et en France au début de 1984. Les prix envisagés sont de 5 500 francs pour le Mavica — y compris le codeur qui permet d'envoyer l'image sur un téléviseur — et de 4 500 francs pour le Mavigraph. Une version grand format de cet appareil, destinée aux utilisations professionnelles, devrait être ensuite proposée à un prix de l'ordre de 8 000 francs.

Sony présente aussi le téléviseur de poche F.D. 200, un appareil gros comme une calculatrice électronique et qui est le prolongement audiovisuel des « Walkman ».

(1) Palais des Congrès, porte Maillot. De 10 h à 20 h, tous les jours jusqu'au dimanche 14 mars inclus. Entrée : 20 francs (étudiants : 12 francs).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE MARS DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 16 DU 10 MARS 1982

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER (F.)
1	8 101	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	03 461	sagittaire	150 000
		autres signes	15 000
	24 851	lion	150 000
		autres signes	15 000
2	11 582	gémeaux	150 000
		autres signes	15 000
	14 582	capricorne	150 000
		autres signes	15 000
3	823	tous signes	400
	4 143	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	9 043	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	5 363	capricorne	15 000
		autres signes	1 500
	5 783	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	5 473	verseau	15 000
		autres signes	1 500
4	4	tous signes	300
	34	tous signes	300
	314	tous signes	500
	854	tous signes	800
	6 014	gémeaux	10 100
		autres signes	1 000
	36 784	vierge	150 100
		autres signes	15 100
5	45	tous signes	200
	515	tous signes	400
	2 865	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	0 465	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
	3 875	cancer	15 000
		autres signes	1 500
	9 425	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	01 865	cancer	150 200
		autres signes	15 200
	28 345	verseau	150 200
		autres signes	15 200
6	006	tous signes	400
	9 106	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
7	2 307	lion	10 000
		autres signes	1 000
	7 127	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	4 897	poissons	15 000
		autres signes	1 500
	17 307	taureau	150 000
		autres signes	15 000
	35 487	balance	150 000
		autres signes	15 000
	30 887	bélier	4 000 000
		autres signes	150 000
8	9 198	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	8 398	scorpion	15 000
		autres signes	1 500
	9 948	balance	15 000
		autres signes	1 500
	29 308	scorpion	150 000
		autres signes	15 000
9	59	tous signes	200
	69	tous signes	200
	1 729	balance	10 000
		autres signes	1 000
	1 889	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	4 219	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	35 649	bélier	150 000
		autres signes	15 000
	30 889	poissons	150 200
		autres signes	15 200
0	0	tous signes	100
	140	tous signes	500
	2 920	verseau	10 100
		autres signes	1 100
	0 660	taureau	15 100
		autres signes	1 600
	2 690	lion	15 100
		autres signes	1 600

PROCHAINS TIRAGES LE 17 MARS 1982
L'ARLEQUIN à VITRE (Ille-et-Vilaine)
LES VIOLETTES à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

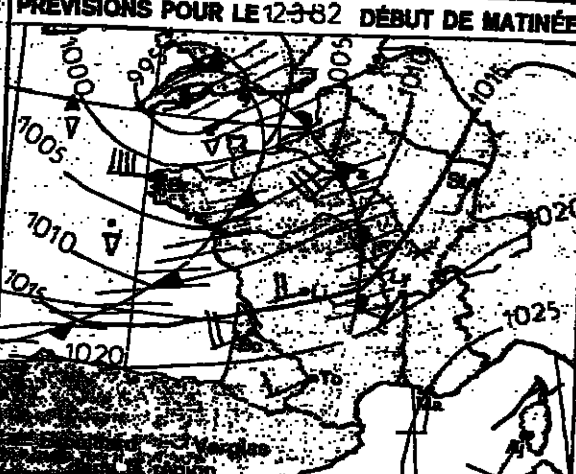
LOTO — TIRAGE N° 10 : 3 13 16 19 24 36 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 39

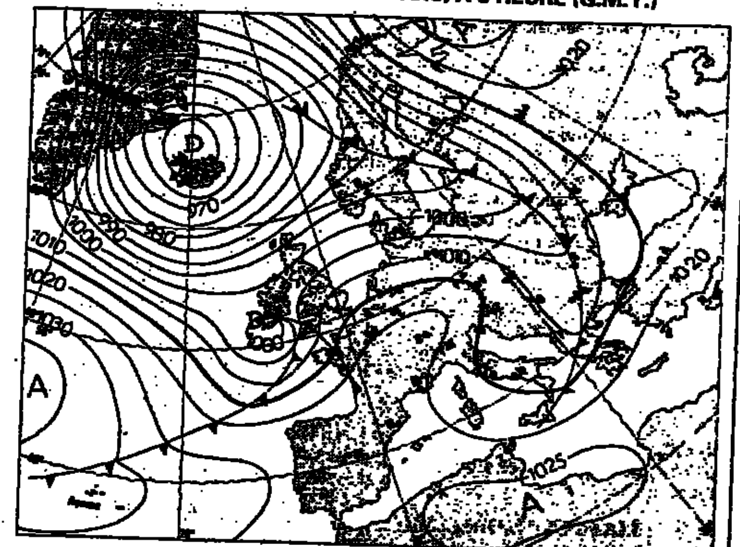
PROCHAIN TIRAGE LE 17 MARS 1982 VALIDATION JUSQU'AU 16 MARS APRÈS-MIDI

1982 - LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE - N° 16 -

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 mars à 0 heure et le vendredi 12 mars à 24 heures :

Entre la dépression d'Islande et l'anticyclone des Açores circule un rapide courant pertubé. Une nouvelle perturbation abordant nos régions de l'ouest dans la soirée de jeudi achèvera de traverser notre pays vendredi. Elle s'accompagnera de vents d'ouest soufflant en tempête.

Vendredi, une zone de mauvais temps avec pluies et vents forts d'ouest affectera dès le matin une grande partie de notre pays à l'exception de nos régions méridionales où des éclaircies temporaires seront observées.

Dans la journée, les pluies s'étendront au midi, des chutes de neige se produiront en montagne et un temps plus variable avec alternance de brèves éclaircies et de giboulées s'établira par le Nord-Ouest jusqu'au Nord, au Centre et à l'Aquitaine ; rotation des vents au Nord-Ouest. Températures minimales sans grand changement mais maximum en baisse de 2 à 4 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 11 mars 1982 à 7 heures, de 1 011,6 millibars, soit 758,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 mars ; le second, le minimum de la nuit du 9 mars au 10 mars) : Ajaccio, 14 et 6 degrés ; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Bourges, 10 et 3 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 12 et 4 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et 3 ; Dijon, 7 et 3 ; Grenoble, 13 et 4 ; Lille, 11 et 2 ; Lyon, 10 et 4 ; Marseille, 14 et 9 ; Nancy, 7 et 1 ; Nantes, 13 et 3 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et 4 ; Pau, 14 et 9 ; Perpignan, 12 et 10 ; Rennes, 13 et 4 ; Strasbourg, 11 et 2 ; Tours, 11 et 3 ; Toulouse, 13 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés ; Amsterdam, 9 et 4 ; Athènes, 12 et 6 ; Berlin, 12 et 5 ; Bonn, 8 et 3 ; Bruxelles, 10 et 3 ; Le Caire, 19 et 12 ; Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 4 et 1 ; Dakar, 22 et 17 ; Genève, 11 et 2 ; Jérusalem, 9 et 4 ; Lisbonne, 17 et 11 ; Londres, 13 et 2 ; Luxembourg, 6 et 1 ; Madrid, 16 et 2 ; Moscou, – 3 et – 9 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, 3 et – 2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 11 ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, 2 et 0.

L'état de la neige en France

En fin de semaine dernière les chutes de neige ont été modérées à assez fortes sur les Pyrénées occidentales et centrales, et la neige a été ventée sur les Pyrénées-Orientales. Sur les Alpes, des chutes de neige de dix à vingt centimètres entre 1 500 et 2 000 mètres se sont produites dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 mars. Cette neige est très ventée avec possibilité de formation de plaques à vent près des crêtes. D'une manière générale l'enneigement est abondant sur les massifs.

Pour cette fin de semaine, l'instabilité sera encore forte sur tous les massifs, avec de fréquentes averses de neige souvent accompagnées de rafales de vent. Cependant, une amélioration se produira sur les Pyrénées à partir de samedi soir. Cette amélioration s'étendra dimanche au massif Central, aux Alpes et à la Corse, alors que les nuages seront encore abondants sur les Vosges et le Jura.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

CONCOURS

PHOTOS A ROUEN. — L'Ecole supérieure de commerce de Rouen organise un concours de photos sur le thème de la communication.

★ **Boulevard André Siegfried — BP 34 — 76130 Mont-Saint-Aignan, tél. (35) 74-03-00.**

CULTURE

CAMERAPRESS (129, rue de la Pompe – Paris 16e) publie, chaque mois, une lettre d'information culturelle européenne personnalisée, sur abonnement, destinée aux médias et aux collectivités voulant avoir trois mois d'avance sur l'actualité (expositions, théâtre, musique, création, salons) 1 600 F par mois, hors taxes.

DOCUMENTATION

ANNUAIRE IMMOBILIER. — La dix-neuvième édition de l'*Annuaire général immobilier* vient de paraître. L'ouvrage se compose de deux parties : un mémento pratique très apprécié pour ses textes législatifs essentiels, ses études conçues pour une utilisation pragmatique et rapide, ses documents, ses barèmes et ses tableaux ; l'annuaire proprement dit, constitué par les listes des professionnels classés par départements et localités — par arrondissement à Paris, à Lyon et à Marseille, — avec mention de leur spécialité ainsi que de leur éventuelle détention d'une carte professionnelle. Y sont annexées des listes téléphoniques numériques, pour la région parisienne, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Rhône.

★ **R.N.P.O., 3, rue des Pyramides, 75001 Paris. Tél. : 296-15-08. 245 F t.t.c. port et emballage compris ; 215 F t.t.c. pris chez l'éditeur.**

STAGES

POTERIE, GRÈS, TISSAGE. — Les ateliers du CREP, association agréée par le ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports, organise des stages de formation à diverses techniques artisanales : la poterie-céramique (cinq degrés, d'une semaine chacun), le grès (trois degrés, d'une semaine chacun), le tissage (un seul degré, selon la technique des Gobelins, sur une semaine). Toute formation complète sera sanctionnée par un diplôme d'école.

★ **Centre régional d'éducation populaire, 1, rue du Docteur-Le Savoureux, 92290 Châtenay-Malabry, tél. 660-67-53.**

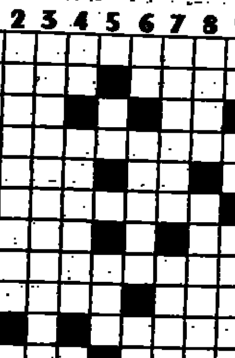
VIVRE A PARIS

AUBER A AUBER. — A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Daniel-François-Esprit Auber (1782-1871), une exposition consacrée à ce compositeur est présentée du 9 au 30 mars dans la gare Auber du R.E.R. Réalisée par la délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, cette exposition évoque, à l'aide d'affiches, de photographies et d'un audio-visuel, un siècle d'histoire et de musique.

DIX MILLE PLACES DE CRÈCHES EN 1983. — Le nombre de places en crèches a doublé à Paris depuis 1977 et il atteindra 10 000 au début 1983 (dont 8 643 places en crèches municipales et 1 354 en crèches privées subventionnées par la Ville), a indiqué le maire de Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3144



HORIZONTALEMENT

I. On n'éprouve aucun scrupule à faire payer l'addition à cette dame. — II. Guide d'Italie visible dans les musées français. Ne prend ses repas qu'avec de la viande saignante. — III. Multiplicateur. Note. — IV. Grand écran où brillent les plus célèbres étoiles. — V. Dans les bois d'un animal forestier. Préfixe. — VI. Pâle imitation. — VII. Une génération sépare celle qui le donne et celui qui le prend. Familiarité. — VIII. Permettent, la nuit, de rêver les yeux ouverts. — IX. Débarrassent. Leur droit de priorité sur les autres est imprescriptible. — X. Recette militaire. — XI. Epoque des coups de fusil, précédant celle de la chasse. Complément direct d'un « masculin » singulier.

VERTICALEMENT

1. On peut l'embrasser sans en être amoureux et l'épouser par nécessité. — 2. Nom générique d'une famille comprenant des cruches et des gourdes. — 3. Placent sur un siège. — 4. Négation. Qualifie un personnage délicat ou en désigne un autre très décrié. — 5. Expression d'un contestataire précoce. Système dans lequel la seconde est troisième. — 6. Copulative. Ne figure pas à la hune quand il est en vedette. Se ronge au cours d'une chienne de vie. — 7. Elément essentiel de certains ponts. Serait bien embarrassé s'il devait marcher à quatre pattes. — 8. Commence paradoxalement dès qu'il y a prescription. Etalé pour sécher ou recalé pour avoir séché. — 9. Préposition. Personnel. Ancienne capitale du Ventadour.

Solution du problème n° 3143

Horizontalement

I. Ecrivain. — II. Coureuses. — III. Ruban. Emu. — IV. Arise (cf. « fortune »). Roc. — V. Sac. Ure. — VI. Ego. Ru. Ut. — VII. Rêne. Sort. — VIII. Dressée. — IX. En. Grisé. — X. Pipo. Eu. — XI. Ilote. Sot.

Verticalement

1. Ecraser. Epi (cf. « couronne »). — 2. Courage. Nil. — 3. Rubicond. Pô. — 4. Iras. Ergot. — 5. Veneur (cf. « courant »). Er. — 6. Au. Russie. — 7. Isère. Ossus. — 8. Némo. Urée. — 9. Sucette. Et.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 11 mars :

DES DÉCRETS

- Autorisant le rattachement par voie de fonds de concours du produit de diverses recettes de caractère non fiscal au budget du ministère des transports.
- Pris pour l'application de l'article 10 de la loi du 4 janvier 1980 relative à l'automatisarion du casier judiciaire.
- Relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Caisse centrale de crédit coopératif.

DES LISTES

- Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Ecole des affaires de Paris.
- Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Ecole des hautes études commerciales (promotion 1981).
- Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Institut supérieur des affaires (promotion 1981).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 MARS

« Hôtel Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Brossais.

« Château de Neuilly », 15 heures, 52, boulevard d'Argenson, Mme Bouquet des Chaux.

« Dans les pas de Françoise d'Aubigné », 15 heures, devant l'église Saint-Gervais, Mme Lemarchand.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les chefs-d'œuvre du Louvre », 10 h 30 et 15 heures, musée du Louvre.

« Institut de France », 14 h 45, 23, quai Conti (Approche de l'art).

« La collection Thyssen », 11 heures, Petit Palais (Arcus).

« Palais du Luxembourg », 15 heures, 29, rue de Condé (Mme Camus).

« Hôtel Jacquemart-André », 15 heures, 158, boulevard Haussmann (Mme Hauller).

« De Monet à Matisse », 14 h 45, 13, avenue du Président-Wilson (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

14 h 45, 64, rue du Rocher, M. J. de Beer : « Quels sont pour les États les dangers de l'oppression et de la répression fiscale ? » ; M. P. Moch : « La sécurité des Français » ; M. P. Dehay : « Et le Proche-Orient ? » (Club du Faubourg).

15 heures, Musée des Monuments français, place du Trocadéro, M. J. Gies : « Arts de la Chine : Peinture ».

15 heures, 15, rue J.-J.-Rousseau, Mme Y. Duplessis : « Rencontres avec des sujets remarquables en psychokinésie ».

15 heures, Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. L. Lliboutry : « Plasticité de la glace et écoulement des glaciers ».

15 heures Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. C. Prevost : « L'énergie cosmique espoir utopique jusqu'à maintenant » (Université populaire de Paris).

15 heures, 5, rue Largillière, M. B. Ludwig : « L'économie, moteur de l'histoire ».

16 h 30, 151, boulevard Saint-Germain, Me Penglaou : « Quand les peintres recevaient des prix de poésie... ».

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

CINÉMA

Un bilan du film ethnographique

Sainte Russie, France inconnue

Le comité du film ethnographique et la section cinéma du C.N.R.S., le SERDDAV (1) ont présenté les 8, 9, et 10 mars, dans la salle de cinéma du Musée de l'homme, un bilan du film ethnographique 1982.

Élisabeth Kapnist, monteuse professionnelle, sollicitée par l'Institut national de l'audiovisuel, s'est un jour penchée sur ses origines russes : elle a, dans *Dia-dia Pavlik*, fait parler un oncle de soixante-quinze ans, retiré à Nice, toujours russe dans l'âme, pour qui la réalité, la vraie vie, reste celle d'avant la révolution bolchevique. Qu'il ait, en outre, connu le tsar et le tsarévitch, qu'il ait traversé la révolution, avec les siens, dans des circonstances tragiques, qu'il ne vive plus que dans le souvenir, mais lucide, ironique, raccroché à sa seule raison d'être (avec les siens), le portrait se dessine sans heurts, sans schématisme. Avant l'histoire, il y a l'histoire des individus, *une* histoire. Depuis *l'Heure exquise*, de René Allio, nous n'avons pas vu, dans le cinéma français, de témoignage de cette qualité.

Les Dompteurs de vent, de Michel Brault et Michel Gladu, n'en finit pas de faire tourner les moulins à vent, et la parole du Québec et de la Beauce. Un meunier de France, Fernand Barbier, dit la mort d'une tradition et d'une époque : un jour, même, le vent, tel une maîtresse jalouse, l'a « trompé », ses propres termes. L'homme secret perce soudain, le monde moderne que nous avons bâti demande réflexion. Des scientifiques très savants, présents dans la salle du Musée de l'homme, nous ont dit toute la méfiance de rigueur devant un tel laisser-aller émotif. Ils ne furent guère convaincants.

Une autre mémoire surgit, du plus intime de l'être, que seul le cinéma, quand il est manié par des artistes comme Élisabeth Kapnist et Michel Brault, peut libérer de la chape de plomb, de la parole écrite et de la théorie.

LOUIS MARCORELLES.

(1) Service d'étude, de réalisation et de diffusion de documents audiovisuels.

■ Le Prix du festival « Cinéma du réel », qui s'est achevé le 7 mars au Centre Georges-Pompidou (*le Monde* du 5 mars) est allé à deux films : *In Spring, one plantes alone*, de Vincent Ward (Nouvelle-Zélande) et *The Weawers : wasn't that a Time*, de Jim Brown (États-Unis).

■ Une série de courts métrages est organisée le 17 mars, à 20 h. 30, à l'Empire (avenue de Wagram), sous le patronage de M. Jack Lang, ministre de la culture. Les films — au nombre de sept — ont été remarqués dans différents festivals. Entrée gratuite.

■ *Spaghetti Bolognese* de François-Louis Tilly, mise en scène de Michel Hermon, après la série de représentations à Saint-Denis (« le Monde » du 27 janvier) est repris au Studio Jean Vilar de Vitry à partir de ce jeudi 11 et jusqu'au samedi 20 mars à 20 H 30.

« BANDITS, BANDITS », de Terry William

L'histoire buissonnière

Un gamin de onze ans, Kevin, va s'endormir dans sa chambre encombrée de jouets qui évoquent l'histoire d'autrefois, l'aventure, lorsqu'un chevalier médiéval, un vrai, grandeur nature surgit à cheval et à grand bruit de l'armoire, traverse la pièce et disparaît.

Dès ce début, fracassant, c'est le cas de le dire, le spectateur se sent une âme d'enfant. Comme Kevin, le petit Anglais, il échappe à la vie réelle : celle où les adultes se servent de gadgets ultra-modernes pour le confort. Il est dans un lit, au bord du sommeil et peut-être bien qu'il dort et qu'il rêve. Ce qui se passe sur l'écran dans ce « film farce » de Terry William, le spectateur tant soit peu disponible à l'imaginaire a l'impression de la voir, les yeux fermés. Le film est un cocon, un berceau, une nacelle, un tapis volant pour un voyage à travers le temps et le monde avec six nains qui ne ressemblent pas à ceux de Blanche-Neige. Possesseur d'une carte où sont indiqués les trous, les accrocs qui ne figurent dans aucune leçon d'histoire, ces nains-là sont les guides du rêve.

Bien que deux des Monty Python y aient participé (Michael Palin comme cocénariste- dialoguiste et interprête d'un petit rôle John Cleese comme « Robin des bois »), *Bandits, bandits* n'est pas plus un « film Monty Python » que *Jabberwocky* déjà réalisé par le seul Terry William en 1977. Cet Américain, adopté par le célèbre groupe comique anglais, avait participé à la mise en scène de *Sacré Graal* avec Terry Jones. Mais il tient, sans doute, à affirmer sa propre personnalité. On reconnaît son goût du cinéma d'animation, du canular historique et du *non sens* poétique façon Lewis Carroll. C'est plus fort, plus affirmé que dans *Jabberwocky*. Tout part ici de l'esprit d'enfance, et Kevin (le jeune Craig Warnock) remplace l'Alice de Carroll dans des aventures cocasses, absurdes, qui ne peuvent arriver que dans l'état second des songes.

Au yeux du gamin et de sa bande de nains, notre empereur Napoléon 1er, démystifié, est un homme de petite taille dont on se demande comment il a fait pour être un conquérant. Robin des bois, a des langueurs de star recevant ses admirateurs dans sa loge, l'ogre menaçant d'un galion pirate est incapable de croquer les marmots. L'Être suprême (Dieu) est un vieillard mal habillé et, lorsque le roi grec Agamemmon enlève son casque, on reconnaît Sean Connery ou, plutôt, James Bond. Si l'humour ne perd jamais ses droits, le film est plus attachant par les galopades d'une imagination capable de plier, pêle-mêle, les événements historiques aux délices de l'école buissonnière.

Terry William va jusqu'à offrir à nos rêves le suspense comique d'un fait divers tragique. Deux amoureux (Shelley Duvall échappée de *Popeye* et Michel Palin) roucoulent, en 1912, sur le pont d'un paquebot de luxe. Une bouée porte le nom du *Titanic !* Mais, à la réflexion, terry William n'aurait-il pas été plus ou moins influencé par les bandes dessinées américaines de Winson MacCay, l'inventeur de Little Nemo, ce petit garçon qui, du début du siècle aux années 20, rêva de choses extravagantes ? (1).

JACQUES SICLIER.

(1) Deux albums publiés, en France, aux éditions Pierre Horay.

* Voir les films nouveaux.

THÉATRE

« MARIANA PINEDA », A AUBERVILLIERS

Le camion de Garcia Lorca

Mariana Pineda, en 1831, fut exécutée sur la place publique, par le garrot, à Grenade : elle avait refusé de livrer aux Bourbons le nom de libéraux traqués, de comploteurs qui étaient ses amis. Très vite, la vie et la fin de Mariana Pineda entrèrent dans la légende andalouse car, dès 1833, une monarchie plus douce succéda au régime de Ferdinand VII.

Le souvenir de la brodeuse clandestine du drapeau violet des Républicains avant l'heure, de cette veuve devenue agent secret en raison d'un nouvel amour, se transforma en culte. Le peuple en fit une chanson.

Cette « romance » de Mariana Pineda était sur toutes les lèvres quand Federico Garcia Lorca était enfant ; lui aussi rêva avec le peuple de telle femme transformée en mélodie et il fut pris par le trac de ne pas imaginer assez bien, quand, en 1923, il résolut de choisir Mariana pour personnage, pour sujet, de la première œuvre de théâtre qu'il ait écrite. En 1927, la pièce était créée à Barcelone, avec Margarita Xirgu, dans un décor de Salvador Dali. Revenant de son voyage en Amérique, juste après 1930, Lorca fondait La Barraca, sa troupe ambulante, et partait en camion représenter les grands auteurs dans les villages reculés. La République respirait encore pour un peu de temps.

Viviane Théophilidès, metteur en scène de la Compagnie Des femmes dans le texte, a eu l'idée de mettre en scène ce camion précis de La Barraca, un poids lourd des années 30, et de situer dans cette période-là le grand poème à Mariana Pineda : texte prémonitoire, comme si Lorca avait dépeint sa propre mort, telle qu'elle viendrait, violente, en 1936, avec la guerre civile. Ce gros camion à droite du plateau (où est aussi planté un arbre d'apparence véritable), ce véhicule semblant d'abord abandonné tous phares éteints dans quelque nuit peu rassurante, offre à lui seul une image très forte : la première qui lance le spectacle, l'image-idée qui justifie à elle seule le déplacement à Aubervilliers.

Ensuite la remorque, vue de profil, s'ouvre, et son montant déplié en une judicieuse plate-forme constitue — théâtre dans le théâtre, — l'espace domestique de la tragédie, intérieur qu'une simple malle recouverte d'un châle de Manille suffira à rendre féminin au milieu de l'univers désertique des hostilités que l'on devine — la guerre jamais figurée. Voilà : le dedans et le dehors. Dire aussi que, au long des « trois estampes » de la romance populaire adaptée en français par Marcel Moussy, Viviane Théophilidès a choisi de demander aux acteurs de ne pas disparaître dans la coulisse quand ils ne sont pas impliqués dans une scène. Tableau après tableau, les « inactifs » sont placés comme autant de spectateurs muets assistant à tour de rôle au déroulement inexorable d'un destin. Présences dont l'intensité ajoute à cette peur qui monte, peur que Mariana perde courage et renonce.

Lorca, c'est comme Claude : certains n'aiment pas, ne sont pas « sensibles », d'autres reçoivent en bloc, comme le choc toujours neuf d'une musique indiscutable. Si vous êtes parmi les seconds, ne manquez pas d'aller voir Micheline Uzan se perdre en Mariana, dans cet amour sans rémission qui préfère un rêve mortel à la sagesse des donneurs de conseils, qui préfère sa liberté de ne pas vivre aux lourdeurs proposées par les concupiscents qui, toujours, rôdent autour des êtres vivants. Sans parler des faibles : il est si juste le personnage de Fernando, amoureux en vain.

Viviane Théophilidès a choisi de montrer davantage le côté politique du texte de Lorca, jusqu'à le tirer — trop — dans cette direction. Elle a suivi sa logique, pourquoi pas ?

Ce « sérieux » idéologique donne à l'histoire d'amour, à l'affaire mystique, un ton qui frise par instants le mélodrame. Dans sa défense d'un parti pris, Théophilidès a réduit les hommes, mis à part le petit jardinier du couvent où Mariana est emprisonnée, à l'état de fantoches peu intéressants, trop laids pour être touchants ; par exemple, Don Pedro Sotomayor, le résistant, héros que Mariana sauvera. On ne peut se figurer que, tel qu'il est joué à dessein par Marc de Georgi, trop âgé pour le rôle, Mariana ait pu l'aimer. C'est tout ce qu'il y a à redire : c'est beaucoup, néanmoins. Car il existe des hommes « légers », et des amours fous qui valent de mourir.

Beaucoup d'importance a été accordée à la musique — presque une bande sonore de film — qui accompagne les séquences mises en place à merveille. La partition écrite par Césarius Alvin, sauvée par d'excellents interprètes, est presque complaisante et force les instruments à cordes à trop pleurer.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre de la Commune, à Aubervilliers, 20 h 30.

« NIGHT AND DAY » A REIMS

Conversations en Afrique

Dans la nuit, dans le boucan de mitrailleuses invisibles, un jeune homme est éjecté d'une jeep et abattu : cauchemar d'un photographe de presse épuisé (Philippe Noël). L'histoire se passe dans un pays d'Afrique en pleine révolution, chez de riches Blancs. Philippe Noël est étendu sur une chaise longue dans le luxueux living d'une dame élégante passablement énervée (Judith Magre). Elle attend son mari (Jean-Claude Dreyfus). Il attend le reporter avec qui il fait équipe, un vieux renard retors (Maurice Garrel) à la recherche du scoop — une rencontre avec le président (Theo Legitimus) sorte d'Amin Dada évolué, — et qui manque de se faire doubler par un jeune ambitieux téméraire et faussement naïf (Pierre Romans).

Le journalisme et les journalistes sont décidément dans l'air du temps. C'est peut-être que la communication est la grande affaire de notre époque, mais pour Tom Stoppard, l'auteur de *Night and Day*, c'est une manière d'élargir le thème de l'incommunicabilité. Le scoop du vieux renard n'atteindra pas ses lecteurs britanniques pour cause de grève dans son journal. L'entrevue avec le président est, de toute façon, ratée dans la mesure où chacun s'enferme dans une attitude fausse, destinée — pour le journaliste et le businessman — à ne pas mettre le tyran en colère et pour le tyran à montrer combien il est puissant et dangereux. Judith Magre regarde, juge, ironise, boit et cueille des hommes pour supporter sa solitude à l'intérieur de ce petit groupe isolé et anachronique.

Tom Stoppard fait des ronds autour du drame, tient ses personnages du bout des doigts, les jette dans des conversations sans issue. L'adaptation de Guy Dumur restitue le caractère incisif du texte. La mise en scène de Jacques Rosner est claire, attentive aux comédiens. La distribution est brillante. Pourtant, malgré tout, on reste sur sa faim.

La *situation politico-sociale*, les rapports avec les anciennes colonies, la manière dont fonctionne la presse, les obstacles auxquels se cognent les journalistes, la base de leur antagonisme : rien n'est pareil ici et de l'autre côté de la Manche. Alors, on peut s'intéresser au chemin et aux chutes des personnages, mais ils nous restent étrangers.

COLETTE GODARD

★ Maison de la culture de Reims, jusqu'au 12 mars, puis en tournée.

Fin de la grève à Chaillot

Une délégation des personnels en grève du Théâtre national de Chaillot (*le Monde* du 11 mars) a été reçue mercredi 10 par M. Abirached, directeur du théâtre au ministère de la culture, qui lui a donné des assurances sur les revendications relatives aux salaires et à l'aménagement des horaires.

Les négociations continuent avec la direction du T.N.C. et les représentations ont repris le soir même dans la grande salle et la salle Gémier. Les spectateurs empêchés d'assister, le mardi 9, aux représentations de « *Faust* » ou de « *Hippolyte* » peuvent faire valider leurs billets pour le soir de leur choix.

EXPOSITIONS

« GDANSK 82 » RUE BERRYER

Simple hommage

L'exposition qui vient de s'ouvrir à la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques avait été conçue pour Gdansk, pour les gens des chantiers navals, où elle devait être montrée d'abord. Son projet avait été longuement discuté par les syndicalistes de Solidarité, qui l'avaient accueilli avec intérêt. De retour à Paris, elle devait être doublée d'une présentation de jeunes artistes polonais attachés à l'activité de Solidarité.

Au-delà du simple échange culturel, il s'agissait « *d'une exceptionnelle association de peintres et de sculpteurs témoignant, à travers frontières et particularités nationales, de ce qu'un mouvement comme Solidarité portait en lui de liberté d'esprit et, par voie de conséquence, de virtualité créatrice* », dit M. Marcelin Pleynet, chargé par Grazyna Remiszewska de présenter les artistes français.

Grazyna Remiszewska est un peintre polonais vivant en France. C'est elle qui avait eu l'idée de cette exposition de Gdansk, à la fin de l'été 1981. Mais il y eut le 13 décembre...

Les artistes français réunis ici sont pour la plupart jeunes et peu connus. Leur travail ne peut en aucun cas apparaître comme le résultat d'une même attitude créatrice. Peintres, ils froissent, déchirent, brûlent, enduisent toiles et grands papiers (Monique Auburtin, Michel Auburtin, Christian Bizeul, Grazyna Remiszewska), peuvent s'apparenter à la jeune figuration libre (Thierry Cheverney) ou à des recherches picturales plus réfléchies, plus construites (Pierre Nivollet, Dominique Thiolat). Sculpteurs, ils modèlent la terre en forme d'objets et de matériel chirurgicaux (Christian Fouquet) ou des sacs (Catherine Steffens), ou installent des éclats de verre (Alain Gerbault).

A l'entrée de l'exposition, un mur vide rend hommage aux ouvriers du Chantier naval Lénine, un autre présente l'ensemble des cartes postales éditées et vendues au profit de Solidarité (1).

GENEVIEVE BREERETTE.

★ 11, rue Berryer, jusqu'au 13 avril.

(1) Il s'agit de l'opération « Banque d'images pour la Pologne » (*le Monde* du 15 janvier). Deux séries de cartes postales sont actuellement en vente, une troisième doit sortir le 13 mars. Elle comprendra seize œuvres d'étudiants et d'étudiantes des écoles d'art. La quatrième série — prévue pour le 13 avril — sera réalisée avec la collaboration de la Maison de la culture de la région de Mons (Belgique). L'argent recueilli jusque-là a permis de verser 50 000 F à Solidarnosc à Paris, et permettra au mois de juin de financer dix bourses de 10 000 F chacune destinées à dix artistes plasticiens polonais retenus à l'étranger. Les candidats sont invités à envoyer leur dossier à la galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille.

■ Le compositeur espagnol Luis de Pablo devient le conseiller artistique du festival de Lille, dont la direction était jusqu'alors assurée par M. Maurice Fleuret, aujourd'hui directeur de la musique. Le prochain festival de Lille se tiendra à l'automne sur le thème de « la Flandre » — (Corresp.).

■ Un concert de trompes de chasse et trio d'anches sera donné le 18 mars à 20 h 30 à l'église Sainte-Clotilde au profit du Comité d'aide à la Pologne et du Séminaire polonais.

■ La mort du comédien américain John Belushi (*Le Monde* du 9 mars) est due à une absorption massive de drogue, a-t-on appris le 10 mars à Los Angeles.

RECTIFICATIF. — La Fédération générale des retraités nous signale que, contrairement à ce que nous avons indiqué à la suite d'un communiqué diffusé par la direction des musées de France (*le Monde* du 30 janvier), la gratuité d'entrée dans les musées nationaux n'est pas accordée aux personnes âgées de plus de 65 ans, celles-ci bénéficient seulement — comme les jeunes au-dessous de 18 ans et les étudiants — d'un demi-tarif.

« JOSEPHA », DE CHRISTOPHER FRANK

L'absence

Josepha s'ajoute à la liste des films qu'on peut dire ambitieux au départ, dont il faut toujours souhaiter qu'ils trouvent beaucoup de spectateurs, mais qui, au fur et à mesure que l'horloge avance, partent en lambeaux. Des trucs techniques, des gadgets de récit — gags laborieux, chevilles — n'arrivent plus à masquer le vide de la mise en œuvre, de la mise en forme.

Josepha conte l'agonie d'un couple de comédiens rive gauche, jouant dans des pièces miteuses, cherchant désespérément la trouée : lui, Michel (Claude Brasseur), elle, Josepha (Miou-Miou). Elle part travailler en province sur un film idiot. Il joue dans une dramatique à la télévision, fait du Boulevard. Josepha rencontre le beau mâle apaisant, *gentleman-farmer*, bourgeois (Bruno Cremer). Après s'être cherchés et manqués les trois quarts du film, le couple se ressoude, fragile.

Josepha, qui fut d'abord un roman à succès de Christopher Frank, aurait dès le départ été écrit pour l'ancienne interprète d'Alain Tanner. Le même écrivain lui donna son plus grand succès à l'écran, le scénario de *la Dérobade*, habilement ficelé, roublard en diable. Miou-Miou aborde son nouveau film sur le ton névrotique, mal à l'aise, toujours sincère. Claude Brasseur semble plus hanté que jamais par l'image d'un père illustre, omniprésente et insaisissable.

Josepha parle du monde du théâtre un peu comme une concierge qui cancane, accumule des petits faits de vie quotidienne, de psychologie, sans retrouver le cœur qui bat, l'émotion qui purifie. Il manque un regard.

L. M.

* Voir les films nouveaux.

Variétés

LE CAPRICE D'ELISABETH DEPARDIEU ET DE FRANÇOIS BERNHEIM

Difficile de définir ce qu'est le talent : une aisance, une fermeté de bonheur, quand on a mis d'accord ses sentiments et sa raison, une évidence qu'on n'est pas seul dans sa certitude. Le talent ne s'enseigne pas, il n'est pas affaire d'argent. Il est en soi, certes, une drôle d'histoire, mais il ne peut être simplement un caprice, un luxe que l'on se donne, c'est-à-dire rien.

Elisabeth Depardieu et François Bernheim ont oublié qu'il faut se méfier des caprices. Ils ont monté un spectacle *(Cavalier seul)* et l'ont présenté durant deux jours, au début de la semaine, à Bobino, devant un public composé essentiellement d'invités du show-business.

Comme Carale Laure et Lewis Furey, Elisabeth Depardieu et François Bernheim ont adopté le jeu du journal intime d'un homme et d'une femme. Mais la comparaison s'arrête là.

Chez Laure et Furey, le spectateur s'embarque pour un voyage magique et troublant où les chansons-histoires sont des frémissements de vie ordonnés avec une intelligence fine du spectacle. Avec Elisabeth Depardieu et François Bernheim, le bateau ne quitte jamais le quai et le spectateur a vite la nostalgie de la terre ferme. Malheureusement pour lui, il doit attendre une heure et demie et supporter des filets de voix à peine mis en place par le professeur de chant et reprenant inlassablement une complaisance étalée avec niaiserie.

CLAUDE FLÉOUTER.

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EVERYMAN, Cathédrale américaine (828-45-23), 20 h 30.
LE BAS DE HURLEVEAU, Petit Casino (278-36-50), 20 h 30.
ARIANE ET BARBE BLEUE, Studio d'Ivry (672-37-43), 20 h 30.

Jeudi 11 mars

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Ballets.
Salle Favart (296-12-20), 20 h 30 : Bubbling brown sugar (Harlem années 30).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon.
Chaillot (727-81-15), 20 h 30 : Britannicus. – Foyer, 18 h 15 : Musique arabe traditionnelle. – Salle Gémier, 20 h 30 : l'Orféo.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : Hedda Gabler.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h 15 : Vous avez dit oui ou vous avez dit non ?
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Films (Sabotage ; Eraserhead).
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h 30 : Mythes et rituels de l'écriture ; Man Ray et Dada à New-York ; 20 h 30 : Ensemble 2E 2M, dir. P. Mefano ; 18 h 30 : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Zarathoustra.

Les autres salles

American Church (372-92-42) 20 h 30 : A Midsummer Night's Dream
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Ella ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : De mémoire d'oiseau ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
Centre d'Art Celtique (258-97-62), 20 h 45 : Perles à rebours.
Château de Vincennes (365-70-13), 21 h : Gerbe de blé.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; Resserre : 20 h 30 : Pierre Abélard 1079-1142 ; Grand Théâtre, 20 h 30 : la Divine comédie.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : l'Escalier.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : Joël.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard VII (742-57-49), 20 h 30 : la Danse du diable.
Espace Gaîté (327-95-94), 22 h : Stratégie pour deux jambons.
Espace Marais (271-10-19), 18 h 30 : l'Etranger.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h 45 : le Marteau des maléfices. 22 h 15 : l'Alpage – II, 18 h 30 : Ballades. 20 h 15 : La planète Shakespeare, le Conte d'hiver. 21 h : Protée.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koude chapo.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 h : l'Os de cœur.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : The dumb waiter.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h : Leçons de bonheur.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lierre Théâtre (586-55-83), 20 h 30 : la Grande Peur dans la montagne.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 18 h 30 : Une saison en enfer ; 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : S. Joly ; Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Sans soleil, on vieillit plus vite ; 20 h 30 : Douce ; 22 h 15 : Pour une infinie tendresse ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : la Confession d'Igor...
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : la Patte-mouille.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons ; Petite salle, 21 h : Un cri.
Palais des Glaces (607-49-93), 22 h 15 : Gros câlin.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Scala (261-64-00), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
Studio Bertrand (784-64-66), 18 h 30 : le Grand écart ; 20 h 30 : les Campaniaques.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio-théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : Quelle belle vie, quelle belle mort.
T.A.I. – Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : la Maison de Bernarda ; 22 h : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Mr. Hyde.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h 30 : Roméo et Juliette.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de la Mer (520-74-15), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec moi ?
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h 30 : le Boxeur.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h 30 : le Dernier des métiers ; l'Equarissage pour tous.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Pantagleize ; Petite salle, 21 h : l'Autocensure.
Théâtre des Quatre-Cents Coups (633-01-21), 20 h 30 : La folle ; 22 h 30 : le Journal de Nijinski.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Antigone toujours ; Petite salle, 20 h 30 : Virginia.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h : Lettre au père.
Théâtre 13 (589-05-99), 20 h 30 : les Cancans.
Théâtre 347 (874-28-34), 19 h 45 : le Roi se meurt.
Tristan Bernard (522-08-40), 21 h : la Famille Leibovitch.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomine.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = Mc2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II. 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : J'aurais pu être votre fils. – II., 20 h 30 : le Vengeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Connétable (277-41-40), 20 h 30 : Un jeté et deux boucles ; 22 h : Djalma ; 23 h : Middle tun.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure (367-62-45), 22 h : la Petite Cuiller.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
La Soupap (278-27-54), 21 h 30 : Pourquoi c'est comme ça ?
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 30 : Phèdre.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : Colporteurs d'images ; 22 h 30 : Vincent.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achètez français.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : L. Rocheman.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h 30 : Annie Girardot.

La danse

ARC (726-61-27), 20 h 30 : M. Marcus, Carter String trio.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : Musidanse Fusion.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Les danseurs du Temps.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Ballet Antonio Gades.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : C. Chrétien, F. Bon, H. Portanier (Beethoven) ; 21 h : M.-P. Siruguet (Schubert, Brahms).
Salle Gaveau, 21 h : A. Queffelec, G. Causse (Brahms, Schumann).
Salle Pleyel, 18 h 30 : F. Aguessy (Liszt) ; 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. M. Rostropovitch (Britten).
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : Orchestre Colonne. dir. P. Dervaux (Mozart).
Salle Cortot, 21 h : R. Dyens (Autour de Villa-Lobos)
Sorbonne, Grand Amphi, 20 h 30 : Ravi Shankar, musique de l'Inde.
Centre Culturel 17, 20 h 30 : F. Goudot, B. More, guitare.
Église Réformée d'Auteuil, 20 h 45 : M. Yanase (Bach, Beethoven...)
Église Saint-Jean-de-Grenelle, 20 h 30 : D. Comtois-Cahen (Bach, Duphly, Frescobaldi).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Maxim Saury.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Algo Nuevo.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Xoro Roxo.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h 30 : Rhoda Scott.
Dépôt-vente (637-31-87), 22 h : R. Guérin.
Dreher (233-48-44), 22 h 30 : C. Escoude
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : Bidon K.
L'Écume (542-71-16), 22 h : Afro duo jazz
Feeling (271-33-41), 22 h : Tribal Quintet.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Golden Gate Quartet.
Gibus (700-78-88), 22 h : Les Lords.
Palace (246-10-87), 21 h : D. Martial.
Palais des Glaces (607-49-93), Petite salle : 20 h 45 : J. Barrense Dias.
Petit Forum (297-53-47), 21 h 30 : Buzy, rock.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Leroux, Hack and Cº.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : L. Fuentes, A. Cullaz, Ch. Bellonzi.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 45 : Carole Laure, Lewis Furey.
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : J. Schwarz, P. Ponzol, J. Gallivan.
Rex (236-83-98), 23 h : Les I, Nerpin et Rita Mitsuko.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : J. Milliet.
Vieille Herbe (321-33-01), 20 h 30 : Siskin.

En région parisienne

Antony, Th. F.-Gémier (666-02-74), 21 h : Tout ça c'est une destinée normale.
Bobigny, MC (831-11-45), 20 h 30 : la Véridique Histoire de...
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : Sherlock Holmes.
Châtenay-Malabry, Rex (660-38-70), 21 h : Ballets contemporains.
Cergy, CC (030-33-33), 21 h : Antigone.
Chelles, Théâtre (421-20-36), 20 h 30 : Fin de siècle.
Clamart, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h 30 : Porgy and Bess.
La Courneuve, C.C. J. Houdremont (836-54-10), 20 h 30 : Pantagruel.
Créteil, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Andromaque.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : Perspectives ultérieures.
Issy-les-Moulineaux, Maison pour tous (554-67-28), 20 h 30 : X. Lacouture.
Ivry, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : Gese et Melitis.
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h : Paris by night ou le Bal des ombres.
Neuilly, Athlétic (624-03-83), 21 h : l'Abri.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : les Oubliettes. – II, 20 h 15 : les Acteurs.
Stains, Théâtre P.-Eluard (821-61-05), 20 h 30 : Exit.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Leonce et Lena ; – Petit-Sorano, 20 h : J.-L. Fischer.
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), 21 h : Spaghetti Bolognese.

Il est rappelé, à propos de l'exposition PARIS-PARIS 1937-1957 du Centre Georges-Pompidou, qu'un important catalogue a été diffusé à cette occasion par le Centre. Concernant les mentions afférentes au « Festival de l'art d'avant-garde » Cités Radieuses Le Corbusier, (Marseille 1956, Nantes 1957, Paris 1960), il y a lieu de préciser que M. Jacques Polieri en fut le créateur et l'organisateur, ce qui a permis aux artistes de toutes disciplines de pouvoir s'exprimer.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Arlette et ses papas, de H. Roussell ; 19 h, Jacques Prévert et le cinéma : Ernest le rebelle, de C. Jacques, roman de J. Prévert ; 21 h : Stars et réalisatrices, 7 films rares : Ame d'artiste, de G. Dulac.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : La fête espagnole ; La souriante Madame Beudet, de G. Dulac ; 17 h : 10 ans du forum de Berlin (1971-1980) : films expérimentaux : courts métrages de S. Brakhage ; 19 h : La femme aux cigarettes, de J. Negulesco.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ANGES DE FER (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e, (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quartier latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Epée de Bois, 2e (337-57-47).

LA CHÈVRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

DIVA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LE DROIT DE TUER (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ESPION LÈVE-TOI (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Fauvette, 13e (331-56-86)

FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE À VUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 11e (575-79-79). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02)

LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-20-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-73-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50)

L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (Can.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 6e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

INCUBUS (Ang., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 6e (225-18-45). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37)

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE LARRON (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LITAN (Fr.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LA MÉMOIRE COURTE (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).

MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01)

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NAPOLEON LE PETIT RENARD BLEU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

PABLO PICASSO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

RAGTIME (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V. f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SAYAT NOVA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

TETE A CLAQUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

WOLFEN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 12e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LA BALLADE DES SANS-ESPOIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

BREAKER MORANT (Aust., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (531-91-68), H. sp.

LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

L'ESPOIR (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).

INDISCRETIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

KING-KONG (A., v.o.) : Olympic Halles, 3e (278-34-15).

LABYRINTHE (Fr.) (procédé Panrama) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).

LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LIFE BOAT (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 9e (508-11-69).

M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA NUIT DES MASQUES (A., v.f.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

ONE + ONE (Fr.) (v. ang.), Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

QUE VIVA MEXICO (Mex.-Sov.-A., v.o.), André-Bazin, 13e (337-74-39).

REMPARTS D'ARGILE (Alg., v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

SABOTAGE (A., v.o.), Studio Cujas, 5e (354-73-71).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

SEPT ANS DE REFLEXION (A., v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

THE ROCKY HORROR PICTURES SHOW (Ang., v.o.) (*), Studio Galande, 5e (354-72-71).

THIS IS ELVIS (A., v.o.), Opéra Night, 3e (296-62-56).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.), Champollion, 5e (354-51-60).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN ETE 42 (A., v.f.), Templiers, 3e (272-94-56).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).

LES VALSEUSES (Fr.) (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-19-45).

LES FILMS NOUVEAUX

BANDITS... BANDITS ! Fils britannique de Terry Gilliam, v.o. : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). v.f. : Rex 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 14e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

GALLIPOLI, film australien de Peter Weir, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Baugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-14-27).

JOSEPHA, film français de Christopher Frank : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06 ; Wepler, 18e (522-46-01).

MANIAC (**), film américain de William Lustig, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-30) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES, film français de Claude Zidi ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e ; (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TE MARRE PAS, C'EST POUR RIRE, film français de Jacques Besnard ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UNE FEMME D'AFFAIRES (ROLLOVER), film américain d'Alan J. Pakula, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 8e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE N° 2 (**), film américain de Michael Winner, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RADIO-TÉLÉVISION

Ouverture au grand angle

(Suite de la première page.)

Il y a, en ce domaine, coexistence obligatoire, et contradiction entre des forces qui ne peuvent pas trouver, naturellement, leur équilibre : pouvoir d'État ; pouvoir des commandements mis en place ; pouvoir-syndical ; pouvoir-journaliste ; pouvoir du corps constitué des autres médias, complices ou concurrents ; pouvoir ou faiblesse des usagers qui n'ont jamais que la parole qu'on leur prête...

Avec ces diverses composantes, on a fait, jusqu'ici, de l'alchimie, alors que ce sont des lois physiques qui s'imposent, Archimède contre Nostradamus. Nostradamus n'a cessé de prévoir la victoire du plus fort.

Tout corps plongé dans l'audiovisuel y a rencontré une poussée plus forte que le poids du volume de liquide déplacé. Les réponses étaient connues, mais personne ne posait de questions : qui décide ? Qui ordonne ? Qui exécute ? Qui contrôle ? De qui chacun de ces qui détient-il son autorité ?

Cette fois, on va répondre ! Dire quelles sont les compétences que le gouvernement retient et quelles sont celles qu'il délègue. Et préciser leurs conditions d'exercice, les secondes étant destinées à accomplir en toute liberté.

∴

En droit civil, la tutelle des mineurs cesse par l'émancipation ou l'arrivée à l'âge de la majorité.

Le droit public devrait pouvoir émanciper aujourd'hui les héritiers grandis de la civilisation technique de l'image et du son. Tel est bien l'intention de la loi en préparation. Non pas réformer les modes de gestion d'une grande machine administrative pour y introduire d'autres mécanismes de domination. Mais imaginer dans un nouvel univers d'échange entre les hommes l'organisation de la transmission des signes multiples que les nouvelles donnes technologiques leur permettent désormais de s'adresser, en sachant bien que le procédé d'émission du signal et le contenu du message qu'il porte ne peuvent ni ne doivent jamais être séparés.

C'est l'un des enjeux du combat permanent et rude de l'intelligence, de l'imagination créatrice et de l'humanisme contre le savoir et les prétentions hégémoniques des sciences économiques et industrielles. Le temps est donc venu d'inventer, d'innover et d'oser. En commençant par bousculer les règles usées sur lesquelles demeurent fondés l'existence et le fonctionnement de notre système audiovisuel de communication. Ce qui appelle l'audace de remettre en cause les définitions d'un monopole défunt que nous avons reçues d'un lointain cousinage. Cet héritage n'est d'ailleurs plus « gérable ». Il y a eu Radio-P.T.T. et il y a eu le poste à galène. Voici la fibre optique, la télévision numérique, le disque digital, la télématique et le satellite de télédiffusion directe.

Lorsque le droit ignore le fait, la réalité l'emporte. Les règles de la société ne résistent pas davantage aux mouvements de fond qui la traversent. L'aspiration individuelle et collective à d'autres modes d'échange a acquis aujourd'hui une force révolutionnaire. D'autant plus puissante qu'elle s'affirme hors de nos frontières et y trouve satisfaction.

A l'attitude frileuse qui a jusqu'ici prévalu, il est temps de substituer le réalisme et la volonté qui inventent. Ceux qui sont tentés de s'attarder devraient songer qu'avec ou sans leur accord les Français auront accès, avant la fin de la décennie où nous sommes entrés, à une dizaine au moins de programmes. Il est plus sage de prendre conscience et mesure de cette prolifération inéluctable. De s'en réjouir comme d'un progrès, plutôt de que s'en plaindre comme d'une perte de puissance. D'en prévoir l'organisation plutôt que d'en subir l'anarchie.

Loin de renoncer dans ce débat majeur à leurs responsabilités, les pouvoirs publics doivent au contraire les assumer pleinement.

∴

La construction juridique, tout à fait originale, qui sera présentée au Parlement dès avril le permettra. Elle proposera une conception neuve : celle d'un espace physique de la communication considéré comme appartenant au domaine public mais susceptible d'être affecté à des usages divers.

L'utilisation d'une portion de cet espace – mais d'une portion seulement – sera prioritairement attribuée au service public de la radio-télévision. L'utilisation des fractions restant disponibles de ce domaine pourra désormais être autorisée ou concédée à d'autres programmateurs, de droit public, de droit privé ou de statut mixte. Il pourra être ainsi procédé soit à des répartitions de fréquences, soit à des répartitions de temps d'utilisation de la même fréquence.

Ces nouvelles règles vaudront pour l'ensemble des moyens de communications existants et à venir : réseaux hertziens, réseaux câblés, canaux de satellites... Les moyens d'exploitation de ce domaine-espace resteront soumis à l'autorité de l'établissement public de diffusion, qui en assurera, selon les cas, la conception, la réalisation, la régie – et toujours le contrôle technique.

Le grand angle ouvert sur cette géométrie variable de la communication suppose et impose l'existence d'un lieu de référence. Avant ou ailleurs, jadis ou maintenant, l'institution et les méthodes en cours avaient fonction de censure, clandestine ou avouée. Rupture là aussi. Il s'agit de mettre en place une haute autorité, constituée en magistrature indépendante, à l'exemple de pays voisins qui en ont fait l'expérience réussie. Mais l'organisme n'est pas encore né, il est à peine conçu que déjà sa légitimité se trouve contestée. Pourtant, il procède par sa composition, du suffrage universel et des plus hautes instances juridictionnelles de la nation : le président de la République, les Présidents des deux Assemblées parlementaires, le Conseil d'État et la Cour des comptes. Il sera donc l'émanation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Si ce ne sont ses origines que l'on récuse, ce sont ses compétences. La haute autorité n'aura pourtant pas, dans l'esprit de la loi, à faire le droit. Mais elle aura mission de le dire et de veiller à son application.

On retrouve ici le conflit de pouvoirs déjà évoqué. Si, entre le pouvoir d'État et le pouvoir des *médias*, l'arbitrage d'un juge est refusé, le plus puissant continuera à rendre sa justice et la démocratie continuera à perdre tous les procès. Et tandis que les plaideurs se disputeront les coquilles, des commerçants malins se partageront les fruits. Car l'enjeu véritable est bien là : le besoin d'une nouvelle communication existe. On l'a heureusement rencontré. Si le service public n'y savait répondre, il se trouveraient des marchands heureux d'y satisfaire.

∴

Bien sûr, la loi ne dira pas tout : sur le chantier qu'elle ouvrira, il restera beaucoup à faire qu'il faudra d'abord imaginer. D'autres dispositions à intervenir dans les textes réglementaires devront ainsi organiser l'accès des jeunes à ces réseaux et à ces nouveaux *médias* ; donner – et d'une façon qui ne soit pas symbolique – toute sa place à l'audiovisuel et à son enseignement, pratique et théorique, à l'école, au lycée, à l'université ; donner à la recherche fondamentale le cadre et les moyens qui lui sont nécessaires pour investir ce champ où la France, d'ailleurs, s'est illustrée par une tradition ancienne avec des noms aussi prestigieux que ceux de Marrey, Méliès et plus près de nous, d'Abel Gance, à qui l'Américain Coppolla, promoteur en son pays des nouvelles techniques de l'image, rendait tout récemment hommage, et ce n'est pas un hasard.

L'avenir de l'audiovisuel passe par ces voies. La communication a ceci de commun avec la liberté qu'elle porte toujours le visage de la jeunesse et semble chaque jour à réinventer.

GEORGES FILLIOUD.

M. Jean Lefèvre quitte TF 1

M. Jean Lefèvre, ancien présentateur du journal télévisé de la première chaîne, a annoncé qu'il quittait TF 1 en raison de sa *« mise à l'écart systématique »* depuis l'automne dernier. *« Bien que confirmé comme présentateur, je ne paraissais plus à l'écran »*, a déclaré M. Jean Lefèvre, *« et les différentes solutions proposées ne correspondaient en rien à mon contrat »*. Pour lui, cette situation *« devait fatalement conduire à une rupture de contrat, d'autant qu'elle s'accompagnait d'une privation quasi totale de (ses) moyens de travail »*. *« Ainsi se termine une collaboration de près de trente ans avec les différents organismes de radio et de télévision »*, ajoute M. Jean Lefèvre, qui précise que l'attitude de la direction est *« officiellement fondée sur la nécessité de changement mais que la politique n'y est pas étrangère »*.

M. Jean Lefèvre pourrait voir prochainement prendre la direction de la radio privée mise en place par *l'Express*.

[Né en 1928, M. Jean Lefèvre, licencié ès lettres, débute dans le journalisme à Radio-Maroc en 1948. Il est le premier titulaire, en 1956, du nouveau bureau de la R.T.F. à Rabat, qu'il dirige jusqu'en 1960, en même temps qu'il est correspondant du *Monde* au Maroc. En 1960, de retour à Paris, il crée l'émission « Inter-Actualités », avec Mme Jacqueline Baudrier. En 1962, il est chargé de mettre en place les structures de Radio-Alger. De 1962 à 1966, il est délégué du directeur général pour le Moyen-Orient de l'O.R.T.F. à Beyrouth, puis il est successivement directeur de la station régionale de Strasbourg de 1966 à 1969, correspondant à Londres pour la première chaîne de télévision, correspondant à Washington pour la deuxième, pour être enfin directeur de l'information à Radio-France, de 1977 à 1979, avant d'être nommé début février 1981, présentateur du journal télévisé de 20 heures sur TF 1, succédant à M. Roger Gicquel. Il figurait encore comme présentateur dans l'organigramme de la rédaction modifié à la rentrée 1981, mais il n'est jamais reparu à l'écran depuis lors.]

Les syndicats sont informés des décisions définitives

Les syndicats sont, ce jeudi 11 mars, reçus par M. Georges Fillioud, ministre de la communication, qui doit leur présenter la réforme de l'audiovisuel telle qu'elle devrait ressortir pour l'essentiel du projet de loi. La base même de la réforme est contestée par les syndicats : le principe de la haute autorité, le maintien de l'autonomie des différentes sociétés dans le cadre du service public. Deux points sur lesquels il ne saurait être question pour le gouvernement de revenir. Peu d'éléments nouveaux devaient être apportés ce jeudi par M. Georges Fillioud. Quelques précisions cependant : l'introduction, d'une part, de la redevance dans les ressources de la Société française de production afin de lui assurer une autonomie financière et une capacité d'investissement.

Enfin, le conseil national de la communication audiovisuelle sera composé de cinquante-six membres nommés pour trois ans. Les comités régionaux seront composés selon le même schéma que le conseil national avec quarante-huit membres : les organisations professionnelles, les associations culturelles et d'éducation populaire, les associations familiales et sociales, les travailleurs permanents et intermittents de l'audiovisuel, y seront notamment représentés.

Grève à Radio-Monte-Carlo

« Micro ouvert », émission quotidienne sur Radio-Monte-Carlo de Marie-Christiane Courtioux, n'a pas été diffusée ce jeudi matin 11 mars. La section du syndicat monégasque de l'audiovisuel a lancé un mot d'ordre de grève générale de deux heures (de 10 h à midi) sur l'ensemble des fréquences GO, FM et ondes moyennes, interrompant ainsi tous les programmes (sauf l'international).

Pour le syndicat, il s'agit surtout d'un avertissement. D'accord pour *« prendre en compte une nouvelle définition de la radio »*, le personnel de Monaco veut conserver sa part de décision dans le changement amorcé depuis plusieurs mois par le nouveau directeur, M. Jean-Claude Héberlé (*le Monde* du 11 mars). Selon M. Roger Benati, responsable du syndicat, on assiste à *« une tendance de glissement très nette des pouvoirs de décision de Monaco sur Paris. »*.

Cette situation, qu'ils ont déjà connue avec d'autres directions, aggravée par le contentieux qui oppose depuis toujours les deux centres, est dénoncées depuis six mois au travers de motions et de télégrammes envoyés à la direction générale ainsi qu'aux hautes instances de tutelle. *« La limite a été atteinte de ce qu'il est possible d'admettre sans que la situation devienne irréversible et compromette l'avenir de la station et de son personnel »*, déclare aujourd'hui le syndicat monégasque de l'audiovisuel, dont le mot d'ordre de grève a été lancé en même temps que celui de l'Union des syndicats de Monaco à l'ensemble des salariés de la principauté pour des problèmes généraux de travail.

● *L'émission dominicale « Toute une vie dans un dimanche »*, que présente Patrick Sabatier sur TF 1, changera de formule et de titre à partir du 11 avril. Programmée de 14 h 10 à 19 heures, avec une interruption d'une heure cinquante pour un magazine sportif, l'émission était jugée trop longue par les responsables de la chaîne. M. Sabatier a accepté, après discussions, de la réduire à soixante-quinze minutes. Il en fera, dit-il, *« un grand show »*, et il contredit ainsi les rumeurs qui circulaient depuis deux jours sur son éventuel départ de la chaîne.

Le dimanche après-midi de TF 1 se présentera donc ainsi : 14 h 15, l'émission de Patrick Sabatier ; 15 h 30, « Sports-Dimanche », suivie d'un dessin animé ; 18 heures, une série française ou étrangère ; 19 heures, « Pleins Feux », de José Artur.

Jeudi 11 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Colomba.
Réal. : G. Battiato, avec A. Canovas, A. Cuny, E. Pozzi...
Adaptée de Prosper Mérimée, l'affaire corse d'honneur et de vengeance devient ici moins forte d'avoir été enjolivée. De bons interprètes néanmoins.

22 h Document : la Terre en héritage.
L'or et le sel : pouvoir et magie.
Un inventaire très bien documenté mais didactique des matières premières du globe.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Situation 82.
De P. Dumayet et L. Barrère.
Les médecins malades de la médecine.

21 h 40 Sport : Patinage artistique.
Championnats du monde (et à 23 h 30).

22 h 45 Magazine : Les enfants du rock.
Avec les groupes Madness et Opposition.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : « Poussière d'étoile ».
Film italien d'A. Sordi (1973), avec A. Sordi, M. Vitti, J.-P. Law, E. Faieta, W. Osiris, C. Dapporto.
Un cabotin hâbleur et sa troupe minable partent de Rome, en 1943, pour une tournée dans les Abruzzes. Mais les alliés ont débarqué et les comédiens sont pris dans les remous de la guerre, avant de connaître un triomphe éphémère devant les soldats américains.
Comédie satirique sur les compagnies théâtrales ambulantes, typiquement italiennes. Malheureusement, Alberto Sordi n'a assuré la réalisation de ce film – inédit en France – que pour se mettre en valeur. Il use et abuse de gros effets, ainsi que sa partenaire, Monica Vitti.

21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : Les anémies.
20 h, **La Radio Suisse Romande présente** : Tom Paine, de P. Foster.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Les ports.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** : Radio-Jérusalem : « Esther », oratorio de Haendel par les chœurs du kibboutz de Ha'artzi, chef des chœurs : A. Charloff, les Chœurs Emek Hefer, chef des chœurs : M. Shavit ; et l'Orchestre symphonique de l'Iba. Dir. G. Bertini, sol. J. Gomez, soprano, M. Zakaï, contralto, N. Jenkins, ténor, P. Savdige, baryton.
23 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Studio de recherche radiophonique : Œuvres de Ellberger ; 0 h 5, Mare Nostrum, œuvres de Grossi, Bizet, Milhaud.

Vendredi 12 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Télévision scolaire.
Eveil à dominante sciences sociales.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Le corps en question.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Colomba.
Réalisation G. Battiato, avec A. Canovas, A. Cuny et E. Pozzi (deuxième partie).
Dans une atmosphère tendue d'un village corse la sombre Colomba ne renonce pas à son obsession de vengeance. Que fera Orso, son frère ?
22 h 10 Patinage artistique.
Championnats du monde.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Être musulman aujourd'hui.
15 h Série : Super Jaimie.
Rendez-vous en haute mer.
15 h 50 Magazine : Un temps pour tout.
De J.-P. Spiero.
L'artisanat d'art ; Chanson à histoire ; Potion magique ; Temps de vivre ; Pages pratiques.
16 h 45 Série documentaire : La Renaissance.
Espagne : la reconquête et la conquête, réal. R. Darbois.
La conquête du Mexique après la découverte de l'Amérique : la civilisation chrétienne remplace celle des Aztèques.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le chef de famille.
Le songe d'une nuit d'été. Réalisation N. Companeez. Avec E. Feuillère, P. Dux, F. Ardant...
On est en vacances, dans une maison-mémoire où les personnages ravissants de Nina Companeez fêtent l'anniversaire d'Isa : ambiance légère, frivole.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Attention à la marche... de l'histoire. Avec Cl. et J. Broyelle (*les Illusions retrouvées*) ; J. Daniel (*« le Nouvel Observateur », témoin de l'histoire*) ; E. Le Roy Ladurie (*Paris-Montpellier, P.C.-P.S.U., 1945-1963*) ; A. Finkielkraut (*l'Avenir d'une négation*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle l'U.R.S.S. insolite) : les Trois de la rue Michenskaïa.
Film soviétique d'A. Room (1927). Avec N. Balatov, I. Semionova, V. Vogel, L. Yourenev (Muet - N.).
Dans les années 20, à Moscou, un couple vit dans une petite chambre en sous-sol. Le mari héberge un ancien camarade de guerre qui se met à courtiser sa femme et prend sa place. Les conséquences de la crise du logement sur les relations sexuelles. Un ton original dans le cinéma soviétique de l'époque. Réalisme intimiste de la mise en scène. Vérité sociale de la fin de la période de reconstruction, dite de la N.E.P. (passage au socialisme, par le libéralisme économique).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h D'un soleil à l'autre.
Une émission de J.-C. Wideman.
A l'occasion de la Semaine internationale de l'agriculture.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles : Vive le volley ; Des livres pour nous ; l'informatique.
18 h 55 Tribune libre.
Entreprises de taille humaine, industrielle et commerciale (ETHIC).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Ulysse contre Ulysse.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le nouveau vendredi.
L'or blanc de la Taïga. Réalisation Pierre Babey.
Sur le plus grand chantier du monde, dans le grand nord québécois, vivent et travaillent ensemble 18 000 personnes, coupées du monde extérieur, et attirées par les salaires élevés, rançon d'un travail inhumain.
21 h 30 Jacques Faizant ou l'œil à la main.
Une émission de J.-D. Verhaegue.
Réalisation E. Moatino.
A la rencontre du dessinateur du Figaro *qui a créé depuis 1945 près de 26 000 dessins humoristiques.*
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : « L'impossible M. Bierce », avec C. Lesparre.
11 h 2, **Instruments rares** : le piano forte (J. Demus interprète Schubert).
12 h 5, **Agora** : Le message actuel de la philosophie de l'Inde, avec G. Vallin.
12 h 45, **Panorama** : Avec M. Winock.
13 h 30, **Musiques extra-européennes** : Musique instrumentale à Java.
14 h, **Sons** : Java.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Musique pour caméléons », de T. Capote.
14 h 47, **Les inconnus de l'histoire** : Agostino Chigi.
15 h 50, **Contact.**
16 h, **Pouvoirs de la musique** : « La vera storia », à la Scala de Milan.
18 h 30, **Feuilleton** : « la Cloche d'Islande », d'après H. K. Laxness.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : le Soleil.
20 h, **Relecture** : Eugène Delacroix.
21 h 30, **Black and Blue** : Nouvelles brésiliennes, avec F. Pagès.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Les ports.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui** : Le disque, une affaire qui tourne..., œuvres de Stravinski, Holst, Copland ; 10 h, Un document introuvable, œuvres de J.-S. Bach ; 11 h, Un jeune producteur, avec J. Fraser, Menuhin et Grappelli.
12 h, **Equivalences** : Œuvres de Scarlatti, Beethoven, Debussy.
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : Œuvres de Beethoven, Hummel, Konietzny, avec C. Schneider, mandoline.
14 h 4, **Boîte à musique** : Œuvres de Telemann, Savouret.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **D'une oreille à l'autre** : Œuvres de Elgar, Clément, Berlioz.
17 h 2, **L'histoire de la musique** : La philosophie musicale du Moyen Age.
18 h 30, **Studio-concert** (en direct du Studio 106) Œuvres de Frescobaldi, Gabrieli, Geminiani, Scarlatti, Vivaldi ; avec T. Koopman, clavecin, C. Coin, violoncelle.
19 h 38, **Jazz** : Le clavier bien rythmé.
20 h, **Concert** (en direct de Stuttgart) : « Miserac » de Hartmann, « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » de Liszt, « Symphonie n° 2 » de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, sol. E. Ax, piano, dir. U. Segal.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Coup d'œil sur les concertos de piano de Beethoven ; 23 h 5, Ecrans, l'âge d'or de la Comédie musicale américaine filmée (première partie) ; 0 h 5, Musiques traditionnelles, musique soufi.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 11 MARS

– *M. André Lajoinie*, secrétaire du comité central du P.C., responsable des questions agricoles, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est invité sur Europe 1, à 19 h 15.

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., est reçu au journal de FR 3, à 21 h 55.

VENDREDI 12 MARS

– *MM. Guy Hermier*, membre du bureau politique du P.C. et député des Bouches-du-Rhône, et *Bernard Stasi*, président délégué du C.D.S., participent au « Grand débat » de R.M.C., à 12 h 45.

– *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., est invité sur Europe 1, à 19 h 15.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
MEMBRE DU GROUPE A.B.N.
RECHERCHE POUR L'UNE DE SES AGENCES PARISIENNES

UN DEMARCHEUR
(23 ans minimum)

pour une Clientèle de Dépôts (Particuliers, Commerçants et Professions libérales).

Titulaire au minimum du B.P. de Banque.

— L'expérience du poste et le goût pour la démarche sont indispensables.

— La classification et la rémunération seront fonction de l'expérience précédemment acquise.

— Ce poste devrait déboucher à terme sur des fonctions plus larges au sein de la Banque.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur C.V. et prétentions à Banque N.S.M. - Section Recrutement - B.P. 466.08 75366 PARIS CEDEX 08.

CONTESSE

THOMSON-BRANDT
Branche Brandt Armements
recrute dès à présent pour sa Direction des Etudes et du Développement

plusieurs ingénieurs diplômés(ées)

ENSTA - ECP - ECL - ESE - ENSERG - ENSAE - ENSAM - ENSMA - ESPCI

Débutants ou première expérience d'application, pour conception, essais, industrialisation dans des nouveaux programmes d'Armements aéronautiques et de missiles.

Lieu de travail :
SAINT-DENIS (93) ou LA FERTE SAINT-AUBIN (45)

Ecrire à Monsieur PERRIN, Directeur du Personnel
52, Champs Elysées - 75008 PARIS.

CONTESSE



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST
recherche
pour leur confier des études de haut niveau

INGENIEURS SYSTEMES Grande Ecole

Leur mission s'exercera :
- sur des équipements associant l'électronique analogique, digitale, l'optique et la mécanique.
- sur l'ensemble des techniques liées au fonctionnement propre des équipements et à leur utilisation
- sur l'optimisation des produits nouveaux.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes
94450 LIMEIL BREVANNES.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
(250 personnes)
recherche pour les domaines d'activités suivants :
- Réalisation d'installations clés en main en France et à l'étranger.
- Ingénierie de sécurité (sécurité des systèmes - études de sécurité).
- Calculs des structures de bâtiments adaptés à des risques particuliers.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(Centrale, Mines, ENSAM)

JEUNES INGÉNIEURS
(ESIM, INSA, ESTP, ENSI Chimie, ENSI Génie chimique)

TECHNICIENS
Pour études générales d'installations (BTS, DUT)

UN (E) DOCUMENTALISTE
(DUT, BTS Chimie)

Lieu de travail : PARIS (12e)

Envoyer C.V. (lettre manuscrite) et photo sous le nº 27214, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PUBLICITÉ PRESSE
Quartier CHAMPS-ÉLYSÉES
recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Jeune, dynamique, bonne culture générale, 2 ans d'expérience, disponible, esprit d'initiative et d'équipe.

Envoyer curric. vitae, photo et prétentions sous nº 828 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

COMITÉ D'ACCUEIL
FONDATION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
recherche

ANGLICISTES GERMANISTES HISPANISANTS

PROFESSEURS OU ÉTUDIANTS 24 ANS MINIMUM
Résidant région parisienne. Bonne connaissance du pays souhaitée, pour encadrement, séjours linguistiques : ANGLETERRE, ALLEMAGNE, ESPAGNE, ÉTÉ 1982.
Pr obtenir dossiers candidatures écrire : Comité d'Accueil, Tour Palatino, 17, av. de Choisy, 75643 Paris Cedex 13 - 584-12-55.

E.T.T. recherche

ANALYSTES

PROGRAMMEURS Hommes sur IBM 34 — GAP II expérimentés. Poste immédia.

Se présenter :
EXPRESS SECRÉTARIAT
15, rue du Fg-Montmartre, Paris, 9e Tél. 523-34-40.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
recherche pour ses bureaux à CLICHY (92)

JEUNE LICENCIÉ (E)
en Droit ou

RÉDACTEUR (TRICE)

Niveau Bac minimum, ayant expérience en contentieux recouvrement de prime.

Ecr. avec C.V. et prétention à L.T.P. ss Nº 4843, 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

INSTITUT D'ÉTUDES
recherche

CODIFICATEURS (TRICES)

Pour 3/4 mois.
Niveau licence. Bonne connaissance de l'anglais.
Env. C.V. + photo obligatoires à ANNE ROBIN.
8 Bis, rue de Rouvray.
92200 NEUILLY.

Cherche

SECRÉTAIRE INSRTUMENTISTE

plusieurs années expérience et références exigées pour assister neurochirurgien. Voiture indispensable.
Polyclinique d'Orgemont
48, r. d'Orgemont 95100 Argenteuil. Tél. 982-09-85.

Société Electronique banlieue Sud-Est recherche

ACHETEUR et ACHETEUR PRINCIPAL

Ecrire S/Nº 8455 à P.M.P.
39, r. de l'Arcade 75008 PARIS.

Société Électronique Banlieue Sud-Est PARIS, rech.
TECHNICIEN SUPÉRIEUR INGÉNIEUR- ÉLECTRONICIEN
pr B.E. électronique marine connaiss. micro processeur exigées. Ecrir. S/Nº 8456 à PMP 39, r. de l'Arcade 75008 PARIS.

BANQUE PRIVÉE PARIS
souhaite renforcer son département commerce extérieur et recherche

1 GRADÉ(E)
CLASSE II

connaissant le montage des crédits acheteurs, ayant un bon niveau d'anglais. Importants avantages sociaux. Horaire variable.
Adr. C.V. à MS BOTHOREL, 40, rue de la Division-du-Général-Leclerc, 94250 GENTILLY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche :

INGÉNIEURS
ÉLECTRONICIENS

Gdes Ecoles avec log. et réel. Écrire avec C.V. à A.M.P. s/réf. nº 4338/MS
40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

COLLABORATEUR standing
Ecr. M. Grant, 148 r. St-Honoré, Paris (1er), qui transmettra.

Jeune ingénieur
1 à 2 ans d'expér. en informatique
120 000 F +

Notre société est la filiale d'un très grand groupe français de dimension internationale. Nous connaissons, grâce à la qualité de nos interventions et de nos collaborateurs une forte expansion.

Pour développer des systèmes télématiques, nous recherchons un **JEUNE ANALYSTE PROGRAMMATEUR** ayant impérativement la connaissance de **L'ASSEMBLEUR IBM ET DU TEMPS RÉEL.**

De formation supérieure, (Ingénieur, IUT ou équivalent...), le candidat devra avoir une expérience d'au moins 1 à 2 ans dans une société informatique (Constructeur ou SSCI).

Pour un élément de valeur, la taille du groupe autorise de bonnes perspectives de carrière.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous la référence M 22/02 à notre Conseil.

ORECI 13, rue de Castellane 75008 PARIS

MEDIA BA

emplois régionaux

elf aquitaine

RECHERCHE POUR LA DIRECTION DES EXPLOITATIONS DE LACQ (64)

INGENIEUR FABRICATION

PROFIL :
- Grandes écoles polyvalentes (CENTRALE, MINES ...).
- Formation complémentaire éventuelle ENSPM raffinage.
- Goût pour le commandement et le travail en équipe.
- Débutant ou quelques années d'expérience.

Affectation initiale Sud-Ouest, aptitude expatriation.

MISSION :
- Suivi de performances et études d'améliorations sur unités existantes dans les domaines de la chimie et du raffinage.
- Selon aptitude et expérience, évolution envisagée vers un poste de Responsable de Fabrication.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 27473 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement Tour 12.04, 26, avenue des Lilas 64018 PAU Cedex.

CONTESSE

ÉTABLISSEMENT D'ÉTUDES DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
recherche pour poste à pourvoir rapidement :

UN INGÉNIEUR NUMÉRICIEN

ayant des connaissances en écoulement des fluides et résistance des matériaux pour occuper un poste technique au sein de l'équipe chargée des études et essais de durcissement de matériels aux effets de choc et de souffle et aux effets thermiques engendrés par des explosions.

Description du poste :
— Mise au point ou adaptation des codes numériques permettant de réaliser des calculs d'écoulements pour la définition de moyens de simulation des effets thermiques engendrés par des explosions.
— Mise au point ou adaptation de codes numériques permettant le calcul du comportement dynamique des structures soumises aux effets de choc et de souffle et aux effets combinés souffle — thermique.
— Simulation de cas partic.

Qualités requises :
— Esprit réfl. goût du trav. en équipe et sens des respons.

Formation souhaitée : DEA — Anglais lu et parlé.

Envoyer lettre de candidature et C.V. à M. le Directeur du Centre d'Études de Gramat 46500 GRAMAT, en rappel. la référ. suivante :10-01.

ÉTABLISSEMENT D'ÉTUDES De la RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
Le centre d'Études de Gramat (Lot)
recherche :

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Solides connaissances en électromagnétisme, formation ou bonne expérience de numéricien, connaissance et pratique d'un langage tel que Fortran indispensables.

Sera chargé de : — développer et mettre au point méthodes de calcul des effets de champs électromagnétiques impulsionnels sur lignes, antennes ou éléments de structures des installations

— participer à des essais, estimations numériques préliminaires et analyse des résultats.

Doctorat 3e cycle ou Docteur ingénieur.

Nationalité Française. — Salaire annuel brut 85.000 à 92.000 F (débutant).

Adr. lettre de candidature et C.V. à M. Le Directeur du Centre d'Études de Gramat 46500 — en rappelant la réf. 04-03.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

RECRUTONS
POUR LE QATAR
DES INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

En maintenance de missiles et équipements d'avions.
Anglais exigé

Si intéressé, appeler le 551-90-71 poste 42 ou 85 de 9 h à 14 h.

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE ET FISCAL
recherche pour Basse-Normandie

UN FISCALISTE confirmé

Expérience minimum 4 ans.
— soit dans l'administration fiscale,
— soit dans un cabinet conseil fiscal,
— soit dans les services d'une grande entreprise.

Possibilité de situation évolutive.

Ecrire sous réf. 3298 à INTER P.A. — BP 608 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ENGINEERING
région PARISIENNE CERGY-PONTOISE
recherche d'urgence

UN INGÉNIEUR A.M.

ou équivalent pour étude de projets dans domaines nucléaires et encadrement du personnel dessinateur
5 ans d'expérience souhaités.

2 INGÉNIEURS EN GÉNIE CHIMIQUE

connaissant circuits centrales nucléaires
3 à 5 ans d'expér. souhaités.

Env. C.V. + photo et prét. sous nº 27.124 à CONTESSE Publ., 20 avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

propositions diverses

Pour connaître les possibilités d'emplois à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe) demandez notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cédex 09 (documentation grat.).

Les possibilités d'emploi outre-mer, étranger. Numéro spécial de MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F t.t.c. m² - 658-81-12.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend LANCIA BETA 1800 Berline 1977, moteur 40.000 km, exc. état. Px Argus. Tél. à part. 18 h. : 531-70-75.

Particulier vend Toyota Corolla break 1978, auto-radio, freins refaits, pneus neufs. Carnet d'entretien à disposition. Prix 11.000 F. Tél. 488-78-96.

formation professionnelle

FORMATIQUE
Institut National Supérieur d'Informatique Appliquée forme
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Hauts salaires
EMPLOI ASSURÉ
1, rue de Choiseul, 75002
296-65-08

capitaux propositions commerciales

Compagnie suisse distribuant livres recherche partenaires financiers pour créat. à Paris libr. anglo-américaine.
Ecr. s/nº 2.400, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

travail à domicile

J.F., possédant machine électrique ch. TRAVAUX DACTYLO A DOMICILE (manuscrits, etc.). Tél. 228-02-91.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune diplômée, 25 ans, maîtrise de Sciences économ. complétée par une spécialisation de 3e cycle en économie de la santé, étudierait toute offre d'emploi.
Ecr. s/nº 6.287 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Autodidacte directeur libre-service de gros, 70 employés, étudierait toutes propositions France ou étranger, même contrat déterminé. Tél. : 523-28-00.

J.H., 28 ans, licence droit, expérience notariat et distribution cherche emploi secteur indifférent. Étudiera toutes propositions.
Ecr. s/nº 2.410 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

OPÉRATRICE LINOTHERM. 6 ans expérience, libre rapidement, cherche emploi stable.
Ecr. s/nº 6.269 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

Grd Boulev. Prix : 110.900 F. Petit stud. rén., calme. Jeudi, vendredi. 14 h./17 h., s/place. 5, r. St-Marc - Tél. : 233-62-46.

3e arrdt

MARAIS
Pierre de taille XVIIe, très belles surfaces de 50 et 35 m². A amén., Poss. dupl. 272-40-19.

MARAIS studio caractère, 1er ét. s/rue, belles poutres, bas prix vu urgence. 526-00-35.

5e arrdt

PANTHÉON Immeuble 17e 3 pièces 85 m², boiseries, cheminées, soleil. 589-49-34.

Luxueuse rénovation 4, rue du Pot-de-Fer restent 3 et 4 pièces. Visite sur R.-V. HAMPTON & SONS, tél. 737-33-60 de 11 h à 19 h.

JARDIN DES PLANTES
Construct. GD LUXE en cours
LE POLIVEAU
Du 2 au 5 Pièces et DUPLEX. Du vendredi au lundi 11-19 h
1 et 3, RUE POLIVEAU
Renseignements tél. 267-37-37

VAL-DE-GRACE
Original duplex, séjour, 2 chambres, cuisine, bains, balcon, plein soleil. Tél. 325-63-61.

QUARTIER MAUBERT
Je propose dans bel immeuble XVIIIe 150 m² AMÉNAGÉS AUTOUR D'UN PATIO au rez-de-ch., charme et caractère d'une MAISON DE CAMPAGNE, poutres apparentes, cheminées. Profession libérale autorisée. VISITE CE SAMEDI SUR R.-V., SERGE KAYSER, 329-60-60.

LINNÉ - JUSSIEU
2 PIÈCES tout confort
refait à neuf. 354-42-70.

JUSSIEU. Jardin des Plantes. 2-3 pièces, 46 m², 3e étage sur cour, calme, clair, tout confort, cheminée, 390.000 F. 587-37-11 après 19 heures.

6e arrdt

146 R. DE RENNES près FNAC, 3 p., PROF. LIBÉR., 625.000. Jeudi/Vendredi 14/17 h.

RUE DE TOURNON. 90 m², séj. + chbre très bel imm. GARBI - 567-22-88.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
4 PIÈCES, 6 FENÊTRES SUD imm., luxueuse rénov., asc., 1.200.000 F+park. 563-88-09.

8e arrdt

UNIQUE
ÉLYSÉES ST-HONORÉ
JARDIN 250 m²
Appart. de charme 180 m².
EXCLUSIVITÉ
FRANK ARTHUR - 562-01-69.

CHAMPS-ÉLYSÉES - Charmant STUDIO CALME, CLAIR. Px 280.000 F - 727-84-76.

ALMA 48 m²
Luxueux pied-à-terre, parfait état - 567-22-88.

9e arrdt

Pl. F.-LISZT, charmant 4 pces de caract., ent., cuis., w.-c., bains. sol. calme. Except. 878-41-65.

Notre-Dame-de-Lorette, 3 p. 70 m², 4e ét. s/ asc. Bon état. PRIX : 612.000 F. SPACIM - 522-95-32.

Près NOTRE-DAME-LORETTE 9, RUE CHORON
Imm. p. de t., 5e ét., asc., balc.
BEAU 4 PCES, 100 m²
Grand confort, ravissant, clair, 1.100.000 F VERNEL. 526-01-50. S/place, samedi 14 h à 19 h.

10e arrdt

PORTE SAINT-MARTIN. Sous-sol voûté sec pour artiste atel., etc., 52.000 F + pet. studio 60.000 F. Propr. 271-01-79.

11e arrdt

MÉTRO NATION
LES ARCADES DE LA NATION
115, RUE DE MONTREUIL
dans luxueux petit immeuble de quatre étages ayant seulement
30 APPARTEMENTS
du studio au 2, 3, 4-5 pièces. Pour renseignements et vente
321-47-93

VOLTAIRE-NATION
2 P., cuisine, W.C., débarras, possibilité bains, imm. pierre de taille. 240.000 F. 526-54-61.

PARMENTIER - Imm. 74, 4 p. 107 m² + 13 m² balc., dble liv., 2 chbres, 3e ét., asc., park. 830.000. Apr. 19 h : 806-68-48.

12e arrdt

PROCHE DU BOIS DE VINCENNES
A 300 m Mo Porte-de-Charenton
6, rue des Jardiniers
dans immeuble neuf très beaux 4 pièces 98 m² + balcon
Prix : 905.000 F.
Habitables immédiatement
Visites sur rendez-vous
577-51-64
ou 321-47-93

PRÈS PLACE NATION
Plein soleil, entrée, séjour, 3 ch., cuisine, W.C., salle de bains, asc. 660.000 F. 345-82-72.

13e arrdt

Pl. d'Italie part. vend EXCEPTIONNEL DUPLEX 160 m², ét. élevé, calme, soleil, park. 1.250.000. 272-25-96.

CITÉ FLORALE
MAISON PARTICULIÈRE
environnement de verdure
CALME ABSOLU. 100 m² environ sur trois niveaux. Living, salle à manger, 2 chambres, cuisine équipée, poutres, cheminée, toiture vitrée.
PARFAIT ÉTAT
1.300.000 F. 227-93-30

Mo PORTE-D'ITALIE
OFFRE PROMOTIONNELLE valable jusqu'au 1-4-1982
3 pièces ...... 494.000 F
4 pièces ...... 611.000 F
5 pièces ...... 733.000 F
PRÊTS CONVENTIONNÉS
sur place ce jour et demain de 14 à 19 h, samedi et dimanche de 11 à 13 h et de 14 à 19 h.
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès
GENTILLY
tél. 546-07-73 ou 723-72-00.

RUE CHARLES-FOURRIER
Beau 3 pces. 75 m², vue dégagée, soleil, parking, 322-25-40.

14e arrdt

DENFERT - ÉMILE-DUBOIS
VUE TOUT PARIS
Duplex, 160 m², 354-95-10.

ALÉSIA
8e étage, ascenseur, très clair, 5 pces, tt confort, 543-29-29.

Part. vd maison particulière, charme et calme, 110 m², 4 p., living, 3 chbres, cuis. équipée, cave, courette avec barbecue. Excellent état. 1.200.000 F. Téléphone : 542-41-85.

EDGAR-QUINET (prox.)
Ravissant petit 3 pces dans petit imm. joliment restauré, 322-25-40.

15e arrdt

CROIX-NIVERT - Studette caractère équipée, tout confort, 1er ét. Prix 95.000 F. tél. 526-00-35.

Village Suisse, très bel appartement 2 P. 45 m², 682.000 F. SPACIM, tél. 522-95-32.

Mo Volontaires - Appartement 3-4 pièces 75 m², bien agencé, parking, cave. Prix 900.000 F. SPACIM tél. : 522-95-32.

15e Studio et appartement 2 pièces occupés, très bel immeuble. Tél. 566-02-65.

Mo Lourmel, 4 P. 90 m², 7e ét., immeuble grand standing. Prix 1.100.000 F. SPACIM 522-95-32

PONT MIRABEAU
PLEIN SUD 4 pièces 85 m², bains, W.C., chauff. cent. imm., ascenseur. RAVALÉ A RÉNOVER. 735.000 F + serv. 577-96-85.

730.000 F METRO PASTEUR
Part. vd 3-4 pces, 80 m², tt cft. 734-15-80, ap. 18 h ou w.-e.

Mo FÉLIX-FAURE 2-3 pièces, immeuble 1925 bon standing, 2e étage, ascenseur. 545.000 F. Tél. 587-50-08.

17e arrdt

45, AVENUE DE VILLIERS
MÉTRO MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE
Anciens ateliers artistes restructurés en
DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2, 4 et 5 PIÈCES
+ quelques STUDIOS
Luxueuses prestations. Visite jeudi et vendredi, 12 h à 18 h.

ÉTOILE
Imm. pierre de taille sur avenue
APPARTEMENT
EXCEPTIONNEL
5 P., 4e étage, grande réception
haut standing
Habitation ou professionnel
13.500 F le m²
Sinvim & Cie, 501-78-67.

MONCEAU 1er étage, app. 4 P. 100 m², tt cft, ch. bonne, caves. 1.060.000 F. S.L. 989-62-37.

18e arrdt

RUE CAULAINCOURT
Dans imm. stand., asc., 4-5 p., tout cft, cuis., salle de bains, douche, w.-c., 1.100.000 F. L'IMMOBILIA, 254-71-95.

19e arrdt

Mo DANUBE. 2 p., 50 m², style grenier dans petit immeuble, 285.000 F. SPACIM, 522-95-32.

HAUT DE PARIS
15, RUE DE ROMAINVILLE
Neuf, luxueux 2-3 pièces, studio, possib. Crédit Foncier, tél. 506-16-43 ou 205-17-85.

78-Yvelines

PARLY 2 pièces, cuisine équipée, cave, parking, jardin plein ouest. Urgent. 299.000 F. Tél. 955-00-60.

LE VÉSINET
Calme, 2' RER, appt 100 m², séj., 3 chbres, bains, douche + jardin pdvé. PRIX 700.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET, 976-05-90.

91 - Essonne

91 EVRY-COURCOURONNES, 20' Paris par aut. sud, 30' par train dir., beau 3 p., 70 m², 3e dern. ét. de résid. bois constr. 71, cuisine équipée, proxim. comm., écoles, tennis, pisc., 229.000 + 47.000 C.F. Tél. 077-89-13. h. rep.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE PRINCIPAUTÉ
Rue de l'Abreuvoir dans un petit immeuble pierre de taille de trois étages, à vendre (livraison immédiate)
TRÈS BEAUX APPARTEM. DE 3, 4 ET 6 PIÈCES SUR LUXUEUSES PRESTATIONS
577-51-64
ou 321-47-93

BON CLICHY 92, studio tt cft, soleil, calme, gde cuisine, douche, w.-c., pte blindée, cave. 130.000 F. Tél. 731-23-77.

PORTE D'ORLÉANS - Luxueux appartement 222 m² + 235 m² terrasse, 8e étage, vue panoramique. SPACIM, 522-95-32.

BOULOGNE
Immeuble 1963, confort
5 PIÈCES
102 m² + balcon.
3e étage, Bon état, libre.
Sinvim & Cie - 501-78-67

600 M MÉTRO
Dans immeuble neuf habitable 3e trimestre 1982
3 pièces 61 m² + balcon 15 m² de 503.000 F à 546.000 F + parkings

Prêts conventionnés possibles
Financement personnalisé

Appartement modèle sur place Le Rallye, 41 rue de Paris, 92 CLICHY du jeudi au lundi, de 11 à 13 h et de 14 à 19 h. Tél. 730-11-35.
SINVIM 500-72-00.

Près de PARIS-LA DÉFENSE R.E.R.
LE WILSON
9, avenue Pdt-Wilson à Puteaux du 2 pièces (50 à 51 m²) au 5 pièces (105 à 115 m²). Prêts conventionnés possibles. Financement personnalisé. Appartement modèle ouvert du jeudi au lundi.
Tél. 778-98-30
SINVIM 500-72-00.

SCEAUX CENTRE
Séjour 38 m² + 2 chambres, 2 balcons, tout confort, standing. 870.000 F. 543-29-29.

appartements ventes

ASNIÈRES MAIRIE
IMMEUBLE RÉNOVÉ
BEAU VASTE 2 PIÈCES
tout équipé, moquette, tissus.
Prix : 320.000 F.
CRÉDIT CONVENTIONNÉ.
Me voir sur place vendredi, samedi, 14 h à 18 h.
80, rue Maurice-Bokanowski.

Particulier vend PUTEAUX CENTRE 5 min. gare, appartement 75 m², bon standing, très ensoleillé, living + 2 chambres, grande entrée, cuisine, salle de bains, placards, cave, 3e étage, ascenseur. Prix : 480.000 F. Tél. 227-69-52.

PORTE DE SAINT-CLOUD
Part. vd appt excell. état, 3 ch., séj., bns, cuis. av. élém. neufs, 3 min. métro. Tél. av. 8 h 30 et ap. 20 h 606-02-22.

NEUILLY ATELIER 145 m²
5 PIÈCES + TERRASSE
45 m². Vendredi 15-18 h, 8, rue Frédéric-Passy, 550-34-00.

94 Val-de-Marne

A vendre, particulier à particulier, appartement 4 pces, proximité RER et tous commerces. Libre de suite.
Tél. le soir au : 883-28-85.

Vincennes. Dans résidence neuve, 53, av. Foch, face bois, reste un appartement 3 pces, 88,70 m² + terrasse 8 m². Balcon sur verdure. Prix 1.160.000, SPACIM, 522-95-32.

NOGENT
R.E.R. 200 m. Beau studio 31 m², 1979. Vue dégagée. Sinvim & Cie - 501-78-67.

GENTILLY
A 150 m de Paris
5 pièces, neuf, 99 m² + balcon 18 m², 780.000 F + parking. Prêts conventionnés possibles. 9, av. Galliéni. Tél. 546-23-26 ou SINVIM, 500-72-00.

Mo MAIRIE-D'IVRY
Dans immeuble ravalé parties communes refaites
DUPLEX
Plusieurs 3 et 4 pièces à partir de 246.000 F.
PRÊTS CONVENTIONNÉS.
Travaux d'aménagement à terminer. Me voir : vendredi, samedi 14-17 h 30, 1 et 1 bis, r. Louis-Rousseau.

95- Val-d'Oise

Argenteuil, prox. Colombes, F4, 88 m², bien décoré, résidence pierre de taille, 500.000 F. SPACIM, 522-95-32.

appartements achats

Pour clients sérieux. PAIE COMPTANT, APPTS. ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet. 15e. 566-00.75.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire Paris (11e), tél. 355-61-58 Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

LIBRE avenue Kennedy, 16e. Vue s/Seine, 2/3 P. 78 m², tt cft. Prix : 290.000 F + rente 5.250 F. LODEL : 355-00-44.

Gr. séj. + 3 chbres. tt cft., bel imm. pierre Mo République. 65.000 + 3.400 — Occ. couple 69-73 ans — Cruz 266-19-00.

LA FONTAINE REBEVAL
Boulevard de la Villette Paris 19e.

Vivez un quartier d'avance sur les autres

Vivre à Paris au cœur du vieux Paris, c'est vivre un quartier d'avance sur les autres. C'est ce que vous propose la Fontaine Rebeval : un immeuble de grande classe, avec terrasses, bow-windows et balcons. 85 appartements grand standing, du 2 pièces de 42 m² au 5 pièces de 112 m².

Avec la Fontaine Rebeval, vous faites du 19e un quartier peu banal. Bureau de vente : angle boulevard de la Villette/rue Rebeval 75019. Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14h à 19h samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h.
TÉL. 205.29.52.

Je désire recevoir une documentation « La Fontaine Rebeval »
Nom ....
Adresse ....
Tél. privé .... Tel. prof ....
Coupon à retourner à :
Capri 4, place Raoul-Dautry - 75015. TÉL. 321.47.93

CAPRI — LA VOLONTÉ DE BIEN CONSTRUIRE

MO 27/11 — bélier

locations non meublées offres

Paris

EXCELMANS
Dans imm. pierre de taille, stand., sup. réception triple + 3 chbres, cave, service poss., prof. libérale, entièrem. rénové.
PRINCIP - 225-98-90.

Région parisienne

FONTENAY-SOUS-BOIS (94)
PROCHE DU R.E.R.
2 pièces 53 m²
DANS PETITE RÉSIDENCE
LIBRE 1er JUIN 1982
Téléph. : 873-58-88, le soir.

locations non meublées demandes

Paris

COLLABORATEUR-JOURNAL cherche pour étudiante Grande chambre à Paris
Écr. s/no 6.268 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit — 770-88-65.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES, villas, pav. ttes banl. loyer garanti 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées offres

Province

Particulier loue mi-juin à mi-septembre villa indépendante en Bretagne, à 2 kms de Pont l'Abbé (Finistère-Sud). Cinq pièces, garage, confort moderne. La mer à 6 kms.
Téléph. : entre 18 et 21 h à Mme Mevellec (98) 87-19-88.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. 281-10-20.

hôtels particuliers

VERSAILLES — Près Château Bel Hôt. Part. XIXe siècle, 13 Pièces. Possib. usage ocial. Prix 3.250.000 F. VIMO — 951-32-70.

maisons individuelles

750 m. SNCF et RER
Maisons et duplex individualisés
5 et 6 PIÈCES
avec garage, jardin ou terrasse de 614.000 F à 715.000 F
Prêts conventionnés
A.P.L. possible
Livraison mai 82
Les Familiales
Maisons témoins sur place : Quartier du Parc à Guyancourt du jeudi au lundi, 11 à 13 h et 14 à 19 h. Tél. 044-18-60 et Sinvim — 500-72-00.

bureaux

Ventes

PONT DE SURESNES
1.400 m² et 800 m².
Superbe façade sur Seine.
Possibilité location.
GEFIC CTI
720-50-80.

Locations

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.50

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES domiciliation RM-RC, SARL à partir de 150 F. CONSTITUTION SOCIÉTÉS. Tél., Télex toute démarches C 2 E - 562-42-12.

locaux commerciaux

Société Produits Alimentaires cherche à louer entrepôt 400 m² environ. Proximité rue des Couronnes (20e). Bail commercial : 3-6-9 ans. Téléphone : 797-40-60.

VINCENNES A TRANSFORMER 426 m² anc. bureaux et entrepôt avec verrière + cour intérieure. SPACIM : 522-95-32.

fonds de commerce

Cherchons à acheter STATION SERVICE à fort chiffre d'affaires avec lavage automatique et/ou atelier, située dans un emplacement central. Écrire sous référence L. 209 à : Gelderblom und Partner Werbeagentur Postbox 200352 D-400 DUESSELDORF 1 R.F.A.

immeubles

ÉTOILE
TRÈS BEL IMM. PIERRE de TAILLE 4 ÉTAGES RESTAURÉ et MAUDERNISÉ ENTIÈREMENT LIBRE
Usage d'Habitation.
A vendre en totalité.
Écrire ss référ. 3.904 à PUBLICITÉ GAUTRON 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

terrains

VENDS. NORD-MONTPELLIER (15 km) 1.000 m² VIABILISÉS Téléph. (67) 50-04-77. H.T.

MAISONS-LAFFITTE
1.678 m² (boxes chevaux), entre hippodrome et société STEEPLE-CHASES - Très beau.

IGNY
539 m² constructibles, 20 km SUD PARIS, 5 KM ORSAY. Prix : 275.000 F.

C.I.L. RAYNAUD, 32, av. de l'Opéra, PARIS-2e - 742-88-34.

LE MESNIL-LE-ROI
Calme 3 beaux terr. boisés 2500 m² gde faç. ttes viabil. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET 976-05-90.

pavillons

GIF/YVETTE
Proximité toutes commodités, Pavillons 6 pces. 120 m² habit. 5 chbres, séj. dble, s/sol gar., 600 m² terrain, 840.000 F. Téléphone : 928-88-00.

SAINT-MAUR LE PARC. Très beau pavillon 160 m² + pavillon annexe sur 970 m², 1.320.000 F. SPACIM, 522-95-32.

villas

Saint-Germain-en-Laye superbe villa 300 m² sur 700 m² proximité forêt. SPACIM 522-95-32.

Bures-sur-Yvette magnifique mais. 320 m² sur 700 m² paysag. Prox. R.E.R. Px : 1.600.000 F. SPACIM : 522-95-32.

CANNES VALLAURIS
Villa vue sur mer 2.300 m², travaux, 980.000 F - 502-13-43.

propriétés

BRETAGNE BORD MER, DINARD villa 8 pièces, front mer, 20 km Saint-Cast demeure 17e siècle, 9 pièces, 9.500 m².
Port-Blanc (22) villa 8 pièces.
Perros-Guirec pté 15 pièces, vue front de mer.
Trégastel propriété 15 pièces.
Morlaix manoir 12 pièces, 10 ha.
Moëlan (29 s) pté ancienne 9 pièces, parc HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL T. (43) 56-61-60.

PRÈS DOURDAN
magnifique pté, double séjour, s. à mang., 7 chbres, 2 s. de bs, sanitaires, 2 chambres service, piscine, et dépendances. Téléphone : 553-00-21.

BRUNOY
propriété caractère en meulière, 8 pièces tt cft. 1.200.000 F - 543-29-29.

(27) FERME AMÉNAGÉE
Cuis. + séj. 40 m² + 4 ch. + salle bains + gar. Sur 3.000 m².
A 13. Tél. : (32) 21-19.19.

VERNON - 500.000 F
VUE EXCEPTIONNELLE
Belle maison 5 Pces, terrasse, sous-sol, à restaurer, grand parc en taillis - Tél. : 605-10-08.

RÉGION GISORS
Charm. MAISON ANC. Séjour, chem., ptres, cuis., 2 ch., bns, gren. aménag., exc. état, jdin planté 1.000 m². Px 380.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC. 2, faub. Cappeville, GISORS. Tél. : (32) 55-06-20.

Région PUYCELCI 81, part. à part., propriété 25 ha groupé, partie boisée, bâtiment à rénover, site except. très calme. PRIX : 500.000 F. Téléphone (63) 33-70-06.

MÉDITERRANÉE
Station balnéaire
Port et plage.
ESPAGNE
70 km de PERPIGNAN.
votre MAISON-PATIO avec jardin et solarium
3 pièces, 48 m².
PRIX : 149.000 F
CRÉDIT 10 ans par C.A.D.A.
Demandez brochure gratuite :
S.A. MICHEL MARTIN 347-47-47.

châteaux

LES ANDELYS
3.000 m² terrain maison dans parc. Château, 430.000 F. Téléphone : 502-13-43.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente s/saisie immob. Pal. Just. PARIS le JEUDI 25 MARS 1982, à 14 h
UN LOGEMENT
compr. 2 pièces, cuisine, au 2e étage à PARIS (19e)
49, RUE PETIT
M. à P. 16.000 F. S'adr. Mes R. Bethout et B. Léopold-Couturier, av. ass., 14, r. d'Anjou, PARIS-8e. Tél. 265-92-75. Ts av. pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pr visiter.

Vente s/saisie immob. Pal. de Just. à Paris, jeudi 25 Mars 1982, à 14 h
UN IMMEUBLE
à PARIS (19e)
164, av. Jean-Jaurès
MISE A PRIX : 100.000 F
S'adr. à Me GASTINEAU, avocat à PARIS-1er, 29, rue des Pyramides. Tél. 260-46-79. Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pr visit.

Vente s/saisie immob. Palais Justice à PARIS, JEUDI 25 MARS 1982, 14 h
UN STUDIO
au 1er étage, bât. D, sis à PARIS (10e)
137, r. du Fg-du-Temple
1-3-5, boulevard de La Villette
MISE A PRIX : 60.000 F
S'adr. Me Guy Boudriot, av., Paris-8e, 55, bd Malesherbes. Tél. : 522-04-36. S/pl. pour vis. le 23 mars, de 14 à 15 h.

VENTE Palais de Justice de Paris - Lundi 22 Mars 1982, 14 heures
APPART. PARIS, 15e 28 m² env. 1er étage. Cave. S/sol. Libre de location.
15, rue Ginoux - M. à P. 110.000 F
S'adr. **Me COPPER ROYER**, av. à Paris (17e) 1, r. G.-Berger. T. 766-21-03. Dom. bur. 218 ; 11, r. Tronchet, Paris (8e). Tél. 266-91-40, poste 815. Et pour visiter sur place le 13 mars 1982 de 11 h à 12 h.

VENTE Palais de Justice de NANTERRE, MERCREDI 24 MARS 1982, 14 h
IMMEUBLE COLOMBES (Hauts-de-Seine)
11, rue du Président-Salvador-Allende
MISE A PRIX : 1.000.000 de francs
S'adr. **Me BOISSEL**, avocat : Paris, 14, rue Sainte-Anne, tél. : 261-01-09.

Vente aux enchères publiques au Tribunal de grande instance de NANTERRE le mercredi 31 mars 1982, à 14 heures
D'UN PAVILLON à COLOMBES (92)
à usage d'habitation et d'un bâtiment à usage artisanal
Avenue Henri-Barbusse, no 28
Cadastré sect. AD no 54 pour une contenance de 306 m²
MISE A PRIX : 250.000 FRANCS
S'adr. pr ts rens. à : 1°) Me Jean Pichat, avoc. à Paris, 44, av. Daumesnil, tél. : 307-80-71, 2°) A ts avoc. près les T.G.I. de Nanterre, Paris, Bobigny et Créteil, 3°) Sur les lieux pour visiter, 4°) Au greffe du T.G.I. de Nanterre pour prendre connaissance du cahier des charges.

Vente palais de justice de Paris. Lundi 22 mars 1982 — 14 heures
APPARTEMENT PARIS 12e 26, rue Taine et 9, rue de la Durance
45 m² environ. Libre de location : 5e étage. Cave au sous-sol
M. à P. 120 000 F S'adr. **Me COPPER ROYER**
Avocat, Paris 17e, 1, rue G. Berger. Tél. : 766-21-03.
Domaines, bureau 218, 11, rue Tronchet, Paris 8e. Tél. : 266-91-40, poste 815
Et pour visiter sur place, le 13 mars, de 14 heures à 15 heures

Vente au palais de justice de Nanterre, le mercredi 24 mars, à 14 heures
APPARTEMENT A NEUILLY-SUR-SEINE
6, PLACE WINSTON-CHURCHILL
PARAISSANT LIBRE DE LOCATION — MISE A PRIX : 400 000 F
S'adresser : Me Bernard de Sariac, avocat, 70, avenue Marceau. Paris 8e. Tél. : 720-82-38

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY le MARDI 23 MARS 1982, à 13 h 30
UNE PROPRIÉTÉ à ROSNY-SOUS-BOIS (93)
101, rue Victor-Hugo
compr. MAISON élevée sur s/sol, garage, cave. Rez-de-ch., séjour, cuis., entrée. Étage de 2 ch. s. de bns, jardin. CONT. TOT. 695 m²
MISE AU PRIX : 300.000 F
S'adr. Me Jean-Serge LORACH, av. à PARIS-8e, 2, av. Marceau. T. 720-75-75. Ts avoc. pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pr vis.

Le Monde

économie

SOCIAL

Tandis que le Conseil économique et social, consulté pour avis, rejette les principales dispositions du rapport Auroux

Le groupe parlementaire socialiste souhaite étendre davantage les « droits des travailleurs »

Le Conseil économique et social (C.E.S.), réuni les 9 et 10 mars en assemblée plénière, a, suivant les avis de sa section du travail et des relations professionnelles (« le Monde » du 10 mars), rejeté les principales dispositions contenues dans les cinq avant-projets de loi issus du rapport de M. Jean Auroux, ministre du travail, sur les droits nouveaux des travailleurs.

Le C.E.S. a repoussé, en particulier, le texte qui traite du « développement de l'expression des salariés dans l'entreprise ». Cet avant-projet tend, même si la création de conseils d'atelier n'est pas explicitement préconisée, à instituer l' « expression directe » dans les établissements de plus de deux cents salariés. Avec le patronat, F.O., qui craint que cette mesure ne compromette la « primauté syndicale », et la C.G.C., qui redoute une remise en cause de la hiérarchie de l'encadrement, se sont opposés, au sein du C.E.S., à cette disposition.

De même, le C.E.S. n'a pas approuvé les réformes qui portent, d'une part, sur l'obligation annuelle de négocier sur les salaires et les conditions de travail, et, d'autre part, sur le droit de veto, en cas d'extension des conventions collectives, prévu pour une ou plusieurs organisations syndicales ou professionnelles représentant plus de 50 % des inscrits. En outre, l'assemblée plénière du C.E.S., ne parvenant pas à émettre un avis sur l'avant-projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel, a dressé un « constat de carence » pour ce qui concerne ce texte.

Le rôle du Conseil économique et social est, on le sait, consultatif, et M. Jean Auroux a indiqué, ce jeudi devant la presse, qu'il n'apporterait que des modifications de détail à ses textes, et qu'il n'en changerait nullement le fond. Ces cinq avant-projets de loi doivent être soumis au conseil des ministres du 24 ou du 31 mars, avant d'être présentés à l'Assemblée nationale, où, à l'inverse du C.E.S., la majorité parlementaire entendrait aller plus loin, dans l'extension des droits nouveaux des travailleurs, que le rapport Auroux. C'est, en tout cas, ce que souhaite le groupe socialiste, comme nous le déclare ci-dessous M. Michel Coffineau, député P.S. du Val-d'Oise, responsable, pour le groupe socialiste, du droit du travail et des droits des travailleurs.

« Les libertés publiques doivent s'exercer dans l'entreprise »

nous déclare M. Michel Coffineau

« Quelles réflexions vous inspirent les avis du Conseil économique et social (C.E.S.) ?

— Les prises de position du C.E.S. ne présentent en elles-mêmes aucune surprise ; elles ne font que refléter le sentiment réactionnaire de la majorité de ses composantes. Les chefs d'entreprise, opposés à un quelconque empiètement de leur pouvoir, s'estiment les seuls capables à pouvoir juger de la justesse d'une décision concernant la marche d'une entreprise. Quel non-sens ! Les salariés, tout autant attachés et intéressés à leur outil de travail et à la prospérité de leur pays qu'un patron, ont su démontrer, dans leurs luttes et leurs revendications, leur capacité à sauver une entreprise condamnée par des spéculations financières ou par des erreurs de gestion.

» Les socialistes, fidèles à leur projet et à leurs engagements électoraux, ont la volonté d'élargir les droits des travailleurs, d'en créer de nouveaux. C'est un axe essentiel pour rendre au travail sa dignité et faire œuvre de justice vis-à-vis de femmes et d'hommes qui passent une grande partie de leur vie sur leur lieu de travail. En tant qu'entité économique, voire de microsociété, l'efficacité de l'entreprise a tout à gagner d'un type de relations sociales basé sur les droits collectifs et la négociation.

» Les coûts de production seront sans doute légèrement majorés dans un premier temps, mais ceux qui connaissent l'entreprise savent bien que la qualité et même la quantité du travail fourni se ressentent favorablement d'un climat amélioré, de bonnes conditions de travail ou d'un avis motivé sur la modernisation de l'outil.

— Quel jugement portez-vous vous-même sur le rapport Auroux ?

— Le rapport de Jean Auroux, trace tout un ensemble de réformes ou d'innovations à réaliser pour transformer la vie des travailleurs dans l'entreprise. Une nouvelle citoyenneté dans l'entreprise impose cette considération tout autre du rôle des salariés, de leur pouvoir de contrôle et d'impulsion.

» La « longue marche » des travailleurs, depuis la naissance du syndicalisme, a permis, en relation avec les gouvernements de gauche ou le programme du conseil national de la Résistance, des étapes marquantes telles que : 1936 : les délégués du personnel ; 1945 : les comités d'entreprise. La formidable explosion de 1968 a permis la reconnaissance de la section syndicale. Il faut enrichir cela et regagner ce qui avait été repris par les forces conservatrices en renforçant les organisations syndicales et leurs moyens de travail.

» Le droit d'expression direct et collectif des salariés, innovation essentielle du rapport du ministre du travail doit avoir droit de cité. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si c'est justement ce projet qui a été le plus combattu au C.E.S. J'approuve donc pleinement les intentions du ministre du travail qui représentent des avancées appréciables. Les projets de loi, qui en sont issus, n'expriment pas pleinement ces perspectives. Ce sera sans doute le rôle du travail parlementaire du groupe socialiste, en particulier, de les compléter et de les parfaire.

— Quelles sont, alors, les propositions que vous avez l'intention de faire à l'Assemblée nationale ?

— La garantie d'un réel élargissement des droits des travailleurs et leur protection passe par un axe essentiel, le renforcement des droits syndicaux. Le changement établi le 10 mai n'est pas l'apothéose finale où *« tout le monde est beau, tout le monde est gentil »*. Le combat doit se poursuivre. Les forces conservatrices présentes, en particulier dans les forces économiques du secteur privé industriel, ne restent pas inactives. Il faut donc que le gouvernement de M. Mauroy et la majorité de l'Assemblée nationale permettent l'enracinement de la victoire dans les entreprises. Nous ferons des propositions concrètes sur la section syndicale en particulier.

» D'autre part, les libertés publiques doivent avoir droit d'exercice au sein de l'entreprise : liberté de réunion avec les élus de la nation, liberté d'information et d'affichage ; même si celles-ci doivent avoir lieu en dehors du temps de travail, c'est un axe important du droit d'expression des salariés. Quant à l'expression plus centrée sur l'organisation du travail et les conditions de travail, elle doit pouvoir se concrétiser sans être « coiffée » ni par les syndicats ni par la hiérarchie.

» En revanche, une négociation locale syndicat - chef d'entreprise doit adapter le temps et les moyens déterminés dans la loi pour que chaque salarié ait la possibilité d'apporter sa propre richesse intellectuelle et technique, confrontée à celle des autres, dans la construction de nouveaux rapports sociaux dans l'entreprise. Pour ce qui concerne les institutions actuelles (délégués du personnel, comités d'entreprise), des modifications vont être recherchées pour étendre ces droits à tous les salariés et en affermir leur fonction.

» Réconcilier les Français avec leur industrie, avoir une réponse socialiste à la crise, c'est, entre autres, être capable d'introduire pour les salariés une réelle transformation dans les rapports sociaux de production.

Propos recueillis par
MICHEL CASTAING.

● *A la fromagerie Besnier - Claudel-Roustang d'Isigny* (Calvados), la reprise de la production, le lundi 8 mars, s'est accompagnée, mercredi 10 mars, de la confirmation que la direction renonçait au licenciement ou à la mise à pied des meneurs de la grève et des délégués C.G.T. et C.F.D.T. Elle a invité par ailleurs les dix-huit salariés encore mis à pied à reprendre le travail, le jeudi 11 mars. Ce dénouement, estime la fédération départementale du parti socialiste du Calvados, *« n'a pu être obtenu que grâce à la fermeté dont le gouvernement a tenu à faire preuve auprès de l'employeur »*. Toutefois, estime le P.S., après le coup de force d'Isigny *« l'adaptation nécessaire à la législation du travail de certains textes devra être entreprise : les élus ne manqueront pas d'y veiller »*. — (Corresp.)

M. Jospin voit dans Force ouvrière « un élément de stabilité »

MM André Bergeron et Lionel Jospin ont souligné, mercredi 10 mars, le bon climat de la rencontre qui a eu lieu le même jour entre la délégation de F.O et celle du P.S. Cette rencontre s'est conclue par l'adoption d'une brève déclaration commune qui indique que les deux délégations ont analysé la situation économique et sociale et les moyens de faire face à la crise *« dans l'intérêt du monde du travail »*. Dans ce texte, F.O. et le parti socialiste réaffirment *« leur attachement au respect de l'indépendance réciproque de chaque organisation »*.

Commentant cette réunion qui a duré près de trois heures, M Bergeron a donc indiqué qu'elle s'est déroulée *« dans un très bon climat »* et que *« beaucoup de points de convergence sont apparus »*. Parmi ces convergences figure notamment l'idée qu'une action syndicale sera nécessaire au niveau européen pour obtenir que la réduction à trente-cinq heures du temps de travail hebdomadaire soit appliquée dans tous les pays de la Communauté européenne.

En revanche, sur d'autres points, MM Bergeron et Jospin sont convenus qu'il existe des *« différences d'appréciation »* qu'ils ont aussitôt qualifiées de *« normales »*. Il s'agit notamment des problèmes soulevés par le rapport Auroux et l'extension des droits des travailleurs. *« F O nous a rendus sensibles à la difficulté de l'action syndicale »* a dit le premier secrétaire du P.S. en indiquant que cette centrale souhaite que le gouvernement permette aux syndicats *« de bien remplir leur rôle avant de songer à créer de nouvelles structures »*.

Les représentants de F O ont fait part aux socialistes de leurs préoccupations à l'égard de plusieurs autres projets du gouvernement tels que la décentralisation, qu'ils jugent nécessaire, mais qui pose des problèmes dans la fonction publique. Ces préoccupations deviennent des franches réserves lorsqu'il s'agit de l'ordonnance sur l'abaissement de l'âge de la retraite. F O a également attiré l'attention de ses interlocuteurs sur les problèmes de financement de l'UNEDIC et sur les problèmes des retraites complémentaires. M Bergeron a observé qu'en tout état de cause il ne s'agissait pas pour les deux délégations de conclure un accord mais de *« s'expliquer »*. Il s'est montré satisfait de cette explication de même que M Jospin. Tous deux sont convenus que de nouvelles rencontres au sommet devront avoir lieu. Pour M Jospin, F O représente *« un élément de stabilité »*.

Toutes les fédérations de fonctionnaires sauf la C.G.T. et la C.F.D.T., ont signé l'accord salarial 1982

Ce sont finalement cinq des sept fédérations de fonctionnaires (FEN, F.O., C.F.T.C., C.G.C. et autonomes) qui ont signé, mercredi 10 mars, l'accord salarial 1982. Celui de 1981 avait été paraphé par la FEN, F.O., la C.F.T.C. et les autonomes. Comme l'an dernier, la C.G.T. et la C.F.D.T. n'ont pas approuvé les dispositions gouvernementales qu'elles jugent *« insuffisantes. »*.

Le présent accord stipule que, jusqu'à fin juin, les traitements augmenteront selon la formule de « rattrapage » trimestriel des hausses de prix calculées par l'INSEE. C'est ainsi que deux revalorisations interviendront à compter des 1er avril et 1er juillet. Le système de relèvement « anticipé », dit « méthode Delors », sera appliqué par la suite, avec des augmentations — déjà chiffrées — de 2,5 % au 1er septembre et de 2,4 % au 1er décembre.

Des mesures en faveur des rémunérations les plus basses, concernant environ trois cent mille fonctionnaires, figurent aussi dans l'accord. Il s'agit de l'intégration, dans le traitement de l'indemnité mensuelle spéciale, variant de 30 à 249 F et de l'attribution de points supplémentaires, se traduisant par des augmentations de 17 F à 152 F par mois.

Cette ouverture en faveur des bas salaires n'est pas suffisante pour la C.F.D.T., qui a rejeté le texte gouvernemental parce qu'un *« engagement précis »* de réaménagement des carrières des catégories C et D n'a pas été inclus dans l'accord. En outre, il n'a pas été tenu compte du *« système d'augmentation différencié des traitements »* (favorisant les basses rémunérations) préconisé en octobre par le gouvernement.

Pour la C.G.T., *« le compte n'y est pas »* dans les dispositions du texte qui, selon elle, ne garantissent ni la progression, ni le maintien du pouvoir d'achat et n'avantagent pas assez les bas salaires. Elle indique qu'elle attendait davantage du gouvernement de gauche. Une nouvelle réunion des fédérations avec M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, est prévue à l'automne pour préparer — alors que le budget sera en cours de discussion — l'accord salarial 1983.

La fin de l'occupation de Ceraver à Tarbes

Vive polémique intersyndicale

De notre correspondant

Tarbes. — Le travail devait reprendre jeudi 11 mars à l'usine de porcelaines industrielles de Tarbes-Bazet. Mercredi matin, les 560 ouvriers de la C.G.T. qui occupaient l'usine depuis quarante-huit jours, contre la volonté des syndicats C.F.D.T., F.O. et C.G.C., et malgré plusieurs jugements de référé obtenus par la direction, ont voté la fin de cette occupation. Sur 560 votants, 534 se sont prononcés en faveur de l'acceptaion d'un premier protocole d'accord, signé entre la Ceraver et la C.G.T.

Mais cette reprise de travail ne va pas sans poser de lourds problèmes. Alors que la C.G.T. a annoncé qu'elle avait obtenu que 830 emplois seraient conservés et que 360 départs seraient échelonnés d'ici le 30 mai, ces travailleurs étant très vite reclassés, selon la promesse de la direction de la Ceraver, cette dernière a publié, mercredi matin, une mise au point dans laquelle elle ne veut prendre aucun engagement chiffré (voir ci-contre).

Malgré cette mise au point de la direction, M. Paul Chastellain, maire communiste de Tarbes et candidat aux élections cantonales, a réuni dans l'après-midi du 10 mars les 560 militants du syndicat C.G.T de la Ceraver à l'hôtel de ville de Tarbes pour fêter *« la victoire exceptionnelle de la C.G.T. »*.

« Dimanche dernier, la direction cédait, leur a-t-il notamment déclaré. *Le contenu du constat des négociations est le suivant : l'étude d'un plan de développement de la céramique va être entrepris immédiatement, avec la participation de la C.G.T. et de son expert économique. Au 31 mai 1982, 836 salariés seront présents à la Ceraver, c'est-à-dire un effectif nécessaire au développement futur et cohérent de l'entreprise, alors que sans votre lutte, plus de 800 salariés seraient déjà licenciés, donc au chômage.*

« Vous avez conquis la garantie d'un plan social pour les 360 travailleurs contraints de quitter l'usine », a ajouté M. Chastelain. Et le maire de Tarbes a souligné que *« par votre lutte, vous avez conquis ce qui est au cœur de la réussite du changement : la reconnaissance de la participation de la classe ouvrière à la gestion des affaires et plus précisément à la gestion de l'entreprise (...) La C.G.T. sera partie prenante à part entière avec ses experts de l'élaboration du plan céramique, y compris dans ses implications internationales. (...) C'est la première fois dans l'histoire de ce pays que ce droit, non seulement légitime mais indispensable au progrès social est reconnu aux travailleurs d'une entreprise. »*

Cette interprétation donne d'ores et déjà lieu à une vive polémique intersyndicale. *« La C.G.T. et le P.C. veulent faire croire que, sans l'occupation, la Ceraver n'aurait compté à terme que cent quatre-vingts personnes »*, affirme la C.F.D.T. dans un communiqué. *« Cela est complètement faux puisque, le 11 août 1981, le ministre de l'industrie avait affirmé que Ceraver serait un centre de développement de la céramique fine en France. »* Et la C.F.D.T. ajoute : *« Au-delà du 31 mai, il n'y a absolument aucune garantie sur les effectifs qui pourraient rester à Ceraver. Ils seront définitivement établis en fonction des résultats du plan céramique qui en est aujourd'hui au stade de l'élaboration. Il est donc trompeur de faire croire aujourd'hui que l'effectif définitif de Ceraver sera de 836 personnes. »*

Pour sa part, la C.G.C. estime que la manière dont la C.G.T. a présenté triomphalement l'issue du conflit est à la fois *« une tromperie et un bluff »*. Selon la C.G.C., les 830 personnes qui seraient conservées, d'après les indications fournies par la C.G.T. ne correspondent nullement aux besoins des effectifs du plan national céramique qui sera établi avant le 1er mai. Elle accuse donc la C.G.T. de *« mensonge »* et de *« créer un nouveau malentendu qui pourrait être à l'origine d'un nouveau conflit dès le 1er juin avec la redoutable menace d'une fermeture de l'usine »*.

GILBERT DUPONT.

AUCUN ACCORD DÉFINITIF N'A ÉTÉ CONCLU SUR L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS, précise la direction.

M. P. Durand-Rival, président-directeur général de Ceraver, nous a adressé la mise au point suivante, à la suite du contrat de négociations conclu le 7 mars avec la C.G.T. (le Monde du 10 mars).

La complexité de la tâche à accomplir pour le reclassement des agents ne permet effectivement pas de prévoir plus de 120 départs par mois, soit 360 au cours des trois prochains mois de mars, avril et mai.

Certains peuvent être tentés d'en déduire que de nouveaux objectifs d'effectif minimum sont déjà arrêtés, 830 par exemple. Il n'en est rien, comme l'atteste, d'ailleurs, l'absence de tout chiffre de ce genre dans le constat. Le plan industriel et social — et bien sûr ses objectifs d'effectif — ne pourra être définitivement approuvé qu'à l'issue de l'étude en cours du plan céramique. Cette étude complexe demandera plusieurs mois, comme chacun sait ; il serait contraire au bon sens de préjuger de ses résultats.

La liste d'agents déposée régulièrement en octobre à la Direction départementale de la main-d'œuvre, rendue officielle au début de novembre, demeure la base nécessaire et valable des tâches de reclassement à accomplir.

La direction conduira elle-même ces opérations à tout moment, conformément à ses prérogatives et à sa responsabilité. Aucun dispositif particulier de négociation n'est prévu à ce sujet.

● *Les douaniers de Roissy* ont décidé de reprendre le travail mercredi 10 mars à 14 heures. La grève générale à l'aéroport d'Orly devait prendre fin à la même heure. Ce mouvement durait depuis deux mois et demi avec en alternance des grèves générales, des grèves du zèle et depuis vendredi 5 mars une occupation des locaux et une grève de la faim de trois douaniers. Un accord sur le réaménagement des heures de service avec maintien des avantages acquis avait été conclu le 9 mars au soir entre la direction de Roissy et les organisations syndicales.

Les politiques sociales du patronat

IV. — Quand le salut vient du levant

par DOMINIQUE POUCHIN

Mis en porte à faux par la victoire socialiste du 10 mai, le patronat s'efforce de serrer les rangs, mais cette quête d'unité et d'identité se heurte à son caractère naturellement composite. Sous la poussée de quelques novateurs, une « nouvelle donne » est cependant peu à peu apparue qui voit certains patrons intégrer le social à la définition d'une stratégie globale pour l'entreprise.

Appuyé sur un renforcement sensible de la ligne hiérarchique, ce « new-look patronal » vise surtout à contourner l'obstacle syndical en favorisant l'individualisation de la relation sociale (*le Monde* des 9, 10 et 11 mars).

La « Penge » prise de fièvre... Des lustres que l'on n'avait vu ça ! Elle qu'on disait immunisée, à jamais protégée des germes contagieux de la lutte des classes par les soins vigoureux d'un bataillon de bons docteurs, experts incontestés du traitement préventif...

Peugeot, trente-trois mille habitants, usine-ville à saisir d'effroi M. Yvon Gattaz et ses champions du *« small is beautiful »*, Peugeot a frémi. Oh ! rien qu'un long frisson : des défilés un peu bruyants, rouge au vent, entre les grilles qui séparent l'usine de ses banlieues. Sochaux-Montbéliard un jour et retour le lendemain. Des République-Bastille à la sauce locale. Mais, ici, ça n'est pas grand-messe, c'est tout bonnement blasphème !

Pardi ! Le « lion » n'aime guère qu'on le gratte... Et ses maîtres sont là pour empêcher qu'on le dérange. Le conflit, à la « Peuge », ne tient pas du rhume des foins, mais de la maladie honteuse. Pire que hors la loi : hors des normes.

On ne prodigue pas, bon an mal an, sept cent cinquante mille heures de formation aux petits-chefs maison pour dessiner de beaux profils de carrière. Mais pour que ça « tourne »...

On ne dépense pas des trésors d'énergie à mitonner des épargnes-congés, des horaires flexibles, des « bonis » personnalisés, un social-à-la-carte, pour jouer les philantropes. Mais pour que ça « tourne mieux »...

Et l'on ne déborde pas de zèle à sonder en tous sens les humeurs de la base pour se croire « à l'écoute des masses ». Mais simplement pour *« vérifier que ça tourne »*...

Alors, cette fièvre d'automne, hors norme et hors programme ? Vrai, « ils » n'ont jamais été plus de quatre mille ou cinq mille à chatouiller le « lion ». Qu'importe ! Ici, dix, c'est déjà trop... Vrai aussi que le grand corps sain avait un petit point faible : des cadences un peu lourdes du côté de la carrosserie pour répondre à une commande inopinée. Qu'importe ! Il a déjà digéré pire...

Maudit virus qui, pendant plus d'un mois, a indisposé les meilleurs praticiens maison de la relation sociale ; encore un peu et ils doutaient de leur science ! Mais non, rassurons-nous, c'était la faute à la C.G.T. : petit soir deviendra grand, elle avait pris le 10 mai argent comptant et voulait jeter Peugeot dans le panier mal rempli des nationalisables... Ou la faute à Renault qui s'était offert un bout de grève, juste avant. Ici, « ils » n'en avaient pas eu depuis dix ans. *« Fallait bien qu'« ils » relèvent la tête »*...

Excès de zèle

« La faute à... » : il n'y croit pas tant que cela, M. Silvant, le patron de la puissante D.P.R.S. (direction du personnel et des affaires sociales) de Sochaux. Lui, sait bien que le « lion » a hoqueté et que le système s'est grippé. Pas une faille, tout au plus un grain de sable, mais bien inopportun. *« Peut-être avons-nous trop joué sur l'individualisme,* glisse-t-il discrètement, comme s'il fallait, à contrecœur, confesser une peccadille. *J'entends quelques anciens me dire que l'ambiance a changé, qu'on ne sent plus d'esprit d'équipe. Ce doit être un peu vrai... »* Peugeot malade d'avoir forcé la dose, victime d'un excès de zèle ?

« Toute politique a ses résidus négatifs, ces fameux « invités inattendus » dont parle Fourastié, analyse doctement M. Guillen, dirigeant de l'U.I.M.M. (Union des industries métallurgiques et minières). *On a fragmenté le corps social pour répondre à une demande et à une réalité... Et l'on voit affleurer une perte inquiétante du sentiment collectif. »* Un sentiment qui, soudain, a trouvé sa compensation dans les ateliers de Sochaux... à coups de défilés vengeurs.

Quelle savante alchimie saura donc — pour étouffer le moindre conflit — concilier la recherche d'une « productivité sociale » fondée sur l'individualisation et des contraintes industrielles qui impliquent le maintien d'un véritable collectif ? Il n'y a pas qu'à la « Penge » que les banquets d'anciens, après remise des médailles, vibrent de nostalgie pour la fraternité des ateliers de naguère. *« Banalité »*, dit-on à Lesquin (Nord), dans une de ces usines Thomson où l'on ne vit pourtant pas dans la hantise du conflit et la quête inlassable de remèdes sophistiqués. *« C'est évident que l'équipe disparaît peu à peu. Et la réduction du temps de travail n'arrange rien. On sent un long désengagement des gens vis-à-vis du travail et de l'entreprise. Simple constat... »*

Mais un constat qui, souvent, fait figure d'alarme. Car faute de pouvoir, par les avantages salariaux, s'acheter une tranquillité qu'il juge, en plus, éphémère et insuffisante (1), tout un patronat ambitionne désormais de conquérir bien davantage : une vraie paix. Cette paix qui, justement, requiert une pleine adhésion des travailleurs aux objectifs, à la logique, aux valeurs mêmes de l'entreprise. Tout le contraire du désengagement constaté...

Reste donc à forcer le courant. Et, pour commencer, à faire en sorte que les salariés se sentent directement concernés. *« Entre l'individualisme qui suscite vite l'indifférence et le collectif qui massifie, il y a place au groupe, ce creuset autonome où chacun se reconnaît comme personne à part entière »*, explique M. Stanislas de Gozdawa, psychosociologue attitré de l'institut de formation dépendant du C.N.P.F. L'idée n'est pas très neuve, mais elle fait aujourd'hui fureur, sous nouvel emballage, testé, breveté au paradis nippon.

Oui, le salut vient du Levant. Appellation contrôlée ou non, on le baptisera « cercle de qualité », « groupe de progès », « équipe autonome »... On glosera sur ses variantes, leurs nuances, usages et avantages respectifs. Et, s'il le faut, on s'en moquera un peu, histoire de ne pas jouer les naïfs aux yeux ronds devant les petits prodiges de la belle innovation.

« Une épidémie chasse l'autre, plaisante gentiment M. Guillen. En 1945, on a découvert l'Amérique et fêté l'ère de la productivité. Après, il n'y en eut que pour la Suède. Maintenant, on va au Japon. Pourquoi pas demain la Suisse et après-demain le Zimbabwe ? Les industriels ont souvent des formations scientifiques et se lancent dans le social avec des ardeurs de néophytes. On peut être sceptique, mais ça traduit une volonté réelle de faire quelque chose. Tout innovation finit dans la routine : à peine absorbée, elle est morte, et il faut trouver autre chose. Car une politique sociale ne peut être immobiliste : le personnel doit sentir qu'on s'occupe le lui, qu'on lui cherche un plus... »

Les Clausewitz du social

M. Morin, patron des relations sociales de Thomson C.S.F., peut bien voir d'un œil inquiet *« ces théoriciens et leurs instituts qui font surtout dans le glossaire et les mots décisifs »* ; M. Gombert, directeur de la Société métallurgique de Normandie (S.M.N.) à Caen, *« se méfie des statèges en chambre et de leurs recettes pour séminaires »* : bref ! les Clausewitz du social, friands de japonaiseries, peuvent bien ne pas avoir toujours bonne presse, le mouvement qu'ils « enseignent » fait plus d'émules qu'on ne pense, qu'ils aient ou non suivi leurs cours.

La S.M.N. de M. Gombert n'a-t-elle pas renvoyé ses six cents agents de maîtrise à l'école ? Trois jours pour tout savoir sur l'art et la manière de commander : rien de plus modeste.

Mais il a suffi de quelques jeunes ingénieurs dynamiques pour transformer l'essai. C'était au laminoir, secteur de pointe de l'usine et épicentre d'un conflit en mai 1980. *« On n'avait pas très bien compris,* avoue M. Gombert. *Alors on a voulu faire quelque chose, en tâtonnant. On a réuni les gars par petits groupes, plutôt informels, de trois à six personnes. Ils ont pu discuter des conditions de travail et des moyens d'améliorer le produit... »* En un an, le taux de rebut passait de 11 tonnes pour 1 000 à... un peu moins de 4 tonnes. Et, en décembre dernier, le secteur n'a pas bronché quand le reste de l'usine débrayait...

Mais il paraît encore septique, monsieur le directeur. Tenté d'attribuer le succès à la jeunesse, à la technicité des gens du laminoir ou aux performances d'un outil, sûrement plus moderne que les autres installations. *« Il faut,* dit-il, *un peu de confort pour pratiquer la vertu »*. Est-ce donc si sûr ?

Les quarante O.S. de la fonderie Dechaumont, à Muret (Haute-Garonne), n'ont, eux, jamais baigné dans le confort. *« C'est dur, si dur,* admet même leur patron, *qu'on a bien de la peine à garder le personnel »*. Et cette fonte qui prend de plein fouet les rigueurs de la crise... Il a pourtant suffi d'un zeste d'audace, *« après une petite grève »*, raconte M. Dechaumont. *« On était obligé de réduire les horaires et les salaires... Et puis on a réfléchi à la façon dont on parlait aux gens. Un de mes cadres, qui revenait d'un stage de formation permanente à l'ANACT* [Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail] *a proposé de créer des équipes autonomes. On en a fait quatre à l'atelier. Chaque gars a sa responsabilité. Ils ont une heure de discussion par semaine. Au début, ils n'avaient rien à dire. Maintenant, ils causent de tout : du chauffage qui ne marche pas, du type qui est arrivé en retard et a gêné tout le monde... »*

L'absentéisme est en chute libre. Mieux : les fondeurs ont demandé... une baisse des salaires et une augmentation des « bonis » au rendement. *« C'est vrai qu'ils ont réfléchi,* conclut leur patron, *et bien compris que la paye, c'est une partie du prix de revient... »*

Mais le succès d'une telle politique suppose — chaque expérience le prouve — une collaboration volontaire et active d'un encadrement souvent plus rétif qu'on ne l'imagine. *« Il nous faut des « locomotives » pour assurer le coup,* explique M. Gombert. *Or des questions d'âge et de formation rendent bien des cadres inutilisables dans ce genre d'opération... » « Nos ingénieurs vont à Tokyo, le moindre article sur le Japon est décortiqué, mais ça ne transformera pas le bon vieux Gaulois en parfait serviteur de Mitsubishi,* admet, plutôt sceptique, M. Bruté de Rémur, directeur de la Radiotechnique à Caen. *En fait, nos grands techniciens manquent de motivation et n'ont pas très envie de faire de l'assistance »*.

« Suivettes » et listes noires

Est-ce donc si surprenant ? La plupart des cadres peuvent bien partager avec leurs patrons une philosophie commune de l'entreprise, cela ne les amène pas toujours, par suite logique, à épouser la même idée du pouvoir et de l'exercice des responsabilités. D'autant que la crise les touche maintenant directement, limite leur nombre et freine leurs espoirs de promotion, ce qui les rend collectivement moins stables, donc moins malléables.

Bon nombre manquent d'empressement quand la stratégie proposée cache trop mal ses visées anti-syndicales. Peugeot en a certes encore trouvé quatre cents pour jouer les *« suivettes »* derrière les grévistes, fractionner leurs défilés et dresser les listes noires. Mais même là — où c'est tradition — la besogne a suscité quelques réticences. *« Certains ont été gênés dans le feu de l'action,* avoue M. Silvant. *Mais on va prendre exemple sur le P.C. : il a l'art de faire passer les pilules amères... Alors on s'expliquera avec eux, pour leur dire le fond de notre démarche. Si tout se passe bien, ils ne seront plus quatre cents la prochaine fois, mais deux mille. Il est fondamental, dans les temps qui viennent, que la hiérarchie se porte garante de certaines libertés... »*

Encore faut-il y mettre le prix. Ce qui est loin d'être acquis : *« On achète du gadget japonais, mais on n'a guère conscience du changement que cela exige dans le rapport d'autorité,* assure M. Godzawa. *Jouer la ligne hiérarchique, c'est aussi donner un vrai pouvoir à l'encadrement, qui ne se contentera pas de servir de courroie de transmission... Et lui donner du pouvoir, c'est assumer le risque qu'il devienne — fort de sa connaissance des disfonctionnements — l'expression des insatisfactions de la base... et des siennes aussi »*.

La manœuvre s'avère bien délicate. Surtout si l'on s'obstine à mélanger les genres et à jouer le cadre — grand ou petit — contre le délégué, sous le généreux prétexte de restaurer les équilibres. C'est cet écueil que de trop rares expériences tentent d'éviter.

Ainsi, à Toulouse, M. Dassault a répondu à la grogne de sa hiérarchie, frustrée d'être souvent moins informée que les responsables syndicaux, en favorisant la création d'un *« bureau maîtrise »*. Réuni parallèlement au comité d'entreprise, ce bureau, élu chaque année, a permis de motiver et de responsabiliser un encadrement qui, sa compétence reconnue, se refuse à marcher sur les brisées syndicales. *« En cas de conflit, le délégué est assez grand pour faire le boulot lui-même »*, affirme l'un des élus.

L'initiative, pourtant, est restée limitée à Toulouse, et la greffe n'a pas pris dans les autres usines du groupe où elle a été tentée. *« Sans doute faute de volontaires,* explique le jeune cadre toulousain, *les gens craignent de se retrouver en porte à faux avec les syndicats. Pour que les choses soient claires, il faut que la hiérarchie détienne une véritable part du pouvoir et que tout cesse de venir d'en haut. »*

La collaboration tant recherchée de l'encadrement passe bel et bien par cette diffusion du pouvoir qui fait encore frémir plus d'un chef d'entreprise. Sans elle, cependant, la « nouvelle donne patronale » se limite à quelques beaux principes ou se réduit à une fragile manœuvre tactique. *« A quoi bon faire passer les contremaîtres de stages en séminaires,* vitupère M. Pierre Bey, leader de la C.G.C. à Alsthom-Belfort, *si, au bout du compte, le social reste la chasse mal gardée de quelques pontes parisiens »*. *« Notre politique est très vertébrée au niveau du groupe,* s'enorgueillit en effet l'un des directeurs de l'usine. *Nous recevons une ou deux notes quotidiennes de Paris... »*

Rien de tel à Lesquin, où l'on n'aime guère passer pour de simples exécutants. Thomson traite son social au plus près du terrain et n'y trouve qu'avantage : les syndicats savent qu'ils peuvent négocier sur place et ne poussent pas à l'uniformisation qui résulterait à coup sûr d'une gestion trop centralisée. Il n'est, chez Alsthom, pas une de ces rencontres bi-annuelles entre syndicats et direction où l'on ne ressasse le leitmotiv de l'alignement des grilles salariales. Il n'est, chez Thomson, pas un instant question qu'une usine ait la même grille qu'une autre...

Mais cette décentralisation, si nécessaire pour s'attacher l'encadrement, lui-même pilier des nouvelles stratégies sociales, ne réintroduit-elle pas ainsi — fâcheux ricochet — le syndicat comme interlocuteur naturel ? Celui-là même dont on voulait réduire l'espace... Le *new deal* patronal aurait-il donc ses *« invités inattendus »* ? Comme si les importuns rechignaient à céder la place...

FIN

(1) Voir *le Monde* du 11 mars : « Un new-look à visage rétro »

Vint l'heure de l'industrie...

Il y a d'abord la nostalgie...

...Ce bon vieux temps où l'on se battait pour naître et pour vivre. Il y a vingt ans à peine : Vertal, Lilliput échappé d'un bas de laine familial cousu d'hypothèques, venait de faire la nique à deux géants — Saint-Gobain et Boussois — sur le créneau porteur du verre trempé.

Temps béni des compagnons. Ils étaient trois, bientôt trente, prenaient le pot, le samedi midi, ne mégotaient pas sur les « heures "sup" » pour répondre aux commandes et se faisaient une petite joie quand le patron distribuait les colis de Noël avec apéro et foie gras. On s'appelait par son prénom, et l'encocheur ne gagnait guère moins que le P.-D.G. : une grande famille...

Passé cinquante, ils ont eu le comité d'entreprise. *« Tout à fait indolore,* raconte M. Ardisson, le père de la maison. *On y causait budget et on s'occupait des œuvres. Je n'avais plus le temps d'aller acheter moi-même le champ, et les dindes des colis à la Coop de Valence... »* Et le secrétaire, un contre-maître, était *« un parfait interprète de ce que pensait la direction en matière de gestion »*.

Vint l'heure de l'industrie...

Des chicaneries

Et avec elle le syndicat. Ils étaient déjà plus de cent dans ce coin anonyme de la zone industrielle de Saint-Priest (Rhône), aux lisières de l'immense Berliet. Tout a commencé par une lettre : l'union locale C.G.T. avait l'honneur et le plaisir de s'inviter chez Vertal, où elle venait de dénicher un délégué. Comment ? *« Je n'en sais trop rien,* assure M. Ardisson. *Pas le temps de faire des enquêtes à l'embauche. La maison a grossi si vite. Et je suis un libéral. Passé la centaine, c'était fatal. La C.G.T. a fait son travail de fourmi et nous a repérés. Normal... »*

Il a fallu élire des délégués du personnel. A deux voix près, la C.G.T. l'a emporté sur les *« anciens »*. On s'y est fait, même si « le gars du syndicat ne sait pas très bien de quoi il parle et répète dans la maison ce qu'il apprend à l'U.L. ». Il tend « son » premier tract à M. Ardisson, un brin désabusé. Des chicaneries sur des aménagements d'horaires. *« Ils ont fait leur première grève. Ils étaient six... Ça paraît insignifiant, mais je sais que ce n'est qu'un début. Maintenant, ils chercheront le moindre prétexte pour mobiliser l'usine. »*

Riposter ?

Vient l'heure du réalisme. *« Je planche pour trouver des solutions et faire passer mon message. Il y en a trois : descendre moi-même dans l'arène, traiter avec la C.G.T. ou mettre la maîtrise dans le coup. »*

La C.G.T. : *« Je ne demanderais pas mieux. Il est bon de travailler avec un partenaire puissant. Mais elle ne transmet pas ce qu'on lui dit, elle dénature toujours. On a essayé... Les contre-maîtres sont venus nous le reprocher. C'est avec eux qu'il faut compter, jouer sur leur compétence, pas sur le côté petit chef. »*

Qu'ont-ils donc inventé, les stratèges de la relation sociale, à grand renfort de séminaires et de psychosociologie ? Rien qu'une copie sophistiquée des réflexes spontanés de M. Ardisson et de ses pairs ? Le renforcement de la ligne hiérarchique est bel et bien au cœur du discours patronal, et l'air du temps ne fait qu'accentuer la tendance : *« Quand l'ennemi se fait pressant dehors, il faut bâtonner à l'intérieur »*, dit-on au C.N.P.F.

M. Ardisson, lui, sait seulement que *« l'Angleterre a sombré le jour où ses cadres ont préféré aller jouer aux fléchettes dans les pubs plutôt que de commander leur boîte. »* Et ses contre-maîtres devront retenir la leçon...

D.P.

ÉTRANGER

Les États-Unis veulent obtenir l'ouverture du marché intérieur nippon

De notre correspondant

Une délégation japonaise vient de passer deux jours aux Etats-Unis pour tenter d'apaiser les autorités américaines, mécontentes du protectionnisme nippon. Tokyo a promis d'annoncer de nouvelles mesures d'ouverture de son marché, en mai, sans préciser quelles seraient ces mesures.

Tokyo. — La tension monte à nouveau entre le Japon et ses partenaires commerciaux américains et européens. Les pressions qui s'exercent sur Tokyo sont considérables. A celles des Occidentaux, pour ouvrir plus largement le marché nippon et pour rééquilibrer les échanges, s'oppose la résistance des groupes de pression nippons, notamment ceux de l'agriculture dont l'influence politique est ici déterminante.

Les menaces sont particulièrement vives du côté de Washington. Divers projets de loi déposés au Congrès préconisent une sorte de loi du talion. Ces textes exigent une meilleure réciprocité dans l'ouverture des marchés (1). Pour le secrétaire au commerce, M. Baldrige, la montée du protectionnisme ne sera évitée que si les Japonais prennent des mesures spectaculaires pour ouvrir leur marché et à condition qu'ils révisent complètement leurs pratiques commerciales. Selon M. Baldrige, plus d'un millier d'obstacles subsistent du côté japonais. Tokyo vient d'en lever... soixante-sept.

Inquiets et exaspérés

Les Américains visent en priorité le secteur agro-alimentaire nippon, l'un des moins compétitifs, des mieux protégés et des plus subventionnés qui soient. Les Etats-Unis voudraient déverser au Japon leurs surplus agricoles pour rééquilibrer une balance commerciale, déficitaire de quelque 15 milliards de dollars cette année. Tokyo cherche à apaiser son allié sans mécontenter ses paysans.

Les Européens sont plus mesurés dans leurs propos. Certains gouvernements envisagent néanmoins de porter leur contentieux avec le Japon devant le GATT. Ils ont transmis à Tokyo un certain nombre de demandes : ouverture du marché, augmentation des importations japonaises de produits agro-alimentaires et manufacturés (2), amélioration des procédures douanières, meilleur accès au secteur des services, modération de certaines exportations vers la C.E.E. Le déficit commercial de la C.E.E. avec Tokyo est supérieur à 10 milliards de dollars (3).

Ces pressions inquiètent et exaspèrent les Japonais. Leur mécontentement est d'autant plus grand que les mesures annoncées dernièrement (réductions tarifaites avant la date prévue par le Tokyo *round*, élimination de soixante-sept barrières non tarifaires) ne sont pas apparues aux Occidentaux comme des efforts de nature à corriger des déséquilibres structurels. Les Japonais en avaient pourtant fait grand cas et semblaient en attendre un certain répit. On estime à Washington et à Bruxelles que Tokyo en a fait trop peu, trop tard. On repart à la charge avec d5autant plus de vigueur que ces mesures ont, d'une certain façon, abouti à une concession majeure : la reconnaissance par les Japonais du fait que leur marché n'est pas aussi ouvert qu'ils le prétendent. Pour la première fois depuis longtemps, les pouvoirs publics, aiguillonnés par les menaces occidentales, sont intervenus pour que la bureaucratie admette l'existence d'obstacles et s'engage à les éliminer.

Cela dit, la marge de manœuvre du gouvernement es trédulte. Sur le plan intérieur la résistance s'organise : elle sera d'autant plus efficace que 1982 est une année cruciale pour le premier ministre. M. Suzuki doit se présenter à la présidence du parti libéral-démocrate. D'autre part, le budget d'austérité, la faiblesse des mesures de relance de la demande interne et une croissance tributaire des exportations ne favorisent guère, *a priori*, les rééquilibrages commerciaux.

N'ayant ni l'intention ni la possibilité de satisfaire en bloc les demandes de leurs partenaires les Japonais vont sans doute recourir à la tactique dans laquelle ils sont passés maîtres : missions de conciliation. Puis, dans un second temps, concessions limitées et sélectives.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Selon les données américaines, les Japonais détiennent aux Etats-Unis plus de 20 % du marché automobile, 30 % de celui des téléviseurs, 50 % de celui des radios, stéréo-magnétophones et montres, 90 % du marché des motos. Mis à part leurs avions, aucun produit manufacturé américain ne détient au Japon plus de 10 % du marché.

(2) Le pourcentage des produits manufacturés dans les importations japonaises est inférieur de moitié à ce qu'il est pour les pays européens et du tiers à qu'il est pour les Etats-Unis.

(3) Les exportations japonaises vers la C.E.E. ont progressé en 1981 de 10 %, les importations de 9 %. Cependant, si l'on retire les achats d'or massif à Londres, les importations nippones ont chuté d'environ 1 %.

Au Luxembourg

Le gouvernement s'efforce de freiner la hausse des salaires et des prix

De notre correspondante

Luxembourg. — Après le récent échec de la réunion tripartite, le président du conseil luxembourgeois, M. Pierre Werner, a annoncé, le 9 mars, sans concertation préalable, avec les partenaires sociaux, le programme d'austérité destiné à faire face à la crise économique qui comporte notamment un blocage sélectif des prix jusqu'au 31 décembre 1982.

Remettant en cause l'échelle mobile, M. Werner préconise une augmentation des salaires limitée à 5 % (2,5 % en septembre, 2,5 % en décembre). Les membres des professions libérales devront verser 5 % de leurs revenus nets à la Société nationale au crédit et à l'investissement (S.N.C.I.) pour la création de nouveaux emplois. Le président du conseil a aussi fait part de la décision de ses ministres de céder 10 % de leur salaire, suivant ainsi l'exemple du gouvernement belge.

Ce programme d'austérité, qui fait suite à la dévaluation des francs belge et luxembourgeois, a été dénoncé immédiatement par les partis d'opposition. Le parti socialiste note l'absence de propositions concrètes en ce qui concerne la garantie de l'emploi, ainsi que des mesures visant à protéger les petits épargnants qui subissent pleinement les conséquences de la dévaluation et de l'inflation. Le P.O.S.L. (Parti ouvrier socialiste luxembourgeois) constate que le salariat *« est seul à faire les frais du projet gouvernemental »*.

DANIÈLE FONK.

LE F.M.I. SALUE LES RÉSULTATS DU PLAN DE REDRESSEMENT YOUGOSLAVE

Washington *(A.F.P.)*. — Le Fonds monétaire international (F.M.I.) vient de décerner un satisfecit à la Yougoslavie pour les résultats de son plan de redressement économique triennal en cours d'exécution et mis en œuvre à l'aide d'un prêt *« stand-by »* de 1,66 milliard de dollars qu'il lui a accordé pour trois ans en février 1981 *(le Monde* daté 1-2 et 6 février).

Dans sa revue, *I.M.F. Survey*, le F.M.I. souligne les *« efforts couronnés de succès »* entrepris dans le cadre de ce plan, en particulier, le fait que le déficit extérieur yougoslave ait été ramené de 2,3 milliards de dollars (3,6 % en 1980 du P.N.B.) à 750 millions de dollars (1,2 % du P.N.B.) en 1981, entraînant *« une augmentation des réserves de change du pays* (1,7 milliard de dollars fin décembre), *ainsi qu'une décélération de la croissance de sa dette extérieure »* (qui a augmenté de 6 % l'an dernier pour atteindre 15,6 milliards de dollars).

La mise en œuvre du plan a entraîné, poursuit le Fonds, un renversement de la tendance *« au rapide développement de la demande intérieure »*. Elle a freiné quelque peu la croissance de la production, mais a permis de maintenir la *« compétitivité extérieure »* des produits yougoslaves. Cette politique a, précise le F.M.I., *« permis de stimuler les exportations et de réduire les importations »*. Toutefois un élément demeure *« inquiétant »* : la forte augmentation des prix intérieurs (40 % en 1981), mais que le gouvernement s'efforce de maîtriser.

● *La Banque américaine d'export-import (Eximbank)* a décidé d'ajourner l'utilisation par la Roumanie d'un crédit de 120 millions de dollars accordé, il y a quelques mois, à ce pays, pour l'achat de deux turbines à vapeur d'une capacité de 706 000 kWh chacune. La livraison de la première chaudière était prévue pour 1983 et cette décision, précise-t-on à Washington, a été prise dans l'attente d'une *« clarification »* de la situation financière de la Roumanie.

AFFAIRES

Fiat va apporter à l'entreprise d'État Finsider ses fabrications d'aciers plats et spéciaux

Au terme de longues négociations, le groupe automobile Fiat va apporter au groupe sidérurgique d'Etat Finsider-Italsider ses fabrications d'aciers plats et spéciaux, soit la moitié du chiffre d'affaires de sa filiale Teksid. Selon l'accord qui vient d'être conclu, deux nouvelles sociétés sont créées. La première (80 % Finsider, 20 % Teksid) prendra en charge les laminoirs de Teksid qui ne seront pas fermés. La seconde (51 % Finsider, 49 % Teksid) se consacrera aux aciers spéciaux, et, après avoir reçu en dotation les activités « acier inoxydable » de Teksid, sera ultérieurement absorbée par Finsider.

Sur les 26 500 salariés de Teksid, 8 800 seront appelés à travailler dans les deux nouvelles sociétés, tandis que 2 800 resteront à la charge de Fiat avant d'être intégrés à leur tour. Selon certaines informations, Fiat recevrait un « dédommagement » compris entre 200 et 400 milliards de lires (1 à 2 milliards de francs).

Cet accord signifie deux choses. D'abord, le groupe Fiat élimine une source de déficit : sa filiale Teksid, qui travaille à 50 % pour le groupe et à 50 % pour l'extérieur, fabrique, outre des produits destinés à l'automobile (fontes et pièces forgées), environ 700 000 tonnes d'aciers spéciaux et 1,5 million de tonnes de produits finis laminés (tôles minces). En 1981, sur un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs, les pertes ont été de 200 millions de francs et la production a diminué de 38 % pour l'acier coulé et 12 % pour les laminés. C'est, pratiquement la seule filiale de Fiat qui reste déficitaire.

Ensuite, les pouvoirs publics italiens ont entrepris une refonte complète de la stratégie industrielle des participations d'Etat, annoncée depuis plusieurs mois par le ministre responsable. M. de Michelis (socialiste).

Il s'agit, dans le cas présent, d'hamoniser les productions industrielles entre secteurs public et privé dans le domaine stratégique pour l'Italie, le groupe d'Etat Finsider Italsider, qui a perdu 5 milliards de francs en 1981, devant constituer le grand pôle de regroupement dans la sidérurgie. La Commission de Bruxelles, tout en se déclarant favorable à de tels accords, émet toutefois des réserves, craignant toujours que les capacités de production ne soient pas suffisamment réduites, face aux excédents de capacité de production en Europe.

● *Le cinquante et unième Salon des arts ménagers* a été inauguré mercredi 10 mars, par Mme Catherine Lalumière et M. René Dreyfus, ministres, respectivement de la consommation et de l'industrie, accompagnés de Mme Georgine Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille. Qualité et sécurité de l'équipement des ménages, recherche d'une exportation plus vigoureuse et reconquête du marché intérieur ont servi de thème aux discours des ministres. Le Salon, qui est pour la dernière fois ouvert au public, se tient au CNIT, à la Défense, jusqu'au 15 mars.

● *Carrefour en Argentine.* La première chaîne française d'hypermarchés vient d'ouvrir un premier magasin de 20 000 mètres carrés à San-Isidro, dans la banlieue industrielle de Buenos-Aires, poursuivant ainsi sa politique de développement à l'étranger. Carrefour exploite déjà huit magasins au Brésil et a l'intention d'en ouvrir un ou deux autres à proximité de la capitale argentine si cette expérience réussit.

VOLKSWAGEN ET GENERAL ELECTRIC SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION DANS LA ROBOTIQUE.

Volkswagen a conclu un accord de coopération avec le groupe américain General Electric, l'un des premiers fabricants mondiaux de robots industriels. Cet accord, signé dans un premier temps pour une durée de cinq ans, prévoit d'une part des échanges de technologies entre les bureaux d'études des deux groupes, les robots conçus et fabriqués par Volkswagen étant complémentaires de ceux développés par General Electric. D'autre part le groupe américain fabriquera — à partir de composants importés d'Allemagne — et distribuera outre-Atlantique les robots conçus par Volkswagen, enrichissant ainsi sa gamme de cinq nouveaux modèles.

La coopération entre les deux groupes portera sur le développement de robots de la nouvelle génération, programmables et manipulateurs, qui se rapprochent du bras humain. La production aux Etats-Unis pourrait commencer dès la fin de l'année 1982. Volkswagen a développé et produit des robots industriels depuis 1972, essentiellement pour ses propres besoins jusqu'à présent.

● *M. Jean-Claude Cantet*, président de l'agence de publicité Euro-Advertising Paris, a été élu président de l'Association des anciens élèves de l'école des hautes études commerciales.

L'enlisement de la filière électronique

La communication présentée mercredi en conseil des ministres par M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie, et les quelques aides financières décidées ne sauraient en aucun cas être présentées comme un nouveau « plan composants » *(voir p. 10)*. Il s'agit en fait de mesures transitoires destinées à faire la soudure entre le premier plan, qui s'achève, et le second, qui tarde à voir le jour.

En 1977, les pouvoirs publics avaient décidé un plan quinquennal 1978-1982 pour les circuits intégrés. 600 millions de francs d'aides publiques devaient aider au développement de cinq pôles industriels (EFCIS, Thomson-C.S.F., Radiotechnique, Eurotechnique, Matra-Harris). La faiblesse des sommes engagées (même si des prêts divers ont porté l'effort initial à près de 1 milliard), la dispersion des pôles, la multiplication des accords avec les entreprises américaines, n'ont pas permis de faire de ce plan un véritable succès.

Attaché à l'essor de la microélectronique, le gouvernement socialiste a immédiatement affirmé qu'il entendait consacrer un effort exceptionnel en faveur des composants électroniques. On étudiait donc un second plan composants plus ambitieux, pour prendre la relève du premier.

En bonne logique, ce nouveau « plan composants » ne peut que s'intégrer dans une stratégie d'ensemble pour la filière électronique. Ses orientations devaient même découler des objectifs de développement des secteurs utilisateurs de circuits intégrés (télécom, informatique, grand public). Or, après un départ prometteur, force est de constater que les pouvoirs publics dérapent depuis quelques semaines dans leur pilotage de l'industrie électronique. La nécessaire coordination entre les divers ministères et organismes concernés existe moins que jamais. Les opinions, les hommes, s'affrontent : sur les structures de coordination de l'action des pouvoirs publics, sur les grandes orientations, le montant des sommes à investir. Le ministère de l'industrie, submergé, dépassé, ne parvient pas à maîtriser l'ensemble d'un dossier aux multiples facettes et acteurs.

Pendant ce temps, C.I.I.-H.B. s'enfonce, les déficits des balances commerciales se creusent dans le grand public et dans beaucoup d'autres secteurs, la concurrence se frotte les mains, et tous ceux qui se battent encore au sein des entreprises — sur le marché intérieur comme à l'exportation, — pour faire de l'industrie électronique française une des premières du monde se découragent peu à peu.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

AGRICULTURE

POUR LA CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS-PAYSANS

Le vrai changement passe par une remise en cause du productivisme

Manifestation à Redon le 19 mars

« J'suis un éleveur de veaux aux hormones. J'ai jamais voulu signer la charte du veau et ils partent quand même. » A la Confédération nationale syndicale des travailleurs-paysans (C.N.S.T.P.), qui a réuni à la fin de la semaine dernière deux cents délégués dans une institution religieuse du seizième arrondissement de Paris, le ton et le style de cette troisième organisation syndicale après la F.N.S.E.A. et le MODEF sont différents. On aurait plutôt tendance, chez les travailleurs-paysans, à appeler un chat un chat et un veau aux hormones un veau aux hormones. Voix originale, minoritaire, qui semble avoir réussi à vaincre, neuf mois après la constitution de la Confédération, les maladies infantiles propres au rassemblement de groupuscules divers. Le 10 mai a favorisé ce processus entamé depuis plusieurs années déjà. Située résolument à gauche, la C.N.S.T.P. n'en est pas moins critique avec le pouvoir : « Faut sortir ! Le 19 mars, manifestation à Redon », lance un délégué. « Pourquoi Redon ? Parce que c'est un lieu historique. On a l'habitude d'y aller. Ce sera une manif' de masse, si, si, on y croit. Y a une sous-préfecture qui représente l'Etat et une usine Négobeureuf du groupe U.L.N. *(Union laitière normande)* en voie de fermeture. *Mais* on prévient d'avance : nous, on ne démontera pas les rails. »

Voilà une manifestation bien définie : le pouvoir politique (*« On veut bien discuter avec, mais sur nos bases »* — la C.N.S.T.P. devait être reçue par Mme Cresson jeudi 11 mars) et le pouvoir économique, celui des banques et des entreprises privées ou coopératives qui ont fait du payson un travailleur à domicile, pas tout à fait comme les autres cependant. A la C.N.S.T.P., l'analyse politique précède l'action.

Depuis plusieurs mois, une réflexion collective a été engagée sur le productivisme, le statut du travailleur-paysan, l'Europe aussi.

La remise en cause du productivisme, c'est la base du raisonnement des travailleurs-paysans. Sans elle, il n'y aura pas de véritable changement.

Aux forces conservatrices qui ont modelé les mentalités paysannes se sont opposées des tendances plus modernes (l'école laïque, l'Eglise de l'après-guerre, l'américanisation de l'agriculture) qui ont fait du progrès une valeur en soi. Le modèle agricole *« spécialisation, intensification, investissements »* a été promu par le capitalisme (banques-entreprises), qui y voyait un moyen de rationaliser le processus de fabrication des denrées alimentaires et d'en tirer profit. La recherche et le développement (vulgarisation) ont été les auxiliaires de la pénétration du capitalisme en agriculture. Les effets du productivisme ainsi conçu sont, selon la C.N.S.T.P., une régression de l'agriculture avec l'extinction progressive de ceux qui n'ont pu adopter les règles du modèle dominant, une délocalisation des productions (gruyère et aviculture en Bretagne, par exemple), une extension des « cas difficiles » due à la fragilité du modèle, favorisant le cumul chez ceux qui, ayant accumulé au bon moment, peuvent éliminer les paysans qui les entourent.

Mais cette crise, selon la C.N.S.T.P., n'est pas passagère : la croissance de la productivité semble rencontrer ses premières limites, et les industries n'hésitent pas à répéter à l'échelle européenne et mondiale le procédé de délocalisation pour trouver de la main-d'œuvre à bon marché.

En prenant l'exemple de l'élevage industriel du veau *(le Monde* du 25 septembre 1981) et celui des subventions directes ou indirectes dont bénéficient les exploitations à haute productivité laitière, la C.N.S.T.P. entend démontrer que le productivisme est anti-économique.

En outre, il favorise la montée du chômage, la vulnérabilité des exploitations, la régression des souches et du matériel génétique, un gaspillage énergétique, une dégradation de l'environnement et l'*« usure du matériel humain »* (dépressions nerveuses, suicides, accidents).

S'agit-il de revenir à une agriculture archaïque ? Pas du tout, répond-on à la C.N.S.T.P. Il faut trouver dans les exploitations productivistes mises en place d'autres méthodes de production. Ce qui est possible pour le veau, élevé au lait entier, même en batterie, devrait l'être pour d'autres secteurs. Mais, dans tous les cas, *« c'est une garantie de revenus dans le cadre d'une planification démocratique dont les offices par produits devraient être les pivots »* qui permettra de changer réellement les conditions de production. En second lieu, il faut prendre en compte les méthodes de l'agriculture dite marginale (mise en place des moyens de production par l'exploitant, reconquête des gains de commercialisation par une personnalisation et une identification des produits).

Ces modèles sont « pluriels », atypiques. La seule orientation générale : empêcher l'appareil bancaire et industriel de reprendre le contrôle absolu sur les paysans. Mais, dans le même temps, la C.N.S.T.P. revendique un statut du travailleur-paqsan lui donnant le droit et les moyens légaux de se défendre syndicalement face aux banques et aux firmes, et à l'administration, dont les emprises sur l'exploitation ne sont pas près de disparaître *(le Monde* du 11 septembre 1981).

La nouvelle politique agricole voulue par la C.N.S.T.P. inclut donc les offices par produits, des quotas régionaux et des prix différenciés selon les volumes (quantum) de production et les régions. C'était aussi l'ambition du parti socialiste, qui, après neuf mois de pouvoir, ne parle plus guère du système du quantum. Par réalisme sans doute. *« Dans ce cas-là, il ne fallait pas promettre*, répond la C.N.S.T.P. *Si les offices sont des coquilles vides, nous les combattrons. »*

L'Europe sera un autre sujet de discorde avec le pouvoir. La C.S.N.T.P., qui préconise l'instauration d'une taxe sur les produits agricoles importés comme le soja, le manioc, et l'ensemble des matières végétales ; une application différenciée en France (quantum) des hausses des prix obtenus à Bruxelles ; le relèvement des prélèvements sur les viandes de mouton et de bœuf, les fruits et légumes importés des pays tiers, demande au gouvernement de quitter la scène à Bruxelles et de mettre en place sa propre politique agricole au cas où ces objectifs ne seraient pas atteints.

Tout cela est bel et bon. *« Sortir du capitalisme, c'est pas de la tarte »*, dira un intervenant. Sortir de l'Europe non plus. De quels moyens dispose la C.N.S.T.P. pour appuyer ses revendications ? Quelle est sa représentativité ? Son influence est sans doute plus grande que le nombre actuel des adhérents, car la réflexion sur le productivisme en crise et ses conséquences est partagée par un grand nombre d'agriculteurs. Par contre, les conclusions que la C.N.S.T.P. en tire, notamment pour ce qui regarde le revenu garanti et le système du quantum, auront du mal à trouver un écho dans la masse des paysans.

JACQUES GRALL.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 mars

Léger redressement

Calquant son attitude sur le comportement de Wall Street, le marché parisien opère mercredi un léger rétablissement dont le caractère essentiellement technique ne laisse guère de place à l'illusion.

Au Palais Brongniart, les professionnels continuent à se faire tirer l'oreille pour repasser à l'offensive après la purge que s'inflige la corbeille depuis une dizaine de jours.

Avec la reprise constatée mercredi (0,8 % selon l'indicateur instantané), les cours ne font, après tout, que regagner le dixième du terrain qu'ils ont cédé pas à pas depuis un peu plus d'une semaine.

Qui plus est, les replis demeurent conséquents : 6 % pour Avions Dassault, 5 % pour Jeumont, 4 % environ pour SAT et Eurafrance, Navale Dunkerque étant « réservée à la baisse » avant d'abandonner 6,5 %.

A l'inverse, Dumez, qui a dû s'incliner la veille en même temps que plusieurs valeurs du bâtiment T.P., regagne 3 %, Paris-France marquant une hausse de 3,5 %. Finextel, Crédit national, Alsthom, BIS, Machines Bull et Chargeurs réunis sont également en progrès (+ 4 % à 5 %).

Sur le marché de l'or, le redressement des cours, perceptible mardi après-midi, s'est accentué mercredi matin, le métal fin s'inscrivant à 332,75 dollars l'once dans la City contre 325,50, la veille à midi. Du coup, le lingot regagne 1 700 F à 65 100 F, mais le napoléon cède 4,80 F à 600,20 F.

Parallèlement, les mines d'or refont surface dans le sillage de Western Deep et Western Holding (+ 6 % environ).

A 6,0515 F en séance officielle, le dollar accentue sa hausse de la matinée, et le dollar-titre continue à effleurer ses niveaux records à 7,53/56 F.

NEW-YORK

Faible hausse

En hausse de plus de sept points à la mi-séance, l'indice Dow Jones des industrielles a progressivement fait marche arrière mercredi, ne conservant plus qu'un gain de 1,05 point à 804,89, au son de cloche final, alors que seuls 59,44 millions d'actions (contre 76,06 millions la veille) avaient trouvé preneur.

Pour les observateurs, cette évolution de la cote en une seule séance est caractéristique de l'hésitation qui prévaut actuellement au Big Board. « *Les professionnels restent l'arme au pied* », affirme un analyste, ajoutant que « *le marché est tiraillé entre un groupe d'investisseurs à la recherche de valeurs devenues bon marché et un pourcentage encore important d'opérateurs qui s'avouent de plus en plus inquiets à l'égard de la récession économique, en dépit des assurances officielles du président Reagan, qui est maintenant obligé de composer avec les membres du parti républicain* ».

Toutefois, souligne-t-on à Wall Street, le Dow Jones a perdu plus de 70 points depuis le début de l'année et il est « mûr » pour un redémarrage, ne serait-ce que pour des considérations uniquement techniques.

A ce propos, les actions pétrolières, qui avaient récemment souffert de la baisse des prix du brut, décidée par plusieurs pays producteurs, ont enregistré une amélioration mercredi, Exxon figurant en tête des valeurs les plus actives de la séance, tandis que les titres chimiques et de hautes technologies faisaient également preuve de bonnes dispositions.

VALEURS	Cours du 9 mars	Cours du 10 mars
Alcoa	23 3/4	23 3/4
A.T.T.	56 3/8	56 1/2
Boeing	18 1/2	18 5/8
Chase Manhattan Bank	56 7/8	57 1/8
Du Pont de Nemours	32	32 1/4
Eastman Kodak	69 1/4	68 5/8
Exxon	28 5/8	28 7/8
Ford	21 1/8	21
General Electric	60 5/8	60 5/8
General Foods	32 1/4	31 1/2
General Motors	39 3/8	38 3/4
Goodyear	20 3/4	20 3/4
I.B.M.	58 7/8	59
I.T.T.	26 7/8	26 5/8
Mobil Oil	21 7/8	22 5/8
Pfizer	52	32
Schlumberger	42 3/8	43 1/2
Texaco	30 1/4	30 3/8
U.A.L. Inc.	17 5/8	17 7/8
Union Carbide	43 1/2	43 3/8
U.S. Steel	23 6/8	23 5/8
Westinghouse	22 1/8	23 3/8
Xerox Corp.	35 1/2	36 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

RADAR. — Confrontée à une demande très importante de titres Radar, la Chambre syndicale des agents de change a décidé d'appliquer, à compter du 11 mars 1982, une procédure exceptionnelle qui vise à limiter le volume des ventes à découvert. Dorénavant, les ordres d'achat, à terme et au comptant, passés par les intermédiaires (agents de change, banques) portant sur des actions et des obligations convertibles de la société Radar devront être garantis, sous leur responsabilité, par une couverture à 100 % représentant la contrevaleur de la totalité des titres demandés. De même, les ordres de vente à terme et au comptant, portant sur la même catégorie de titres, devront être garantis par un dépôt préalable.

La Chambre syndicale veut ainsi renforcer le contrôle des opérations sur les titres Radar dont elle assure la négociation « par boîte » depuis le 18 février dernier, à l'exception d'une brève interruption entre le 2 et le 4 mars. Par ce système, les autorités boursières effectuent chaque jour et manuellement le dépouillement des ordres, et l'équilibre entre l'offre et la demande.

Cette dernière restant disproportionnée, la Chambre a dû limiter à 12 % la hausse de l'action Radar mercredi 10 mars sur un cours de 1 270 F, la négociation ayant porté sur 5 800 actions Radar, 511 obligations convertibles et 138 promesses d'actions, lesquelles sont assimilées à des actions anciennes depuis de 11 mars et, de ce fait, ne font plus l'objet d'une cotation distincte.

PHILIPS. — La firme néerlandaise a annoncé, au titre de l'exercice 1981, un bénéfice net consolidé en légère augmentation à 357 millions de florins contre 345 millions pour l'exercice précédent, le chiffre d'affaires du groupe marquant une hausse de 16 % environ pour la même période, à 42,1 milliards de florins (1 florin = 2,30 F).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	9 mars	10 mars
Valeurs françaises	104,6	105,7
Valeurs étrangères	100,9	102,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	99,2	99

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 mars	14 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/3	11/3
1 dollar (en yens)	237,85	237,80

BOURSE DE PARIS — Comptant — 10 MARS

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SICAV

[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

[illegible]

Autres valeurs hors cote

[illegible]

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1675	4,5 % 1973	1720	1742	1749	1749
2833	C.N.E. 3 %	2742	2752	2725	2705
500	Air Liquide	448	460	446	450
325	Als. Superm.	323	310	310	310
106	A.L.S.P.I.	97 80	96	96	94 10
540	Europe n° 1	577	580	580	590
586	Facom	521	538	537	529
165	Finextel	167	167	167	167
159	Fives-Lille	141	140 10	141	140 10
92	Fonderie (Gén.)	80 10	80	80	78 40
[illegible]					
270	Du Pont-Nem.	244	242	244	246
515	Eastman Kodak	501	523	524	520
66	East Rand	56 10	58 90	59 90	60
250	Ericsson	260 20	261	261	260 30
210	Exxon Corp.	208	213	213 c	211 20 c
129	Ford Motors	161	156 30	157	154
198	Free State	148 50	159	159	162
119	Gencor	95 80	98 50	98 50	98 50
430	Gén. Electr.	449 50	457	459 50	455
255	Gen. Motors	291	300	300 60 c	295 c
59	Goldfields	60	50	50	49 10
48	Shell transp.	46 20	45 90	46 10	45 30
656	Siemens A.G.	711	724	720	716
112	Sony	97 80	99 50	100 90	98 50
440	Unilever	448	452	452	446
124	Un. Min. 1/10	122 50	122	123 50	122 20
265	Unit. Techn.	247 50	252	251 50 c	252 c
192	West Deep	151 10	160 60	160	160
290	West Hold.	230	244 80	240	240 50
275	Xerox Corp.	270	278	278 10	275
2 65	Zambia Corp.	2 45	2 44	2 43	2 42

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 042	6 051	5 850	6 150
Allemagne (100 DM)	255 990	256 060	248	261
Belgique (100 F)	13 860	13 846	12 600	13 400
Pays-Bas (100 fl.)	233 850	233 870	226	237
Danemark (100 krd)	76 220	76 210	74	79
Norvège (100 k)	101 120	101 170	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	10 970	10 951	10 650	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 896	9 897	8 750	10 500
Italie (1 000 lires)	4 743	4 745	4 600	5
Suisse (100 fr.)	325 500	325 340	316	332
Suède (100 krs)	104 585	104 580	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 475	36 495	35 600	37 100
Espagne (100 pes.)	5 828	5 833	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 740	8 730	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	4 972	4 993	4 820	5 080
Japon (100 yens)	2 561	2 547	2 450	2 580

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/3
Or fin (kilo en barre)	63100	65200
Or fin (en lingot)	63400	65100
Pièce française (20 fr)	605	600 20
Pièce française (10 fr)	485	485
Pièce suisse (20 fr)	550	540
Pièce latine (20 fr)	504	512
Souverain	628	620
Pièce de 20 dollars	2870	2850 40
Pièce de 10 dollars	1430	1350
Pièce de 5 dollars	775	.....
Pièce de 50 pesos	3065	3149
Pièce de 10 florins	534	543

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 mars 1982 a été tiré à 530 908 exeplaires.

A B C D E F G

EN DÉPIT D'UNE DIMINUTION GLOBALE EN 1981

Les ventes d'armes à l'Afrique noire ont augmenté dans de fortes proportions

révèle M. Charles Hernu à l'Assemblée nationale

Les exportations d'armes françaises à l'étranger se sont élevées à un total de 33,8 milliards de francs en 1981, soit une régression, en francs courants, de l'ordre de 10 % par rapport à l'année précédente. C'est ce qu'a annoncé, ce jeudi matin 11 mars, aux membres de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, M. Charles Hernu. C'est la première fois qu'un ministre de la défense communique à des parlementaires des statistiques officielles — encore provisoires — sur les ventes d'armement français à l'étranger.

Lors du vote du budget de la défense pour 1982 au Parlement, en novembre 1981, M. Charles Hernu avait annoncé qu'il communiquerait régulièrement au président, aux rapporteurs et aux membres de la commission de la défense, les montants des contrats d'armes de la France à l'étranger ainsi que la destination de ces fournitures militaires.

En 1981, les exportations vers le Maghreb et le Moyen-Orient ont représenté, avec 24,2 milliards de francs, 71,6 % du total des exportations militaires de la France. Les pays d'Extrême-Orient ont reçu pour 1,7 milliard de francs d'armes françaises (soit 5 % du total). l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord ont commandé pour 3,2 milliards de francs, l'Amérique latine pour 2,5 milliards de francs, l'Afrique noire pour 1,8 milliard de francs, l'Europe de l'Est (et divers pays) pour 0,4 milliard de francs.

On notera que la part de l'Afrique noire est en progression importante puisqu'elle passe de 1,6 % en 1980 à 5,3 % du total des exportations en 1981.

A cette occasion, M. Hernu a rappelé que depuis sa nomination au ministère de la défense, il avait cherché à infléchir la politique des ventes d'armes françaises à l'étranger, pour la mettre en concordance avec la politique des relations extérieures de la France, notamment pour ce qui concerne une assistance industrielle et technologique à l'égard des pays du tiers-monde, qui tiraient profit ainsi des transferts technologiques et des connaissances industrielles de la France.

La crise centrafricaine

JE N'IMPLIQUE PAS DU TOUT LA FRANCE DANS LA TENTATIVE DE PUTSCH, nous déclare le général Kolingba.

(De notre envoyé spécial.)

Bangui. — *« L'asile politique accordé à M. Patasse n'affecterait pas nos relations de coopération. Cela n'a rien à voir »*, vient de nous déclarer le général Kolingba, qui s'exprimait publiquement, pour la première fois, depuis la tentative de pustch de la nuit du 3 au 4 mars.

Très détendu, souriant, calme et visiblement sûr de lui, le chef de l'Etat, qui a parlé d'unanimité au conseil des ministres contre les comploteurs, a poursuivi : *« J'avais dit à M. Penne au téléphone, que je ne suis pas un tueur. Qu'on me rende Patasse, on rendrait ainsi un grand service à mon pays. Il aura la vie sauve, je le promets, parole d'officier, mais il doit passer devant la justice centrafricaine. Je ne peux pas faire de déclaration et de commentaire tant que je n'aurais pas eu de réponse de la France à ma demande d'extradition. Je n'implique pas du tout la France dans l'affaire du putsch. »*

L'ONU DEMANDE A LA FRANCE SIX CENTS HOMMES SUPPLÉMENTAIRES POUR SA FORCE D'INTERVENTION AU SUD LIBAN.

New-York (Nations unies) *(A.F.P.)*. — Le secrétaire général de l'ONU a demandé au gouvernement français de fournir un bataillon qui représenterait la majeure partie de l'augmentation de mille hommes des effectifs de la force des Nations unies au Liban (FINUL), a-t-on appris mercredi 10 mars de source autorisée. Cette augmentation a été approuvée par le Conseil de sécurité le 25 février.

Outre un bataillon d'infanterie français d'environ six cents hommes, le secrétaire général de l'ONU, M. Perez De Cuellar demandera des effectifs supplémentaires aux pays (Pays-Bas, Nigéria, Fidji, Irlande, Norvège, Sénégal, Népal, Ghana) qui ont aussi des contingents au Sud-Liban. La France a déjà au Liban une unité logistique de sept cent trente-huit hommes qui a remplacé le bataillon de parachutistes fournis lors de la création de la FINUL en 1978.

[Le gouvernement français acceptera rapidement cette requête mais demandera un « redéploiement » de la FINUL afin de rendre son contrôle au Sud-Liban plus efficace et en particulier boucher la « trouée », dite « de Beaufort » dans le dispositif des « casques bleus ».

Le 27 janvier, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, s'était étonné que le gouvernement de Beyrouth ne demande pas aux forces de l'O.N.U., de contrôler « l'ensemble du Sud-Liban » en application de la résolution 435 du Conseil de sécurité. La France, avait-il ajouté, est prête à participer à une intervention dans ce sens (« le Monde » du 29 janvier).

Pour la première fois le contingent des « casques bleus » français — indique-t-on au ministère de la défense — comprendra des légionnaires, qui seront installés dans la « trouée de Beaufort ».]

M. GREMETZ SE FÉLICITE DE L'« ACCUEIL FRATERNEL » DES COMMUNISTES CHINOIS

M. Maxime Gremetz, qui conduisait la délégation du P.C. français en Chine, a tenu mercredi matin 10 mars, à son arrivée à Paris, une conférence de presse au cours de laquelle il a complété et précisé les déclarations qu'il avait faites la veille avant de quitter Pékin (*le Monde* du 11 mars).

M. Gremetz a notamment exprimé sa satisfaction pour l'« *accueil fraternel* » que sa délégation avait reçu de la part du comité central du P.C.C. et pour « *le climat amical et franc des treize heures d'entretiens* » qu'il a eus avec les dirigeants chinois. Les informations qu'ont recueillies les communistes français, a-t-il ajouté, « *nous ont permis de mieux prendre la mesure du travail qu'accomplit ce peuple d'un milliard d'habitants pour faire progresser, à travers maintes difficultés, le socialisme* ».

PARTISAN DU DIALOGUE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

M. Jacques Vissière est élu président du conseil national de l'ordre des architectes

Le conseil national de l'ordre des architectes a, ce jeudi 11 mars, élu à sa présidence M. Jacques Vissière. Deux vice-présidents ont en outre été désignés : MM. Claude Joubert et Charles Rambert. Ces votes ont été acquis par treize voix sur les quinze présents. Le conseil comprend vingt-quatre membres. Le quorum officiel n'a donc pas été atteint et un vote de confirmation — dont le résultat ne fait guère de doute — devra avoir lieu dans les quinze prochains jours.

Les trois nouveaux responsables de l'ordre faisaient partie des quatorze membres de la liste Plateforme des responsables régionaux qui, deux jours auparavant, ont été élus au conseil national de l'ordre contre les candidats présentés par l'Union pour l'architecture et le président de l'ordre, M. Alain Gillot. Celui-ci a, le 10 mars, donné sa démission (1).

Dans la déclaration qu'il nous a faite, aussitôt après son élection, M. Jacques Vissière a confirmé son souci d' « ouvrir le dialogue » avec le gouvernement qui, on le sait, a décidé de déposer à l'automne prochain, devant le Parlement, un projet de loi supprimant l'ordre des architectes et est engagé dans une réforme plus vaste de l'architecture.

M. Alain Gillot, dans le communiqué annonçant sa démission, décrit la nouvelle majorité du conseil national de l'ordre comme *« une coalition de circonstances regroupant des hommes que tout sépare, animée par des objectifs opportunistes et par des intérêts sectoriels et partisans »*.

Au moment où le gouvernement *« confirme dans des réunions de concertation de pure forme »*, ajoute M. Gillot, *« la prochaine suppression de l'ordre, le vote des conseillers régionaux de l'ordre, qui a conduit à un changement de majorité au sein du conseil national, ne peut qu'affaiblir et diviser la profession et faciliter l'accomplissement de projets qui menacent non seulement la profession d'architecte, mais aussi l'ensemble des professions libérales »*.

(1) M. Fernand Pouillon qui se présentait à titre individuel a obtenu 119 voix sur 302.

M. Jacques Vissière nous a fait la déclaration suivante :

« L'élection d'une nouvelle majorité au conseil national de l'ordre des architectes, à l'issue d'un scrutin sans la moindre ambiguïté, qui devrait inciter à la modestie ceux qu'il a écartés, signifie que les architectes, au moment où va se jouer leur avenir, ont souhaité se doter de responsables capables d'engager avec sérénité le dialogue avec tous : le gouvernement, nos partenaires du bâtiment et le public.

» Nous nous refusons à apparaître arc-boutés sur la défense de privilèges illusoires ou d'une institution condamnée. Notre effort, conforme à nos convictions profondes, portera sur la définition nouvelle d'une véritable liberté de création pour les architectes, sur les conditions de l'indépendance de leur intervention et sur la diffusion de leurs compétences.

» Au-delà de l'avenir de l'ordre (dont nous ne sommes pas les syndics liquidateurs), les principes nous semblent devoir aider la réflexion engagée par les pouvoirs publics. Nous les exposerons sans fureur à M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, lors de la journée de concertation nationale qu'il a prévue et dont nous souhaitons qu'elle soit reportée de quelques jours de manière à permettre une concertation interrégionale des responsables de l'Ordre, conformément à nos engagements électoraux. »

[Né le 7 avril 1933 à Nice (Alpes-Maritimes), M. Jacques Vissière a été diplômé de l'Ecole spéciale d'architecture en juin 1958 et a achevé sa formation professionnelle dans deux grandes agences parisiennes. Architecte consultant du ministère de l'équipement, membre de la commission départementale d'urbanisme des Alpes-Maritimes, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'Ordre des architectes, de 1972 à 1975, il a beaucoup construit sur la Côte d'Azur et son arrière-pays.

De 1978 à 1981, il est vice-président du conseil national de l'Ordre et démissionne, l'an dernier, de ce poste à la suite du conflit qui l'opposa à M. Alain Gillot, président de l'Ordre.]

[Né le 31 mars 1935 à Paris, diplômé du gouvernement en 1969, architecte et peintre, M. Claude Joubert est, depuis 1978, président du conseil régional de l'Ordre du Languedoc-Roussillon.]

[Né le 23 mars 1924 à Paris, M. Charles Rambert, diplômé du gouvernement en 1952, enseignant à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, (U.P. 4), ancien directeur de la revue « Architectes » a été, de 1975 à 1978, président du conseil régional de l'Ordre d'Ile-de-France.]

[Né le 21 mars 1937 à Fougères (Ille-et-Vilaine), M. Alain Gillot qui fut l'architecte en chef de la ville nouvelle de Vélizy, dans les Yvelines, était président du conseil national de l'Ordre des architectes depuis mars 1978. M. Gillot qui est inscrit à ce mouvement depuis sa fondation est membre du conseil politique du R.P.R.]

Au conseil des ministres

M. MITTERRAND A DEMANDÉ AU GOUVERNEMENT DE LIMITER LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE 1983 A 3 % DU P.I.B.

Le conseil des ministres réuni le 10 mars sous la présidence de M. Mitterrand a entendu une communication sur la préparation du budget de 1983. A ce sujet, *« le président de la République a demandé au gouvernement de préparer un budget pour 1983 soumis à la seule priorité de l'emploi.*

» Les dépenses anciennes devront être réexaminées, voire remises en cause à la lumière de cette priorité, et les dépenses nouvelles sélectionnées avec rigueur.

» Le poids du budget de l'Etat dans l'économie devra rester compatible avec les besoins de financement des entreprises. Aussi, le déficit budgétaire devra être contenu dans des limites raisonnables, c'est-à-dire proche de 3 % du P.I.B., analogue à celui de la plupart des grands pays industriels. »

(Lire page une.)

● *Citroën augmentera ses tarifs de 3,9 %* en moyenne à compter du 8 mars. Cette hausse suit celles pratiquées par Renault (+ 3,7 %) et Volkswagen-Audi (+ 4,5 %) le 1[er] mars.

MISES EN CAUSE PAR LA PUBLICATION DANS « LE CANARD ENCHAINÉ » D'UNE ENQUÊTE FISCALE

Les personnalités politiques des Alpes-maritimes réagissent avec sérénité

De notre correspondant régional

Nice. — Quels sont, parmi les dix-sept personnalités politiques des Alpes-Maritimes, qui auraient fait l'an dernier l'objet d'une vérification de leur déclaration de revenus, les cinq vertueux contribuables lavés de tout soupçon par le fisc ? Cette devinette alimente la conversation dans le monde des élus du département, après la publication par *le Canard enchaîné* des premiers extraits d'un rapport qui aurait été établi par le directeur des services fiscaux des Alpes-Maritimes, M. Christian Pierre. Du document, dont l'hebdomadaire a commencé à révéler le contenu dans sa dernière édition, il ressort notamment que M. Jacques Médecin, maire et député de Nice (apparenté R.P.R.), *« a souscrit pour 1980 une déclaration de revenus largement négatifs »* et qu'il a déclaré pour les trois années précédentes *« des revenus disproportionnés par rapport aux éléments de son train de vie »*.

Dans son rapport, rédigé à la demande de M. Jean Delettrez, inspecteur général des finances, M. Christian Pierre utilise un code alphabétique pour désigner les personnes contrôlées, dont les mandats électifs et les précisions données sur leur carrière politique permettent, toutefois, aisément de les identifier. Dix-sept personnalités (députés, maires, sénateurs, conseillers généraux, ainsi que le préfet des Alpes-Maritimes, M. Pierre Lambertin), indique *le Canard enchaîné*, auraient été soumises à des vérifications fiscales. Sur ce nombre, cinq seulement *« n'ont aucun problème vis-à-vis du fisc »*.

Interrogé sur la publication de ce rapport, le directeur départemental adjoint des services fiscaux des Alpes-Maritimes, M. Louis Menuet, s'est refusé à tout commentaire sur l'authenticité du document et l'origine des fuites éventuelles. Pour l'année 1980, M. Médecin aurait déclaré 143 675 francs de revenus, mais aurait fait état, en même temps, de 286 682 francs de charges, correspondant, en particulier, à la pension qu'il verse à sa première femme, si bien qu'il n'aurait pas été imposable. Dans une déclaration à l'A.F.P., le maire de Nice a qualifié de *« tissu d'absurdités »* le rapport en question, dont *« il n'était pas au courant. Tous mes revenus,* a-t-il précisé, *sont déclarés, que ce soit par l'Assemblée nationale ou par la mairie de Nice, et j'ai payé des impôts chaque mois, en 1980 et 1981, car j'ai été un des premiers à choisir le paiement mensuel »*.

Pour sa part, M. Francis Palmero, sénateur centriste et conseiller général de Menton, a reconnu avoir été soumis à un contrôle en date du 28 août 1980. *« Cette vérification,* nous a-t-il déclaré, *a été approfondie mais n'a donné lieu à aucun redressement, comme j'en ai été informé courtoisement par une lettre de l'inspecteur central des impôts de Nice, le 24 juillet 1981. »*

M. Joseph Raybaud, sénateur (gauche démocratique), conseiller général et maire de Levens, a également admis être actuellement sous le coup d'une vérification de sa situation fiscale.

Il conteste cependant les observations contenues dans le rapport, selon lesquelles il se serait abstenu d'effectuer ses déclarations de revenus pendant cinq ans, ce qui lui aurait valu d'être taxé d'office. *« Tout cela ne m'empêche pas de dormir,* nous a-t-il déclaré. *Le percepteur de ma commune sait bien, lui, que je paie mes impôts. Je suis d'ailleurs le seul élu du département à renoncer volontairement à mes indemnités de maire et de conseiller général. Ces prétendues révélations ont un but politique évident à quelques jours des cantonales. »*

Quant aux deux autres sénateurs (gauche démocratique) du département, MM. Victor Robini et Pierre Merli, maire d'Antibes, ils n'ont reçu aucune visite de contrôleur du fisc et déclarent payer des impôts *« comme tout le monde »*. *« J'ai l'âme sereine,* a affirmé M. Merli, *mais je trouve tout à fait normal que les élus soient soumis aux mêmes règles que les autres contribuables. S'il y avait une exploitation politique, ce serait toutefois absolument honteux. »*

Avant les élections législatives de juin 1981, tous les députés du département — comme les sénateurs — appartenaient à l'ancienne majorité.

G. P.

● *M. Jean-Pierre Fourcade,* président des clubs Perspectives et Réalités, estime que *« le gouvernement a jusqu'à présent beaucoup dépensé. Il lui faut maintenant modifier sa politique ou fortement majorer la pression fiscale. Après dix mois de pouvoir, l'épreuve de vérité va commencer »*.